This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 731,011 DUPL

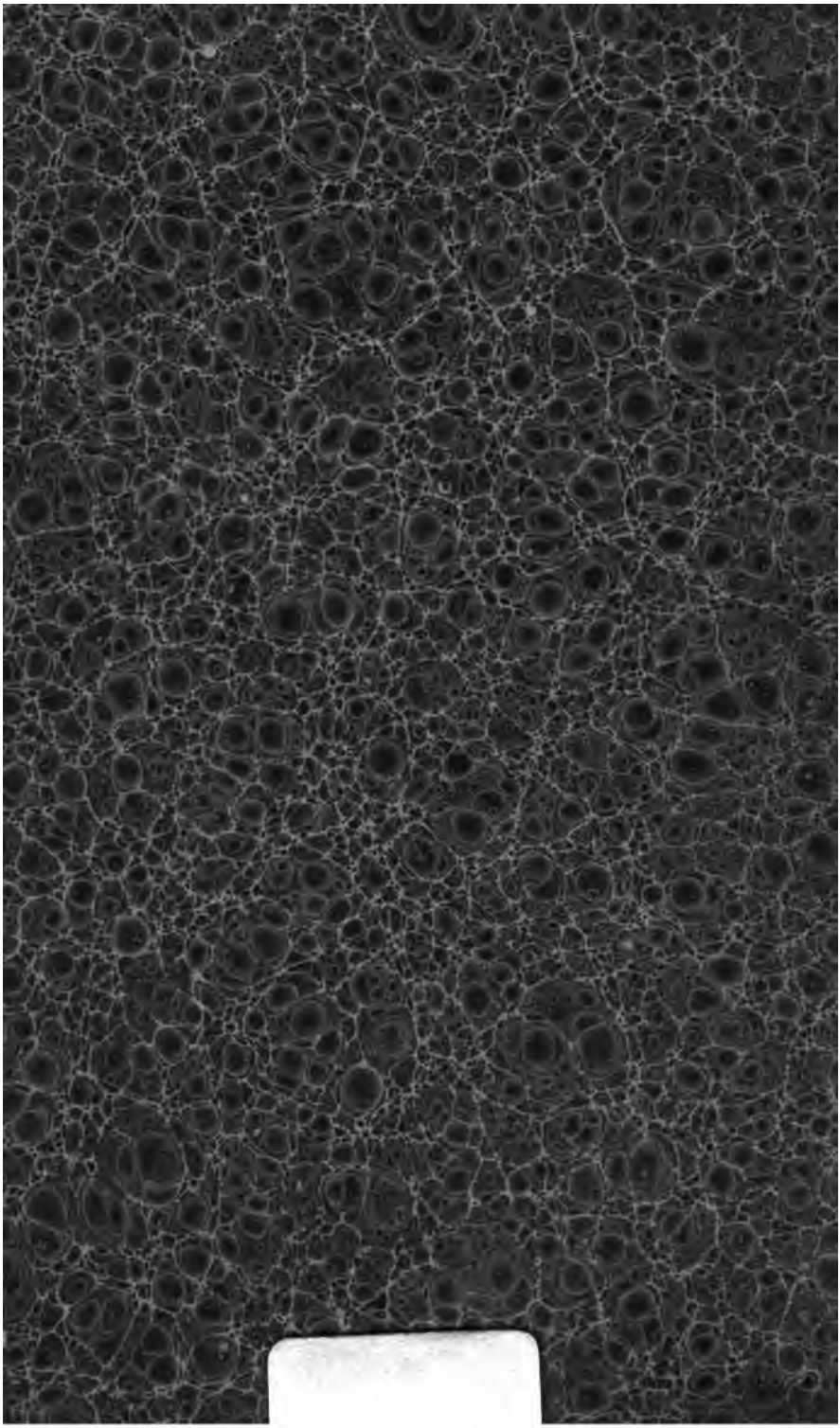

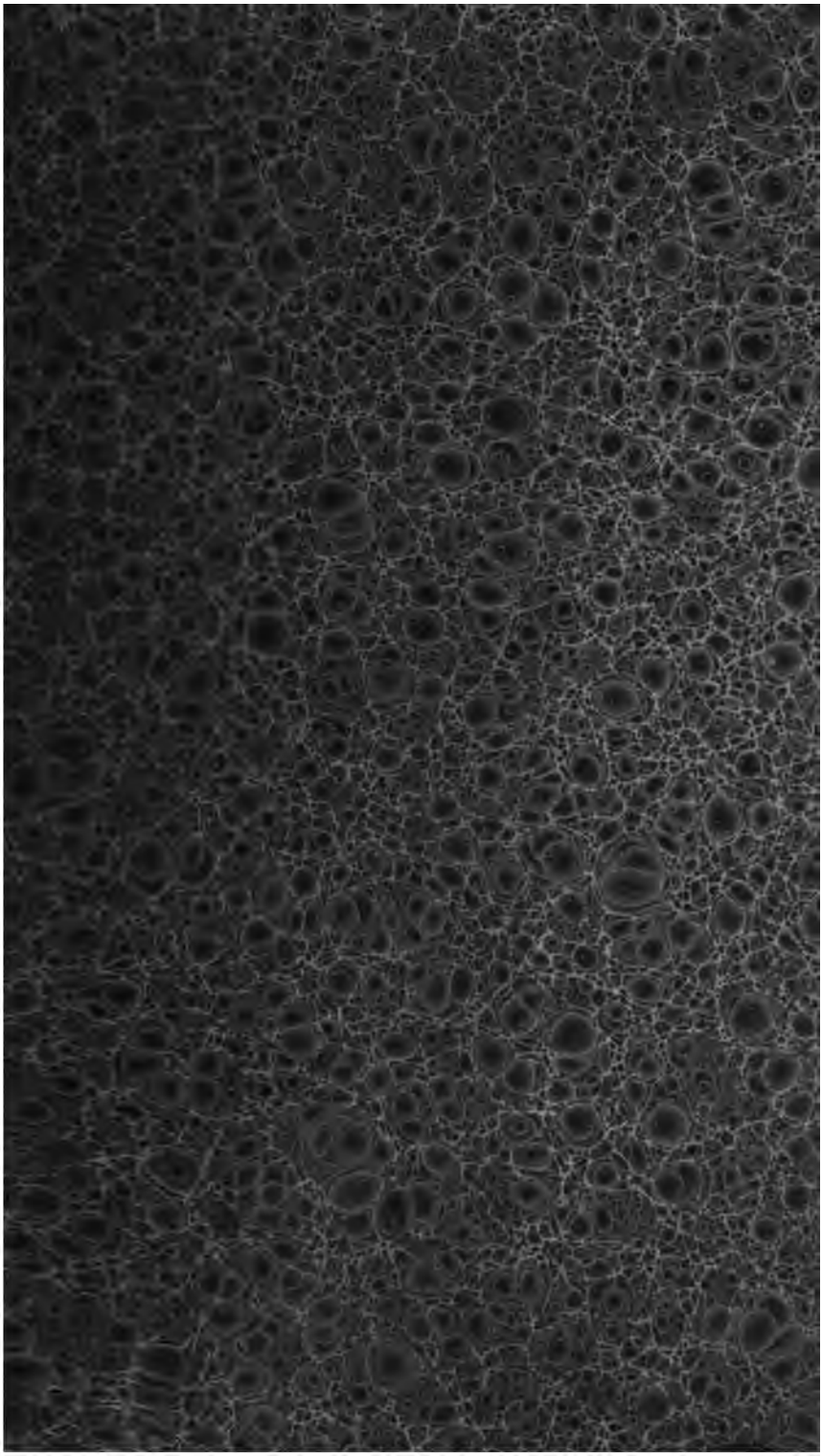

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

L'ALLIANCE

AUTRICHIENNE

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format in-8.

FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE	2 vol.
FRÉDÉRIC II ET LOUIS XV	2 —
MARIE-THÉRÈSE IMPÉRATRICE	2 —
MAURICE DE SAXE ET LE MARQUIS D'ARGENSON	2 —
LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE	1 —
LE SECRET DU ROI, correspondance secrète de Louis XV avec ses agents diplomatiques	2 —
HISTOIRE ET DIPLOMATIE	1 —
QUESTIONS DE RELIGION ET D'HISTOIRE	2 —

Format in-18.

LE CONCORDAT	1 —
LA DIPLOMATIE ET LE DROIT NOUVEAU	1 —
FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE	2 —
FRÉDÉRIC II ET LOUIS XV	2 —
MARIE-THÉRÈSE IMPÉRATRICE	2 —
MAURICE DE SAXE ET LE MARQUIS D'ARGENSON	2 —
LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE	1 —
LE SECRET DU ROI	2 —
QUESTIONS DE RELIGION ET D'HISTOIRE	2 —

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 641-94

L'ALLIANCE AUTRICHIENNE

PAR

LE DUC DE BROGLIE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1895

DD
411.5
.B87

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays,
y compris la Suède, la Norvège et la Hollande.

580075-128.

L'ALLIANCE AUTRICHIENNE

(TRAITÉ DE 1756)

CHAPITRE PREMIER

KAUNITZ A PARIS

Situation et griefs réciproques des diverses puissances après la paix d'Aix-la-Chapelle. — Marie-Thérèse consulte ses conseillers sur la direction à donner à la politique de l'Autriche. — Kaunitz conseille le rapprochement avec la France. — Avances faites par Marie-Thérèse, au chargé d'affaires de France Blondel, puis à l'ambassadeur, le marquis d'Hautefort. — Inquiétude que cette conduite cause au roi d'Angleterre et au roi de Prusse. — Dissentiments à la cour et dans le ministère français sur le choix à faire entre Marie-Thérèse et Frédéric. — Arrivée de Kaunitz à Paris comme ambassadeur. — Son caractère. — Habileté de sa conduite. — Fragments de sa correspondance. — Nature de ses relations avec madame de Pompadour. — Il quitte Paris sans avoir rien obtenu. — Maintien de l'alliance entre la France et la Prusse.

« Si jamais événement — dit un document ministériel du dernier siècle — eut des droits à l'étonnement public, c'est celui de l'union du roi et de l'impératrice-reine conclue en 1756. »

Effectivement, la surprise fut extrême quand

on apprit en Europe qu'une alliance intime allait être substituée à la rivalité séculaire des cours de France et d'Autriche. Mais ce qui est aussi singulier que le parut le fait lui-même, c'est qu'il y a peu d'années l'étonnement durait encore, et la postérité ne pouvait pas, mieux que les contemporains, s'expliquer les causes véritables de cette grande et soudaine révolution politique.

C'est la remarque que j'avais été amené à faire, il y aura tout à l'heure vingt-cinq ans, lorsque je fis part au public, dans la *Revue des Deux Mondes*, des particularités curieuses que j'avais eu le bonheur de découvrir sur la diplomatie secrète entretenue par Louis XV, à l'insu de ses ministres, pendant la plus grande partie de son règne. Dans ce récit, qui ne touchait qu'indirectement à l'histoire générale, je rencontrais pourtant le traité de 1756 et ne pouvais manquer de lui faire une place[1]. J'exprimai alors le regret de ne trouver, sur un fait d'une telle importance qui fut suivi de conséquences si graves, que des renseignements très incomplets, la plupart appuyés sur des anecdotes suspectes. Comment se fait-il, disais-je, que nous en soyons encore aux commé-

1. Cf. *Secret du Roi*, t. Ier, p. 112 et 113.

rages rapportés par le littérateur Duclos et aux récits intéressés du grand Frédéric, deux documents, pour des raisons diverses, aussi peu dignes de foi l'un que l'autre? Il en est, pouvais-je ajouter, de la politique des gouvernements comme de la conduite privée des particuliers : quand on ne nous donne aucun motif d'une résolution qui surprend, nous supposons naturellement que c'est qu'il n'y en a eu ni de sérieux ni d'avouables. Un accusé qui se tait prononce sa propre condamnation. C'était bien le cas de Louis XV et de ses ministres, qui furent vivement attaqués pour leur nouveau système, d'abord par beaucoup de leurs propres agents (restés fidèles à l'ancienne tradition), puis par une nuée d'écrivains à la dévotion et à la solde du roi du Prusse et qui n'ont jamais répondu par un mot d'éclaircissement à l'adresse d'un public quelconque. Dès lors il était généralement admis que le traité de 1756 et l'alliance autrichienne étaient la faute capitale de ce triste règne et l'origine des malheurs qui en ont assombri la fin. C'est beaucoup si on n'y voyait pas même une cause suffisante pour expliquer la chute de la royauté. Une légende tout aussi accréditée imputait le tort principal à madame de Pompadour, séduite, disait-on, par les

caresses de Vienne et blessée par les sarcasmes de Berlin. Il demeurait entendu que l'affaire avait été entamée directement par une lettre de Marie-Thérèse à la maîtresse de Louis XV où elle assurait *sa chère amie de son estime et de son amitié*. C'étaient les termes consacrés et répétés avec tant d'ensemble par tous les narrateurs, qu'on eût dit vraiment que l'autographe en avait été vu quelque part. Puis tout avait été réglé en quelques heures, dans une maison de plaisance qui portait le nom singulièrement expressif de Babiole, par une entrevue secrète avec l'ambassadeur d'Autriche, où n'avait été admis en tiers qu'un prélat bel-esprit, auteur de poésies galantes et médiocres, qui ne pouvait pardonner au roi de Prusse de s'être moqué de ses vers. Il n'en avait pas fallu davantage pour faire oublier au petit-fils d'Henri IV et de Louis XIV toutes les leçons politiques de ses illustres aïeux, et lancer notre patrie dans une sanglante et désastreuse aventure. Rien de plus triste pour l'histoire de l'ancienne France, mais rien de mieux fait pour fournir matière soit à des contes grivois, soit à des déclamations révolutionnaires. De là, sur la fatale influence des faiblesses royales et des intrigues de cour, un concert d'abord d'épi-

grammes, puis de tirades démocratiques, enfin d'imprécations populaires suivant jusqu'au pied de l'échafaud la princesse infortunée dont le seul crime fut, étant née fille d'Autriche, d'être montée sur le trône de France.

Je suis, je crois, le premier qui ait osé, et encore avec quelque timidité, émettre le soupçon que ce jugement était peut-être précipité, et tirer, même des maigres documents que nous possédions alors, des conclusions un peu différentes du sentiment général. Je n'ai pas, assurément, la prétention que ce soit à ces doutes, modestement exprimés, et à cet appel fait à un supplément d'instruction que, des deux côtés du Rhin, à la fois, on se soit empressé de répondre. Toujours est-il que des deux parts, de France et d'Allemagne, une abondance de lumières nous est arrivée qui ne laisse aujourd'hui plus rien à désirer. De notre ministère des Affaires étrangères, bien que maintenant devenu très hospitalier, nous ne pouvions guère rien attendre, la négociation qui précéda le traité ayant été suivie à huis clos, en dehors des voies régulières, et n'ayant laissé à peu près aucune trace dans les archives. Mais, dans le silence des pièces officielles, un témoignage plus important s'est fait

entendre : c'est celui du premier confident de cette transaction secrète. Les souvenirs de Bernis, laissés dans l'ombre pendant plus d'un siècle par un scrupule exagéré de ses héritiers, ont enfin vu le jour et ont été livrés au public, suivis de curieux compléments que M. F. Masson a recueillis avec le soin intelligent qui caractérise tous ses travaux. Puis M. d'Arneth, pour mener à fin sa belle histoire de Marie-Thérèse, a puisé avec une libéralité discrète dans le trésor des archives impériales confié à sa direction, et, grâce à cette facilité confiante qui est propre aux talents sûrs d'eux-mêmes, il permet qu'on glane encore après lui quelques épis sur le champ où il a passé. Enfin, les éditeurs de la correspondance politique de Frédéric II nous ont livré sur la conduite et les sentiments de leur souverain, — à ce moment critique de sa vie et en face d'une alliance qu'il jugea tout de suite comme une menace à son adresse — tous les renseignements qui étaient en leur possession, et ils ont fait en cela preuve d'une générosité d'autant plus louable qu'elle permet de prendre en faute sur plus d'un point la véracité du royal historien. L'obscurité n'existe donc plus nulle part et tous les points de l'horizon sont éclaircis. Une seule chose reste

à faire : c'est de rassembler et de comparer ces documents encore épars pour acquérir, de l'ensemble de l'événement lui-même, une complète connaissance. Il reste aussi à distinguer, dans la part que fut appelée à y prendre chacune des puissances intéressées, ce qu'il faut attribuer soit à la nécessité de leur situation, soit aux dispositions personnelles, je dirais volontiers, au tempérament et à l'humeur de tous ceux qui ont agi ou parlé en leur nom, souverains, hommes d'État ou favoris, Louis XV, Marie-Thérèse, Frédéric, Kaunitz, Bernis ou Pompadour. C'est une recherche qui peut mettre en lumière des incidents ignorés dont la connaissance aura son prix pour les lecteurs curieux. Je ne me dissimule pourtant pas qu'avec le mystère tout le charme de l'inconnu, tout l'agrément des fictions anecdotiques ou romanesques courent risque de disparaître, pour faire place, devant la lumière de la vérité, à la sèche analyse des intérêts et à la peinture des passions ordinaires de l'humanité.

I

Un fait résultera d'une façon définitive, suivant moi, du rapprochement et de la comparaison des

documents nouveaux (soit publics, soit inédits), et devra rester acquis à l'histoire, c'est que la déviation imprimée par le traité de 1756 au cours qu'avait jusque-là suivi la politique française, ne fut pas l'œuvre d'un coup de tête enlevé par surprise, ou d'une intrigue menée dans l'ombre; ce fut l'effet inévitable d'une altération survenue dans les conditions d'existence et d'équilibre de la société européenne, amenant entre les États des rapports nouveaux, et dont la nécessité, tardivement reconnue, ne fut acceptée qu'à regret par ceux qui se virent forcés de la subir

C'est ce qu'a déjà fait pressentir, je crois, un exposé que j'ai déjà présenté, et dont quelques lecteurs peuvent se souvenir, des relations des divers États pendant la guerre de la Succession d'Autriche qui a précédé de si peu d'années le traité de 1756. C'est ce qui ressort en particulier du tableau que j'ai essayé de tracer de la situation dans laquelle la paix d'Aix-la-Chapelle, qui termina ce long conflit, laissait les puissances belligérantes [1].

A cette guerre-là l'histoire peut faire tous les reproches, excepté de s'être écartée des traditions

1. Cf. *La Paix d'Aix-la-Chapelle*, p. 281 et suiv.

de la politique française. Jamais imitation du passé n'avait été plus fidèle, on pourrait même dire plus aveugle. Le but primitivement proposé et même un instant atteint et qui consistait à enlever à la maison d'Autriche avec la dignité impériale la suprématie sur l'Allemagne, n'était autre chose que la répétition des vues déjà poursuivies à plusieurs reprises par tous les souverains de France depuis François Ier. C'était donc, si on ose ainsi parler, la guerre classique par excellence. Aussi l'Europe s'était-elle trouvée tout de suite divisée en deux camps, suivant une ligne de démarcation exactement calquée sur celle qui l'avait partagée dans les luttes précédentes : d'un côté, la France appuyée sur les puissances germaniques secondaires dont l'indépendance avait été placée sous sa garantie par le traité de Westphalie; l'Autriche, de l'autre, secondée par l'Angleterre et par la Hollande. Mêmes combattants et souvent mêmes champs de bataille. Villars et Marlborough eussent été rappelés sur la terre qu'ils auraient reconnu et pu reprendre toutes leurs positions. Qu'était-il résulté cependant de cette répétition d'un drame tant de fois joué avec des dénouements divers? De stériles combats aboutissant à une paix qui ne contentait per-

sonne. Aucun des signataires du traité n'était parti satisfait de son partage : ni la France qui ne tirait aucun fruit de ses victoires; ni l'Angleterre forcée de restituer des conquêtes coloniales dont la possession momentanée avait excité sa convoitise sans la satisfaire; ni l'Autriche que la dignité impériale reconquise ne consolait pas d'une mutilation soufferte dans sa propre chair; ni même le premier auteur de la guerre, le roi de Prusse, le ravisseur de la Silésie, qui ne trouvait pas qu'une reconnaissance péniblement obtenue et froidement donnée suffît pour assurer entre ses mains la possession du fruit de son attentat. Mais ce qui était encore plus digne de remarque, c'est que, tous se croyant lésés, aucun ne s'en prenait ni à la mauvaise fortune, ni à la supériorité de son adversaire, mais bien à la défaillance et à l'infidélité de ses propres amis. C'était, entre alliés de la veille, un échange de récriminations amères, dont aucune n'était sans fondement. Si Louis reprochait à Frédéric de l'avoir deux fois abandonné en pleine campagne sans prendre souci de le prévenir, Frédéric pouvait répondre que, l'armée française manquant au rendez-vous donné en Allemagne, il avait dû penser à lui-même. Si Marie-Thérèse gémissait

d'avoir eu à payer tous les frais de la guerre par le démembrement de ses plus belles provinces d'Allemagne et d'Italie : Pourquoi, pouvait repartir l'Angleterre, m'en avoir laissé porter tout le poids? Pourquoi étais-je seule à Dettingen, à Fontenoy, pour défendre votre territoire, avec mes soldats ou avec les auxiliaires payés par mes subsides?

Quand on en est là, entre compagnons d'armes, le lendemain de la bataille; quand des griefs qui se répètent chaque jour sont des deux parts également motivés, c'est un indice certain que, ni sentiments ni intérêts ne s'accordant plus, l'alliance a fait son temps et que les anneaux usés sont prêts à se rompre. Or, ce n'est pas seulement dans les affections de la vie privée que la lassitude d'une ancienne liaison qui a trop duré fait naître la pensée et inspire l'attrait de chercher une liaison nouvelle.

C'est bien là, en effet, le sentiment qu'exprimait déjà sans détour, à Aix-la-Chapelle, l'envoyé de Marie-Thérèse offrant au plénipotentiaire français de remplacer, dans l'amitié de sa maîtresse, l'Angleterre qui avait trompé sa confiance[1]. C'est aussi celui dont Frédéric faisait confidence au

1. Cf. *La Paix d'Aix-la-Chapelle*, p. 55, 94, 115, etc.

ministre anglais dans un entretien que j'ai rapporté et où il se déclarait pressé de rompre le lien qui le rattachait encore à la France, pour se rapprocher de la nation de foi protestante et de sang germanique vers laquelle le portaient naturellement la communauté de la religion et l'affinité de la race[1]. Une double évolution était donc commencée sur deux lignes qui se croisaient, et le moment pouvait déjà être prévu où, Vienne se rapprochant de Versailles en même temps que Berlin de Londres, un échange complet de situation serait opéré entre amis et ennemis d'hier. C'est ce mouvement dont la paix de 1748 a marqué le point de départ et dont le traité de 1756 fixera le point d'arrivée. Entre ces deux dates huit années s'écoulent pendant lesquelles, toutes les puissances d'Europe étant condamnées à un repos momentané par l'épuisement de leurs forces et la lassitude des populations, leurs rapports ne donnent lieu à aucun événement important dont le souvenir mérite d'être conservé. Un tableau détaillé de ces jours de trêve, plutôt que de paix, offrirait donc peu d'intérêt, et imposerait à l'écrivain une tâche aussi ingrate pour lui que

1. Cf. *La Paix d'Aix-la-Chapelle*, p. 235-236.

pour son lecteur. Un petit nombre de faits seulement peut être mis utilement en lumière pour suivre, pendant cette période de transition, le travail préparatoire qui se poursuit dans les esprits, et rendre ainsi la transformation de la dernière heure aussi naturelle pour l'histoire qu'elle a paru surprenante aux spectateurs.

En tout cas, si le changement de l'ancien système fédératif de l'Europe mit quelque temps à s'accomplir, ce ne fut pas la faute de l'Autriche, Dès le lendemain de la paix conclue, Marie-Thérèse était à l'œuvre. Le 7 mars 1749, un rescrit de sa propre main était adressé aux grands dignitaires de sa cour qu'on appelait les ministres de la conférence, auxquels elle ne s'adressait que dans des cas extrêmes. L'impératrice leur enjoignait de lui remettre une note par écrit, touchant le système qu'il convenait d'adopter à l'égard de la France, en raison des conditions de la paix et en vue des troubles qui pourraient s'élever par la suite [1]. Elle ne donnait à chacun que quinze jours pour lui faire réponse. C'était beaucoup presser de graves personnages dont la plupart étaient hors d'âge, quelques-uns

1. D'Arneth, t. IV, p. 262-283.

tout à fait incapables, et presque tous tenus par elle-même habituellement à l'écart des affaires. Aussi, n'ayant pas le temps de se mettre en frais d'invention, ou ne se souciant pas d'en prendre la peine, ils trouvèrent plus simple de déclarer, d'une voix à peu près unanime, qu'en fait de système ils n'en connaissaient qu'un seul, l'ancien, celui qui consistait à tenir la France pour une ennemie irréconciliable et à lui faire face avec l'appui des puissances maritimes et au besoin de la Russie, alliées naturelles de l'Autriche dont un intérêt commun garantissait la fidélité.

Le mémoire qui se prononça le plus nettement pour cette stricte observation des traditions passées portait la signature de l'empereur lui-même, répondant à son rang et à son tour comme membre de la conférence à l'interrogation officielle de son épouse. Gardons-nous d'oublier, disait, sur un ton d'amère récrimination, l'ancien vassal du roi de France (toujours surpris de se trouver son égal, et heureux de pouvoir le braver), combien de fois nous avons été trompés par cette cour dont les caresses sont encore plus dangereuses que les armes. L'Angleterre et la Hollande, voilà les vraies amies : on ne saurait trop les ménager, et il faut se prêter de bonne

grâce à tout ce que peut exiger d'elles la forme particulière de leur gouvernement. — Ces paroles renfermaient-elles, sous une forme adoucie, un regret et même un reproche indirects? François avait été plus d'une fois le témoin muet des audiences orageuses où des agents anglais étaient venus s'acquitter auprès de l'impératrice de commissions ingrates : avait-il trouvé, sans le dire, que l'accueil qui leur était réservé manquait de douceur et d'aménité[1]?

Quoi qu'il en soit, le concert était complet en faveur de l'immobilité et de la routine. Une seule note s'éleva en désaccord : ce fut le plus jeune des conseillers qui la fit entendre. Le comte de Kaunitz, à peine de retour d'Aix-la-Chapelle, était admis pour la première fois aux honneurs de la conférence. Le mémoire qu'il fit remettre à l'impératrice formait un volume d'une étendue presque double de celui des cinq autres réunis. C'était un traité doctrinal rédigé dans le style verbeux de la chancellerie aulique. M. d'Arneth a su en dégager un résumé substantiel plein de sens et de perspicacité politiques.

Toutes les puissances d'Europe passées en

1. Cf. *La Paix d'Aix-la-Chapelle*, p. 121-125.

revue sont rangées en deux catégories, les alliées et les ennemies de l'Autriche. Trois figurent en tête de la première : l'Angleterre, la Hollande et la Russie. Deux seulement auraient mérité naguère encore d'être placées au premier rang de la seconde : la France et la Porte. Une troisième s'est élevée, plus dangereuse et plus difficile à atteindre que toutes les autres : c'est la Prusse, installée sur le sol même du domaine héréditaire des archiducs, pouvant apparaître à tout moment sur une frontière restée béante, et n'ayant qu'à étendre le bras pour frapper au cœur ce qui reste de l'ancienne puissance autrichienne. Cet ennemi-là est le seul auquel il faille désormais songer, parce qu'il y va du salut même de la maison impériale à pouvoir l'écarter à temps de la position menaçante qu'il a prise : et, comme le spoliateur le sait et le comprend lui-même, comme il s'attend que tôt ou tard un effort sera fait pour le chasser, il est probable qu'il ne voudra pas se laisser devancer. L'hostilité de ce côté est donc irréconciliable et peut éclater à toute heure.

Contre cet ennemi implacable, continue Kaunitz, l'Autriche n'a malheureusement rien à espérer de ses anciens alliés. Sans doute, entre

le roi d'Angleterre et son neveu existe toujours une antipathie réciproque, mais la nation elle-même ne s'associe point à ce dissentiment domestique; elle ne partage pas les rancunes du souverain et moins encore sa prédilection pour sa principauté allemande. Détesté à la cour, le roi de Prusse est bien vu du peuple et de la Cité. L'Angleterre, au fond, n'est plus occupée que d'étendre sa puissance coloniale et maritime et devient indifférente aux luttes du continent, surtout au régime intérieur de l'Empire et de l'Allemagne. On a bien vu ce qu'on peut espérer d'elle, désormais, par sa précipitation à conclure une paix tout à son profit, sans souci des sacrifices qu'elle imposait à son alliée. Même jugement à porter sur la Hollande que l'Angleterre traîne à sa suite, toujours agitée d'ailleurs par des troubles civils, et dont les finances épuisées n'ont pu soutenir jusqu'au bout la dernière épreuve. On pourrait espérer mieux de la Russie, si la politique de cette cour, au lieu d'être dirigée en vue d'intérêts réels, ne dépendait pas du caprice à tout moment variable d'une volonté personnelle.

Il est donc également impossible, conclut l'impitoyable logicien, et de trouver un appui dans l'ancien système fédératif, et de tenter sans

alliance une entreprise à la fois aussi périlleuse et aussi nécessaire que la reprise de la Silésie. Ne pouvant compter sur aucun ami, c'est un ennemi qu'il faut détacher. Le seul auquel on pût penser, il n'était pas besoin de le nommer. Ce n'est pourtant qu'après beaucoup de précautions oratoires, et avec le sentiment de tous les préjugés qu'il doit vaincre, que Kaunitz se décide enfin à prononcer le nom de la France. Il ne conteste ni n'atténue aucun des griefs anciens et nouveaux dont tout Autrichien a le droit de garder le ressentiment, et moins que tout autre la dernière et mortelle injure, l'odieux manque de foi qui a menacé le pouvoir naissant de l'impératrice. C'était une perfidie sans exemple dans l'histoire. Mais Fleury, sur son lit de mort, en a témoigné son repentir, et on assure qu'il n'est plus un homme d'état français qui ne parle de ce méfait avec une juste réprobation. Quant aux prétentions de domination arrogante affectées par Louis XIV, ni l'état intérieur de la France, dont les ressources sont bien affaiblies, ni l'humeur de son souverain ne donnent lieu d'en craindre le retour. Louis XV ne ressemble pas à son aïeul : il fuit le travail; sa maîtresse le gouverne, son ministère est incapable; toute son

ambition, dans la dernière négociation, s'est bornée à réclamer pour l'infant un duché, un établissement princier. C'est encore là le point sensible par lequel on peut le séduire. Son inimitié avec le roi de Prusse n'est plus qu'apparente : car à l'épreuve elle lui a fait défaut au moment où elle lui était le plus nécessaire. De ce tableau dont les couleurs sont justes et dont les traits n'ont rien de forcé, Kaunitz fait ressortir cette conséquence rigoureuse que la Prusse étant le seul ennemi à combattre, la rentrée en possession de la Silésie, le seul but à poursuivre, l'appui de la France, le seul qu'on puisse espérer, c'est à se ménager, pour le jour de cette grande entreprise, le concours ou au moins la bienveillance du seul auxiliaire possible que doit tenter tout l'effort de la politique impériale[1].

Un raisonnement si serré et de si longues considérations n'étaient pas nécessaires pour convaincre l'impératrice, et je serais même étonné qu'elle n'eût pas été convertie d'avance. Aussi, sans s'arrêter à la surprise peinte sur le visage de ses conseillers, ni aux objections assez timides qui lui furent présentées, elle entra tout de suite,

1. D'Arneth, t. IV, p. 272 et suiv.

avec l'impétuosité féminine, dans l'exécution d'un plan qui, flattant ses ressentiments et ravivant ses espérances, lui promettait à la fois la vengeance et la réparation de ses injures.

Dès que les relations diplomatiques avec la France furent rétablies, tandis qu'elle faisait attendre plusieurs mois une audience au nouveau ministre anglais, elle ouvrait la porte toute grande à un envoyé français d'assez médiocre condition, le chargé d'affaires Blondel, qui venait simplement prendre langue pour préparer l'arrivée d'un ambassadeur; et à peine lui eut-elle laissé achever le compliment insignifiant qu'il avait préparé : — « Le roi, dit-elle vivement, doit être content de moi et comprendre le prix que j'attache à la paix par les sacrifices que j'ai faits pour la rétablir; j'espère qu'elle sera durable, et c'est d'autant plus à croire que ma situation ne doit plus maintenant exciter la jalousie de personne. On a dû, ajouta-t-elle, vous donner des préjugés contre moi, et la trace doit s'en trouver dans vos instructions. Ouvrez les yeux et regardez : et si quelque chose dans notre conduite vous semble équivoque, venez nous en demander l'éclaircissement. » — Puis elle lui annonça qu'elle avait choisi pour l'ambassade de

Paris le comte de Kaunitz, son meilleur serviteur, celui qui avait toute sa confiance, dont elle aurait le plus de peine à se passer; mais elle espérait qu'on se souviendrait de l'inclination pour la France qu'il avait témoignée à Aix-la-Chapelle. Enfin, les jours suivants, elle fit indirectement savoir qu'elle aurait demandé au roi de France d'être parrain de l'enfant dont elle attendait la naissance, n'était qu'elle n'avait jamais pu faire d'offre pareille au roi d'Angleterre.

Blondel, simple commis, ne s'attendant pas à être admis sitôt dans une confiance venue de si haut, en fut complètement ébloui. « Le système politique que j'envisage de cette cour, n'hésita-t-il pas à écrire, me paraît uniquement viser à se concilier l'amitié, la confiance et l'appui du roi, pour tous les projets qu'on voudrait faire à l'avenir : soit pour reconquérir la Silésie, soit pour se dédommager un jour sur le roi de Sardaigne... On laisse assez apercevoir qu'on sent ici qu'on ne peut rien effectuer d'avantageux sans le concours de Sa Majesté et qu'on ne peut faire fond sur ses propres alliés que pour les cas extrêmes, et pour ne pas être écrasé; mais on ne les regarde pas, par la forme de leurs gouvernements, par leur force et leur position, comme parties capa-

bles d'entrer dans un pacte offensif. » — Ainsi mis pleinement sous le charme, son attitude devint bientôt si déférente et les caresses dont il était l'objet si remarquées, qu'averti par son ministre à Vienne, Frédéric écrivait à Paris : « Est-ce donc un Autrichien dont vous avez fait choix pour l'envoyer auprès de l'impératrice [1]?

Le ministère français fut lui-même assez disposé à croire que Blondel n'avait pas su garder son sang-froid devant les bonnes grâces royales, et qu'un ambassadeur, plus accoutumé à traiter avec des grandeurs, serait moins accessible à de telles séductions. Aussi fit-il choix d'un seigneur de haute qualité, le marquis d'Hautefort, dont le ministre de Prusse, Chambrier, dépeignait ainsi le caractère : « Le marquis est vain de sa noblesse, il est à espérer qu'il ne se laissera pas subjuguer par la cour de Vienne, à l'exemple de Blondel, parce que les caresses et les distinctions qui ont pu séduire ce dernier ne seront regardées par lui que comme des choses dues à sa position [1] ».

Si l'illusion était à craindre, la précaution

1. Blondel à Puisieulx, 30 mai, 5 juillet 1749, 21 janvier, 18 février 1750 (*Correspondance d'Autriche*). — Frédéric à Chambrier, 1er septembre 1749 (*Correspondance interceptée* : ministère des Affaires étrangères).

pour s'en préserver ne fut pas suffisante. Hautefort arriva bien sur ses gardes et mis en défiance contre la crédulité de Blondel; mais l'accueil qu'on lui fit fut tel qu'en peu de jours il se laissa convaincre que les bons sentiments dont on lui prodiguait l'assurance ne pouvaient être que sincères. Cette fois le couple royal tout entier se mit de la partie et ce fut l'empereur qui commença.

La leçon lui avait été probablement faite d'avance, car il ne resta plus trace dans son langage des méfiances dont il avait consigné l'amère expression dans son mémoire. « Tenons-nous bien unis, dit-il à l'ambassadeur, contre ceux qui ne songent qu'à nous diviser pour en profiter. Tous les ministres vous tiendront le même langage, et quant à l'impératrice, j'en réponds comme de moi-même »; et il ajouta, écrit d'Hautefort à Louis XV, « qu'ayant lieu de craindre qu'on ne mît sa bonne foi en doute, il était ravi que je fusse ici, pour me convaincre par mes propres yeux et me mettre à portée de rendre fidèlement compte à Votre Majesté : qu'il me me parlait avec la candeur et la probité d'un bon bourgeois, que le titre qu'il estimait le plus de tous ceux qu'il pouvait avoir, était celui d'honnête homme. Enfin il me recommanda, si

j'étais embarrassé de quelque chose, de m'adresser toujours à lui. »

Marie-Thérèse, parlant à son tour, crut devoir, elle aussi, répondre de la sincérité de son époux, et cette caution (pour le dire en passant) avait peut-être plus de valeur que l'autre. « Fiez-vous à l'empereur, dit-elle, il n'y a pas de plus honnête homme que lui : plus vous le connaîtrez, plus vous en serez convaincu : c'est un bon et honnête gentilhomme plein de candeur, et la bonne foi dont il est ne laisse pas que d'être une chose rare chez les princes. Je sais qu'il y a, à ma cour même, des ministres étrangers qui ne cessent de se déchaîner contre moi, de tenir les propos les plus durs et les plus dénués de vérité. On croit que je ne songe qu'à la Silésie. Je puis vous jurer que je n'y pense en aucune façon à présent. Je ne dis pas que je ne la regrette pas. Je ne dis pas que, si la suite des temps amenait des circonstances favorables, je ne penserais peut-être pas à la ravoir : mais je répète que je n'y pense pas dans le moment présent. »

Puis elle engagea aussi l'ambassadeur à s'adresser toujours à elle, et, s'il craignait de se faire remarquer par de trop fréquentes audiences, elle lui indiqua le moyen de faire arriver ses commu-

nications par un autre intermédiaire que son chancelier d'État, le comte Uhlfeld, brave homme plein de probité, mais qui avait le ton brusque, l'oreille dure et quelquefois le langage peu clair[1].

D'Hautefort fut étonné lui-même, mais charmé de ce ton d'intimité. « J'ose, disait-il au ministre, vous prier de faire attention que l'impératrice se jette, pour ainsi dire, à la tête de Sa Majesté. Elle est femme, pleine d'esprit et de sentiment. Vous êtes plus capable que moi de comprendre le danger qu'il y a de la rebuter jusqu'à un certain point et de l'attacher par là plus étroitement à l'Angleterre. »

Hautefort avait raison de croire que, si l'impératrice, repoussée par la France, se retournait vers l'Angleterre, elle y trouverait un bon accueil, car à Londres on ne tarda pas à être avisé de l'attitude qu'elle prenait et de l'urgence de faire un effort sérieux pour l'empêcher de s'avancer davantage dans la voie qui l'éloignait de ses ancien amis. Ce fut le ministre anglais Keith qui, pouvant mettre chaque jour en contraste le froid accueil qui lui était fait et les poli-

1. D'Hautefort au roi et à Puisieulx, 21 et 24 octobre, 3 décembre 1750 (*Correspondance d'Autriche* : ministère des Affaires étrangères).

revue sont rangées en deux catégories, les alliées et les ennemies de l'Autriche. Trois figurent en tête de la première : l'Angleterre, la Hollande et la Russie. Deux seulement auraient mérité naguère encore d'être placées au premier rang de la seconde : la France et la Porte. Une troisième s'est élevée, plus dangereuse et plus difficile à atteindre que toutes les autres : c'est la Prusse, installée sur le sol même du domaine héréditaire des archiducs, pouvant apparaître à tout moment sur une frontière restée béante, et n'ayant qu'à étendre le bras pour frapper au cœur ce qui reste de l'ancienne puissance autrichienne. Cet ennemi-là est le seul auquel il faille désormais songer, parce qu'il y va du salut même de la maison impériale à pouvoir l'écarter à temps de la position menaçante qu'il a prise : et, comme le spoliateur le sait et le comprend lui-même, comme il s'attend que tôt ou tard un effort sera fait pour le chasser, il est probable qu'il ne voudra pas se laisser devancer. L'hostilité de ce côté est donc irréconciliable et peut éclater à toute heure.

Contre cet ennemi implacable, continue Kaunitz, l'Autriche n'a malheureusement rien à espérer de ses anciens alliés. Sans doute, entre

le roi d'Angleterre et son neveu existe toujours une antipathie réciproque, mais la nation elle-même ne s'associe point à ce dissentiment domestique; elle ne partage pas les rancunes du souverain et moins encore sa prédilection pour sa principauté allemande. Détesté à la cour, le roi de Prusse est bien vu du peuple et de la Cité. L'Angleterre, au fond, n'est plus occupée que d'étendre sa puissance coloniale et maritime et devient indifférente aux luttes du continent, surtout au régime intérieur de l'Empire et de l'Allemagne. On a bien vu ce qu'on peut espérer d'elle, désormais, par sa précipitation à conclure une paix tout à son profit, sans souci des sacrifices qu'elle imposait à son alliée. Même jugement à porter sur la Hollande que l'Angleterre traîne à sa suite, toujours agitée d'ailleurs par des troubles civils, et dont les finances épuisées n'ont pu soutenir jusqu'au bout la dernière épreuve. On pourrait espérer mieux de la Russie, si la politique de cette cour, au lieu d'être dirigée en vue d'intérêts réels, ne dépendait pas du caprice à tout moment variable d'une volonté personnelle.

Il est donc également impossible, conclut l'impitoyable logicien, et de trouver un appui dans l'ancien système fédératif, et de tenter sans

alliance une entreprise à la fois aussi périlleuse et aussi nécessaire que la reprise de la Silésie. Ne pouvant compter sur aucun ami, c'est un ennemi qu'il faut détacher. Le seul auquel on pût penser, il n'était pas besoin de le nommer. Ce n'est pourtant qu'après beaucoup de précautions oratoires, et avec le sentiment de tous les préjugés qu'il doit vaincre, que Kaunitz se décide enfin à prononcer le nom de la France. Il ne conteste ni n'atténue aucun des griefs anciens et nouveaux dont tout Autrichien a le droit de garder le ressentiment, et moins que tout autre la dernière et mortelle injure, l'odieux manque de foi qui a menacé le pouvoir naissant de l'impératrice. C'était une perfidie sans exemple dans l'histoire. Mais Fleury, sur son lit de mort, en a témoigné son repentir, et on assure qu'il n'est plus un homme d'état français qui ne parle de ce méfait avec une juste réprobation. Quant aux prétentions de domination arrogante affectées par Louis XIV, ni l'état intérieur de la France, dont les ressources sont bien affaiblies, ni l'humeur de son souverain ne donnent lieu d'en craindre le retour. Louis XV ne ressemble pas à son aïeul : il fuit le travail; sa maîtresse le gouverne, son ministère est incapable; toute son

ambition, dans la dernière négociation, s'est bornée à réclamer pour l'infant, son gendre, un établissement princier. C'est encore là le point sensible par lequel on peut le séduire. Son intimité avec le roi de Prusse n'est plus qu'apparente : car à l'épreuve elle lui a fait défaut au moment où elle lui était le plus nécessaire. De ce tableau dont les couleurs sont justes et dont les traits n'ont rien de forcé, Kaunitz fait dériver cette conséquence rigoureuse que, la Prusse étant le seul ennemi à combattre, la rentrée en possession de la Silésie, le seul but à poursuivre, l'appui de la France, le seul qu'on puisse espérer, c'est à se ménager, pour le jour de cette grande entreprise, le concours ou au moins la connivence du seul auxiliaire possible que doit tendre tout l'effort de la politique impériale [1].

Un raisonnement si serré et de si longues considérations n'étaient pas nécessaires pour convaincre l'impératrice, et je serais même étonné qu'elle n'eût pas été convertie d'avance. Aussi, sans s'arrêter à la surprise peinte sur le visage de ses conseillers, ni aux objections assez timides qui lui furent présentées, elle entra tout de suite,

1. D'Arneth, t. IV, p. 272 et suiv.

avec l'impétuosité féminine, dans l'exécution d'un plan qui, flattant ses ressentiments et ravivant ses espérances, lui promettait à la fois la vengeance et la réparation de ses injures.

Dès que les relations diplomatiques avec la France furent rétablies, tandis qu'elle faisait attendre plusieurs mois une audience au nouveau ministre anglais, elle ouvrait la porte toute grande à un envoyé français d'assez médiocre condition, le chargé d'affaires Blondel, qui venait simplement prendre langue pour préparer l'arrivée d'un ambassadeur; et à peine lui eut-elle laissé achever le compliment insignifiant qu'il avait préparé : — « Le roi, dit-elle vivement, doit être content de moi et comprendre le prix que j'attache à la paix par les sacrifices que j'ai faits pour la rétablir; j'espère qu'elle sera durable, et c'est d'autant plus à croire que ma situation ne doit plus maintenant exciter la jalousie de personne. On a dû, ajouta-t-elle, vous donner des préjugés contre moi, et la trace doit s'en trouver dans vos instructions. Ouvrez les yeux et regardez : et si quelque chose dans notre conduite vous semble équivoque, venez nous en demander l'éclaircissement. » — Puis elle lui annonça qu'elle avait choisi pour l'ambassade de

Paris le comte de Kaunitz, son meilleur serviteur, celui qui avait toute sa confiance, dont elle aurait le plus de peine à se passer; mais elle espérait qu'on se souviendrait de l'inclination pour la France qu'il avait témoignée à Aix-la-Chapelle. Enfin, les jours suivants, elle fit indirectement savoir qu'elle aurait demandé au roi de France d'être parrain de l'enfant dont elle attendait la naissance, n'était qu'elle n'avait jamais pu faire d'offre pareille au roi d'Angleterre.

Blondel, simple commis, ne s'attendant pas à être admis sitôt dans une confiance venue de si haut, en fut complètement ébloui. « Le système politique que j'envisage de cette cour, n'hésita-t-il pas à écrire, me paraît uniquement viser à se concilier l'amitié, la confiance et l'appui du roi, pour tous les projets qu'on voudrait faire à l'avenir : soit pour reconquérir la Silésie, soit pour se dédommager un jour sur le roi de Sardaigne... On laisse assez apercevoir qu'on sent ici qu'on ne peut rien effectuer d'avantageux sans le concours de Sa Majesté et qu'on ne peut faire fond sur ses propres alliés que pour les cas extrêmes, et pour ne pas être écrasé; mais on ne les regarde pas, par la forme de leurs gouvernements, par leur force et leur position, comme parties capa-

bles d'entrer dans un pacte offensif. » — Ainsi mis pleinement sous le charme, son attitude devint bientôt si déférente et les caresses dont il était l'objet si remarquées, qu'averti par son ministre à Vienne, Frédéric écrivait à Paris : « Est-ce donc un Autrichien dont vous avez fait choix pour l'envoyer auprès de l'impératrice [1]?

Le ministère français fut lui-même assez disposé à croire que Blondel n'avait pas su garder son sang-froid devant les bonnes grâces royales, et qu'un ambassadeur, plus accoutumé à traiter avec des grandeurs, serait moins accessible à de telles séductions. Aussi fit-il choix d'un seigneur de haute qualité, le marquis d'Hautefort, dont le ministre de Prusse, Chambrier, dépeignait ainsi le caractère : « Le marquis est vain de sa noblesse, il est à espérer qu'il ne se laissera pas subjuguer par la cour de Vienne, à l'exemple de Blondel, parce que les caresses et les distinctions qui ont pu séduire ce dernier ne seront regardées par lui que comme des choses dues à sa position [1] ».

Si l'illusion était à craindre, la précaution

1. Blondel à Puisieulx, 30 mai, 5 juillet 1749, 21 janvier, 18 février 1750 (*Correspondance d'Autriche*). — Frédéric à Chambrier, 1er septembre 1749 (*Correspondance interceptée* : ministère des Affaires étrangères).

pour s'en préserver ne fut pas suffisante. Hautefort arriva bien sur ses gardes et mis en défiance contre la crédulité de Blondel; mais l'accueil qu'on lui fit fut tel qu'en peu de jours il se laissa convaincre que les bons sentiments dont on lui prodiguait l'assurance ne pouvaient être que sincères. Cette fois le couple royal tout entier se mit de la partie et ce fut l'empereur qui commença.

La leçon lui avait été probablement faite d'avance, car il ne resta plus trace dans son langage des méfiances dont il avait consigné l'amère expression dans son mémoire. « Tenons-nous bien unis, dit-il à l'ambassadeur, contre ceux qui ne songent qu'à nous diviser pour en profiter. Tous les ministres vous tiendront le même langage, et quant à l'impératrice, j'en réponds comme de moi-même »; et il ajouta, écrit d'Hautefort à Louis XV, « qu'ayant lieu de craindre qu'on ne mît sa bonne foi en doute, il était ravi que je fusse ici, pour me convaincre par mes propres yeux et me mettre à portée de rendre fidèlement compte à Votre Majesté : qu'il me me parlait avec la candeur et la probité d'un bon bourgeois, que le titre qu'il estimait le plus de tous ceux qu'il pouvait avoir, était celui d'honnête homme. Enfin il me recommanda, si

j'étais embarrassé de quelque chose, de m'adresser toujours à lui. »

Marie-Thérèse, parlant à son tour, crut devoir, elle aussi, répondre de la sincérité de son époux, et cette caution (pour le dire en passant) avait peut-être plus de valeur que l'autre. « Fiez-vous à l'empereur, dit-elle, il n'y a pas de plus honnête homme que lui : plus vous le connaîtrez, plus vous en serez convaincu : c'est un bon et honnête gentilhomme plein de candeur, et la bonne foi dont il est ne laisse pas que d'être une chose rare chez les princes. Je sais qu'il y a, à ma cour même, des ministres étrangers qui ne cessent de se déchaîner contre moi, de tenir les propos les plus durs et les plus dénués de vérité. On croit que je ne songe qu'à la Silésie. Je puis vous jurer que je n'y pense en aucune façon à présent. Je ne dis pas que je ne la regrette pas. Je ne dis pas que, si la suite des temps amenait des circonstances favorables, je ne penserais peut-être pas à la ravoir : mais je répète que je n'y pense pas dans le moment présent. »

Puis elle engagea aussi l'ambassadeur à s'adresser toujours à elle, et, s'il craignait de se faire remarquer par de trop fréquentes audiences, elle lui indiqua le moyen de faire arriver ses commu-

nications par un autre intermédiaire que son chancelier d'État, le comte Uhlfeld, brave homme plein de probité, mais qui avait le ton brusque, l'oreille dure et quelquefois le langage peu clair[1].

D'Hautefort fut étonné lui-même, mais charmé de ce ton d'intimité. « J'ose, disait-il au ministre, vous prier de faire attention que l'impératrice se jette, pour ainsi dire, à la tête de Sa Majesté. Elle est femme, pleine d'esprit et de sentiment. Vous êtes plus capable que moi de comprendre le danger qu'il y a de la rebuter jusqu'à un certain point et de l'attacher par là plus étroitement à l'Angleterre. »

Hautefort avait raison de croire que, si l'impératrice, repoussée par la France, se retournait vers l'Angleterre, elle y trouverait un bon accueil, car à Londres on ne tarda pas à être avisé de l'attitude qu'elle prenait et de l'urgence de faire un effort sérieux pour l'empêcher de s'avancer davantage dans la voie qui l'éloignait de ses ancien amis. Ce fut le ministre anglais Keith qui, pouvant mettre chaque jour en contraste le froid accueil qui lui était fait et les poli-

1. D'Hautefort au roi et à Puisieulx, 21 et 24 octobre, 3 décembre 1750 (*Correspondance d'Autriche* : ministère des Affaires étrangères).

tesses dont son collègue de France était comblé, donna assez tristement l'alarme. Le pauvre diplomate exprimait, dans une lettre confidentielle, l'embarras qu'il éprouvait entre l'empereur et l'impératrice, qui, au fond, on le voyait bien, n'étaient pas d'accord, mais dont il n'eût pas été prudent de paraître remarquer la dissidence. « L'empereur, disait-il, est un excellent homme, mais il n'a pas tout le poids qu'il devrait avoir, et comme il le sent, il ne se soucie pas de rien prendre sur lui, car bien que l'impératrice se fâche, si on pouvait faire quoi que ce soit qui ait l'air de négliger l'empereur, elle se montre pourtant jalouse, si on a l'air de lui faire trop la cour, de sorte qu'entre ces deux extrêmes il est difficile de toucher juste. Quant à l'impératrice, elle a certainement de grandes qualités, mais ses ministres en l'environnant, en tenant tout le monde à distance, ont, au dire de ceux qui la connaissent personnellement, changé son humeur qui est devenue très susceptible avec une légère teinte de maussaderie

Cette altération d'humeur que Keith se plaisait à attribuer à des causes générales pour ne pas convenir qu'il fût seul à en souffrir, dut être visible à Londres même, quand, au lieu d'un

ministre autrichien qui était resté pendant toute la guerre en intimidité avec le cabinet britannique, un nouvel envoyé arriva, le comte de Richecour, porteur d'instructions qui lui ordonnaient, au contraire, de maintenir avec soin une ligne d'extrême réserve. On lui recommandait d'éviter tout ce qui pourrait conduire, directement ou indirectement, à une rupture de la paix, de ne donner ombrage à personne, « afin de convaincre la maison de Bourbon de ses sentiments pacifiques..., d'être très attentif à persuader à la France, par tous les moyens combinables avec la bonne foi due aux alliés et à notre dignité, qu'on ne garde aucune rancune du passé ».

Il ne semble pas que Londres fût naturellement le théâtre à choisir pour engager un agent autrichien à ménager la susceptibilité et même à rechercher la bienveillance de la France [1].

Rien ne pouvait moins convenir au roi George qu'un relâchement trop visible de l'ancienne alliance qui l'unissait à l'Autriche, car rien n'était plus propre à faire éclater le désaccord que Kaunitz avait si justement signalé entre le souverain et la nation britanniques : l'un atta-

1. Keith au duc de Newcastle, 6 novembre 1748 (Record Office). — D'Arneth, t. IV, p. 536.

ché avec une obstination sénile à ses vieilles habitudes, à ses prédilections et à ses inimitiés de jeunesse, l'autre de plus en plus fatiguée de donner son sang et son argent pour des querelles de famille royale et de voisinage allemand. Ce dissentiment se prononçait chaque jour davantage et l'effet en était sensible même dans le sein du ministère, où des deux frères collègues, l'un, l'aîné, le duc de Newcastle, s'associait à toutes les passions du roi, tandis que le cadet, Pelham, chargé de traiter avec le Parlement, partageait les hésitations et les répugnances populaires. Si l'alliance autrichienne, déjà contestée au dedans, venait à manquer par le dehors, c'en était fait des préférences de la politique royale. Aussi le parti fut-il pris de tout faire pour calmer l'humeur irritable de l'impératrice. Elle réclamait la somme (très forte pour le temps) de cent mille livres sterling, comme solde des subsides qui lui étaient dus pendant la guerre. Bien que rien ne justifiât cette prétention, on se décida à demander la subvention au Parlement, qui fit de grandes difficultés pour l'accorder. La princesse reçut la nouvelle de cette largesse avec une bonne grâce un peu hautaine et même railleuse. « Ce n'est pas tant

l'argent qui me touche, dit-elle au ministre Keith, que la preuve d'amitié du roi et l'espérance que nous voilà remis sur un tel pied que je n'ai plus à l'avenir à craindre d'être encore grondée. Après tout, je suis sa plus vieille amie, et je mérite d'être traitée avec autant de confiance que les nouveaux. » Keith répondit assez spirituellement qu'il ne savait trop de quels nouveaux amis elle entendait parler, mais qu'il se félicitait de voir qu'elle était jalouse parce que la jalousie était une preuve d'affection. « Je suis jalouse, en effet, répondit-elle, et je ne le nie pas, mais je suis une femme, et c'est à moi d'attendre qu'on fasse les avances [1]. »

Toujours désireux de la fléchir, George crut avoir trouvé un moyen tout à fait sûr d'y réussir en faisant vibrer la corde la plus sensible de son cœur maternel. Il proposa de faire décerner par la Diète au jeune archiduc Joseph, qui n'avait pas encore achevé sa huitième année, le titre de roi des Romains. qui lui assurerait la succession à la dignité impériale, et il se posa même si hautement en champion de cette candidature que, non seulement il en fit l'objet d'une proposition

1. Keith au duc de Newcastle, 16 avril 1749 (Record Office).

formelle aux principales cours d'Europe et d'Allemagne, mais qu'il la mentionna déjà comme en passe d'être réalisée, dans un de ses discours officiellement adressés au Parlement : puis il vint lui-même en personne à Hanovre pour préparer l'exécution de son dessein.

L'effet ne fut pas complètement celui qu'il attendait. D'abord l'empereur fut au fond médiocrement flatté de la proposition. Peu de gens aiment, en santé et dans la force de l'âge, à entendre parler de leur mort et disserter sur leur succession. Puis il savait combien son origine étrangère nuisait à son autorité; il n'était pas pressé de voir grandir un héritier qui aurait sur lui l'avantage de sa qualité d'Allemand et du sang de Habsbourg coulant dans ses veines. Quant à l'impératrice, elle répondit sèchement « qu'elle était assurément reconnaissante d'un dessein qui ne pouvait que fortifier son influence et celle de ses alliés dans l'Empire, mais que, dans les dispositions du collège électoral, le succès était douteux, à moins qu'il ne fallût le payer par des concessions qui pourraient avilir la dignité impériale et imposer de nouveaux sacrifices à son auguste maison ». Elle pressentait qu'on lui proposerait d'acheter la voix des

électeurs récalcitrants par des largesses pécuniaires, ou même des cessions territoriales, et elle voyait reparaître les exigences qui deux fois déjà, à Worms et à Breslau, lui avaient coûté quelques-uns des plus beaux fleurons de sa couronne. D'avance elle disait : « Si je demande, on me demandera, et je n'ai plus rien à donner ».

Elle ne se trompait pas. George eut beau lui assurer que de petites complaisances sans importance suffiraient pour assurer toutes les voix au futur roi des Romains, quand il fallut énumérer ces légères faveurs, le compte se trouva difficile à régler. Ce fut d'abord la participation à un nouveau traité avec l'électeur de Bavière, lui assurant un subside annuel de quatorze mille livres sterling dont l'Autriche dut consentir à payer le quart. Puis vint l'électeur palatin avec ses réclamations déjà présentées à Aix-la-Chapelle (dont le traité précipitamment conclu n'avait pas tenu compte) qui n'allaient à rien de moins qu'à la cession d'un district considérable; plus une indemnité pour les pertes qu'il avait supportées pendant la guerre et qu'il évaluait à deux millions de livres. Marie-Thérèse se refusa nettement à cette double prétention qu'elle rejeta avec indignation. L'idée de venir après

coup rouvrir les comptes de la guerre pour indemniser un de ses ennemis, lui parut, et non sans motif, insupportable. Mais le roi d'Angleterre, compromis par la publicité qu'il avait donnée à un projet mis en avant sous son patronage, et obligé de tout tenter pour le faire réussir, dut prendre parti pour la demande du Palatin, tout en convenant qu'elle était exagérée et en promettant de la faire réduire. Cette insistance acheva d'irriter l'impératrice et donna lieu, entre elle et un délégué spécial envoyé de Londres pour la circonstance, à des scènes très vives qui rappelaient celles dont la conclusion de la paix avait été l'occasion. Ainsi un dessein, formé pour réchauffer l'affection par la reconnaissance, aboutit à faire naître entre les deux souverains un nouveau sujet d'aigreur et de ressentiment [1].

Mais ce qui fut plus remarquable encore et plus inattendu, c'est que ce dessein manqué, qui réussissait si mal à ramener Marie-Thérèse du côté de celui qui l'avait formé, fut au contraire pour elle une occasion nouvelle de rechercher la confiance de l'ambassadeur de France. Il avait

1. D'Arneth, t. IV, p. 290-292. — C'est avec le ministre d'Angleterre à Pétersbourg, lord Hyndfort, passant par Vienne, que les discussions les plus vives eurent lieu au sujet des prétentions de l'électeur palatin.

bien fallu entretenir la France du projet d'élection auquel son opposition formelle aurait pu créer un obstacle difficile à vaincre. Mais toutes les fois qu'elle fut amenée à toucher ce sujet avec Hautefort, la princesse, au lieu de se montrer pressée d'assurer la grandeur de son fils, ne sembla songer qu'à faire part de ses griefs et parade de sa modération : « Croiriez-vous, lui dit-elle à plusieurs reprises et avec une insistance passionnée, que c'est l'Angleterre qui m'a embarquée dans cette entreprise sans m'en prévenir » ; et voyant quelque marque d'incrédulité sur le visage de son interlocuteur : « Non, vous ne le croirez pas, parce que cela n'est pas croyable : pourtant les choses se sont bien passées comme je vous le dis. Mais jamais, ajoutait-elle, je n'achèterai ce que je puis attendre, le pis-aller est de rester comme nous sommes ! où est le mal ? » — Et ses ministres témoins de son irritation, ne croyaient pas en devoir faire plus qu'elle mystère à l'ambassadeur. L'Angleterre, disait à Hautefort le froid et solennel Uhlfeld lui-même sortant d'un entretien avec l'envoyé anglais, n'a pas le droit de nous parler de si haut : c'est elle qui a tout entrepris de son chef, nous ne lui avons rien demandé sur cet objet. Elle n'est pas sans vues (en le

poursuivant), mais il n'est pas juste qu'elle les remplisse à nos dépens. Et cela m'a fait venir dix fois dans la tête le vers que vous connaissez :

Et qui vous a chargé du soin de ma famille!

« Le comte Uhlfeld, ajoute Hautefort, prononça ces mots avec une sorte d'émotion et se tut. »

Une fois les rapports mis sur ce pied de familiarité, ce fut presque chaque jour entre l'ambassadeur et les personnes royales des scènes qui donnaient lieu à de véritables épanchements de confiance. Averti qu'à Berlin on accusait l'Autriche de faire des préparatifs pour une guerre prochaine : « Cela n'est pas vrai, s'écriait l'empereur (car on mettait volontiers l'*honnête gentilhomme* en avant quand il y avait lieu de craindre qu'une parole féminine parût trop passionnée). Je ne veux pas la guerre, et on ne me la fera pas faire, *car on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif*. C'est le roi de Prusse qui, par ses soupçons continuels, veut donner prétexte à une nouvelle guerre pour mettre encore une fois, pendant qu'on sera occupé ailleurs, *la patte sur nous*. Mais s'il nous attaque, je sacrifierai tout, femme et enfants, et tout ce que j'ai de plus cher, et nous laisserons plutôt les Turcs arriver à

Vienne que de lui céder. On me dit qu'on ne veut pas me croire chez vous, et on a tort. Je sais que Blondel est mal vu et qu'on cherche à le perdre parce qu'il a bien parlé de nous. Et qui sait? peut-être va-t-il vous en arriver autant si vous rendez justice à la vérité [1]! »

Hautefort, en effet, étonné lui-même de pousser si loin l'intimité, ne tarda pas à s'apercevoir qu'à Paris on commençait à le soupçonner de se laisser à son tour enjôler par de bonnes paroles. Il se justifia sur le ton d'un homme qui, se sentant en présence d'une vérité dénuée de vraisemblance, croit de son devoir et de son honneur de tout faire pour l'attester. — « Si l'on me trompe ici, écrivait-il, il faut avouer que jamais tromperie n'a été cachée sous plus d'apparence de vérité, sans que je puisse, quelque réflexion que j'y fasse, en deviner ni le motif ni la nécessité. Et puis, quand même Leurs Majestés Impériales ne désireraient dans le fond de leur cœur ni la confiance ni l'amitié du roi, serait-il de leur prudence de chercher de gaieté de cœur à se l'aliéner à jamais?... N'imaginez pas qu'il y ait de prévention de ma part, je

1. Hautefort à Puisieulx, 16, 24 janvier, 3 février 1751; 19 avril, 3 mai, 17 mai 1752 et *passim*. (*Correspondance d'Autriche* : ministère des Affaires étrangères.)

n'attribue rien à ma personne de toutes les attentions flatteuses qu'on peut avoir pour moi. Je sais, de reste, qu'elles ne se rapportent qu'au roi. Je ne suis venu ici que dans l'espérance de le bien servir, je serais fort affligé d'en partir après n'avoir été qu'une dupe : il est sûr que cela me touche de plus près, je crains de l'être plus que vous ne pouvez le craindre. Essayez donc vous-même d'un peu d'ouverture et vous verrez que pour un pas que vous ferez, on en fera deux. »

Puis, voyant que, malgré ses efforts, il ne réussissait pas à dissiper toutes les préventions, il ajoutait avec un peu de dépit : « Quand j'ai hasardé quelques-unes de mes réflexions, ce n'a jamais été par une sorte de confiance dans mes lumières, étant fort éloigné d'être susceptible d'un tel ridicule, ni sur un ton de décision... j'ai peine à imaginer même qu'elles pussent être prises dans ce sens-là. Cependant, pour éviter que cela n'arrive à l'avenir, je me renfermerai dans la plus grande exactitude à vous rendre compte et d'ailleurs dans le silence le plus complet [1]. »

Les appréciations d'Hautefort auraient peut-être obtenu plus de créance auprès du ministère fran-

1. D'Hautefort à Puisieulx, 16 janvier, 14 février, 4 mars 1751. (*Correspondance d'Autriche* : ministère des Affaires étrangères.)

çais, si elles n'eussent été combattues par un contradicteur qui parlait trop haut pour n'être pas écouté et qui mettait, à donner des avertissements tout opposés, une activité et une insistance sans relâche. Ce n'était autre que le roi de Prusse qui, par l'intermédiaire de son ministre à Paris, aussi bien que par ses conversations à Berlin et ses correspondances, ne cessait de représenter Marie-Thérèse comme uniquement occupée, sous cette apparence de bénignité pacifique, à préparer sa revanche, en nouant des intrigues dans l'ombre et en ressuscitant sous main la vieille coalition des ennemis de la France et de la Prusse. Il donnait ce signal d'alarme à toute heure et à propos de tout, avec une sorte d'agitation fébrile, d'autant plus remarquable que le contraste était plus complet avec l'état d'esprit dont il avait fait preuve pendant les dernières années de la guerre. Lui qui s'était montré si calme dans ce moment critique, affectant d'être indifférent à tout le bruit qui se faisait autour de lui, laissant les Russes passer à sa porte et pénétrer dans le cœur de l'Allemagne sans même en prendre souci [1], saisi maintenant

1. Cf. *La Paix d'Aix-la-Chapelle*, p. 21.

d'un trouble inattendu, il semblait ne plus rêver que pièges tendus et complots formés pour sa perte. Il ne fallait peut-être pas chercher bien loin l'explication de ce brusque changement d'humeur. Tant que durait la guerre, les puissances qui y étaient engagées, tenues en échec, affaiblies et paralysées l'une par l'autre, le laissaient jouir en repos de la neutralité prudente qu'il avait su se ménager. Occupée à défendre les Pays-Bas, l'Autriche n'avait pas le loisir de songer à la Silésie, et c'était sur les champs de bataille de Flandre, non d'Allemagne, qu'elle appelait à son aide ses alliés anglais ou russes. Il y avait ainsi, au sud de l'Europe, comme une de ces plaies ouvertes qui, attirant toutes les humeurs aigries d'un corps malade, laissent intactes et saines celles que l'inflammation n'atteint pas. La paix avait fermé ce dérivatif. Marie-Thérèse, libre de toute préoccupation, pouvait s'abandonner à ses ressentiments, et le possesseur de la Silésie comprenait, tout aussi bien que s'il avait fait lecture de la consultation de Kaunitz, où était placé l'unique objet qu'elle allait désormais poursuivre. Si le feu se rallumait, il serait donc le premier ennemi à combattre et les premiers coups s'échangeraient à sa

porte ou sur son territoire. Mais en regardant autour de lui, il ne trouvait nulle part ses frontières assurées : ni celle de Pologne où une armée russe pouvait apparaître presque sans coup férir; ni celle de Saxe, dont le débile souverain lui portait une haine craintive; ni celle du Hanovre, tant que son oncle l'électeur-roi, sourd aux vœux de ses sujets britanniques, continuait à le poursuivre d'une animosité mesquine. Que Vienne, Londres, Dresde et Saint-Pétersbourg viennent un jour à s'entendre sans que la France soit à temps ou en humeur d'intervenir, il peut se trouver enfermé tout seul dans un cercle de feu.

L'essentiel est donc de ne laisser la France ni s'éloigner ni s'endormir, de la tenir, pour ce cas de surprise, toujours prête et en éveil. Ainsi cette alliance française qu'il traitait naguère de si haut et dont il a su se dégager plus d'une fois avec une aisance si cavalière, dont il nourrit toujours (on l'a vu) le désir et le dessein de s'affranchir, il se rappelle qu'elle subsiste encore, au moins sur le papier et par habitude, et qu'il garde dans sa main un bout de cette chaîne qu'il a lui-même si souvent dénouée. C'est la France qu'il entretient des griefs imaginaires ou réels dont il s'effraie ou du moins fait mine de s'émou-

voir; c'est à la France qu'il signale tous les nuages qu'il croit apercevoir dans le ciel du Nord. Un jour, c'est cette élection du roi des Romains dont Marie-Thérèse ne feint de se désintéresser que pour mieux cacher son jeu et qu'elle compte enlever par surprise, au moyen d'une majorité achetée d'avance et en violation des libertés germaniques dont la garantie a été confiée à la France. Le lendemain, c'est l'adhésion de l'Angleterre à un traité défensif qui, depuis quelques années, liait l'Autriche à la Russie, mais dont il affirme qu'une clause secrète vient d'être particulièrement dirigée contre lui : et en échange la Russie a obtenu la permission de menacer l'indépendance de la Suède au moment où le mari d'une princesse prussienne est appelé à monter sur le trône de cette nation si fidèle amie de la France. Si Marie-Thérèse cherche à se mettre en bons rapports avec l'Espagne et veut se réconcilier avec le Piémont, c'est pour préparer contre la France, en vue d'un conflit nouveau, l'hostilité des deux péninsules; et en même temps elle mène une intrigue en Pologne pour assurer, à la mort d'Auguste III, le trône électif à son beau-frère Charles de Lorraine. Contre ces dangers dont il grossit à plaisir la gravité et l'immi-

nence, il réclame, c'est trop peu dire, il exige l'intervention active et militante de la France. Il faut que la France fasse entendre à Londres une parole menaçante; il faut qu'elle renouvelle et accroisse ses subventions aux petits princes allemands pour les enrôler plus que jamais dans une ligue contre l'ambition autrichienne; il faut que son ambassadeur à Constantinople décide le Grand Turc à tenir une armée toute prête pour prendre à revers l'Autriche et l'attaquer sur ses derrières. Et comme la France ne s'exécute pas assez vite ni assez complètement à son gré, ce sont des plaintes quotidiennes qui prennent l'allure d'injonctions impératives; c'est ce ton de hauteur sarcastique, ce sont ces coups de langue et ces expressions mordantes qui rendent tout entretien pénible avec lui et dont il convient lui-même qu'il a pris et ne peut plus refréner l'habitude. Les termes les plus doux dont il se serve pour qualifier la manière, trop lente à son gré, dont on répond aux inquiétudes qu'il se plaît à faire naître sont ceux de mollesse, d'indolence, d'assoupissement : « Par la grande indolence, s'écrie-t-il, avec laquelle la France envisage à présent toutes les affaires d'Europe, on oserait dire que cette partie du monde changerait trois

fois de suite avant qu'elle en fût instruite... On ne conçoit pas comment des personnes aussi éclairées peuvent tenir une conduite aussi pitoyable... C'est à faire renoncer à s'embarquer à jamais avec cette couronne dans une affaire d'aucune espèce... Mais il est inutile de leur en parler, car ils sont trop suffisants et trop prévenus de leurs lumières pour être capables de correction. »

Puis il n'épargne rien, critique et plaisante sur tout, sur le désarroi des finances françaises, sur les démêlés du roi avec l'Église et les Parlements, les *robins*, la *prêtraille* et la *mitraille*, le dénûment et le mauvais état des troupes; et afin que Louis XV n'ignore rien de ce qu'il pense de lui, de son mode de vivre et de gouverner, ce sont ses ambassadeurs qu'il prend à partie pour les cribler de ses railleries : « Je fus prévenu, dit Valori, prenant congé à la fin de sa laborieuse mission, qu'il voulait me tourmenter et émouvoir ma bête. Le tout roula sur des faits de guerre qui regardaient particulièrement la nation française. Préparé comme j'étais, je pus me tirer d'affaire. » Ses successeurs ne sont pas mieux traités : — « Les entretiens avec ce prince, dit l'un d'eux[1],

1. L'Anglais jacobite mylord Tyrconnel, qui mourut après peu de mois de fonction.

sont un orage continuel. » A un autre [1], le jour même où il lui remettait ses lettres de créance : « Vos troupes sont-elles toujours, lui dit-il brusquement, comme je les ai vues à Strasbourg, vêtues d'habits rapiécés? — Je lui dis, répond assez prestement le Français, que cela arrivait quelquefois à la fin des campagnes, mais que nos soldats trouvaient souvent le moyen de changer leurs habits contre ceux de nos ennemis, comme avait fait récemment le régiment de Navarre à Raucoux après avoir battu les Bavarois. J'ai cru devoir faire cesser par cette réponse une conversation que le roi de Prusse, quelquefois avantageux, aurait pu pousser plus loin [2]. »

Ainsi le contraste est complet. De Vienne n'arrivent à Versailles que des paroles de paix et des offres d'amitié qui, pour l'heure présente, n'exigent rien en retour, ni efforts ni sacrifices : toutes les précautions sont prises pour ménager aussi

1. L'officier général La Touche, qui succéda à Tyrconnel.

2. Frédéric à Keith, successeur de Chambrier à Paris 8 août 1752. — *Pol. Corr.*, VIII, p. 176, 180, 249, 402, etc.; IX, p. 69-71, etc.

Pour noter toutes les réclamations du roi de Prusse, il faudrait citer toutes ses lettres à son ministre à Paris, qui n'ont pas d'autre objet que de signaler les dangers des intrigues de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie. — Tyrconnel à Puisieulx, 18 janvier 1750. — La Touche à Puisieulx, 30 juillet 1752 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères).

bien l'amour-propre du souverain que son humeur nonchalante et la lassitude de la nation, qui, en ce moment, ne songe qu'au repos. De Berlin, au contraire, ce sont des conseils hautains et rogues donnés avec l'air de supériorité écrasante d'un censeur qui morigène, puis des exigences auxquelles on ne peut suffire que par une activité et une vigilance sans relâche et un état d'agitation qui ne laisse pas un instant respirer. Tandis que Marie-Thérèse flatte et prie, Frédéric raille, gourmande et commande. S'il ne s'agissait que de l'agrément des relations entre souverains, la comparaison serait bientôt faite. Mais, comme des deux parts on se livre à de violentes récriminations et que tout annonce une lutte prochaine, il est impossible d'agréer à la fois les avances de l'une et de répondre aux réclamations de l'autre. Il faut choisir, et c'est sur ce choix, qui peut à tout moment devenir nécessaire, que l'accord est loin de s'établir et dans le sein du conseil de Louis XV et moins encore entre ses ministres et le personnel de cour qui forme l'entourage royal.

Dans le ministère et ce qui lui tient par une attache officielle, c'est toujours l'influence de Frédéric qui prévaut, ou plutôt son autorité qui fait loi. Non qu'on ne le trouve un compagnon

peu sûr et peu commode : non qu'on se plaigne de son humeur irritable, ni qu'on partage toutes ses inquiétudes imaginaires : non qu'on ne garde et même au besoin, on ne rappelle le souvenir de ses infidélités passées. — « Votre maître, dit Puisieulx au ministre de Prusse, veut toujours nous mettre en avant, pour agir après cela en ce qui lui conviendra; il mène ses affaires comme il a voulu : qu'il trouve bon que nous fassions les nôtres comme nous le croyons le mieux pour nos intérêts. Ne pourrait-il donc pas dire à ses ministres dans toutes les cours de ne pas marquer une inquiétude pour lui-même qui ne paraît pas digne d'un si grand prince? »

Parfois même la patience échappe. Le nouveau ministre de France à Berlin, ennuyé de ses demandes d'assistance continuelles, s'écrie : « Eh bien! oui, nous vous soutiendrons; mais si vous nous lâchez encore, mordieu! vous serez écrasé. » Mais après ces témoignages de mauvaise humeur qui ôtent tout mérite aux démarches qu'on va faire, on ne lui en accorde pas moins, de mauvaise grâce et en murmurant, ce qu'il demande. On se fait l'organe à Londres et à Vienne de griefs auxquels on laisse voir qu'on n'attache pas soi-même une foi complète. On évite surtout

avec affectation tout ce qui aurait l'air d'entretenir à un degré quelconque une entente avec Marie-Thérèse, sujet sur lequel on le sait particulièrement susceptible. Bref, son caractère fait peur. C'est une maîtresse jalouse qu'on n'aime plus, mais dont on craint les éclats. — « Quel homme! dit le maréchal de Saxe revenant d'une visite à Berlin où on l'a pourtant comblé d'honneurs. J'ai plus peur de lui en tête à tête que de son cousin Cumberland à la tête de cent mille hommes. » Puis, pour faire un pas loin de lui et vers l'Autriche, il faudrait s'aventurer sur un terrain inconnu, peut-être semé de pièges, dont on ne saurait se garder qu'avec cette hardiesse clairvoyante qui est le propre du génie. Or le génie n'est pas le cas de Puisieulx, qui a la conscience de sa propre médiocrité; et quand Puisieulx doit se retirer, le successeur qu'on lui donne, Saint-Contest, plus inconnu encore que lui, n'apporte, au poste où il le remplace, aucune supériorité de talents ni de lumières [1].

Mais si par habitude, par crainte plutôt que par goût, par une sorte de vitesse acquise, la direction de la politique officielle obéit encore à

1. Valori, *Mémoires*, t. I, p. 298.

l'impulsion de la Prusse, un état d'esprit tout différent règle dans un monde à la fois indocile et bruyant qui remplit les antichambres de Versailles et pénètre dans les cabinets secrets, — seigneurs, abbés et dames de cour, généraux que la paix laisse désœuvrés, diplomates en quête ou en attente d'emploi, financiers appelés pour venir en aide aux besoins de l'État, — tout un peuple de spectateurs et de critiques auquel la faiblesse du roi et l'esprit frondeur du temps ont laissé prendre l'habitude de juger la politique et d'en parler tout haut. Là une opinion s'est formée et se répand chaque jour davantage : c'est que le roi de Prusse, ayant été seul à tirer profit de la dernière guerre, ne l'a vu terminer qu'avec regret, et ne songe par ses plaintes constantes qu'à la faire renaître, dans l'espoir d'y trouver une seconde fois le même avantage. On ajoute qu'il veut faire accepter de nouveau à la France un métier de dupe, celui de servir d'instrument désintéressé à son insatiable ambition. Le sentiment est si général qu'il se produit dans le conseil même, quand l'occasion se présente (et elle revient souvent) de répondre à quelque demande pressante de Frédéric. « C'est le roi de Prusse qui souffle le feu », dit le vieux

maréchal de Noailles en sortant d'une séance de ce genre, et le propos est aussitôt répété chez le jeune dauphin, qui reçoit par l'intermédiaire de la princesse sa femme toutes les inspirations de la cour de Dresde, et chez Madame de Pompadour, que le seul mot de guerre épouvante.

Puis on fait causer le chargé d'affaires Blondel, qui revient, racontant à qui veut l'entendre sur le ton de l'enthousiasme les paroles flatteuses de Marie-Thérèse, vantant son charme, sa bonne grâce, l'honnête droiture de l'empereur, en un mot, dit une correspondance du temps, *la gueule complètement enfarinée*. L'humeur contre le roi de Prusse devient alors si générale que son ministre Chambrier, qui en reçoit les échos de plusieurs côtés, malgré sa réserve habituelle et sa crainte d'offenser son maître, prend sur lui de l'en avertir : « Les ennemis de Votre Majesté, lui dit-il, font ce qu'ils peuvent pour rendre Votre Majesté non seulement suspecte à la France, mais très dangereuse pour elle. Ils l'attaquent du côté du cœur et du caractère; ils se récrient non seulement sur l'ambition démesurée qu'ils attribuent à Votre Majesté, mais ils disent que Votre Majesté croit en savoir plus qu'eux tous, et qu'ils ont été sa dupe dans la guerre qui vient

de finir... On ajoute que la France s'est trompée d'avoir cru qu'elle pouvait supporter et encore moins favoriser l'agrandissement de Votre Majesté, qu'il doit suffire que Votre Majesté ait arraché à la cour de Vienne une plume comme la Silésie, mais qu'il ne faut pas qu'Elle aille plus loin... Je ne suis pas assez téméraire, ajoute le prudent diplomate, pour croire qu'avec un maître aussi éclairé que Votre Majesté, je puisse dire quelque chose que Votre Majesté ne pense pas infiniment mieux que moi; mais j'estime que, dans la position dans laquelle Votre Majesté se trouve, Elle ne peut rien faire de mieux que de voir tranquillement venir les choses, et tâcher d'éviter qu'on puisse attribuer à Votre Majesté qu'elle est inquiète et qu'elle brûle d'impatience que la guerre recommence[1]. »

II

C'est dans cet état de division des esprits, au milieu de ces rumeurs qui se croisent et de ces propos qui s'échangent, où les noms de Frédéric

1. Chambrier à Frédéric, 20 janvier 1749; 8 janvier 1750, 12 janvier, 4 février 1751 et *passim* (ministère des Affaires étrangères).

et de Marie-Thérèse sont sans cesse mêlés et leurs mérites mis en balance, qu'arrive à Versailles l'envoyé que Blondel présente comme le confident et le favori de l'impératrice, celui qu'elle a chargé de substituer une nouvelle amitié à de vieilles haines et de faire la conquête de la cour de France. Kaunitz a été précédé à Paris par tout le bien qu'ont dit de son habileté et de la sûreté de son commerce Maurice de Saxe, qui l'a connu à Bruxelles, et les commissaires qui ont vécu avec lui à Aix-la-Chapelle. Tout lui promet un accueil favorable, et la première impression que produit sa présence répond à l'attente générale.

Frédéric a fait en deux traits le portrait de ce célèbre personnage, dont la carrière a été pendant tant d'années mêlée à la sienne : — « Il était, dit-il, aussi frivole dans ses goûts que profond dans les affaires. » Mais il aurait dû ajouter que, pour ce que l'envoyé de Marie-Thérèse avait à faire à Versailles ce jour-là, la frivolité pouvait lui servir presque autant que la profondeur. On sait, en effet, les mauvaises plaisanteries qu'on faisait volontiers en France, et surtout à la cour, sur la raideur et la lourdeur germaniques. Ce ne fut donc pas sans surprise qu'on vit, dans le

nouvel ambassadeur impérial, un Allemand à qui personne en France n'avait rien à apprendre ni pour la grâce exquise des manières, ni pour la recherche et même le raffinement de l'élégance. Rien ne manquait à Kaunitz sous ce rapport, pas même ces avantages extérieurs auxquels aucune éducation ne supplée. Une taille élevée et un port plein d'aisance et de noblesse, des traits réguliers, un regard animé et fin, et, bien qu'il fût déjà dans sa quarantième année, toute la vivacité de la jeunesse : c'était là un ensemble d'agréments qui prévenait tout de suite en sa faveur. On ne pouvait lui reprocher que de trop laisser voir qu'il en avait lui-même le sentiment et de chercher à en accroître l'effet par une affectation de toilette, seule faute de goût qui trahît son origine étrangère. — « M. de Kaunitz, dit d'Argenson, se rend ridicule par son amour pour sa figure, qu'il prétend encore plus belle qu'elle n'est; il lui faut quatre miroirs pour s'habiller; sa perruque n'est pas frisée, mais en lacets d'amour [1]. » Ce léger travers, dont un censeur solitaire pouvait lui faire un crime, ne paraissait pas trop déplacé dans la

1. *Journal* de d'Argenson, 5 décembre 1750.

compagnie de ces petits-maîtres (c'est l'expression dont se sert le même d'Argenson) que madame de Pompadour réunissait autour du roi pour le distraire des ennuis de la grandeur.

Ce fut dans ce cercle intime, dont un extérieur plus grave l'aurait peut-être tenu à distance, que Kaunitz eut la bonne fortune de se faire accueillir. Mais en même temps, par sa manière de traiter les affaires avec une franchise aimable, il faisait tomber les préventions des ministres. Il leur glissait avec art quelques insinuations discrètes sur les torts du roi de Prusse, mais sans insister de manière à les mettre dans l'embarras de lui répondre. Sa maison, dont la tenue était brillante sans être fastueuse, s'ouvrait largement même aux visiteurs qui ne fréquentaient pas la cour, principalement aux financiers dont le crédit était devenu si grand. Il ne négligeait pas non plus de se mettre en rapport avec les gens de lettres, ceux qu'on appelait déjà les philosophes, laissant discrètement entendre que, quoique représentant d'une puissance catholique, il n'était pas dépourvu de liberté d'esprit, et que sa souveraine, malgré sa piété, savait (ce qui était vrai) dans ses rapports, soit avec la cour de Rome, soit avec l'épiscopat autrichien, tenir tête aux empiète-

ments des influences sacerdotales. Bref, il en vint rapidement à se concilier dans toutes les classes une véritable popularité [1].

C'est dans sa correspondance privée adressée au secrétaire du cabinet, Koch, et destinée à passer sous les yeux de l'impératrice, qu'on aperçoit tout l'art qu'il sut déployer à la fois sur la scène et dans les coulisses. On y reconnaît également les principales qualités de ce rare esprit politique, un jugement perspicace porté sur le caractère des hommes et les mobiles qui les font agir, et, dans la poursuite d'un grand dessein, une persistance d'autant plus méritoire qu'il ne se fait aucune illusion sur les difficultés qu'il rencontre.

« Mes premières audiences du roi et de la famille royale, écrit-il, ont été fort bien. Le roi m'a parlé avec beaucoup de bonté, et avec un air de connaissance et de familiarité qui a étonné tout le monde et, naturellement, à mesure qu'il s'accoutume plus à me voir, il est plus à son aise avec moi. Il n'y a sorte de questions qu'il ne m'ait

1. « M. de Kaunitz, dit encore d'Argenson, fait la cour aux financiers et à leurs femmes; ils conversent avec lui le soir en se promenant, et ils lui disent le fort et le faible de ce qu'ils savent. » (23 janvier 1752.)

faites, sur Leurs Majestés et leur auguste famille, toutes les plus petites particularités de notre cour et de la ville de Vienne. Hier entre autres, et mercredi dernier, il m'a fait l'honneur, à son grand couvert, de s'entretenir avec moi tout seul et d'une façon si suivie que je n'ai pu trouver le moyen de m'en aller de tout le repas qui a été fort long. Quant à M. de Puisieulx, j'ai rencontré en lui ce que je comptais y trouver, une belle âme, beaucoup de noblesse, de douceur et de vérité dans le caractère. Je tâche de me mettre sur un pied de cordialité avec lui. Mon projet est de traiter les affaires vis-à-vis de lui, sur ce pied; je ne puis pas vous répondre si je réussirai. J'ai été avec lui à la grande chasse de Saint-Hubert, à cheval et en voiture. Mille propos différents à cette occasion ont avancé notre connaissance. Ce n'était pas le moment de parler d'affaires, et d'ailleurs j'ai été bien aise de différer et de me borner à sonder le gué. Mon intention était d'abord, en venant ici, à Fontainebleau, de n'y rester que cinq ou six jours et de m'en retourner à Paris pour mettre ordre à mes affaires domestiques, mais comme je fais ma cour au roi en restant, je compte demeurer ici jusqu'à son départ. Je ne puis que me louer ici, en général, des politesses

de tout le monde, et il est fort heureux que j'aie débuté ici. La cour y est assemblée et j'ai eu, au moyen de cela, l'avantage de faire en peu de jours plus de connaissances que je n'en aurais fait en six mois à Versailles... Je suis déjà, dit-il quelques mois après, avec M. de Puisieulx sur un assez bon pied de cordialité et de franchise, mais comme il me croit plus habile que je ne suis, et que d'ailleurs il s'aperçoit que je ne suis pas homme à me laisser payer de paroles, il ne laisse pas d'être un peu embarrassé vis-à-vis de moi, entre le désir de ne point manquer à ce ton de cordialité, et la crainte que je ne l'entraîne au delà de ce qu'il peut et doit aller. J'espère cependant que je le mettrai successivement toujours plus à l'aise, et j'aurai toujours grand soin de tenir un juste milieu et de ne rien précipiter. Le reste dépend du temps et des événements. Je me rappelle souvent le dicton de Philippe II, qu'il faut aspirer au parfait, mais savoir en même temps se contenter du bon... Sa Majesté l'empereur s'est conduit divinement vis-à-vis de M. de Hautefort : j'en suis comblé, parce que je m'aperçois déjà que l'on commence ici à revenir de l'idée de sa haine personnelle contre le roi, et que, comme on ne peut pas prévoir tous les événements de ce

monde, il n'y a rien de plus dangereux selon nous que les préventions que les grands princes ont ou croient avoir les uns contre les autres... Nous perdons M. de Puisieulx (dit-il quand la retraite de ce ministre paraît décidée). Je suis très fâché de ce changement, je traitais des affaires avec lui d'une façon fort agréable, et j'avais fait quelques progrès dans sa confiance, c'est à recommencer avec le nouveau ministre : on ne peut pas savoir à quel point nous nous conviendrons, au moins est-il certain que cette familiarité qui fait tout l'agrément du commerce entre les hommes ne pourra pas y être dès l'abord... »

Et quelques jours après, il juge en ces termes le successeur avec qui il a eu le temps de faire connaissance : « Le style de M. de Saint-Contest est beaucoup plus laconique que ne l'était celui de M. de Puisieulx. C'est un homme qui n'a pas cette dose de confiance en lui-même qui est nécessaire à l'homme sage vis-à-vis de lui-même et qui a toujours peur de se commettre. » Enfin il résume ainsi son jugement sur l'état qu'il a sous les yeux : « A mesure que je vois de plus près cette cour et le gouvernement interne de cette monarchie, j'y découvre plus de défectuosités.

C'est une charrue assez mal attelée, et la plupart des choses s'y font par intrigue et par cabale. Nous avons de quoi nous consoler de ce que les choses ne vont pas mieux. »

Voilà pour ce qui regarde les dépositaires officiels du pouvoir. Mais il sait bien que là n'est pas toute l'influence, qu'on peut la chercher et, en la ménageant bien, utilement l'exploiter ailleurs. Madame de Pompadour ne vient-elle pas d'être appelée, comme autrefois madame de Maintenon, en tiers dans les entretiens du roi avec le ministre chargé des affaires étrangères? « Dès la première audience je n'ai point oublié, dit-il, d'avoir des attentions pour madame de Pompadour. Je sais que le roi m'en a su gré et qu'elle y a été sensible. » Peu de temps s'écoule, et il a déjà vu la maîtresse royale d'assez près pour porter sur elle un jugement plein de finesse. C'est une bourgeoise, elle n'a point d'appuis naturels à la cour où sa famille n'est pas reçue, ni à l'armée où elle ne compte pas de parents : elle est menacée à tout instant par les caprices du roi, ou par les accès de dévotion qui le reprennent assez souvent et la jettent dans de cruelles alarmes, bien que jusqu'ici *elle en ait été quitte pour la peur*. Ce sont là des conditions favorables et dont on

peut profiter. « Il serait très fâcheux, dit-il, que le roi eût pour maîtresse une femme de condition, parce qu'elle serait obligée de s'en tenir au ministère de la guerre pour faire la fortune de ses parents, n'en ayant point d'autres pour les gens de condition dans ce pays-ci, que dans le militaire; sa connexion avec ce ministre augmenterait nécessairement son crédit; et comme un ministre de la guerre ne joue jamais un plus beau rôle qu'en temps de guerre, son crédit serait dangereux. Tant que madame de Pompadour sera en place, je ne crains ni M. d'Argenson, ni aucun des gens de ce parti... Si madame de Pompadour, dit-il encore, se mêlait des affaires, j'ai lieu de croire qu'elle ne me rendrait pas de mauvais services, elle a beaucoup de bonté et de confiance en moi. A Compiègne j'ai eu occasion, par l'état de ma maison que j'y ai tenue, de faire des politesses aux principaux courtisans qui sont de ses amis et de la coterie du roi. Je sais que ce prince y a été sensible, et que plusieurs de ces messieurs sont de mes amis : on m'a même fait entendre, mais que cela reste entre nous, je vous prie, que, s'il était possible de mettre un ambassadeur de la coterie du roi, j'en serais, mais cela ne se peut pas. Bref, je ne sais pas comment cela

s'est fait, mais il est vrai que le roi et madame de Pompadour et ceux qui l'environnent ont beaucoup de bonté pour moi. Tout cela ne fait rien assurément au fond des affaires, mais ces sortes d'affections personnelles ne gâtent rien cependant et peuvent être de grande conséquence dans les occasions. »

Vient enfin une offre de parrainage (l'occasion en revenait souvent) que l'impératrice s'est enfin décidée à faire à Louis XV, sans plus songer cette fois au dépit que peut en avoir le roi d'Angleterre. « Le roi, dit Kaunitz, a été très sensible à cette marque d'amitié de Leurs Majestés Impériales; j'ose dire même qu'il est entré de la tendresse dans la façon dont il l'a témoigné, à moi d'abord, et ensuite à ses courtisans par lesquels tout cela m'est revenu. J'ai eu occasion de causer aussi fort longtemps dans la même matinée avec madame la marquise de Pompadour, et je lui ai dit beaucoup de choses que je suis bien aise qu'elle redise au roi. Elle m'a assuré que le roi, non seulement aimait actuellement l'impératrice, mais que même au milieu de la guerre, il avait toujours eu pour elle beaucoup d'amitié et la plus haute estime. Elle est convenue aussi avec moi que, si le roi et Sa Majesté impératrice pou-

vaient se connaître, se voir et se parler, il régnerait entre eux à jamais la confiance la plus intime et la plus parfaite [1] ».

Les rapports familiers de l'envoyé autrichien avec la maîtresse du roi devaient être d'autant plus remarqués que les représentants du roi de Prusse, s'ils tentaient de s'insinuer auprès de Louis XV par la même voie, étaient bien loin d'obtenir le même succès, faute ou adresse de leur part, ou de direction donnée par leur maître. Il ne faut ici pourtant rien exagérer : il n'est nullement vrai que Frédéric, comme on l'a beaucoup dit, et comme il s'en est vanté lui-même, se soit refusé de parti pris à ménager la triste et scandaleuse influence qui ne régnait que trop ouvertement sur l'esprit de Louis XV. C'eût été porter dans sa politique un principe d'austérité morale qu'il n'imposait à personne autour de

1. Kaunitz à Koch, 7 novembre, 11 décembre 1750; 22 août 1751; 12 février, 23 juin 1752 : Archives de Vienne. — Un fait très singulier est à remarquer dans ces correspondances intimes, que je tiens de la bienveillance de M. d'Arneth. Kaunitz s'exprime à plusieurs reprises comme s'il connaissait le compte que l'ambassadeur d'Hautefort rendait au ministre français de ses entretiens avec l'empereur, et même les réponses du ministre français. Il faut croire que la cour de Vienne avait une police épistolaire si bien faite qu'elle se procurait la copie de toutes les correspondances ministérielles de France. — J'aurai, dans la suite de ce récit, à signaler un fait de la même nature plus significatif encore.

lui et dont il est plus que douteux qu'il fît l'application à lui-même dans sa vie privée. C'eût été de plus un scrupule entièrement nouveau, car il n'avait fait aucune difficulté d'entretenir avec la duchesse de Châteauroux un échange de lettres et de portraits qui ne se ressentait nullement d'un puritanisme si rigoureux, et ce n'était pas la différence d'une grande dame à une bourgeoise qui importait à la morale plus qu'à la politique.

Voltaire raconte bien, il est vrai, dans une lettre à sa nièce madame Denis, que, chargé par madame de Pompadour d'offrir ses respects au roi de Prusse, il n'obtint de lui que cette sèche réponse : Je ne la connais pas. — « Je compris alors, dit-il, que nous n'étions pas au Lignon », et il en fut réduit à composer lui-même un madrigal pour offrir à Vénus le compliment de Mars. — Mais il faut croire que Frédéric tenait, ce jour-là, à se faire voir au public philosophe que Voltaire venait représenter auprès de lui, dans une pose de convention, car ses correspondances récemment publiées nous font assister à un dialogue entre les ministres de Prusse et leur souverain sur ce sujet délicat où il ne joue pas ce rôle de censeur des mœurs.

Chambrier, par exemple, lui écrit que le crédit de madame de Pompadour devient très apparent depuis qu'elle assiste aux conférences du roi avec le ministre Puisieulx, il lui rappelle à cette occasion, qu'étant sa plus ancienne connaissance parmi les ministres étrangers elle *lui a fait des agaceries* dans le voyage de Fontainebleau sur ce qu'elle ne le voyait pas assez souvent... puis il demande s'il ne conviendrait pas de voir « si on peut faire quelque chose par son moyen... et tâcher de la rendre de *bonne foi et ardente* pour Votre Majesté. — Il m'est indifférent, répond le roi, à qui de l'un ou de l'autre sexe je dois m'adresser, pourvu que tout succède à bien. C'est pourquoi je laisse à votre dextérité et à votre prudence de faire à madame de Pompadour autant de visites et de politesses et même d'insinuations et d'assurances de ma part que vous trouverez convenables à mes intérêts. »

L'autorisation, bien que formelle, n'est pas conçue, j'en conviens, en termes bien chaleureux, mais Frédéric n'avait nulle confiance (et il n'avait pas tort) dans la dextérité de l'honnête Neuchâtelois qui le représentait à Versailles, et en qui il ne trouvait lui-même pas plus de finesse d'esprit, ni de grâce de manières qu'on n'en accordait

généralement aux Suisses ses compatriotes. En concurrence avec Kaunitz, Chambrier était sûr de ne pas soutenir la comparaison et Frédéric faisait bien de ne pas trop le presser de s'y exposer [1].

Mais Chambrier étant venu à mourir, Frédéric, pensant probablement que son sucesseur serait homme à s'y mieux prendre, se montra tout de suite moins froid sur la pensée de faire agir en sa faveur la grande influence féminine. « Comme je m'aperçois, écrit-il, que c'est la maîtresse qui fait la pluie et le beau temps, je serais bien aise que vous m'informiez s'il n'y a pas moyen de la gagner pour moi et quels seraient les moyens d'y parvenir. »

Seulement ce nouvel envoyé lui-même se trouva, par d'autres raisons, presque aussi impropre que son prédécesseur à ce rôle insinuant et discret qu'on voulait lui faire remplir. Il était, à la vérité, assez singulièrement choisi. C'était un seigneur écossais qui, banni de son pays comme jacobite, avait, par un accident extraordinaire, trouvé asile à Berlin; son nom propre était lord Keith, mais on l'appelait géné-

1. *Pol. Corr.*, t. VIII, p. 313, 29 mars 1751.

ralement Mylord Maréchal d'Écosse, parce qu'il gardait le titre de la fonction à laquelle, sous ses rois légitimes, sa naissance lui aurait donné droit. On prétendait assez généralement que le neveu du roi Georges n'avait désigné cet étranger comme son représentant à Paris que pour contrarier son oncle et répondre aux taquineries mesquines dont il était l'objet de la part de son maussade parent. Mylord Maréchal était un homme de mœurs aimables, d'un esprit doux et éclairé, toutes qualités dont il fit preuve lorsque, appelé au gouvernement de Neuchâtel, il accueillit et protégea Jean-Jacques Rousseau persécuté. Ce souvenir a fait à son nom une place honorable dans l'histoire des lettres. Mais son âge était déjà avancé, son tempérament maladif, et il n'avait accepté qu'à regret une fonction active dont il ne devait pas tarder à se démettre. Il ne se sentit pas d'humeur à rivaliser avec Kaunitz dans les soins empressés qu'il aurait fallu rendre à une beauté comblée d'hommages et ayant le droit d'être difficile sur leur nature; et ce fut lui qui à son tour découragea son souverain de recourir, pour servir ses intérêts, à un genre d'auxiliaire dont son génie n'avait pas besoin. « Toutes les petites attentions, lui dit-il,

ou même les petits présents flatteraient la vanité de la marquise surtout de la part de Votre Majesté, quoiqu'elle y soit si accoutumée qu'elle ne le sent non plus qu'un parfumeur sent les bonnes odeurs dans sa boutique; mais on ne la gagnerait pas par là. Elle est très intéressée, cependant elle n'oserait pas recevoir une somme de Votre Majesté et elle courait trop risque de se montrer partiale en votre faveur. De plus, Sire, à supposer que vous lui donniez une grosse somme, ce serait en pure perte : elle aurait toujours bien des échappatoires honnêtes de ne rien faire que ce qu'elle voudrait bien d'elle-même et ce qu'on lui conseillerait... Il se pourrait ainsi qu'il y entrât de la jalousie envers Votre Majesté. Quand un bel esprit veut donner l'exemple d'un grand homme et d'un grand roi, on va d'abord à trois cents lieues de Versailles : il est bien vrai qu'on n'épargne pas ici l'encens, mais ce sont les sujets qui l'offrent : les étrangers n'en offrent guère... Je suis persuadé que Votre Majesté leur fera toujours faire dans le besoin tout ce qu'Elle voudra et qu'ils se conformeront à ses lumières, sans autre secours, ni aide, que celui de l'esprit de Votre Majesté. Après tout, je ne perdrai pas de vue les occasions qui

pourraient se présenter pour rendre la marquise plus favorable à Votre Majesté, et si j'entrevois quelque moyen, j'aurai l'honneur d'en rendre compte à Votre Majesté. »

Il faut croire qu'il ne s'en présenta pas, au moins tant que dura la mission fort courte de Mylord Maréchal. Quant à son successeur, le chevalier de Knyphausen, c'était un lourd personnage à qui Frédéric reproche lui-même à plusieurs reprises de ne savoir et de ne lui mander, en fait de nouvelles, que celles qui courent les halles de Paris. Aussi, renonçant à plaire, on ne lui voit à partir de ce moment que chercher à s'enquérir des sentiments de la marquise sans prétendre à se la rendre favorable. Un point cependant le préoccupe, et il en recommande la vérification à plusieurs reprises à ses agents. Serait-il vrai que l'Angleterre a gagné la favorite à ses intérêts, en lui offrant un placement avantageux des fonds qu'elle tient de la libéralité du roi? Si l'enquête ordonnée au sujet de ce soupçon injurieux vint aux oreilles de madame de Pompadour, on conçoit qu'elle en ait été vivement émue, n'ayant aucune bassesse de ce genre à se reprocher; et personne, on le sait, n'est plus sensible aux reproches calomnieux que ceux qui

donnent sur d'autres points plus de prise à de justes blâmes. Il y avait là, pour la maîtresse offensée, un sujet d'irritation plus légitime que celui qu'elle put trouver dans des plaisanteries de mauvais goût qui lui furent, dit-on, rapportées et dont, ne fût-ce que par convenance d'État, un roi aurait bien fait de s'abstenir [1].

Kaunitz restait donc le maître incontesté du terrain, et personne ne lui disputait les bonnes grâces de madame de Pompadour. Aussi n'est-il pas surprenant que, lorsque peu d'années après, l'alliance autrichienne devint une réalité qui éclata à l'improviste, l'opinion se soit accréditée que le plan en avait été ébauché dans ces confidences entre l'ambassadeur et la favorite, et qu'on ne l'avait tenu secret que pour ne pas l'exposer avant l'heure aux indiscrétions et aux contradictions d'un débat ministériel. Mais c'est ici que l'impitoyable rigueur des textes vient détruire les fantaisies de la légende, et les romanciers doivent faire leur deuil de cette conspiration féminine. Si Kaunitz avait obtenu autre chose de madame de Pompadour que la permission d'entrer avec elle dans un échange

1. *Pol. Corr.*, t. VIII, p. 313; t. IX, pp. 297, 420, 452; t. X, pp. 175, 445, 476.

de coquetteries aimables qui lui permettait de discrètes insinuations; si madame de Pompadour avait répondu à ces avances autrement que par quelques sourires gracieux, bien naturels chez une personne de petite condition recevant les hommages d'un grand seigneur : assurément l'ambassadeur n'aurait pas manqué d'informer de ce succès sa souveraine et de s'en faire un mérite auprès d'elle. C'est au contraire lui qui l'avertit à plusieurs reprises que, malgré les politesses et même les caresses dont il est comblé, il ne peut se vanter d'avoir fait un pas vers une entente sérieuse, et que rien ne lui permet d'espérer que l'ancien système soit encore ébranlé. Si Louis XV paraît pour sa personne flatté des bonnes paroles de Marie-Thérèse, « c'est affaire d'amitié et non d'alliance, et le roi de Prusse est toujours le maître de la politique... C'est déjà beaucoup, dit-il, d'être parvenu à partager l'attention de la France et à l'engager à ne plus envisager désormais comme le principal objet de ses soucis, celui de nous *pincer* et de nous susciter des embarras à propos de tout. Je vous démontrerai un jour au doigt et à l'œil les raisons pour lesquelles nous n'avons pas pu faire certains progrès à cette cour. Je suis trop heureux

d'avoir fait en sorte qu'on ne nous hait pas [1]. »

Parmi les motifs auxquels il pouvait imputer le succès imparfait de ses efforts, il devait assurément compter au premier rang le caractère du roi et cette timidité, étrange chez un souverain, qui empêchait Louis XV, non seulement d'imposer, mais même de faire connaître ouvertement sa volonté à ses ministres. Nul doute que Louis, au fond de l'âme et dans son for intérieur, ne fût inquiet et mécontent de la politique toute dévouée à la Prusse qu'on lui faisait suivre, et Kaunitz était trop perspicace pour ne pas s'être aperçu de ce malaise dont l'origine remontait aux faits de la dernière guerre.

Ce n'est donc pas assez (pensait évidemment Louis XV) de l'avoir rendu presque ridicule en lui faisant signer une paix dont les résultats insignifiants ont prêté à rire à tous les juges compétents, et que de tristes détails d'exécution ont fini

1. Kaunitz à Koch, 22 août 1751, 12 février 1752 (Archives de Vienne). — D'après M. d'Arneth, il y a eu même un moment, pendant le cours de cette ambassade, où Kaunitz semble perdre tout à fait courage. Il propose à l'impératrice de renoncer à se concilier la France, mais il avertit qu'alors il faudra se rapprocher tout à fait de la Prusse et renoncer à lui disputer la Silésie. J'ai peine à croire que ce remède héroïque ait été proposé sérieusement à l'impératrice, qui ne parait pas non plus l'avoir prix au sérieux. (D'Arneth, t. IV, p. 331-333.)

par rendre humiliante. Depuis lors on le traîne à la suite d'un prince qui n'est son égal ni par l'ancienneté ni par l'éclat de la race, qui était hier son protégé, qui a grandi par son appui, s'est enrichi à ses frais et qui prend avec lui des airs de maître. Combien avec Marie-Thérèse il se sentirait plus à l'aise dans des rapports plus dignes du roi de France, et, si on peut ainsi parler, en meilleure compagnie royale! Quels autres motifs n'a-t-il pas encore de déplaisance et de justes ressentiments contre ce difficile et volage allié? Peut-il ignorer que la cour de Berlin sert de rendez-vous et d'asile à toute une colonie française uniquement composée des lettrés et des savants qui, par des écrits irrévérencieux contre la religion ou la royauté, ont mérité les censures de l'Église et du Parlement? Et n'est-ce pas de ce centre que partent tous les quolibets à l'adresse ou de sa personne, ou de ses ministres, ou de ses favoris, qui circulent dans les cafés de Paris et prennent place dans les gazettes de Hollande? Ceux de ces médisants et de ces mécréants que Frédéric ne peut pas appeler auprès de lui, il les recherche et les pensionne en France même, ne négligeant rien pour se créer là une cour d'adulateurs et d'admirateurs plus dévoués à sa per-

sonne que celle de Versailles ne l'est au roi. Hier c'était Voltaire qui abandonnait pour aller servir ce maître étranger le poste de chambellan et d'historiographe auquel madame de Pompadour l'avait fait appeler. Puis c'est le petit abbé de Prades, censuré en Sorbonne pour un discours athée, qui va recevoir à Berlin un poste lucratif. Quant à d'Alembert, qui ne veut pas émigrer, on ne lui en sert pas moins une rente de quinze cents francs. Par toutes ces raisons diverses, le joug ministériel qui attache Louis XV à la Prusse lui pèse, mais, pour le secouer, il faudrait faire un effort et surtout prendre une charge qui lui pèseraient encore davantage. Il faudrait imprimer lui-même à la politique une impulsion nouvelle, choisir ou révoquer ces agents d'après l'appréciation de leurs mérites, et non par complaisance pour l'intrigue et la faveur, leur dicter des instructions, en surveiller lui-même l'accomplissement, parler haut et faire entendre sa voix au dehors, apparaître, en un mot, au milieu des rivalités qui partagent l'Europe dans une attitude d'arbitre souverain qui ferait reconnaître l'héritier de Louis XIV. Mais cette tâche virile et royale que son aïeul aurait su remplir, il n'est pas né pour l'entreprendre et n'en sent en soi ni

la capacité ni le courage. Ce serait trop de peine et de soucis, trop d'heures de plaisir à sacrifier, trop de résistances à braver, autour de lui trop d'intrigues à déjouer, à étouffer trop de murmures. Il continuera donc à laisser passer ce qui lui déplaît, et ce qu'il n'a pas le courage d'empêcher, et à suivre mollement la pente qu'on lui fait descendre; mais il reste témoin ennuyé et chagrin de tout ce qui se fait en son nom.

L'indice de ce singulier état d'esprit, je le trouve surtout dans le fait très singulier lui-même, naguère encore mal connu et sur lequel j'ai eu la bonne fortune de jeter quelque lumière; car c'est précisément en ces années d'incertitude et de transition, pendant que des influences contraires se disputent autour de lui une confiance qu'il n'accorde tout entière à personne, qu'une idée étrange, un caprice en apparence inexplicable lui vient : c'est d'organiser lui-même, à l'insu de tout le monde, de son ministère comme de sa maîtresse, en dehors de la diplomatie officielle, une diplomatie occulte, servie souvent par les mêmes agents, mais ne recevant d'instructions que de lui seul et ne communiquant qu'avec lui. Le *secret du roi*, en un mot (comme on l'a appelé), date précisément de cette époque. C'est

aussi à ce moment que dans les journaux du temps (ceux du duc de Luynes et d'Argenson par exemple) on voit mentionner, à côté des conseils de cabinet et des audiences accordées au comte de Kaunitz, de mystérieuses conférences du roi avec le prince de Conti, dont la longueur et la fréquence étonnent et dont l'objet est inconnu. Et nous savons aujourd'hui que c'est ce prince, disgracié pendant la guerre pour ses dissentiments avec le maréchal de Saxe, mais rentré bientôt en faveur, qui est le chef de ce cabinet secret, et que c'est par son intermédiaire que se passent et s'échangent les correspondances. Nous avons appris également que le premier acte de la diplomatie clandestine est l'appui prêté au prince de Conti lui-même pour préparer, en vue de la mort prochainement attendue d'Auguste III, sa propre candidature au trône de Pologne. L'idée d'assurer à un prince français cette royauté élective n'était pas nouvelle, puisqu'elle avait été réalisée un instant dans la personne du dernier Valois, et que le prince pouvait se souvenir que l'exécution en avait été tentée de nouveau avec quelque chance de succès sous Louis XIV, en faveur d'un autre Conti, son aïeul. Mais c'était une vue politique qui paraissait complètement

abandonnée et réputée chimérique depuis qu'on n'avait pu réussir, malgré de sérieux efforts, même à maintenir en possession d'une dignité déjà acquise le père de la reine de France, Stanislas Leczinski. C'est dans le tête-à-tête royal que le dessein est repris en cachette, et c'est par un ordre exprès de Louis XV lui-même qu'un jeune et nouvel ambassadeur, le comte de Broglie, va se trouver à la fois officiellement accrédité à Dresde auprès d'Auguste III, et chargé de s'entendre à Varsovie avec tous les ennemis de sa famille, personne à Versailles n'est averti de ce double jeu. Rien de plus bizarre, assurément, que ce procédé d'un maître se cachant de ses serviteurs au lieu de s'en faire obéir; mais, quelque explication qu'on donne d'une si étrange fantaisie (et elle ne sera jamais satisfaisante), on y trouve au moins la preuve certaine de la persistance, dans l'âme de Louis XV, d'une méfiance sourde et profonde contre des ministres qu'il ne veut prendre l'embarras ni de révoquer ni de désavouer. Sincérité, habileté, il ne croit évidemment plus à rien de leur part, et la politique qu'il leur laisse conduire, il veut au moins être sûr de la connaître et en mesure de la contrôler. Peut-être conserve-t-il encore un dessein

vague de tenir tous les instruments prêts pour apparaître un jour lui-même, écarter les comparses qui occupent la scène, et, faisant acte de maître, arrêter le cours ou prévenir les conséquences de trop graves erreurs. Ce jour, on le sait, n'est jamais venu. La diplomatie secrète ne recevra jamais aucune application utile. Louis la conservera jusqu'à sa dernière heure comme un jouet qui amusera sa curiosité sénile, ou comme une protestation impuissante contre les fautes que sa débile volonté aura laissé commettre en son nom[1].

Quoi qu'il en soit, aux yeux et de l'aveu de Kaunitz lui même, l'épreuve est faite. D'un prince qui se dérobe à toute action personnelle, d'un ministère que toute nouveauté effraie, le confident de Marie-Thérèse n'espère pas voir partir l'initiative du grand changement politique qu'il est venu provoquer. Des événements seuls qu'il n'est pas impossible de prévoir, en les pressant et même en les forçant d'agir, feront sortir l'un de son indolence et les autres de leurs habitudes routinières. Mais cette nécessité venant du dehors, il faut savoir l'attendre. C'est ce que Kaunitz fait entendre en termes formels à l'impératrice.

1. Cf. *Secret du Roi*, chap Ier.

— « Je ne me flate pas, lui écrit-il, que nos représentations les plus solides fassent changer cette cour de principe et de système. Cela ne peut arriver que par quelqu'un de ces événements dans lequel la France verrait son avantage réel, et jusqu'ici il ne s'en est pas présenté de cette espèce. »

Marie-Thérèse comprit l'avertissement et calma son impatience. Seulement, voyant que rien de mieux n'était à faire à Paris et ne voulant pas se passer plus longtemps du plus aimé de ses conseillers, elle rappela Kaunitz auprès d'elle en lui confiant la direction suprême de la politique, avec le poste de chancelier d'État. C'est la haute situation qu'il devait garder, on le sait, pendant près de quarante ans. Son successeur à Paris, le comte de Stahremberg, reçut de lui une instruction volumineuse, où il lui était recommandé seulement de rester en bons rapports avec la cour de France, mais sans excès de condescendance. Tous les personnages importants de la cour, Belle-Isle, Noailles, Richelieu, Tencin, y sont passés en revue dans une suite de portraits tracés évidemment par Kaunitz lui-même d'après les originaux qu'il a connus. Mais le nom de madame de Pompadour (fait justement remarquer M. d'Arneth) n'est même pas prononcé.

Pendant que Kaunitz quittait Versailles, Hautefort, de son côté, retournait en France, rappelé par le soin de ses affaires privées, dégoûté peut-être aussi de n'avoir pu faire partager ses vues à ses supérieurs. L'impératrice le vit partir avec regret et sans cacher sa contrariété de la froideur obstinée qui répondait à ses avances. Quelques jours après le départ de l'ambassadeur, le chargé d'affaires qui le remplaçait étant venu à la cour annoncer la naissance d'un fils de la dauphine, la princesse lui témoigna la joie la plus vive, et, lui serrant le bras avec une *sorte d'enthousiasme* : — « Croyez-moi, dit-elle, monsieur Dumont, je suis Française plus qu'on ne le pense. » — Mais le successeur d'Hautefort arrivait mis en garde par ses instructions contre des politesses dont on lui avait enjoint de se méfier. Il ne rechercha aucune confidence, et on ne lui en offrit pas. Rien ne l'empêcha de suivre à la lettre les instructions ministérielles qui lui étaient données dans ces termes maussades :

« Chargé d'exposer avec franchise à leurs Majestés Impériales les véritables sentiments du roi, le sieur d'Aubeterre saura se tenir en garde contre les compliments affectueux d'une cour artificieuse qui ne s'est jamais occupée que de

son intérêt particulier. Il ne doit cependant montrer aucune méfiance à cet égard, mais, en paraissant convaincu de la sincérité apparente de Leurs Majesté Impériales, il aura soin d'épier toutes leurs démarches. Il tâchera de pénétrer si la cour de Vienne ne songe point à enfanter de nouveaux projets, à faire de nouvelles alliances, à réveiller d'anciennes prétentions, ou bien à en former de nouvelles [1]. »

La plume qui a tracé ces lignes est bien la même qui, presque à la même date, rappelle au ministre de France à Berlin de bien remarquer que « la gloire et la sûreté du roi de Prusse ont la principale part dans les motifs qui dirigent les vues et les démarches du roi... qu'on n'en peut trop donner l'assurance à ce prince, ainsi que celle de la véritable amitié du roi et de son admiration sincère pour ses grandes qualités [2] ».

Ainsi rien n'est fait et rien n'est changé : le rapprochement tenté sans succès par Kaunitz n'a laissé que des semences jetées d'une main adroite qui devront lever et fructifier à leur heure.

1. Instructions du marquis d'Aubeterre, ambassadeur à Vienne, 20 septembre 1753 (*Correspondance de Vienne* : ministère des Affaires étrangères).

2. Instructions données à La Touche, mai 1752 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères).

CHAPITRE II

LA GUERRE D'AMÉRIQUE

Différend survenu entre l'Angleterre et la France en Amérique et dans les Indes orientales. — Rixe sanglante et siège d'une forteresse anglaise sur les bords de l'Ohio. — Irritation du public anglais qui désire le renouvellement de la guerre. — Sentiment opposé de la France. — Difficultés intérieures. — Embarras des finances : lutte du clergé et des parlements. — Nomination de l'intendant Rouillé au ministère des Affaires étrangères. — Infériorité à peu près certaine de la France si elle ne soutient que sur mer la guerre avec l'Angleterre. — Frédéric lui conseille d'attaquer le Hanovre. — Le ministre français demande à Frédéric de s'associer à l'exécution de ce conseil. Il s'y refuse. — Combat maritime entre les escadres anglaise et française, et prise de deux bâtiments français. — Le ministre de Prusse pousse la France à attaquer l'Autriche dans les Pays-Bas. — Incertitude sur les sentiments du roi de Prusse lui-même. — Le duc de Nivernais est désigné pour aller en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Berlin. — Dissentiments entre l'Angleterre et l'Autriche. — L'Angleterre demande l'envoi d'un corps de trente mille hommes pour la défense des Pays-Bas. — Marie-Thérèse s'y refuse.

J'ai déjà eu occasion de constater que la paix signée à Aix-la-Chapelle n'avait pleinement satisfait aucune des puissances qui l'avaient conclue,

mais c'est en Angleterre surtout qu'une grande partie de la nation l'avait apprise avec déplaisir. Ce sentiment était vif en particulier dans les cités commerçantes et maritimes, et dans les colonies britanniques fondées en Orient ou dans le Nouveau Monde. Le mécontentement s'y exprimait assez haut pour inquiéter le ministère anglais, car le développement de la puissance commerciale et coloniale de l'Angleterre devenant chaque jour plus considérable, ceux qui représentaient ces deux ordres d'intérêts prenaient par là même une influence croissante dans la direction de la politique : « Il est étonnant, écrivait l'ambassadeur de France, le duc de Mirepoix, à la suite de la première élection parlementaire dont il fut témoin, combien les prochaines Communes contiendront de marchands et de créoles ». Des deux classes ainsi désignées, l'une n'avait pu voir sans regret la liberté de la navigation et du trafic rendue au commerce français, au moment où des croisières, partout serrées, allaient réussir à le bannir de toutes les mers; l'autre ne pouvait se consoler d'avoir dû renoncer à des acquisitions déjà considérables qui en faisaient espérer de plus désirables encore. Le principe de restitution réciproque qui était la base du traité ne les touchait

que médiocrement. Peu importait à des négociants et à des colons anglais que l'Autriche fût rentrée en possessiôn des Pays-Bas, du moment où il avait fallu, en échange, débloquer les ports de Nantes et de Bordeaux et rendre, avec Louisbourg et le cap Breton, la clef de la porte du Canada qu'on croyait déjà ouverte. Tous les sacrifices leur semblaient avoir été faits à leurs dépens : et loin que la perspective d'une nouvelle lutte leur causât aucune répugnance, rien ne leur semblait plus à souhaiter que de voir reprendre, sur l'Océan, ce tête-à-tête des deux marines dont le résultat avait été si glorieux pour le pavillon britannique et si triste pour le nôtre.

Une paix reçue de si mauvaise grâce par une partie notable et influente de ceux qui avaient à en subir et à en exécuter les conditions devait, comme on l'a vu, être, même en Europe, assez imparfaitement observée et demeurer toujours précaire. Mais la difficulté de la faire respecter, — je dirais volontiers, de la faire prendre au sérieux — était grande surtout dans les régions lointaines où des établissements fondés par la France et par l'Angleterre étaient placés côte à côte, sur les mêmes plages. Là, c'était l'application même du traité qui faisait naître des con-

testations de toute sorte. C'était chaque jour une occasion nouvelle de querelles entre voisins qui, venant de se battre et regrettant de ne pas continuer, étaient si peu d'humeur à s'entendre. De là des conflits aussi fréquents que si aucun traité n'était intervenu et, par suite, le spectacle singulier de soldats français et anglais en venant aux mains dans l'ancien et dans le nouveau Monde, pendant qu'à Londres et à Paris les ambassadeurs des deux cours vivaient dans une apparente cordialité.

Cet état étrange qui n'était ni la paix ni la guerre, ou plutôt la guerre continuée en pleine paix, se présentait sous des aspects différents, suivant la nature, différente aussi, des positions que les deux nations avaient prises à ces points opposés du globe. Dans le vieux continent asiatique, sur la rive orientale de la mer des Indes, le contact entre elles n'était pas direct, les deux gouvernements ayant remis le soin de leurs intérêts à des compagnies privilégiées, dont la destination primitive était d'ouvrir des comptoirs de commerce, non de fonder des colonies au sens propre du mot. Ces sociétes commerciales ne disposaient que de la mesure de force nécessaire pour assurer leur existence au milieu des popula-

tions indigènes qui les entouraient. N'ayant en principe point de conquêtes à faire, elles n'auraient pas dû avoir, non plus, de motif naturel d'entrer en lutte. Leur rivalité n'en était pas moins devenue très ardente, et donnant lieu à des conflits armés. Elles avaient soin seulement de ne pas guerroyer en leur propre nom, et de n'intervenir que comme auxiliaires de petits souverains locaux dont elles se disputaient le patronage, et auxquels elles prêtaient appui dans leurs luttes intestines : concours qui était rarement gratuit et que les protégés payaient à leurs protecteurs par des cessions de territoires ou de souveraineté. C'était un mode de conquête déguisé qui ne trompait personne. Deux hommes de plus haut mérite, La Bourdonnais et Dupleix, qui n'eurent qu'un tort, celui de ne pouvoir s'entendre, avaient pratiqué ce procédé d'annexion prétendue volontaire, avec assez d'habileté et d'audace pour acquérir à leurs compagnies et, par là même, à l'influence française, une autorité prépondérante que leurs émules britanniques ne pouvaient supporter qu'en frémissant.

Tout autre était l'état des choses, au delà de l'Atlantique, sur ce continent américain qui ouvrait depuis deux siècles un si vaste champ à

l'ambition de tous les coureurs d'aventure. Là, il ne s'agissait plus seulement de protéger et de développer les opérations de quelques centres commerciaux; c'étaient des communautés d'émigrants qui étaient venues s'asseoir sur le sol du Nouveau-Monde, pour en prendre possession, y vivre, s'y propager, y fonder des cités à l'image et en souvenir de celles qu'elles avaient laissées sur la terre natale. Régies, organisées, tenues en tutelle par la métropole, ces filles dociles avaient droit de compter sur l'appui de leur mère. C'était, en réalité, pour chacun des États dont elles émanaient, comme une portion du territoire national transportée au delà de l'Océan. Rien donc n'eût été plus important que de fixer, par un règlement adopté d'un commun accord, les limites des stations occupées par les deux nations, surtout lorsque (comme c'était le cas le plus fréquent) elles étaient contiguës, et de déterminer en même temps d'avance, dans les espaces encore inhabités, le champ auquel chacune d'elles pourrait prétendre pour de futurs développements. Il se trouvait, au contraire, que dans les traités qui depuis le commencement du siècle étaient intervenus entre la France et l'Angleterre, la ligne de démarcation des frontières qui devaient borner

leurs possessions américaines était restée sur plus d'un point indécise, absolument comme si on avait voulu, d'avance, se réserver des cas de guerre pour l'avenir.

C'est ainsi que le traité d'Utrecht, en confirmant, dans son article XII, la pleine possession de la France sur le Canada, en avait détaché, pour en faire cession à l'Angleterre, la petite péninsule d'Acadie, située en face du golfe Saint-Laurent et ne tenant au continent que par une étroite langue de terre; mais l'article avait négligé de dire à quelle étendue de territoire était attribué ce nom d'Acadie, et si on devait y comprendre, outre la presqu'île elle-même, quelque partie de la terre ferme à laquelle elle était attachée et qui en ouvrait l'accès. On disputait encore sur ce point quand, la guerre ayant éclaté de nouveau en 1741, ce litige, comme tous ceux qui partageaient les deux États, s'était trouvé, par le fait, suspendu.

Les plénipotentiaires d'Aix-la-Chapelle auraient été naturellement appelés à le trancher; mais ceux-ci, fidèles jusqu'au scrupule à leur principe de remettre toutes choses au point où la guerre les avait trouvées, n'eurent garde de se montrer plus explicites que leurs devanciers. Par un

arrangement verbal qui ne figura pas même dans le texte du traité, ils convinrent que la question des limites de l'Acadie serait, ainsi que plusieurs autres de la même nature, renvoyée à l'examen de commissaires spéciaux, choisis par les deux gouvernements et qui se réuniraient à Paris pour en préparer la solution.

Cette manière de se décharger sur l'avenir des embarras présents, n'ayant produit de fâcheuses conséquences, a été sévèrement critiquée. Rien cependant de plus explicable quand on se rappelle les incidents de la négociation qui avait précédé le traité. Le maintien d'un accord constant et complet entre les plénipotentiaires anglais et français avait été le seul moyen d'obtenir ou plutôt d'arracher l'adhésion de l'Autriche. Ces deux envoyés n'avaient donc dû avoir rien de plus à cœur que d'éloigner tout ce qui aurait pu devenir entre eux le sujet d'une dissidence. On ne voit pas trop d'ailleurs quelle eût été leur compétence pour trancher, à de telles distances du lieu du conflit, des questions auxquelles ils n'avaient probablement songé de leur vie, et le temps manquait pour une étude prolongée. Enfin ne pouvaient-ils pas assez raisonnablement penser que, puisque le différend avait déjà duré une fois

plus d'un quart de siècle sans donner lieu à de trop graves désordres, on pouvait prendre encore quelques mois ou même quelques années de plus pour en traiter de sang-froid entre gens qui en connaîtraient mieux la nature?

Seulement, ils n'avaient pas réfléchi que sept années d'hostilités ouvertement déclarées et activement poursuivies sur les territoires litigieux eux-mêmes, avaient dû singulièrement échauffer les esprits et aggraver les difficultés. Pendant que les commissaires, tenant séance à Paris, s'appliquaient à débattre, sans parvenir à s'entendre, les titres qui appuyaient les prétentions opposées, les parties prétendantes elles-mêmes étaient restées en présence et en armes sur le sol contesté, appliquant leurs droits comme elles l'entendaient, et décidées à prévenir tout empiètement sur ce qu'elles regardaient comme leur domaine légitime. Et ce n'était pas seulement sur la frontière de l'Acadie et du Canada que régnait cet esprit de défiance et de provocation réciproques. La situation était la même sur beaucoup d'autres points de ces vastes contrées, sur les bords des grands lacs Érié et Ontario, au pied des monts Alleghany, sur les rives du Mississipi et de son principal affluent

l'Ohio, ou, comme on l'appelait alors, la Belle-Rivière; partout en un mot, où avaient été fondées pendant la guerre de petites stations anglaises et françaises, à portée et en regard les unes des autres et se menaçant derrière des forteresses élevées pour leur défense. C'étaient entre les commandants de ces postes des disputes journalières qui aboutissaient souvent à des rixes sanglantes, dont le récit parvenu en Europe donnait lieu à des réclamations d'une aigreur croissante entre les deux gouvernements. Cet état irrégulier et inquiet se prolongeait déjà depuis plusieurs années quand un incident, auquel diverses circonstances donnèrent un éclat inattendu, vint révéler toute la gravité de la situation.

Un officier français d'un grade élevé et tenant par des relations de parenté à des familles considérables, M. de Jumonville, envoyé par son chef, le commandant du fort Duquesne, pour faire une reconnaissance, tomba dans une embuscade préparée par un parti d'Anglais et de sauvages, et fut laissé mort sur la place. Les Français accourus pour le venger vinrent mettre le siège devant la forteresse d'où étaient partis les agresseurs et qui était l'une des plus considérables de

celles que l'Angleterre avaient élevées sur l'Ohio. Le siège dura plusieurs jours, la petite citadelle étant héroïquement défendue par un capitaine dont le nom acquit tout de suite, par ce fait même, une réputation qui ne devait que s'accroître. Il s'appelait George Washington.

Ce meurtre en guet-apens d'un officier supérieur, le siège mis devant une place forte, c'étaient là, surtout dans un temps où l'appel aux armes était plus fréquent et répugnait moins aux mœurs que de nos jours, des sujets de guerre très suffisants pour mettre aux prises deux nations qui ne s'aimaient guère, et de part et d'autre, on apprit, non sans quelque surprise, que le moment pouvait être venu de se préparer à rentrer en lutte. Mais l'impression fut loin d'être la même dans les deux pays. En Angleterre le roi et son cabinet témoignèrent une vive contrariété qu'il y avait tout lieu de croire sincère. Les affaires du continent les touchaient plus que celles d'outre-mer, et le parti qui les appuyait au Parlement, composé surtout de propriétaires fonciers, redoutaient les frais inévitables de toute expédition militaire et gardait un souvenir pénible des charges qu'ils avaient dû si récemment supporter. Dans les villes de

commerce et dans les ports, au contraire, ce fut, à la nouvelle qu'une forteresse anglaise était tombée entre les mains de soldats français, une explosion d'indignation affectée qui semblait provenir moins du ressentiment de l'injure que de la joie d'avoir trouvé un prétexte pour de nouveaux combats. Des scènes très vives eurent lieu à la Chambre des communes où le ministère fut accusé, comme c'était d'ailleurs l'usage constant de l'opposition, de délaisser les intérêts de l'Angleterre pour ne s'occuper que de ceux qui touchaient l'électeur de Hanovre. Par une coïncidence très fâcheuse, le chef parlementaire le plus habile, le sage Pelham, étant venu à mourir, son pouvoir fut dévolu tout entier à son frère, le duc de Newcastle, qui, relégué à la chambre haute, ne pouvait exercer le même ascendant et ne jouissait pas d'ailleurs de la même considération. L'entraînement belliqueux, excité chaque jour par une presse ardente, devint bientôt tel que le roi, en prononçant le discours habituel pour la clôture de la session du Parlement, ne put se dispenser de donner l'assurance qu'il saurait « garantir de toute usurpation les possessions qui faisaient la source de la richesse de l'Angleterre », et un concert d'applaudissements

vint donner un commentaire significatif à une protestation qu'à dessein peut-être on avait laissée conçue en termes assez vagues.

Il n'y eut point en France le même partage de sentiments. Personne n'y désirait le retour de la guerre, ni la nation qui jouissait encore d'un repos chèrement payé, ni le roi et ses ministres, engagés à cette heure même dans une crise de difficultés intérieures qui dataient de loin, mais qu'une grave complication faisait passer à l'état aigu. C'était, en effet, le moment le plus vif de la fameuse et ridicule querelle des refus de sacrements et des *billets de confession*, élevée entre le Parlement et l'Église pour l'application de la bulle *Unigenitus* qui avait condamné les jansénistes. Tandis que les évêques ordonnaient aux confesseurs de ne donner l'absolution aux mourants dont la foi était douteuse que moyennant une attestation écrite de leur adhésion à la sentence pontificale, le Parlement répondait aux mandements épiscopaux en faisant appréhender au corps et jeter en prison les prêtres qui se conformaient à ces exigences. Le gouvernement, très ennuyé de l'agitation causée par ces prétentions contraires, intervenait entre les combattants avec ce mélange d'arbitraitre et de

faiblesse qui a toujours caractérisé les ministres de Louis XV : frappant tour à tour à droite et à gauche, exilant tantôt les prélats, tantôt les magistrats, et ne réussissant ni à les calmer ni à les contenir, mais bien à les réunir tous contre lui. Et effectivement, il les trouva d'accord, malgré leurs dissidences, pour se refuser à des mesures financières que rendait nécessaires la pénurie du trésor causée par un détestable régime fiscal. Pendant la guerre, les Français avaient dû subir un impôt extraordinaire d'un dixième de leurs revenus, mais, la paix faite, ils comptaient en être déchargés. Au lieu de faire cette remise entière, le contrôleur général Machault d'Arnouville se borna à réduire la contribution au vingtième, mais en la faisant porter, pour alléger la masse des contribuables, sur les revenus de toute nature, y compris ceux qui étaient habituellement exempts par suite d'immunités ecclésiastiques ou nobiliaires. Une mesure, en elle-même si équitable et qui aurait dû être populaire, rencontra au contraire une opposition très vive dans le Parlement, qui n'enregistra les édits royaux que par ordre et comme contraint et forcé, et dans les assemblées du clergé, qui se refusèrent à faire la déclaration

nécessaire pour asseoir les contributions nouvelles. Même résistance dans les pays d'états comme la Provence, la Bretagne et le Languedoc. L'irritation générale fut même portée sur certains points à un degré qui fit crainnre de sérieux désordres populaires. Mollement soutenu par ses collègues et finalement désavoué par le roi lui-même, Machault dut quitter la partie, et le décret fut retiré. Cette tentative impuissante n'avait fait que constater la détresse financière sans y porte remède : et la révélation n'avait rien d'encourageant pour regarder en face les ruineuses perspectives d'une guerre nouvelle.

Cette retraite du contrôleur général Machault eut encore une autre conséquence qui, dans la circonstance présente, avait une gravité toute particulière. On voulut épargner à ce digne serviteur, qui n'avait pas démérité, l'apparence d'une disgrâce, et à la place des finances qu'on lui retirait, il fut appelé au ministère de la marine. Il fallut alors chercher une compensation pour le titulaire de ce dernier département et on n'en trouva pas d'autre que le ministère des affaires étrangères, laissé vacant au même moment par la mort de Saint-Contest. Jamais

nomination ne causa plus de surprise et n'attesta mieux par quelles mesquines considérations de faveur et de complaisance l'indolence de Louis XV laissait disposer des plus importants services de l'État. Rouillé (c'était le nom du nouveau ministre que la grandeur même des événements auxquels il s'est trouvé mêlé n'a pas pu rendre célèbre) était un ancien magistrat qui avait passé honorablement, mais sans faire preuve d'aucune distinction particulière, par les hauts emplois de l'intendance. Il était resté étranger par toutes ses habitudes aux intérêts qu'on lui donnait à gérer. « Rien ne l'appelait à ce poste, écrivait le ministre de Prusse à Frédéric, son incapacité étant généralement reconnue et plus grande encore pour ce département que pour aucun autre, à quoi il faut ajouter que ce ministre, ayant soixante-dix ans, n'aura que le temps d'achever son noviciat [1] et de s'instruire des éléments de la politique ». — « Je vois bien, répondit Frédéric, que M. de Rouillé n'est proprement que la marionnette de quelqu'un... il sera bien nécessaire que vous vous appliquiez à

1. C'était l'expression même dont se servait Rouillé dans une lettre au maréchal de Noailles. — « Je me trouve bien peu jeune, disait-il, pour commencer mon noviciat. »

pénétrer qui peut être celui dont il suit les impulsions [1]. »

Par malheur, ce jour-là, Frédéric se trompait : Rouillé, comme plusieurs des hommes que Louis XV employait, n'était, à la vérité, propre qu'à faire une marionnette, mais aucune main ne le dirigeait et l'étrange combinaison qui, à la veille d'une grande guerre dont tout annonçait que la mer serait le principal théâtre, donnait la marine à un financier et faisait d'un vieil intendant un diplomate malgré lui, n'était le fruit d'aucun calcul. C'était le hasard seul qui y avait présidé et en devait faire sortir les tristes conséquences. Pour commencer, Rouillé tout étourdi de l'embarras de ses nouvelles fonctions, « dépérissant à vue d'œil, dit quelque part d'Argenson, par l'effroi des choses importantes qu'il avait à traiter », commença par épuiser la mesure de toutes les concessions possibles pour éviter d'entrer en querelle ouverte avec l'Angleterre. La compagnie britannique des Indes se plaignait de l'esprit entreprenant du gouverneur Dupleix : on le rappela; et une convention signée à Londres

1. Knyphausen à Frédéric, août 1754 (ministère des Affaires étrangères). — Frédéric à Knyphausen, 27 août 1753 (*Pol. Corr.*, t. X, p. 411).

restitua une partie de ses conquêtes, et replaça les deux compagnies sur un pied d'égalité que l'Angleterre ne devait pas tarder à faire tourner à son avantage.

Quant au différend américain, un projet de convention fut offert qui, sans faire droit à toutes les réclamations anglaises, en tenait pourtant assez de compte pour fournir une base très honorable de négociation. De plus, on proposait très sagement que, pour éviter de nouvelles rencontres, les territoires contestés fussent évacués d'un commun accord. Tout fut inutile : les ouvertures françaises étaient au premier moment favorablement accueillies par le ministère britannique, mais à la première manifestation de la Cité ou de la Chambre tout le monde reculait et personne ne voulait plus y avoir même prêté l'oreille. Les ministres avaient même une assez singulière manière d'expliquer ces changements de front. « Vous en prenez à votre aise, disait à l'ambassadeur de France le ministre Robinson (à qui le duc de Newcastle avait confié les affaires étrangères); vous procédez en sûreté sous l'autorité de votre roi, mais il n'en est pas de même pour nous, et c'est la tête du duc de Newcastle et la mienne qui répondront de tout

ce que nous faisons avec vous. Puis ne voyez-vous pas, ajoutait-il, que le langage que nous tenons et les mesures que nous sommes forcés de prendre ne sont pas tant dirigées contre vous que destinées à faire tenir nos colons tranquilles? ils n'ont déjà que trop peu de tendance à nous obéir. »

Si des déclarations de cette nature étaient destinées à rassurer l'ambassadeur, elles étaient loin d'atteindre leur but, car Mirepoix, en renvoyant un contre-projet qu'on lui communiqua en réponse à celui qu'il avait transmis, avertissait le ministre de Louis XV que les instants étaient précieux et que, si les conditions faites par l'Angleterre paraissaient acceptables, il fallait se hâter d'y adhérer, car, dans les circonstances actuelles, le moindre incident pourrait faire pousser les choses aux dernières extrémités [1].

Malheureusement le contre-projet anglais était conçu (peut-être à dessein) dans des termes à ne pouvoir même supporter la discussion. En s'adjugeant, en sus de la presqu'île d'Acadie, vingt lieues de territoire à prendre sur le Canada, et

1. Mirepoix à Rouillé, 6-25 février 1755 (*Correspondance d'Angleterre :* ministère des Affaires étrangères).

en neutralisant tous les abords du golfe Saint-Laurent, le projet de l'Angleterre bloquait la France dans ses possessions du Nord, et lui coupait toute communication avec les établissements qu'elle avait fondés sur les bords des grands lacs et sur le Mississipi. L'esprit de conciliation et même de condescendance ne pouvait aller si loin : de bonne ou mauvaise grâce, il fallut bien se résigner à considérer la rupture comme imminente, et se demander ce qu'on avait à faire pour s'y préparer.

L'embarras était sérieux, et jamais, à vrai dire, gouvernement n'eut question plus délicate à résoudre. S'il était un fait qui eût été démontré dans le cours de la dernière guerre, c'était l'infériorité de la marine française et son impuissance à se mesurer sans désavantage avec les forces navales de l'Angleterre. Une série de défaites successives avait suffisamment appris que, ni pour la qualité, ni pour la quantité des vaisseaux, ni pour l'habileté et l'expérience des commandants, nos escadres ne pouvaient soutenir la comparaison avec celles, bien plus nombreuses, mieux armées et mieux dirigées, qui sortaient des ports britanniques, et quelques années, assez mal employées d'ailleurs, n'avaient

certainement pas suffi pour faire disparaître cette inégalité. Si la dernière guerre n'avait pas fini par un échec complet, c'était uniquement aux victoires de Maurice de Saxe dans les plaines de Flandre que cette consolation était due. Reprendre aujourd'hui l'expérience sur nouveaux frais, en se bornant à une action maritime, c'était marcher à un désastre certain.

Mais à quel point sensible pouvait-on atteindre l'Angleterre sur le continent? Comment la forcer à venir tenter la fortune là où on pouvait se flatter de la lui disputer? Elle considérait bien comme un intérêt de premier ordre, et qu'elle ne voulait pas laisser en souffrance, l'indépendance des Pays-Bas et la sécurité de la Hollande. Mais si les États-Généraux et l'Autriche restaient dans la neutralité, comme leurs représentants à Versailles l'annonçaient tout haut, on ne voyait pas trop sur quel prétexte on enverrait une armée française envahir la Flandre ou pénétrer sur le territoire de la République; et on se ferait ainsi deux ennemis de plus, uniquement pour contraindre l'Angleterre à en prendre la défense. On pouvait à meilleur titre menacer l'électorat de Hanovre, mais il n'était pas sûr que le roi George, quelle que fût sa prédilection pour son

patrimoine, obtînt facilement de ses sujets les sacrifices nécessaires pour le préserver. Puis, pour attaquer le Hanovre, il fallait traverser toute l'Allemagne, au risque de provoquer les réclamations de la Diète et peut-être la résistance des populations germaniques. Enfin le Hanovre avait un puissant voisin, toujours réputé allié de la France, dont la susceptibilité était facile à émouvoir et les desseins toujours mystérieux; il fallait le prévenir et le consulter avant de prendre une résolution qui le toucherait de si près. En sorte que la question revenait à celle qu'on avait déjà dû poser plus d'une fois dans les instants décisifs : Que pensait le roi de Prusse de la crise nouvelle et quel rôle comptait-il y jouer?

Tel que nous connaissons Frédéric, il n'avait pas l'habitude d'attendre, pour prendre son parti, qu'on lui fît une interrogation qui pourrait le gêner. Aussi, dès qu'il avait vu l'orage se préparer à l'ouest de l'Europe, il en avait suivi la formation d'un regard attentif et inquiet. Avec la perspicacité dont il était doué, la guerre lui avait paru inévitable, du moment où, comme il l'écrivait à son ministre Knyphausen, l'affaire était en Angleterre, abandonnée *au torrent de la*

nation, et il avait à plusieurs reprises averti les ministres français de n'ajouter aucune foi aux assurances de conciliation impuissantes ou simulées que leur ambassadeur recueillait de la bouche du roi d'Angleterre ou de ses secrétaires d'État : bienveillant avis qu'il accompagnait, suivant sa coutume, de railleries amères contre leur *politique de coton* et leur conduite de *poule mouillée*. Puis, à mesure qu'approchait le dénouement qu'il avait prévu, il éprouvait (sa correspondance l'atteste) un singulier mélange de sentiments. D'une part, son irritation contre les mauvais procédés de son oncle George était au comble : un incident récent venait même de le pousser à une véritable exaspération. A une demande d'indemnité qu'il avait formée pour des bâtiments de commerce capturés sans droit dans la dernière guerre, aucune réponse n'avait été faite et il avait dû, par représailles, suspendre le remboursement d'emprunts dus aux créanciers anglais par la banque de Silésie. L'éclat de sa colère était même tel, qu'on l'avait soupçonné de vouloir se faire justice lui-même en s'appropriant quelques districts du Hanovre. Il ressentait donc un malicieux plaisir à voir le parent dont il avait tant à se plaindre entraîné par

l'impétuosité du sentiment britannique dans les embarras et dans les périls d'une aventure qui ne lui plaisait guère. Mais la situation pouvait aussi être envisagée sous un autre point de vue qui le touchait plus directement. Si la guerre, qui devient imminente, n'aboutit qu'à un duel dont la mer seule sera le théâtre, et où la France peut engager et même compromettre toutes ses ressources dans une partie inégale, que va-t-il lui arriver à lui-même et dans quel état va-t-il se trouver? Ne restera-t-il pas exposé seul et sans allié possible à la coalition toujours menaçante de l'Autriche et de la Russie? C'est la chance suprême dont il a failli être une fois victime, dont le fantôme hante toujours son imagination, et que l'intimité persistante des deux majestés impériales de Vienne et de Pétersbourg rend plus que jamais à craindre. Comment reprendre la situation si commode dont il a joui pendant les campagnes qui ont terminé la dernière guerre : quand tout le monde alors était en armes, lui seul en repos; quand l'Angleterre étendait sur lui un bras protecteur; et que l'Autriche était trop occupée à se défendre contre la France, pour être libre de poursuivre sa vengeance contre lui?

Cette incertitude est la seule explication qu'on puisse donner de l'étrange attitude qu'on va lui voir prendre et qui a assez embarrassé les spectateurs pour mettre, à leur suite, les historiens même en défaut. C'est d'une part le conseil qu'il donne à plusieurs reprises à la France de prendre tout de suite une attitude agressive, dont la conséquence (qui assurément ne lui échappe pas) sera de rendre la guerre générale : et, en même temps, une précaution toujours adroitement prise pour que, si ses avis sont suivis, il ne soit pas obligé d'assumer lui-même le risque de concourir à leur exécution. Il fait, en un mot, tout ce qu'il faut pour étendre et enflammer le conflit, mais rien qui le compromette lui-même et l'engage à mettre son enjeu dans la partie [1].

Le voici, par exemple, qui dès le mois d'avril 1755, c'est-à-dire quand le Parlement anglais va se réunir, mande auprès de lui le ministre de France à Berlin, La Touche, agent (pour le dire en passant) assez médiocre et avec lequel, le jugeant tel, il entretenait en général peu de relations. Le prétexte de l'entretien était de lui remettre un nouveau modèle de canon de

1. *Pol. Corr.*, t. V. p. 56, 127, 143, 161; t. VI, p. 92, 102, 115, etc.

campagne que le ministre de la guerre, le comte d'Argenson, avait désiré connaître.

« Le roi de Prusse, écrit La Touche, m'ayant dit tout bas, mardi, à son audience, de le suivre dans son appartement lorsqu'il y entrerait, m'y a donné un entretien particulier d'une demi-heure qui a intrigué non seulement les ministres étrangers, mais aussi ceux du cabinet que ce prince n'avait pas prévenus. Comme on savait que Sa Majesté avait dit publiquement à Potsdam, et au souper de la reine, que la guerre entre les cours de France et de Londres paraissait inévitable, toutes les idées des curieux se sont fixées sur moi, et ils ont conjecturé que mon entretien avec ce prince avait roulé sur cette prétendue guerre, et de là beaucoup de raisonnements vagues et que je n'ai pu mettre à leur véritable valeur. Le roi de Prusse m'a effectivement touché cette corde, mais après m'avoir remis lui-même un modèle en bois verni du canon de campagne avec tout ce qui est relatif à son service, et m'avoir donné des éclaircissements sur son usage... « Eh bien! me demanda » ensuite ce prince, avez-vous quelques nou- » velles détaillées de l'armement que vous faites » à Brest? » Et lui ayant répondu que je n'en

savais rien que par les nouvelles publiques, il m'a dit : « Je vous confierai donc que j'ai » appris par un canal bien sûr que tous les » moyens de conciliation entre votre cour et » celle de Londres paraissent aujourd'hui non » seulement difficiles, mais impossibles à arran- » ger. Les Anglais complètent leurs alliances » en Allemagne et n'ont retardé leur déclaration » que pour se donner le temps de faire leurs » préparatifs. » Si cela est vrai, répliquai-je, ils nous ont rendu un service, puisqu'ils nous ont donné, par ce délai, le temps d'achever les nôtres, de prendre toutes les précautions que les circonstances rendent nécessaires et de n'oublier aucune des mesures propres à assurer le succès d'une guerre que la nation anglaise entreprendrait contre ses véritables intérêts.

» Quant aux alliances, continuai-je, que le roi d'Angleterre veut augmenter en Allemagne, elles ne pourraient jamais égaler celles du roi, puisque celle qu'il a avec Votre Majesté est fondée sur des principes qui doivent la rendre éternelle. Il me dit alors : « Savez-vous, monsieur, le parti que » je prendrais dans les circonstances présentes » si j'étais roi de France? Je ferais marcher, dès » que la guerre sera déclarée, ou que les Anglais

» auraient commis quelque hostilité contre la » France, un corps de troupes considérable en » Westphalie ; je le ferais tout de suite entrer dans » l'électorat de Hanovre ; et c'est le moyen le plus » sûr de faire chanter ce c... » (le roi de Prusse qualifia le roi d'Angleterre d'une épithète qu'il est inutile de vous redire), puis il gagna son cabinet et me laissa seul dans son appartement[1]. »

On croira peut-être que ce n'était là qu'une boutade irréfléchie, et que, si Frédéric se retirait si promptement après l'avoir laissé échapper, c'est qu'il craignait d'en avoir trop dit. Nullement, et à la même date il donnait au même conseil un caractère tout à fait officiel en en faisant le sujet d'une instruction formelle adressée à Knyphausen : « Si la guerre est inévitable, lui écrivait-il, il ne faut plus douter alors que le roi d'Angleterre veuille la rendre générale, sur quoi il m'est venu une idée, s'il ne conviendrait pas à la France, supposé que ce prince lui déclare la guerre, d'envoyer alors d'abord un corps de troupes assez respectable tout droit au pays de Hanovre pour s'en emparer et de demander à ce

1. La Touche à Rouillé, 5 avril 1755 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères).

prince s'il n'aimera pas à rétablir la paix (*sic*). Quoique je voudrais bien que vous fassiez quelque insinuation à M. de Rouillé à ce sujet, il faut néanmoins que vous la fassiez bien adroitement et avec tous les ménagements possibles pour ne pas donner lieu à ce ministre de supposer que je voudrais augmenter l'aigreur entre la France et l'Angleterre. Mais au cas que cette insinuation sache se faire par vous, vous ajouterez que, pour que la France puisse faire une pareille entreprise avec succès, il faudrait que cela se fît incontinent après la déclaration de guerre du roi d'Angleterre, et sans biaiser, avant que celui-ci puisse gagner le temps pour assembler force troupes de ses alliés pour pousser la guerre au Rhin, en Italie et autres points contre la France. Je remets ceci à votre discrétion afin que vous vous y preniez avec toute la prudence possible [1]. »

Il n'était pas croyable, on en conviendra, que ce hardi donneur de conseils se fît illusion sur les conséquences du parti d'audace qu'il recommandait; on ne pouvait penser qu'il supposât sérieusement qu'une armée française pût ainsi traverser l'Allemagne au pas de course sans

1. Frédéric à Knyphausen, 5 avril 1755, *Pol. Corr.*, t. XI, p. 106.

exciter aucun ombrage, ni rencontrer aucune résistance; il était donc assez naturel d'espérer qu'il serait disposé à prendre sa part des périls et des difficultés qu'il ne pouvait manquer de prévoir, et en tout cas, il n'y avait rien d'excessif, puisqu'il jugeait l'opération si facile, à lui demander de s'y associer. Tel fut, en effet, le fond de la réponse que le conseil de Louis XV fit à la communication du ministre prussien, et je m'étonnerais que lui, aussi bien que son maître, ne s'y fussent pas attendus. On prit (peut-être on feignit de prendre) l'initiative si hardiment conseillée comme le point de départ d'un plan concerté d'opérations militaires pareil à celui qui avait été combiné à plusieurs reprises pendant la guerre précédente. La communauté d'intérêts encore reconnue entre les deux cours de France et de Berlin, aussi bien que l'aigreur croissante des relations de Frédéric avec le roi d'Angleterre et l'éclat qu'il y avait donné, auraient présenté cette fois encore une explication suffisante de cette association. Dès lors, si on convenait d'agir en commun, voici comment les rôles pourraient être partagés : du moment où on serait convenu d'envahir le Hanovre par un coup de main, le voisinage rendait l'exécution d'un tel plan plus

facile à l'armée prussienne qu'à la française; les frais seraient ainsi moins considérables, et la Prusse les couvrirait aisément par les contributions de guerre, qu'il était et qu'il est même encore aujourd'hui dans le droit des belligérants de percevoir. Le roi de Prusse se chargerait donc de cette partie de l'œuvre commune, tandis que la France, portant le gros de ses troupes sur le Rhin ou sur la frontière des Pays-Bas, empêcherait l'Autriche de bouger et se tiendrait prête à intervenir à l'ombre même d'une résistance.

Tel fut le dessein proposé à Knyphausen par le ministre de la guerre d'Argenson; et on offrait en même temps, si l'idée générale était agréée, d'envoyer à Berlin pour régler les détails le meilleur général de l'armée française. Hélas! ce n'était plus Maurice de Saxe : une mort prématurée venait de l'enlever à la France, au moment où son concours lui aurait été le plus nécessaire; mais on espérait que sa place serait dignement remplie par son ami, son élève, le compagnon de ses derniers exploits, le Danois Lowendahl. Du reste, en proposant avec une confiance amicale ce projet d'entente, on s'était abstenu avec soin de tout ce qui aurait eu un caractère d'exigence trop absolue et de tout ce qui aurait ressemblé

à un ton de hauteur et de commandement. « Le ministre m'a dit, écrivait Knyphausen, qu'il savait bien que les engagements que la France avait avec Votre Majesté étaient fort généraux et qu'ils ne portaient sur aucun point en particulier, mais que les intérêts des deux cours étaient si étroitement liés qu'il était persuadé qu'elle y serait toujours portée lorsqu'il y serait question d'agir contre leurs ennemis communs [1]. »

Mais Frédéric n'avait nullement fait son compte d'être associé à l'aventure qu'il conseillait à la France de courir, et ce fut avec l'embarras visible d'être pris trop au sérieux et serré de trop près qu'il répliqua à Knyphausen : « Quant au propos que M. de Rouillé vous a tenu, touchant l'expédition à faire dans les États du Hanovre en cas que la guerre soit inévitable, je vous dirai que, si ce ministre revient à la charge pour vous en parler, vous lui répondrez dans les termes les plus doux et les plus ménagers que je prendrai toujours toute la part imaginable à ce qui regarde la France; mais pour ce qui concerne cette diversion à faire de ma part, la chose était plus aisée à projeter qu'elle était difficile (*sic*) à exécuter à

1. Knyphausen à Frédéric, 25 avril 1745 (Ministère des Affaires étrangères).

mon égard. Vous ferez observer à M. de Rouillé que j'avais chaque été 60 000 Russes en Courlande sur les confins de la Prusse, ce qui n'était pas un petit objet; que, de plus, les Saxons avaient pris des engagements avec l'Angleterre; que du troisième côté la cour de Vienne pouvait assembler au moins 80 000 hommes sur mes frontières et, qu'en quatrième lieu, je n'étais pas, jusqu'à présent, bien assuré des intentions, ni du Danemark, ni de la Porte Ottomane, et qu'à moins de me voir puissamment épaulé d'un côté, il me serait impossible de me charger de tout le poids de la guerre... » Suivait une allusion à l'abandon où il avait été plusieurs fois laissé par la France, au cours d'expéditions tentées en commun : mais il était recommandé de n'en rappeler le *souvenir qu'en termes bien doux* et *qui ne sentiraient pas le moindre reproche* [1].

C'est sans doute de cette négociation à peine ébauchée que Frédéric, dans son *Histoire de la guerre de Sept ans*, a eu l'intention de rendre compte en des termes dont on va juger l'exactitude : « La cour de Versailles, dit-il, paraissait croire que le roi de Prusse était, à l'égard de la

1. Frédéric à Knyphausen, 6 mai 1755 (*Pol. corr.*, t. XI, p. 143).

France, ce qu'est un despote de Valachie, à l'égard de la Porte, c'est-à-dire un prince subordonné et obligé de faire la guerre dès qu'on lui envoie l'ordre. Elle se persuadait aussi qu'en portant la guerre dans l'électorat de Hanovre, elle ferait mollir le roi de la Grande-Bretagne et terminerait ainsi au centre de l'Empire les différends qui subsistaient entre elle et les Anglais. M. Rouillé, ministre des affaires étrangères, dit un jour à M. Knyphausen dans l'intention d'engager le roi à contribuer à cette diversion : « Écrivez, monsieur, au roi de Prusse qu'il » nous assiste dans l'expédition du Hanovre; il » y a là de quoi piller; le trésor du roi d'Angle- » terre est bien fourni : le roi n'a qu'à le prendre : » c'est, monsieur, une bonne capture. » Le roi lui fit répondre que de pareilles propositions étaient convenables pour négocier avec d'autres, et qu'il espérait qu'à l'avenir M. Rouillé voudrait bien apprendre à distinguer les personnes avec qui il avait traité. »

Ainsi pas un mot qui indique de qui étaient venus l'initiative et le conseil du projet d'envahir le Hanovre. Du propos cynique prêté au ministre français, la correspondance aujourd'hui connue de son interlocuteur n'offre pas la moindre trace.

Et quant à la réponse hautaine que le roi s'attribue lui-même, elle ne ressemble guère aux *termes doux et ménagers* dont on l'a vu recommander l'usage à son représentant. Il faut assurément être roi et habitué à être cru sur parole pour se permettre de travestir à ce point la vérité [1].

Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, Frédéric s'était évidemment aperçu qu'en allumant lui-même le feu si près de chez lui, il lui serait dificile de ne pas être appelé au secours pour l'éteindre. Aussi, dans les conseils d'énergie qu'il continuait à donner à la France, il ne fut plus question de l'envahissement du Hanovre, mais bien d'une entreprise du même genre à tenter sur les Pays-Bas; celle-là, assurément, plus facile à accomplir pour la France, bien que plus difficile à justifier, mais qui opérait plus sûrement encore la diversion dont il avait besoin pour sa propre sécurité. C'est dans cette disposition nouvelle que le trouva le ministre La Touche dans un entretien qu'il voulut avoir encore avec cet agent. Cette fois l'appel était motivé par la nouvelle que, quoique la guerre ne fût pas encore

1. Frédéric, *Histoire de la guerre de Sept ans*, ch. I.

déclarée, une rencontre avait déjà eu lieu en mer entre les escadres anglaise et française, et s'était terminée au désavantage de la France par la capture de deux de ses vaisseaux. — « Quel parti prendra votre cour dans cette circonstance? demanda le roi. Je ne vois que celui d'assembler un gros corps d'armée sur la frontière de Flandre. La Picardie, le Hainaut et l'Artois ont assez de chevaux pour voiturer une grosse et nombreuse artillerie, et vous aurez le temps encore cette année de faire le siège de Tournay, de Mons et de Bruxelles, auxquelles vous pourrez ajouter, si la saison le permet, la prise de Charleroi et de la citadelle d'Anvers. La rapidité avec laquelle ce prince faisait faire au roi la conquête d'une partie des Pays-Bas, allait envahir toute la Flandre autrichienne et peut-être la Hollande, si, pour tâcher de le pénétrer, je n'avais pris le parti de lui représenter que, quoique j'ignorasse les vues et les projets de Sa Majesté, il me semblait que l'extension du plan qu'il venait de tracer ne ferait point tomber sur les Anglais la vengeance que Sa Majesté voudrait tirer de leurs insultes, mais bien sur les alliés de l'Angleterre. — Que voudriez-vous donc faire? répliqua Sa Majesté prussienne, les Anglais sont supérieurs

à vous sur mer, et vous ne pouvez point porter vos armes sur l'électorat de Hanovre faute d'entrepôt. — Et pourquoi non? ai-je repris. Sa Majesté n'a-t-elle pas en Allemagne vingt-huit mille hommes à sa solde? N'y a-t-elle pas des alliés puissants qui ont des troupes et des places d'armes comme Juliers et Dusseldorf, Munich et autres? — Non, répliqua avec vivacité Sa Majesté prussienne, *ce parti ne saurait vous convenir.* Mais si vous portez vos armes dans les Pays-Bas, n'allez pas faire comme vous fîtes au commencement de la dernière guerre. Faites assembler et marcher une armée assez nombreuse et frappez des coups d'importance : et vous forcerez par là l'Angleterre et ses alliés à vous respecter. » — Ce langage, Monseigneur, est bien différent de celui que Sa Majesté prussienne m'a tenu dans les premiers jours de mai, lorsqu'il me dit, comme je vous l'ai mandé : Si j'étais la France, je ferais marcher, dès que les Anglais auraient commencé quelque hostilité contre mes vaisseaux, un corps de troupes en Westphalie et le porterais tout de suite dans l'électorat de Hanovre. Ce serait le moyen le plus sûr de faire chanter le roi d'Angleterre. — Le langage d'aujourd'hui de ce prince paraît donner à entendre qu'il cherche à éloigner

la guerre de son voisinage et qu'il cherche à rester dans l'inaction [1]. »

Pendant que cet entretien avait lieu, la nouvelle de cette capture de deux bâtiments français, faite avant toute déclaration de guerre, se trouvait confirmée avec des détails qui aggravaient la nature de l'événement et causait en France une émotion générale. Toutes les précautions avaient été prises, en effet, du côté de la France pour éviter un conflit prématuré. Les colons anglais et français appelant les uns comme les autres les forces de leur mère patrie à leur secours, deux escadres avaient bien dû être préparées, l'une à Plymouth et l'autre à Brest, pour leur porter les renforts qu'ils attendaient. L'importance des deux convois devait être égale; mais au dernier moment, et la flotte française ayant déjà pris la mer, on craignit dans le conseil de Louis XV que cette égalité même ne parût une disposition faite dans l'attente d'un combat, et, pour éviter toute apparence de provocation, on rappela la moitié des vaisseaux qui étaient encore en vue, ainsi que l'amiral qui devait commander l'expédition : le reste du convoi seul continua à faire voile sous la

1. La Touche à Rouillé, 28 juillet 1755 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères).

direction de son lieutenant. L'escadre anglaise n'en persista pas moins à suivre à la trace la française ainsi réduite, dans des intentions évidemment hostiles, et l'aurait rejointe dans les eaux de Terre-Neuve, si, devant une menace à laquelle on ne devait pas s'attendre, le plus grand nombre de nos vaisseaux ne s'était hâté de s'échapper en remontant le fleuve Saint-Laurent, à travers des passes d'une extrême difficulté que personne n'avait encore franchies. Deux seulement, l'*Alcide* et la *Lys*, s'étant égarés dans le brouillard, furent surpris et durent se rendre après cinq heures d'une résistance vaillamment soutenue.

Cette fois le gant était jeté, et la guerre était là avant qu'on eût pris son parti sur le mode à suivre pour la soutenir. Le trouble fut extrême, mais comme c'est l'ordinaire dans les conseils où aucune fermeté de direction ne se fait sentir; la surprise et l'urgence même du péril ne firent qu'accroître l'irrésolution. La division, déjà très grande dans le ministère, passa à l'état aigu et se communiqua à tout l'entourage royal. Dans la partie vive et ardente de la cour, dans l'état-major militaire qui environnait le ministre de la guerre il n'y eut qu'un cri : c'est que l'Angleterre ne se

serait jamais portée à un tel excès d'insolence et d'audace si elle n'avait été sûre d'être appuyée par ses alliés. C'était donc un trait nouveau de l'astuce et de la perfidie si bien connues et tant de fois éprouvées de la maison d'Autriche. C'était un coup prémédité, et les grâces de Kaunitz comme les paroles flatteuses de Marie-Thérèse n'avaient eu d'autre but que d'endormir la France afin de la prendre par surprise; dès lors, rien de simple, c'était en Flandre qu'il fallait courir pour venger l'injure. La conquête serait là l'œuvre d'un jour, aucune des places démantelées pendant la dernière guerre n'étant encore remise en état complet de défense; et si, comme il fallait bien s'y attendre et même l'espérer, l'Angleterre prenait fait et cause pour le maintien de ce qu'elle se plaisait à appeler la barrière élevée contre l'ambition française, on l'attendrait de pied ferme sur l'élément où on avait l'habitude de la vaincre, et on saurait où faire refleurir les lauriers de Fontenoy. Déjà, de tous les coins de la France, de jeunes officiers arrivaient pour demander à prendre leur part de cette fête. Mais un accueil très froid leur était fait par une autre fraction du conseil qui reculait devant la gravité de l'aventure et hésitait à doubler ainsi, du pre-

mier coup et d'entrée de jeu, tous les ennemis auxquels on aurait affaire. Là (était-ce sagesse ou timidité), on aimait à se rattacher à l'espérance que le ministère anglais, ému du scandale causé par une violence qu'il se défendait d'avoir commandée, consentirait à en faire réparation en restituant les saisies indûment faites. L'ambassadeur, précipitamment rappelé, rapportait à ce sujet quelques vagues promesses. On ajoutait qu'en tout cas il fallait attendre, afin de bien constater de quel côté venait la provocation et de se mettre ainsi en mesure de faire appel à l'intervention de toutes les puissances qui, par un article exprès du traité d'Aix-la-Chapelle, s'étaient mutuellement garanties contre toute agression. L'Autriche, comme les autres, avait souscrit à cet engagement réciproque. Quand elle aurait refusé de le remplir, il serait temps de la prendre à partie. Entre ces deux avis, dont l'un pouvait flatter l'orgueil du roi en lui rappelant ses meilleurs jours, l'autre répondait mieux à l'indolence qui avec l'âge devenait le trait dominant de son caractère, Louis, pour fixer son choix, ne trouva rien de mieux que de demander à ses ministres des mémoires écrits où chacun d'eux exposerait son sentiment.

Dans un moment où tout pouvait dépendre d'un coup porté à temps et à propos, c'était (comme le dit très bien Bernis dans ses *Mémoires*) prendre le parti de n'en pas prendre. Mais c'était là encore le moindre des inconvénients. Ces mémoires étant composés par chacun avec grand soin et même une certaine prétention littéraire (comme on peut s'en convaincre par celui que rédigea le maréchal de Noailles et que M. Rousset nous a conservé), leurs auteurs ne résistèrent pas à la tentation de les faire lire à leurs amis. Ces écrits circulèrent ainsi de main en main et le débat dont le sort de la France pouvait dépendre devint le sujet banal de toutes les conversations de Versailles. Les femmes s'en mêlèrent, prenant parti pour l'action immédiate ou pour l'attente, suivant qu'elles craignaient le péril ou recherchaient la gloire pour les objets de leurs préférences. « Quel spectacle, dit encore Bernis, pour les ministres étrangers, rassemblés alors à la cour, de voir que les affaires les plus graves étaient ainsi traitées comme dans un café ! »

Parmi ces témoins devant qui la France étalait, sans réserve, le secret de ses faiblesses, il en était deux dont l'attitude fut particulièrement remarquée. C'était, d'une part, l'ambassadeur d'Au-

triche, Stahremberg, qui affectait de demeurer parfaitement calme au milieu de ces provocations dont le bruit devait bourdonner à ses oreilles. Il se bornait à avertir de temps en temps, mais sans élever la voix, que ses maîtres sauraient répondre à une agression, si elle avait lieu; mais il proclamait d'ailleurs que, jusque-là, ils n'avaient rien à voir dans un conflit qui ne les touchait pas et n'auraient garde de s'en mêler. Il laissait même échapper de loin en loin un blâme discret sur la conduite irrégulière du cabinet anglais. Son collègue de Prusse, au contraire, ardent, agité, parlant haut, faisait chorus avec les esprits les plus échauffés. Il poussait à la déclaration de guerre sans délai, *prêchant sur les toits* (c'est encore l'expression de Bernis) l'invasion de la Flandre, et paraissait même s'étonner que les troupes ne fussent pas déjà en marche et la frontière franchie. Il y mettait tant de passion, semblait même en faire si complètement son affaire, que ses auditeurs (même les moins disposés à se fier à Frédéric) s'y laissaient prendre, et finissaient par croire qu'il avait en main une offre d'alliance faite par son maître et la promesse d'une puissante diversion promptement portée au cœur même des possessions autrichiennes. Et ces

assertions, plus ou moins hasardées, trouvaient d'autant plus facilement créance qu'on sut que le roi de Prusse étant venu à ce même moment à Wesel, aux portes mêmes de la France, avait mandé cet agent pour s'entretenir avec lui [1].

1. Mémoire adressé au roi par le maréchal de Noailles, 20 juillet 1755. — Rousset, t. II, p. 396 et suiv. — Aubeterre, ambassadeur à Vienne, à Rouillé, 26 février, 2 avril 1751 (*Correspondance de Vienne* : ministère des Affaires étrangères). — Bernis, *Mémoires*, t. II, p. 210. — Je rencontre ici le problème le plus singulier et le plus difficile à résoudre que j'aie eu à traiter dans aucune de mes recherches historiques. Je l'expose dans toute sa simplicité sans pouvoir en présenter une explication qui me satisfasse.

Le cardinal de Bernis, dans le passage que je viens de citer, affirme sans la moindre hésitation et en grand détail que le ministre de Prusse, Knyphausen, non seulement conseilla instamment à la France l'attaque immédiate des Pays-Bas (comme c'était en effet le sentiment connu de Frédéric), mais reprocha au ministère français de ne pas vouloir prendre *aucune mesure en commun avec son maître qui était*, dit-il, prêt *à entrer en Bohême à la tête de 140000 hommes*. Bernis ajoute qu'il rapporta fidèlement cette confidence au roi.

Cette offre d'alliance faite par Frédéric au début de la guerre de Sept ans, et repoussée, ou du moins indéfiniment ajournée par la France, était déjà rapportée dans le récit de Duclos, ce qui n'a rien d'étonnant puisque cet écrivain n'a fait que transcrire les renseignements fournis par Bernis. Duclos va même jusqu'à raconter en détail comment les voix se partagèrent, dans le conseil de Louis XV, au sujet du projet d'alliance proposé par le roi de Prusse. Noailles et d'Argenson sont représentés comme les seuls qui aient pris parti pour ce projet. Par suite, tous les historiens qui ont écrit après Duclos ont également donné le fait comme constant, et en ont tiré un sujet d'accusation contre le ministère de Louis XV, lui reprochant d'avoir négligé de se prévaloir d'une alliance aussi importante à ménager, et contraint par là Frédéric à se rapprocher de l'Angleterre. Il faut également que le bruit de cette proposition et du peu de compte qui en avait été tenu, ait été répandu même avant le récit de Duclos, car Voltaire,

pour l'engager dans quelques explications. Si dans la multitude des idées que l'imagination échauffée de ce prince lui présentera, il interroge le sieur Darget sur ce qu'on pense de lui, il lui dira qu'il ne manque pas de gens qui tâchent d'inspirer à Sa Majesté des soupçons sur sa conduite, mais que par tout ce qui lui est revenu de bon lieu, il compte sur les engagements du traité de 1741 que le roi a avec lui; ainsi que ceux du traité d'Aix-la-Chapelle, en vertu desquels il est stipulé des garanties réciproques... mais que, quand même il n'y aurait pas de traité, le roi croirait devoir compter sur le concours de Sa Majesté prussienne par la constance absolue qu'il a dans son amitié qui s'accorde en cela avec son intérêt personnel [1]. »

Le sieur Darget n'ayant problablement trouvé aucun moyen *d'échauffer l'imagination de son maître*, pour en faire sortir des *échappées de lumière*, il fallut bien en venir à un mode d'interrogation plus précis, et ce fut le traité de 1741 (mentionné dans le document que je viens de citer) qui parut en fournir l'occasion la plus

1. Instruction donnée au sieur Darget retournant à Berlin, 6 juin 1755 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères).

que, quelle que fût la timidité du ministère français dans ses relations avec son quinteux allié, on ne cherchât pas quelque moyen de sortir de cette équivoque. Il n'était pas aisé et personne ne se souciait d'aborder de front un politique redouté, qui, pour ne pas se laisser pénétrer, tenait toujours en réserve comme échappatoire quelque récrimination hautaine et sardonique. Aussi ne se décida-t-on à l'interroger directement que lorsqu'on eut épuisé toutes les voies conciliantes ou insinuantes.

Son secrétaire Darget, par exemple (celui qui avait passé à son service en quittant celui du ministre de France Valori), étant venu en France pour ses affaires, on le chargea au retour de tâcher bien prudemment de savoir quel était le fond du cœur de son maître. « Le langage du roi de Prusse, lui disait-on dans l'instruction qui lui fut remise, est bon jusqu'à présent, mais bien général, il observe depuis quelque temps le plus profond silence. Peut-être (ajoutait-on) en passant en revue, avec lui, toutes les résolutions à prendre soit pour le Hanovre, soit pour les Pays-Bas, le portera-t-on à laisser échapper quelques traits de lumière qui feront connaître ses vues et qui donneront l'occasion, au sieur Darget, de parler

pour l'engager dans quelques explications. Si dans la multitude des idées que l'imagination échauffée de ce prince lui présentera, il interroge le sieur Darget sur ce qu'on pense de lui, il lui dira qu'il ne manque pas de gens qui tâchent d'inspirer à Sa Majesté des soupçons sur sa conduite, mais que par tout ce qui lui est revenu de bon lieu, il compte sur les engagements du traité de 1741 que le roi a avec lui; ainsi que ceux du traité d'Aix-la-Chapelle, en vertu desquels il est stipulé des garanties réciproques... mais que, quand même il n'y aurait pas de traité, le roi croirait devoir compter sur le concours de Sa Majesté prussienne par la constance absolue qu'il a dans son amitié qui s'accorde en cela avec son intérêt personnel [1]. »

Le sieur Darget n'ayant problablement trouvé aucun moyen *d'échauffer l'imagination de son maître*, pour en faire sortir des *échappées de lumière*, il fallut bien en venir à un mode d'interrogation plus précis, et ce fut le traité de 1741 (mentionné dans le document que je viens de citer) qui parut en fournir l'occasion la plus

1. Instruction donnée au sieur Darget retournant à Berlin, 6 juin 1755 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères).

naturelle. Il était bien ancien, bien oublié, ce traité conclu dans les beaux jours d'une amitié mutuelle au lendemain de la conquête de la Silésie, à la suite du premier voyage du maréchal de Belle-Isle en Allemagne; les dispositions en étaient vagues, les engagements bien peu précis, puisque, sans les rompre, l'un des signataires avait pu se détacher deux fois en pleine guerre, à Breslau et à Dresde, de toute solidarité avec son associé. La garantie réciproque qui était stipulée, purement défensive, ne protégeait que les États des deux puissances situés en Europe; mais il résulterait bien pour elles, des arrangements pris, au moins quelque obligation morale de se concerter sur toutes les résolutions importantes à prendre. Comme la durée fixée à quinze années allait expirer le 5 juin de l'année suivante, on jugea qu'en proposant de renouveler la convention pour un nouveau bail à courir, l'accueil fait à cette demande, de nature assez inoffensive en soi, donnerait encore l'indice le plus certain qu'on pût obtenir des dispositions qu'on voulait connaître. La Touche fut donc chargé de faire à ce sujet une ouverture officielle.

L'issue n'en fut pas encourageante. Le ministre Podewils, auquel La Touche dut s'adresser, avait

été évidemment jadis mis sur ses gardes pour ne faire que la réponse la plus évasive. Il se borna à faire remarquer que le traité étant encore en vigueur pour plus d'un an, on avait du temps de reste pour songer à le prolonger. Puis il rechercha, par un examen sommaire, si les dispositions en étaient applicables à la circonstance présente. Cette réserve fut approuvée, car au bas de la note où le ministre rendit compte de cet entretien, Frédéric mit, de sa propre main, dans le détestable allemand dont il se servait, ces mots : *Es ist sehr gut gethan nicht darauf zu pressiren, wir wollen sie lieber kommen sehen* (Vous avez très bien fait de ne rien presser. Il vaut mieux les voir venir) [1].

Et quelques jours après, La Touche ayant demandé une seconde audience, sous je ne sais quel prétexte, on évita de la lui accorder. Obligé de le recevoir ensuite dans un dîner de cérémonie, le roi le plaisanta sans pitié, en présence des assistants, sur la faiblesse des préparatifs maritimes de la France et annonça la chute prochaine et certaine de la forteresse de Louisbourg. « Et au fait, dit-il, pourquoi n'échangeriez-vous

1. *Pol. Corr.*, t. XI, p. 170.

pas le cap Breton contre les Pays-Bas? Cela vous rapporterait davantage : car vous ne tirez guère que 5 000 écus de vos possessions d'Amérique. — Mais peut-on croire, dit La Touche, prenant peut-être cette mauvaise plaisanterie trop au sérieux, que l'Autriche voudrait enrichir l'Angleterre à ses dépens? » Le prince, sur cette réponse, changea de discours, parla de Versailles, de la retraite de la comtesse d'Estrade, cousine de madame de Pompadour (dont on avait voulu même, un instant, faire sa rivale) et s'engageant sur ce terrain, montra qu'il n'en avait aucune connaissance [1].

Le ministre qui se laissait ainsi berner en public, n'obtenant pas le renseignement qu'on attendait, on crut ou on voulut croire que c'était lui qui n'avait pas su s'y prendre, d'autant plus que Knyphausen, à son retour de Wesel, avait laissé entendre que le roi de Prusse, tout en rendant justice au caractère de cet agent, trouvait (c'étaient les expressions de Frédéric lui-même) « ses vues un peu bornées par rapport à la fonction de ministre qu'il exerçait [2]. »

1. La Touche à Rouillé, 39 août 1755 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères).
2. *Pol. Corr.*, t. VI, p. 211. — Frédéric à Podewils, 18 juillet 1755.

Il n'était que temps cependant, et c'est bien plus tôt qu'il aurait fallu s'y prendre pour avoir à Berlin un agent qui eût l'art ou de gagner la confiance du roi ou de pénétrer son arrière-pensée, et sous ce double rapport, la bonhomie mêlée de finesse de Valori était fort à regretter. Un détail assez curieux peut donner une idée de l'insuffisance du représentant que la France laissait dans un des postes les plus importants qu'elle eût à remplir. A plusieurs reprises, La Touche, témoin de l'état d'agitation et d'inquiétude où Frédéric paraissait être depuis le commencement de la crise, au lieu d'y voir la preuve d'une vigilance prévoyante, l'attribuait à une incorrigible timidité et parlait de ce courage défaillant qu'il fallait toujours remonter. Rien n'était donc plus opportun et plus pressé que de faire choix d'un meilleur intermédiaire. Mais fut-il bien prudent de passer brusquement d'un extrême à l'autre, et à la place d'un officier d'un rang secondaire et d'une capacité si médiocre, de faire choix d'un grand personnage sur qui sa naissance comme son mérite allait tout de suite attirer tous les regards? C'est pourtant le parti qu'on prit. On proposa solennellement à Frédéric de recevoir un ambassadeur extraordinaire expressément chargé

de négocier le renouvellement du traité d'alliance et on désigna pour cette mission, publiquement annoncée, le petit-neveu de Mazarin qui passait pour porter dignement ce lourd héritage, et qui joignait à une capacité politique généralement reconnue des mérites littéraires très appréciés dans un temps où l'éclat des lettres faisait une grande partie de l'ascendant et du prestige de la France. Tels étaient les titres à l'estime générale que réunissait monseigneur le duc de Nivernais, pair de France, membre de l'Académie française, ayant géré avec honneur plusieurs ambassades, proche allié du maréchal de Belle-Isle, beau-frère du ministre Maurepas dont il avait partagé le crédit, mais sans le suivre dans sa disgrâce, car il était, malgré l'exil de ce ministre, resté l'ami et même le familier de la marquise de Pompadour.

Cette désignation, par son éclat même, avait un double inconvénient : d'abord c'était donner une grande publicité à une négociation qu'il aurait mieux valu laisser sous le manteau ; c'était avertir tous les spectateurs et tous les intéressés que l'alliance de la Prusse était remise en question ; et il eût été préférable de laisser croire que, malgré les atteintes qu'elle avait reçues, elle sub-

sistait encore, ce qui laissait à Frédéric l'embarras de faire le premier un acte ostensible pour s'en dégager. De plus, tous les moments étaient précieux et il importait de se hâter. Mais un haut seigneur comme le duc de Nivernais ne pouvait être expédié en diligence comme un courrier d'ambassade. Il demanda à prendre son temps pour étudier son terrain et préparer son apparition en Allemagne avec un équipage convenable. Il tint à avoir des instructions longuement élaborées, traitant toutes les questions relatives aux rapports des deux pays. On lui permit d'autant plus facilement de ne pas se presser que ce retard s'accordait avec le système de temporisation dont une partie du ministère ne s'était pas encore détachée. On avait reçu d'Amérique de meilleures nouvelles dont on désirait voir l'effet : non que sur mer la fortune nous fût revenue (cette bonne chance ne nous était pas réservée), mais deux attaques tentées par des officiers anglais à la tête des milices coloniales contre des forteresses françaises avaient assez tristement échoué. On aimait à se persuader que ce succès, qu'on faisait sonner très haut, agirait sur l'Angleterre pour l'intimider ou sur la Prusse pour la décider à se prononcer. Bref, on laissa Nivernais faire tout à

l'aise ses préparatifs, et deux mois étaient déjà écoulés depuis l'incident qui avait rendu la guerre inévitable, que le jour de son départ n'était pas encore fixé.

Quant à Frédéric, il se montra flatté d'un choix dont l'importance était une marque d'égards pour lui et qui répondait d'ailleurs au goût qu'il avait de grouper autour de lui les gens de lettres français et de les honorer en les traitant de confrères, mais il ne témoigna aucune impatience d'avoir à attendre quelque temps l'arrivée d'un envoyé qui pouvait le forcer à s'expliquer. Il fit même engager Nivernais à ne se mettre en route qu'après avoir pris toutes ses sûretés, afin de ne pas être exposé à quelque mésaventure du genre de celle dont Belle-Isle avait été victime pour s'être trop approché des dépendances de l'électorat de Hanovre. Seulement il resta entendu qu'à partir du moment où cette visite décisive était annoncée, le pauvre La Touche, moralement révoqué et tombé dans le néant, n'avait plus le droit d'élever la voix. Ainsi devaient s'écouler dans l'inaction et dans l'attente de longs mois qui, comme on va le voir, ne furent pas perdus pour tout le monde.

Un fait qui pourrait paraître singulier (s'il ne

s'expliquait par la nature même de la situation politique dont la gravité pesait également sur toutes les parties intéressées), c'est que pendant que cette conversation déjà assez aigre, et pleine de réticences et d'ambages, était engagée entre la France et la Prusse, un dialogue absolument du même genre était établi entre les deux alliés (Angleterre et Autriche) qui étaient encore censés leur faire face. De ce côté aussi on se demandait avec inquiétude si on allait recommencer à faire campagne ensemble et dans quelle mesure on pouvait compter sur un appui mutuel. Seulement on procédait à cet examen de conscience avec plus de franchise ou, pour mieux parler, de rudesse.

Le doute à cet égard était d'autant plus naturel que les sujets de mésintelligence que j'ai déjà eu à signaler entre les cabinets de Londres et de Vienne, étaient de jour en jour plus nombreux et donnaient lieu à des contestations de plus en plus vives. Ce n'était pas, comme on aurait pu le croire, par le fait du nouveau chancelier d'État, le comte de Kaunitz qui, à son retour de Paris, loin de remettre en avant ses projets d'innovation diplomatique, s'en était montré, au contraire, assez découragé. Il parlait dédaigneusement de

tout ce qu'il avait vu en France et du peu de cas qu'on devait faire d'une cour et d'une nation devenues aussi incapables de tout grand dessein. Il s'appliquait à faire croire que, cette épreuve lui ayant suffi, il était pleinement rentré dans l'ornière de ce qu'on appelait le vieux système. Son langage en toute circonstance était propre à calmer les inquiétudes du ministre Keith et à tromper jusqu'à la vigilance de Frédéric. En réalité, pourtant, ses sentiments n'avaient pas changé : il continuait à penser que l'Autriche, n'ayant qu'un ennemi sérieux, n'avait aussi qu'un allié possible. Mais sûr que sa conviction était partagée par l'impératrice, il savait aussi quel empire la routine d'une tradition, à ses yeux surannée, exerçait encore sur l'esprit de ses collègues du conseil impérial et de l'empereur lui-même : et n'ayant rien rapporté de son ambassade qui lui permît de les réduire au silence, il attendait avec un mélange de perspicacité et de patience qui lui fait honneur que la lumière des événements eût dissipé les préjugés, et que la force des choses triomphât des répugnances [1].

1. Keith au duc de Newcastle, 21 avril 1753, 30 janvier 1754 (*Correspondance d'Autriche : Record office*). — *Pol. Corr.*, t. IX, p. 437. Frédéric écrit à milord Maréchal le 25 mai 1753 : « On

Ce jour qu'il attendait, il le vit se préparer quand les menaces bruyantes d'une partie du ministère français et les excitations belliqueuses de Frédéric avertirent tout le monde qu'il fallait pourvoir sérieusement à la défense des Pays-Bas. Rien n'était prêt, en effet, on l'a vu, sur cette frontière pour faire face à une brusque invasion de la France; tout se ressentait au contraire de la situation vraiment bizarre que le fameux traité de la Barrière avait imposée à ces provinces si récemment attachées aux possessions de la monarchie autrichienne et si éloignées de leur centre. On sait qu'en vertu d'une stipulation du traité d'Utrecht véritablement sans exemple, la république de Hollande conservait le droit d'entretenir des garnisons dans une ceinture de places fortes situées en dehors de son territoire, qui étaient censées servir de rempart à sa propre sécurité contre les menaces et les vues ambitieuses de la France. Marie-Thérèse n'avait accepté qu'en frémissant à Aix-la-Chapelle le rétablissement d'une servitude si blessante pour sa dignité royale, et elle ne mettait pas moins de

croit que le comte de Kaunitz doit être chaudement dans les idées de l'Angleterre et fort imbu du système que la cour de Vienne fallait (*sic*) se lier avec les puissances maritimes ».

mauvaise grâce et d'impatience à en exécuter les conditions. C'était, entre les États-Généraux siégeant à la Haye et le gouverneur représentant l'Autriche à Bruxelles, un échange journalier de plaintes et de mauvais procédés réciproques. L'Autriche devait fournir à l'entretien et à la réparation des places occupées, et on l'accusait, non sans motif, d'y procéder avec une parcimonie et une négligence qui les laissaient dans l'état de dénuement où les avait réduites la conquête française. La République, de son côté, devait maintenir ses garnisons à un chiffre d'effectif suffisant pour qu'elles fussent en état de se défendre elles-mêmes en cas d'attaque. Mais dans l'état de détresse du trésor hollandais, cette obligation assez lourde était très imparfaitement remplie. Enfin ce qui froissait surtout l'orgueil de Marie-Thérèse, c'est que le même traité qui l'assujettissait à la présence odieuse de troupes étrangères sur son territoire assurait au commerce hollandais ou britannique des avantages dont on lui contestait le droit de faire jouir ses nationaux eux-mêmes : « Ne suis-je donc plus souveraine dans les Pays-Bas, disait-elle, puisqu'on m'empêche de faire du bien à mes sujets? » Et elle parlait si haut (dit l'envoyé anglais à qui

ce propos était adressé) qu'on l'entendait crier de la chambre voisine. Évidemment elle se détachait d'une possession grevée de tant de charges et qui semblait plutôt un dépôt confié à sa garde qu'une propriété dont elle fût maîtresse. Kaunitz, qui voyait naître en elle ce sentiment, se gardait de paraître l'exciter. Il le combattait, au contraire, en lui représentant que les Pays-Bas présentaient au moins cet avantage qu'en cas d'attaque c'était là que seraient portés les premiers coups, ce qui préserverait le cœur même de la monarchie. « Il vaut mieux, se plaisait-il à dire, avoir mal au pied et au petit doigt qu'aux parties nobles et vives du corps. » La comparaison était peut-être juste, mais ne pouvait-on pas en conclure d'avance que, si quelque jour la santé générale du corps entier exigeait l'amputation, on pourrait y consentir et elle ne paraîtrait pas trop douloureuse[1]?

L'Angleterre était loin de regarder les dangers que pouvait courir la sécurité des Pays-Bas avec cette liberté d'esprit voisine de l'indifférence. Pour elle l'indépendance de ces provinces,

1. D'Arneth, t. IV, p. 372. — W. Coxe, *House of Austria*, t. V, p. 48-51. — C'est dans une correspondance datée de Compiègne, de Kaunitz avec Koch, et destinée à passer sous les yeux de l'impératrice, que j'ai trouvé la comparaison que je viens de citer.

achetée au prix de tant de combats, et étroitement liée à celle de la Hollande elle-même, était, surtout depuis l'établissement de la succession protestante, un intérêt majeur et une question vitale. Aussi le cabinet anglais n'avait-il cessé d'appuyer très chaudement les réclamations élevées par les États-Généraux contre l'exécution incomplète et insuffisante des précautions prises par le traité de la Barrière, et les instructions envoyées au ministre Keith qualifiaient dans les termes les plus sévères *l'obstination, l'infatuation, l'ingratitude* de l'Autriche qui, en laissant découvert ce point sensible et vulnérable de ses domaines, mettait en jeu, avec sa propre existence, le repos de toute l'Europe. Le ton déjà très élevé de ces réprimandes devint plus vif encore et plus amer quand il parut nécessaire de mettre ces contrées si précieuses et si mal gardées à l'abri d'un coup de main qui pouvait tout emporter d'un jour à l'autre.

Keith eut donc ordre de faire savoir au chancelier d'État que l'Angleterre, n'ayant rien de plus à cœur, en fidèle alliée, que de préserver de toute atteinte le territoire autrichien, était disposée à prêter largement son concours pour aider à en défendre l'accès. Elle recruterait à ses frais

le corps de six mille hommes dont le landgrave de Hesse faisait commerce et qu'il tenait toujours à la disposition du plus offrant. En même temps, elle se hâterait de mener à fin, même au prix de lourds sacrifices, un traité avec la Russie en cours de négociation depuis plusieurs années, mais tenu en suspens en raison de l'énormité des exigences pécuniaires d'Élisabeth et de son chancelier Bestuchef; un très fort contingent de troupes dont elle prenait toute la charge se trouverait ainsi préparé pour la défense commune. Mais l'Autriche, elle-même, en échange de cet ensemble de mesures généreuses prises principalement dans un intérêt qui lui était propre, devait y répondre par un effort au moins égal. Le moins qu'on pût attendre d'elle, c'était l'envoi d'un corps d'armée de vingt-cinq à trente mille hommes pour remplir les vides des garnisons flamandes et les mettre en état de faire face au premier assaut de l'invasion française. Ce n'était pas trop lui demander que de se mettre en frais pour veiller à la sûreté de son propre domaine [1].

Kaunitz, avec toute l'apparence de la meilleure

1. D'Arneth, t. IV, p. 372. — Beer, *La Politique autrichienne en 1755, 1756. Historische Zeitschrift*, XXVIIe vol., p. 290 et suiv. — Ranke, *Origine de la guerre de Sept ans*, Leipzig, 1871, p. 32-50.

foi, se montra surpris de cette exigence. Était-on donc réellement si près de la guerre, dit-il, et n'y avait-il pas moyen de l'éviter? Sans contester la justice des griefs qui pouvaient forcer l'Angleterre à prendre les armes, tout en rendant même hommage à la modération de ses prétentions, on avait pourtant mieux espéré pour le maintien de la paix de la sagesse et du bon esprit du roi Georges. On voulait y compter encore et se flatter que toute négociation n'était pas rompue. Rien de plus sage assurément et de mieux combiné, si la guerre éclatait, que le plan proposé, mais n'était-il pas prématuré? On avait bien entendu dire que de hauts personnages de la cour de France tenaient des propos qui paraissaient menacer les Pays-Bas d'une entrée violente faite à l'improviste. Mais le ministre Rouillé, interrogé par Stahremberg, s'était défendu de toute intention pareille. Et supposé même qu'un tel dessein existât chez quelques membres du conseil de Louis XV, n'était-ce pas leur fournir le prétexte qu'ils pouvaient désirer, que de former précipitamment aux portes de France un gros rassemblement de troupes, pouvant servir de motif sérieux ou spécieux d'inquiétude et ayant l'apparence d'une provocation? D'ailleurs, si la guerre devait

être aussi soudaine qu'on le disait, aucun renfort n'arriverait à temps pour la prévenir. Pourquoi ne pas prendre alors le loisir de se préparer soi-même et d'achever les transactions si utiles que l'Angleterre avait en vue? car avec la Hesse et surtout avec la Russie, rien n'était fait, tout était même en projet, ou, tout au plus, disait-il, *in fieri*. Puis, par un tour diplomatique (qui n'est pas seulement à l'usage de l'habilité féminine), réservant la dernière place à sa pensée véritable, il fit remarquer que l'Autriche n'avait pas trop de toutes ses troupes pour se défendre contre l'agression certaine que le roi de Prusse, à la faveur du trouble général, ne manquerait pas de diriger contre elle, et j'espère bien, ajouta-t-il, « que le roi d'Angleterre ne considère pas l'impératrice comme son alliée seulement contre la France, mais bien aussi contre le roi de Prusse qui, bien que n'étant pas aussi fort que son autre ennemi, n'est pas moins dangereux, et qu'il n'ignore pas que cette nouvelle puissance a changé tout le vieux système de l'Europe [1]. »

1. Keith à Holderness, 22 mai 1755 (*Correspondance d'Allemagne : Record office*) : « M. Kaunitz said thad he hoped His Majesty did not consider the Emperor as his ally only against France, but likewise against the king of Prussia who, though

C'était un refus positif, exprimé avec tant de ménagements, en termes si doux, que Keith s'y laissa complètement prendre, et quoique mortifié, disait-il, de n'avoir qu'une réponse de ce genre à communiquer, il n'en crut pas moins devoir en toute justice affirmer qu'il ne voyait là ni mauvaise intention ni obstination dans les vues opposées à celles du roi d'Angleterre : c'était seulement une manière différente d'entendre les intérêts communs. Mais le ministre qui reçut sa lettre, le comte de Holderness, secrétaire d'État, chargé principalement des affaires d'Allemagne, ne partagea nullement cette satisfaction. Il y vit tout de suite plus clair. Holderness était, comme c'est le cas de beaucoup de diplomates anglais, un personnage d'humeur hautaine et au verbe rude. « Je vois ce que c'est, dit-il, ils ne veulent nous prêter leur concours que si nous les aidons aussi à reconquérir tout ce qu'ils ont perdu dans la dernière guerre, et ce serait, dans notre situation, une vraie folie d'y songer [1]. »

Aussi fut-ce sous l'empire d'une irritation visible qu'il répliqua à Keith courrier par cour-

not so powerful as the other, was fully as dangerous. He observed that this new power had quite changed the old system of Europa.

1. Ranke, p. 51.

rier : « Je ne puis cacher, disait-il, que la dernière partie de votre lettre a paru à Sa Majesté très différente de ce qu'elle avait droit d'attendre... Je vais donc essayer de détruire tous les argumens de M. de Kaunitz contre l'envoi du renfort des troupes dans les Pays-Bas, et vous montrer la nécessité que la cour d'Autriche se conforme (*comply*) à ce qui est réclamé par le roi. » Suivaient, en effet, dix pages consacrées non à refuter, mais à dénigrer, sur un ton de satire, l'argumentation de Kaunitz. Est-ce sérieusement qu'on pense à Vienne, disait Holderness, connaissant les manières de faire de la cour de France, qu'elle a besoin de prétexte pour mettre ses desseins à exécution? Ce ne peut être l'opinion d'un homme *doué de sens commun* et surtout d'un ministre qui a vécu à la cour de France. Lorsqu'on parle des assertions pacifiques données par le ministre Rouillé à Stahremberg, on a voulu grossièrement vous tromper (*he has grossly imposed upon you*), car des renseignements certains venus d'autre part assurent que cette entrevue n'a été nullement satisfaisante. Enfin, quant à la crainte de l'agression de la Prusse, le projet de convention avec la Russie annoncé par l'Angleterre et le traité déjà existant entre cette cour et l'Autriche

y répondent suffisamment. La conclusion était une instruction expresse, donnée à Keith, de réclamer une audience immédiate de l'impératrice pour lui faire connaître à elle-même les exigences absolues et *sine qua non* du roi d'Angleterre. Si elle se refuse à y satisfaire, disait le ministre anglais en terminant, le roi ne pourra plus prendre aucune mesure de concert avec la maison d'Autriche, et tout le système de l'Eurore sera dissous. La réponse, quelle qu'elle fût, devait être rapportée par le messager porteur de la dépêche, toutes les mesures annoncées devant être mises en arrêt (*at stand*) jusqu'à ce que la résolution fût connue et l'envoi des troupes prêt à partir [1].

« Si on nous tient ce langage quand c'est notre concours dont on a besoin, que serait-ce donc, s'écriait l'impératrice, si c'était nous qui demandions à être secourus? » Et, la conférence immédiatement réunie, la trouva dans un état de véritable indignation. Ce qui la blessait surtout, c'est qu'après lui avoir disputé, contesté, réduit de toute manière, dans les Pays-Bas, l'exercice de ses droits de souveraineté, on voulût maintenant lui laisser porter à elle seule toutes les charges

1. Holderness à Keith, 31 mai 1755, Coxe, *House of Austria*, t. V, p. 59. — Beer, p. 295.

de la défense, sans que l'Angleterre offrît de faire mouvoir un de ses soldats pour lui prêter appui. Le débat, engagé dans de telles dispositions, fut très vif, et l'impératrice eut pour elle tous ceux qui, sans partager ses ressentiments, trouvaient pourtant à la fois étrange et pénible que l'Autriche, n'ayant ni marine ni colonies, courût au-devant d'une guerre redoutable, uniquement pour une querelle engagée, au delà de l'Océan, dans des parages dont à peine connaissait-on la situation et même le nom. Mais qu'on le veuille ou non, répondaient d'autres, et quel qu'en soit le sujet, la guerre est là, elle est devenue inévitable, et l'Autriche n'ayant d'autre alliée que l'Angleterre, si elle l'abandonne ou la laisse succomber, c'est alors que, restée elle-même sans soutien et dans l'isolement, elle sera le jouet de l'ambition française ou prussienne.

Entre ces sentiments contraires, soutenus avec une chaleur égale, Kaunitz intervint à la dernière heure comme modérateur avec une proposition moyenne, qu'il eut l'art de faire accepter. Sans se refuser entièrement à l'envoi de troupes demandé, l'Autriche en réduirait le chiffre à douze mille hommes (environ la moitié de ce qui était attendu), mais sous la condition expresse qu'un

contingent égal serait fourni par l'Angleterre et par les Hollandais et que la conclusion du traité préparé avec la Russie serait assurée. En compensation, et par une juste réciprocité, l'impératrice s'engageait à défendre l'électorat de Hanovre si la Prusse et ses alliés venaient à l'attaquer [1]. L'offre était plus généreuse en apparence qu'en réalité, car on y reconnaissait aisément un prétexte assez bien imaginé pour garder le gros de ses troupes sous la main, afin de faire face, le cas échéant, au voisin détesté, à l'ennemi par excellence.

De telles propositions étaient trop éloignées des exigences de l'Angleterre, pour qu'il y eût un espoir sérieux de les voir agréées; mais le commentaire dont Marie-Thérèse les fit accompagner sous la forme d'un mémoire écrit et raisonné, où on reconnaît l'empreinte de sa propre main, leur préparait un accueil plus mauvais encore. Ce n'était qu'un résumé, fait sur un ton de récrimination amère, de tous les services rendus par l'Autriche à l'Angleterre, et des procédés tout opposés dont ces sacrifices avaient été payés. C'est à l'alliance de l'Autriche que l'Angleterre

1. D'Arneth, t. V, p. 378. — Beer, p. 303-304. — Coxe, t. V, p. 56 et suiv. — Beer, p. 317.

avait dû le développement de sa prospérité et de sa liberté; les combats soutenus en commun avaient coûté à l'Autriche le sang et la ruine de ses sujets : l'Angleterre n'y avait trouvé que des sources nouvelles de grandeur et de force. Malgré cette triste comparaison, l'impératrice était prête encore à donner une preuve manifeste de son amitié pour le roi et pour la nation britannique, puisque, n'ayant aucun intérêt dans ce qui fait l'objet de la guerre présente, elle consentait à en partager les périls. Mais au moins fallait-il qu'on lui laissât disposer à son gré le soin de sa défense et prendre les précautions nécessaires là où elle se trouvait menacée. « Si faute d'être préservés par ses alliés, les Pays-Bas succombent, ce sera pour elle une grande douleur, mais il faut souvent *accepter un moindre mal pour en éviter un plus grand.* » Le mémoire se terminait par ces termes hautains qui étaient, en réalité, un ultimatum opposé à celui du cabinet anglais :

« L'impératrice sait bien que l'Angleterre, par une politique qu'elle croit bonne, ne veut jamais entrer dans le vrai de la situation. Mais Sa Majesté a aussi autant de fermeté et de résolution, pour être, comme elle le doit, en garde contre les effets de cette politique et pour ne pas s'exposer à

en souffrir... Et, quoi qu'il arrive, la cour de Vienne ne donnera jamais les mains qu'à ce qui sera combinable avec sa conservation, sa gloire et le vrai bien de l'alliance [1]. » Et envoyant elle-même l'écrit à son-beau-frère, Charles de Lorraine (qui, en qualité de gouverneur des Pays-Bas, avait un intérêt pressant à le connaître) : « Vous trouverez, disait-elle, les termes un peu forts, mais il a fallu en venir là pour savoir une bonne fois où j'en suis avec MM. les Anglais. »

L'éminent historien de Marie-Thérèse persiste à penser qu'en laissant partir une pièce d'un si haut goût, Kaunitz pouvait se flatter encore que la rupture de l'alliance ne serait pas la suite nécessaire d'une explication si franche. Je ne puis partager à cet égard le doute de M. d'Arneth, ce serait faire peu d'honneur à la perspicacité de l'homme d'État. En tout cas, désiré ou non l'effet fut celui qu'il était aisé de prévoir.

Le mémoire remis au ministre anglais ne reçut aucune réponse, Keith se bornant seulement à demander sur un ton de sécheresse presque ironique de combien de troupes l'impératrice

1. Keith à Holderness, 19 juin. — Précis de la réponse donnée à M. Keith sur les représentations qu'il a faites au chancelier d'État. — D'Arneth, t. IV, p. 380-548. — Coxe, *House of Austria*, t. V, p. 60-62.

croyait donc pouvoir disposer pour la défense du Hanovre, et si, en cas qu'elle dût tenir sa promesse, elle les ferait marcher à ses frais et sans réclamer aucun subside. Puis, après quelques semaines de ce silence significatif, le ministre autrichien à Londres fut chargé de faire savoir à sa cour, sans autre explication, que le roi d'Angleterre ne pouvait se relâcher d'aucune de ses exigences, et on lui laissa en même temps entendre qu'il n'y avait probablement pas lieu de se préoccuper d'une agression possible du roi de Prusse, tout faisant croire que ce prince s'engagerait à garder une neutralité qui garantirait le repos de l'Allemagne [1].

Était ce vrai? et d'où pouvait venir à l'Angleterre cette assurance? A quel titre avait-elle reçu les confidences et pouvait-elle se porter caution des intentions de Frédéric? Qu'était donc devenue la querelle naguère si bruyante de l'oncle et du neveu? Et la mission solennelle du duc de Nivernais, quel pouvait en être le but, si ce n'était de préparer une action militaire commune entre la Prusse et la France? Toutes ces questions furent posées à l'instant, dans l'entourage de Marie-

1. D'Arneth, p. 387.

Thérèse, avec autant de trouble que de surprise. Le seul qui ne dut éprouver aucun étonnement ce fut Kaunitz, qui avait toujours considéré le rapprochement de la Prusse et de l'Angleterre appelé par la sympathie des deux peuples, malgré l'antipathie des deux souverains, comme une chance possible, peut-être même vraisemblable, et qui, dans une note remise tout récemment à Marie-Thérèse, en avait prévu et discuté les conséquences [1].

Quoi qu'il en soit, en attendant l'explication qui ne pouvait tarder à être donnée du mystère, l'épreuve était faite. Entre la France, engagée dans une guerre maritime dont le roi de Prusse avait résolu de se tenir à l'écart, et l'Autriche ne songeant qu'à reconquérir la Silésie, que l'Angleterre ne voulait pas l'aider à reprendre, toutes les anciennes combinaisons de la politique européenne étaient détruites. Il ne restait plus qu'à savoir si de nouvelles alliances pouvaient prendre naissance et sur quelles bases elles devaient être établies.

1. D'Arneth, p. 384.

CHAPITRE III

L'ENTREVUE DE BABIOLE

L'opinion du public anglais force le roi George, malgré sa répugnance, à se rapprocher de la Prusse. — Négociation engagée entre le cabinet anglais et Frédéric par l'intermédiaire du duc de Brunswick, et premiers indices de réconciliation entre les deux cours. — Inquiétude que cette nouvelle cause à Vienne. — Délibération de la Conférence. — Kaunitz propose de répondre au rapprochement de l'Angleterre et de la Prusse par l'alliance de l'Autriche avec la France. — Offre qu'il conseille de faire à Louis XV. — Le projet est adopté. — Instruction envoyée à l'ambassadeur à Paris, Stahremberg. — On lui laisse le choix de s'adresser au prince de Conti ou à madame de Pompadour. — Il s'adresse à madame de Pompadour qui désigne l'abbé de Bernis pour négocier avec lui. — Naissance et caractère de Bernis. — Entretien de Bernis et de madame de Pompadour. — Il veut décliner la tâche qui lui est confiée. — Le roi la lui impose. — Entrevue de Bernis et de madame de Pompadour et de Stahremberg à Babiole. — Lecture du projet de Kaunitz. — Contre-proposition de Bernis dont Kaunitz a peine à faire adopter la discussion à Marie-Thérèse. — Intérêt de connaître les vrais sentiments du roi de Prusse. — Après beaucoup de délais, le duc de Nivernais part pour remplir sa mission. — Ses instructions. — Étrange commentaire qu'y a donné le roi de Prusse dans l'*Histoire de mon temps*.

Malgré le ton hautain sur lequel étaient rédigées les notes ou plutôt les sommations que

l'Angleterre avait adressées à Marie-Thérèse, l'attitude tout aussi fière prise par l'impératrice pour y répondre causait au roi George et à son cabinet plus d'inquiétude qu'ils n'en voulaient laisser paraître. Dans toutes les guerres précédemment soutenues contre la France, l'Angleterre, ne pouvant disposer que d'un très faible contingent de troupes de terre, avait toujours eu l'art de suppléer à cette infériorité par le concours d'une des grandes puissances du continent : ce qui lui permettait de consacrer toutes ses ressources au développement de ses forces maritimes. C'est grâce à cet appui prêté par des voisins jaloux de la grandeur française, que Guillaume III avait pu tenir tête à Louis XIV, que Marlborough avait pu vaincre à Malplaquet et à Ramillies, et que la puissance britannique, consacrée par le traité d'Utrecht, venait encore d'être plutôt confirmée qu'ébranlée par la paix d'Aix-la-Chapelle. Si l'Autriche persistait à lui refuser son concours, tout auxiliaire de ce genre allait maintenant lui faire défaut. Elle ne pouvait même compter sur l'assistance de sa plus docile et fidèle compagne, cette Hollande qui lui était attachée (suivant la vive expression de Frédéric), comme une chaloupe est amarrée à un

vaisseau de guerre. L'abandon de l'Autriche condamnait la République à l'inaction, l'état obéré de ses finances lui permettant à peine de pourvoir par ses propres forces à la sécurité de son territoire. De plus, le prince de Nassau venait de mourir, et sa veuve, exerçant au nom de son jeune fils un pouvoir toujours menacé, devait se maintenir dans une stricte neutralité sous peine de fournir de spécieux prétextes à l'opposition des adversaires du stathoudérat qui gardaient d'anciennes sympathies pour la France. Aussi le jour où, par un retour de vigueur (qu'avec le tempérament français on pouvait craindre même du conseil débile de Louis XV), une armée partie de Lille ou de Cambrai viendrait à franchir la frontière de Flandre, elle ne devait rencontrer aucune résistance sérieuse; et la fameuse barrière élevée contre l'ambition des héritiers de Louis XIV serait emportée au premier assaut. Ce n'étaient pas quelques milliers de Hessois, achetés à grands frais et toujours prêts à se laisser mettre à l'enchère, qui entreprendraient de la défendre. Trente mille Russes dussent-ils même arriver à la rescousse, il était douteux qu'ils pussent traverser l'Allemagne en paix, et certain qu'ils ne paraî-

traient jamais à temps ni sur le Rhin ni sur la Meuse.

Encore n'était-on pas sûr que les subsides nécessaires pour se procurer un secours si chèrement payé et si insuffisant fussent accordés sans difficulté par le Parlement. L'opinion régnante à Londres — dominée par les préoccupations et les espérances de la lutte commerciale et maritime — voyait avec une répugnance croissante tous les sacrifices faits pour des intérêts d'un autre ordre dont des politiques seuls appréciaient toute l'importance. Dans les comptoirs, dans les tavernes de la cité, comme dans les couloirs de la Chambre des communes, on se plaisait plus que jamais à croire, et même à redire assez haut, que tout soldat envoyé et tout écu dépensé sur le continent n'avait d'autre destination que de servir la prédilection de l'électeur de Hanovre pour son patrimoine germanique. Cette complaisance témoignée à une fantaisie royale aux dépens de la vraie cause de la nation avait déjà été, on le sait, pendant toute la durée de la dernière guerre, le thème constamment exploité par l'opposition parlementaire. Il fallait s'attendre qu'au moment où on apercevait à l'horizon la menace de charges nouvelles et indéfinies, l'at-

taque serait reprise avec un redoublement de vivacité et un surcroît de violence. « On vient de découvrir, écrivait plaisamment Horace Walpole (oubliant que le ministre son père avait été en butte précisément aux mêmes reproches), qu'il y a en Angleterre un pays appelé le Hanovre, qui est constamment exposé aux incursions des Français et des Prussiens (on appelle Prussiens un corps de hussards qui fait partie de l'armée française), et il a été jugé nécessaire de prendre en solde des Hessois, des Russes et autres gens habitant dans le voisinage de cette partie de la Grande-Bretagne, afin de préserver cette contrée de toute attaque. La convenance d'une mesure de ce genre est facile à comprendre. Il y a pourtant des personnes qui ne peuvent se défaire des préjugés de leur éducation, et qui, attachées à l'ancienne géographie, ne veulent pas croire qu'il y ait une province de Hanovre en Angleterre, et, ne trouvant pas cette contrée sur la carte, pensent que l'Angleterre n'avait aucun besoin de ces mercenaires : entre autres un certain William Pitt, contestant absolument cette nouvelle géographie, a déclaré qu'il s'opposerait de toutes ses forces à ce genre de traité. »

Effectivement, le célèbre Pitt sortait à ce moment même du conseil où, très gêné qu'il était par l'antipathie que le roi éprouvait pour sa personne, il n'occupait qu'un office secondaire : et il annonçait que, dès que les conventions relatives aux subsides de la Hesse et de la Russie seraient apportées au Parlement, il profiterait de sa liberté pour les écraser des foudres de son éloquence. Il entraînerait avec lui dans sa retraite le chancelier de l'Échiquier, qui refusait de mettre sa signature aux bills qu'en sa qualité de ministre des finances il aurait été chargé de présenter.

Par une singulière coïncidence, ce financier rebelle avait, pour motiver son opposition, une raison toute particulière dont il ne faisait probablement pas mystère : car c'était ce même sir John Legge qui, envoyé peu de temps avant la paix d'Aix-la-Chapelle en mission temporaire à Berlin, avait reçu les confidences de Frédéric[1]. Il était revenu convaincu que ce souverain, sur lequel toute l'Allemagne avait les yeux fixés, n'aspirait au fond de l'âme qu'à se détacher de l'alliance compromettante de la France et n'attendait qu'une chose pour tendre la main à l'Angleterre : c'était d'être assuré qu'il lui serait fait bon

1. Cf. *Paix d'Aix-la-Chapelle*, p. 235 et suiv.

accueil, et qu'on désarmerait la sotte rancune dont il était l'objet de la part de son oncle. Dès lors pourquoi acheter à grands frais des mercenaires d'une fidélité toujours douteuse, quand il suffisait de ne pas s'entêter dans une hostilité sans motifs pour acquérir un soutien puissant avec lequel (fallût-il aussi le payer) on aurait au moins le prix de ses sacrifices? C'était l'avis de tous les gens sensés jusque dans l'entourage du roi, et peut-être même eût-ce été l'avis aussi du premier ministre si, n'ayant d'autre soutien que la faveur royale, il n'eût craint de l'exprimer tout haut. « C'est la Prusse, — écrivait un diplomate expérimenté, que le cabinet du duc de Newcastle comptait parmi ses meilleurs amis, — qui tient aujourd'hui la balance de l'Europe : nous pouvons regretter, mais nous ne pouvons empêcher qu'il en soit ainsi ; et s'il était possible de surmonter une haine et une rancune invétérées, et d'arriver par degrés à cimenter une solide alliance et même une amitié intime entre Sa Majesté et ce prince (ce que nous n'avons jamais essayé, ni, je le crains, même désiré) nous élèverions ainsi contre la plus formidable ambition qui menace la liberté de l'Europe (dont la nôtre dépend) un boulevard plus solide

que celui qu'aucune alliance pourrait nous fournir, et Sa Majesté serait à l'abri de toute crainte [1]. »

Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, cet attachement extrême de George II à ses possessions germaniques, objet de si vives censures, fut précisément ce qui lui fit enfin ouvrir l'oreille aux sages avis qu'il avait jusque-là repoussés. Malgré tout le prix que la politique anglaise avait toujours attaché à l'indépendance des Pays-Bas, malgré tout le sang anglais versé pour la défendre, le danger certain auquel ce précieux intérêt allait être exposé n'aurait peut-être pas suffi pour l'émouvoir. Mais quel serait le sort du Hanovre si, l'Autriche devenue indifférente, la Prusse restait hostile? Qui garantirait le cher électorat soit contre une pointe hardiment poussée par une armée française à travers l'Allemagne, soit contre une attaque portée à l'improviste par le puissant voisin qui n'avait qu'à étendre le bras pour frapper un coup mortel? Entre une crainte et une rancune également indignes d'une âme royale, George hésita long-

1. *Mémoires de lord Walpole*, t. III, p. 319. Lord Walpole était le frère du ministre et l'oncle de l'écrivain du même nom; il avait longtemps représenté l'Angleterre en France en qualité d'ambassadeur.

temps, mais enfin, la prudence faisant taire la haine, il se décida à autoriser ses ministres à faire une ouverture indirecte au roi de Prusse pour obtenir de lui la promesse de son appui ou, tout au moins, de sa neutralité.

L'intermédiaire chargé de sonder le terrain se trouva naturellement désigné : ce fut un parent commun des deux souverains, le duc de Brunswick-Wolfenbuttel, appartenant à la maison électorale qui occupait le trône d'Angleterre et mari d'une sœur du roi de Prusse. On avait fait espérer à ce prince qu'une de ses filles pourrait être recherchée en mariage par le jeune prince de Galles, petit-fils de George II et devenu, depuis la mort de son père, l'héritier direct de la couronne. Le duc était naturellement ébloui par la perspective d'une si haute alliance : un scrupule pourtant le retenait et l'empêchait d'entrer, sans quelque embarras, dans ce projet flatteur. Il était du nombre des petits princes allemands, clients du roi de Prusse, que, sur la demande instante de leur protecteur, la France avait pris à sa solde et qui, en échange, lui avaient promis leurs suffrages à la Diète et leur concours éventuel en cas qu'une nouvelle lutte fût engagée dans l'Empire. Il touchait, en cette qualité, une

rente dont chaque semestre était payé par la légation française à Berlin, et le traité qui en avait réglé le montant et les échéances n'expirait que dans les derniers mois de l'année courante. Obligé qu'il était ainsi envers la France, pouvait-il, à la veille d'une guerre prête à éclater, entrer avec son ennemie dans une si étroite intimité de famille? Puis l'honneur n'était pas la seule chose à considérer, il y avait aussi des intérêts d'un autre ordre à ménager. Le subside qu'il perdrait ainsi à coup sûr du côté de Versailles, le lui rendrait-on à Londres? Enfin si le projet venait à ne pas se réaliser, la France, qui ne pouvait manquer d'en avoir connaissance, consentirait-elle ensuite à continuer et à renouveler ses largesses?

Frédéric, consulté sur ce cas de conscience, calma les inquiétudes de son parent. Personne, lui fit-il dire, ne pouvait trouver mauvais qu'il songeât avant tout au bien de sa famille; et une fois que sa fille serait devenue princesse d'Angleterre, on trouverait également tout simple qu'il se rangeât du côté où l'appellerait son affection paternelle. On comprendrait même qu'il songeât à tirer de la nouvelle alliance autant de profit que d'éclat, en faisant stipuler en sa faveur des avan-

tages égaux, sinon supérieurs, à ceux auxquels il devrait renoncer. L'essentiel était seulement de ne pas prendre d'engagements trop contraires à ceux qui le liaient encore pour quelques mois, ce qui, la guerre survenant, pourrait le mettre dans de graves embarras. Cependant, ajoutait le prudent conseiller, comme il ne faut pas *rebuter les gens*, si l'Angleterre exigeait que le père de sa future reine promît de lui prêter un concours armé dans le conflit qui allait s'engager, on pourrait *prendre le biais* de dire qu'on ne lui viendrait en aide que dans le cas assez peu probable où elle aurait à se défendre sur son propre territoire. Quant à la crainte que, le projet de mariage venant à manquer, on ne pût pas rentrer en affaire avec la France, le duc n'avait pas lieu de s'en préoccuper. La France, au contraire, instruite du prix que ses rivaux avaient mis à cette alliance, et du danger qu'elle avait couru de la perdre, ne serait que plus disposée à faire les sacrifices nécessaires pour se l'assurer, et c'est ce que, lui-même. Frédéric, ne manquerait pas de lui faire sentir. La consultation ainsi donnée en règle se terminait par ces mots : « Je demande avec instance que le duc veuille bien ne pas me nommer dans tout ceci,

et de faire même semblant comme s'il ne m'avait pas consulté sur cette affaire [1]. »

Les secrets de cette nature sont rarement gardés, et il n'est pas sûr que Frédéric comptât lui-même sur la discrétion de son correspondant; quoi qu'il en soit, l'aisance avec laquelle il engageait un beau-frère, un ami, un des soutiens naturels de sa politique, à passer sans transition d'un bord à l'autre, donnait naturellement à penser qu'il ne répugnerait pas à opérer lui-même au besoin un changement de front du même genre. Ce fut la conclusion à laquelle on arriva dans un conseil tenu à Hanovre, où George s'était rendu, comme il le faisait tous les ans, au grand déplaisir de la nation britannique et de ses propres ministres. Il ne manquait pourtant jamais d'emmener avec lui quelques-uns des membres de son conseil et, cette fois, c'était le secrétaire d'État chargé des affaires d'Allemagne, lord Holderness, qui avait dû l'accompagner. La distance de Hanovre à Brunswick n'étant pas grande, Holderness s'y rendit en personne pour charger expressément le duc d'entrer en conversation avec son beau-frère, et celui-ci

1. *Pol. Corr.* Frédéric au prince Ferdinand de Brunswick, t. Ier, 26 juillet 1755, t. XI, p. 191, 225.

ayant craint de se compromettre par une communication purement verbale, un écrit lui fut laissé où il était dit : « Les différends survenus entre l'Angleterre et la France pourraient bien troubler le repos général de l'Europe et même porter le fléau de la guerre au sein de l'Allemagne. On a pourtant de la peine à concevoir sous quel prétexte on voudrait inquiéter un membre de l'Empire et comment on pourrait colorer une attaque sur les États allemands de Sa Majesté Britannique, en haine des mesures qu'elle s'est vue forcée de prendre pour la défense des droits et possessions de sa couronne dans le Nouveau-Monde. Une attaque aussi injuste ne pourrait manquer d'être suivie de malheureuses conséquences. Sa Majesté se verrait obligée d'avoir recours aux puissances alliées, et une inondation de troupes étrangères mettrait le comble aux malheurs de l'Allemagne. Une telle calamité intéresse trop Sa Majesté le roi de Prusse pour qu'Elle pût la voir arriver avec tranquillité, et les sentiments patriotiques de ce prince sont trop bien connus pour qu'on puisse douter que, bien loin d'appuyer l'injustice d'une telle attaque, il ne fît effort auprès de ses alliés pour en prévenir les suites funestes... Ce qu'on désire de la part

de Son Altesse Sérénissime (le duc de Brunswick) est qu'il tâche de disposer Sa Majesté Prussienne à se prêter aux vues patriotiques de Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, pour la conservation de la paix en Allemagne et de la porter à donner une promesse formelle qu'Elle n'entreprendra rien ni directement, ni indirectement contre les États de Sa Majesté Britannique dans l'Empire, et qu'Elle ne prêtera aucun secours à la France dans le dessein qu'il pourrait avoir contre Sa Majesté Britannique en Allemagne, et que pareillement Elle ne s'opposera pas aux mesures défensives que Sa Majesté se verrait obligée de prendre au cas d'une telle invasion et même qu'Elle préviendrait et empêcherait la France d'entreprendre rien de pareil. La réciprocité à accorder à Sa Majesté Prussienne serait facile à trouver [1]. »

Tout était à remarquer dans ce petit factum rédigé avec adresse et qui touchait Frédéric aux deux points qu'on savait lui être le plus sensibles. C'était d'abord un appel fait à ses sentiments de patriotisme germanique dont il devait rechercher d'autant plus la popularité qu'on lui

1. *Pol. Corr.*, t. XI, p. 232.

reprochait d'en avoir donné peu de preuves dans la guerre précédente; puis, la menace d'une inondation d'étrangers, dont on n'avait pas besoin de lui dire le nom, et qui ne pourraient entrer en Allemagne qu'en passant par son territoire. De plus, en commençant par lui demander seulement de ne pas s'associer aux mauvais desseins de la France, on finissait, moyennant une gradation d'idées habilement ménagée, par le presser formellement de s'y opposer lui-même. Enfin, les derniers mots, sous la forme d'une promesse de réciprocité, contenaient l'offre d'une véritable alliance à conclure moyennant échange d'avantages et de garanties mutuels.

Succédant à la mauvaise humeur de la veille, l'avance était forte, et c'était beaucoup offrir et beaucoup demander du premier coup. Frédéric jugea que c'était trop et que tant de distance ne pouvait être franchie en un jour et d'un seul pas. Sans doute, un rapprochement avec l'Angleterre était ce qu'il avait toujours désiré, mais il en attendait la propositon depuis trop longtemps pour y prendre tout de suite confiance. Trop de doute planait encore sur la durée des meilleurs sentiments auxquels son oncle paraissait revenu, et sur la nature des relations encore subsis-

tantes entre l'Angleterre et l'Autriche dont le refroidissement, bien que visible, n'avait pas encore le caractère d'une rupture officielle et définitive. La querelle entre ces deux anciens alliés, s'il y en avait une, était-elle sérieuse? L'habitude d'une vieille intimité ne l'emporterait-elle pas sur une susceptibilité de fraîche date? Et si des deux parts on en revenait aux anciennes amours, quelle serait sa situation, à lui, après avoir offensé la France, en face de ses deux ennemis réconciliés peut-être sur le terrain d'une hostilité commune dont il serait l'unique objet? Dans cette obscurité il parut prudent de s'abstenir de toute parole décisive. Par une réponse faite sur un ton affecté d'indifférence (mais dont chaque terme fut calculé avec tant de soin qu'il en existe deux textes divers dans la collection des lettres royales), Frédéric se borna à exprimer le regret de voir la paix de l'Europe en péril pour des démêlés si légers, portant sur des possessions lointaines et presque incultes, et *dont le jeu ne valait pas la chandelle*. Les dangers de l'Allemagne ne lui paraissaient pas tels qu'on semblait le craindre, mais pour les prévenir, il était prêt à faire l'offre de sa médiation à laquelle (si elle était acceptée des parties intéressées) on pourrait

joindre celle de l'impératrice ou de telle autre puissance neutre qu'on désignerait, et on aviserait à trouver quelque expédient de nature à ménager l'honneur des deux couronnes.

Un billet confidentiel était joint à cette pièce ostensible : Frédéric y assurait son cher frère et cousin que, s'il se mêlait d'une affaire qui le touchait si peu, s'il entrait dans un *chipotage* dont il n'espérait rien de bien, c'était uniquement pour ne pas compromettre l'alliance désirée par sa nièce. C'est dans cette unique pensée que, bien que très décidé à ne pas faire et à ne pas se laisser *extorquer* la déclaration de neutralité qu'on lui demandait, il autorisait pourtant le duc à jouer le rôle d'entremetteur de manière à ne pas décourager les Hanovriens et à leur laisser bonne espérance. On serait à temps plus tard pour les amuser, en demandant des éclaircissements et en faisant naître des difficultés. « Dans le fond, disait-il en terminant, je vois que le roi d'Angleterre a la peur bien chaude pour son électorat, et je commence à soupçonner qu'il n'est pas satisfait de la cour de Vienne, sans quoi il ne s'adresserait jamais à moi. Toute cette affaire en général est fort embarrassante, mais avec du secret, de la patience et de l'adresse,

j'espère que nous nous en tirerons à notre honneur. J'embrasse ma sœur. Ayez la bonté de brûler cette lettre [1]. »

Le duc reçut ces deux épîtres *avec une véritable extase d'admiration* (c'est l'expression dont il se sert lui-même), et entra sur-le-champ dans *la voie lumineuse* qui lui était indiquée. En compagnie de la duchesse sa femme, et de ses deux filles, il ne perdit pas un moment pour se rendre à Hanovre. Là, soit qu'ils eussent compris à demi-mot où leur illustre parent en voulait venir, soit qu'ils ne craignissent pas de forcer un peu la vérité dans un intérêt qui leur était cher, le duc et la duchesse s'acquittèrent si bien de leur mission d'entremetteurs, que loin de décourager les Hanovriens, ils leur inspirèrent une juste confiance dans le succès de leur tentative. Naturellement il ne fut pas question de la médiation offerte, qui, dans l'état d'ardeur belliqueuse du public anglais, ne pouvait être sincèrement discutée et fut regardée pour ce qu'elle était, comme un prétexte pour continuer la conversation. Le ministre anglais se borna à répondre qu'évidemment, puisque le roi de Prusse était

1. *Pol Corr.*, t. XI, Frédéric au duc de Brunswick, 12 août 1755, p. 252, 253.

encore en doute sur la justice de la cause soutenue et la nécessité des mesures de défense prises par Sa Majesté Britannique, c'est qu'il ne connaissait pas suffisamment les faits et que, dès son retour en Angleterre, on lui ferait parvenir des documents de nature à établir, au-dessus de toute contestation, de quel côté, entre les deux puissances coloniales, étaient le droit et le tort.

Cette fois, ce fut au tour de Frédéric de trouver l'attente un peu longue, et l'impatience le gagnant, il ne voulut pas, du moment que la porte était entr'ouverte, laisser le temps de la refermer. « Ayant encore pris en considération cette affaire, écrivit-il au duc de Brunswick, je veux bien m'ouvrir avec Votre Altesse, bien que dans le dernier secret, que réflexion faite, j'ai songé que mon traité d'alliance fait avec la France finira au printemps de l'année qui vient, ce qui me laisse la liberté d'agir conformément à mes intérêts et à ma convenance. Quoique je ne prendrais (*sic*) aucun autre engagement avant que le terme stipulé dans ce traité soit expiré, je ne désavouerais pas Votre Altesse, si Elle veut, en attendant, donner à entendre au ministère anglais (mais toujours comme d'elle-même)

que, pourvu qu'on me fasse des propositions raisonnables de la part du roi d'Angleterre, on pourrait peut-être arriver au but qu'on s'était proposé relativement à la neutralité des États d'Hanovre : qu'il ne fallait pas s'attendre que je m'ouvrirais le premier, mais qu'il fallait indispensablement qu'on commençât à s'expliquer en me faisant des propositions acceptables. Je laisse à la pénétration de Votre Altesse, si Elle trouvera convenable de faire ces insinuations à Hanovre avant ou après le départ instant du roi d'Angleterre. Je la prie seulement d'en vouloir user toujours avec ce ménagement, comme si je n'étais aucunement mêlé, mais que c'était d'Elle-même et sur des avis particuliers qu'Elle avait eus à mon sujet, et qu'Elle avait cru hasarder ces insinuations au ministre anglais en forme de bon conseil qu'Elle lui donnait [1]. »

Tout ce manège, dont ceux mêmes qui en avaient la confidence n'étaient pas dupes, ne pouvait échapper à l'œil soupçonneux d'un observateur attentif qui était présent et naturellement en éveil. Ce n'était autre que le ministre autrichien

1. *Pol. Corr.*, Frédéric au duc de Brunswick, 25 août, 1er septembre 1755, t. XI, p. 272, 286.

à Londres, le comte Colloredo, qui, très contrarié de la mésintelligence survenue malgré lui et contrairement à tous ses désirs entre sa cour et celle de Londres, était venu tout exprès à Hanovre, à la suite du roi, afin d'en suivre et d'en atténuer s'il était encore possible les conséquences. Pour s'apercevoir que quelque chose se tramait à son insu, il lui aurait suffi de l'attitude embarassée et énigmatique du ministère hanovrien, qui jusque-là s'était montré en toute circonstance dévoué à la politique autrichienne. Mais ce qui acheva de le mettre en garde, ce fut la remarque qu'il fit qu'à son arrivée tout le monde à Hanovre paraissait en proie à une vive inquiétude, comme si on eût été à la veille d'une invasion imminente. Depuis l'arrivée du duc de Brunswick, au contraire, et surtout à la suite des entretiens de la duchesse, propre sœur du roi de Prusse, ce trouble avait fait place à une sécurité parfaite, dont l'expression se peignait sur tous les visages. Naturellement, c'étaient là autant d'indices dont il ne pouvait manquer de donner avis à sa cour, en ajoutant que, d'après l'accueil fait à des voyageurs qui passaient pour amis de Frédéric et qui étaient jusque-là assez mal accueillis, il ne pouvait méconnaître qu'on était

disposé à *cajoler* et à caresser tout ce qui venait de Berlin [1].

Quand ces avertissements d'une nature peu rassurante arrivèrent à Vienne, tout dans l'entourage impérial était déjà en émoi. La simple indication d'une entente possible entre la Prusse et l'Angleterre, — bien que faite, on l'a vu, dans la dernière communication anglaise en termes encore assez vagues, — avait suffi pour jeter la confusion dans tous les esprits. Conférences sur conférences se succédaient pour déterminer l'attitude à prendre en face de cette réconciliation suspecte entre un ami et un ennemi de la veille. A première vue, il semblait que les intentions pacifiques prêtées au roi de Prusse devant enlever à l'Autriche tout sujet d'inquiétude en Allemagne, lui laissaient par là la libre disposition de ses troupes, et lui permettaient d'envoyer dans les Pays-Bas, sans péril pour elle-même, le contingent réclamé par l'Angleterre. C'était l'avis que développait le ministre anglais Keith avec une confiance qui paraissait assez bien justifiée; mais de la réflexion naissait une impression tout opposée : car au fond, et à y regarder de près,

1. *Pol. Corr.*, t. XI, p. 296 et suiv.

qu'était-ce que cette neutralité annoncée? A quoi et à qui Frédéric, en la promettant, s'obligeait-il à l'appliquer? S'engagerait-il seulement à ne pas laisser étendre à l'Allemagne la conséquence des démêlés qui mettaient aux prises sur la mer les puissances coloniales? Ou bien fallait-il comprendre qu'aucune suite ne serait plus donnée par lui aux différends particuliers qui pouvaient naître sur tant de points encore disputés et aux contestations de frontières sans cesse renaissantes entre les anciens maîtres et le nouveau possesseur de la Silésie? Si la neutralité n'avait pas cette généralité (et il était difficile de lui supposer une telle étendue), elle était manifestement illusoire, car les troupes impériales ne seraient pas plutôt parties pour des régions d'où il serait difficile de les faire revenir que, sur un prétexte qui ne manquait jamais, ou même sans qu'on prît la peine d'en chercher un, une armée prussienne pourrait apparaître en armes sur le territoire autrichien désarmé et dégarni. En admettant qu'une menace de ce genre ne fût pas immédiatement à craindre, était-il prudent à l'Autriche d'aller au loin courir une aventure dont elle reviendrait (fût-elle même servie par la fortune) épuisée d'hommes et d'argent, tandis que son

rival, tranquille dans un état d'observation et d'attente, emploierait ce temps de repos à remplir ses caisses, à fortifier ses troupes et à se préparer tout à l'aise pour une lutte tôt ou tard inévitable, dont il resterait maître de fixer à son gré le jour et l'heure? Entendue ainsi (et elle ne pouvait l'être autrement) la neutralité prussienne était, pour l'Autriche, une véritable duperie, qui n'assurait même pas la sécurité du présent et aggravait toutes les mauvaises chances de l'avenir.

Ces considérations parurent si sérieuses qu'elles agirent sur l'esprit même de ceux qui, dans les conseils précédents, avaient paru le plus effrayés d'encourir le mécontentement de l'Angleterre. D'un commun aveu, il fut reconnu que du moment où la Prusse, en se tenant à l'écart, se mettait à l'abri de toutes les chances de la guerre, c'était une raison de plus pour suivre son exemple et pour opposer neutralité à neutralité, afin que le premier qui serait tenté d'en sortir trouvât l'autre en face de lui en armes et en forces égales. Dût-on, par cette abstention laisser les Pays-Bas à la discrétion d'une invasion française, le salut de l'empire passait avant tout autre considération et le tout ne devait pas être

sacrifié à la partie. L'empereur lui-même, bien que se séparant à regret du vieux système auquel il croyait devoir le trône, se rangea, tout en soupirant, à l'avis général.

La conclusion, pour paraître nécessaire, n'en était pas moins douloureuse, et chacun allait se séparer avec un grand fonds de malaise et d'inquiétude. On sentait que l'Autriche restait dans une inaction humiliante et exposée, déjà presque résignée, à se voir dépouiller d'un lambeau de plus de l'héritage de Charles-Quint. Ce fut alors que le chancelier d'État, qui avait pris peu de part au débat, mais n'avait pourtant pas combattu la résolution commune, demanda qu'on lui accordât une conférence nouvelle, parce qu'il se croirait, dit-il, coupable d'un crime d'État si, dans une occasion si grave, il négligeait de soumettre à Leurs Majestés Impériales même la moindre des considérations qui fût digne de leur attention. En réalité, l'heure lui paraissait venue de parler à des esprits enfin disposés à l'entendre[1].

Nous n'avons malheureusement pas le texte des pensées dont il leur fit part, mais d'après

1. D'Arneth, t. IV, p. 387 et suiv. — Beer, p. 327 et suiv.

les réflexions qu'il développa plus tard dans une sorte d'examen de conscience qu'il avait l'habitude de faire à certains moments sur les motifs de sa conduite passée, on devine aisément à quel ordre de considérations il fit appel [1].

Des deux partis qu'on mettait en balance, — s'engager dans la guerre présente, ou s'abstenir d'y prendre part, — il ne savait en vérité, dit-il, lequel lui paraissait le plus périlleux. L'un obligeait l'Autriche à se priver de ses meilleures troupes et à les envoyer combattre, sur un théâtre éloigné, pour un démêlé sans intérêt, tandis qu'elle laisserait sa propre frontière à découvert sous l'œil d'un ennemi vigilant qui n'attendait que le moment favorable pour fondre sur elle. L'autre, à la veille d'une conflagration qui pouvait devenir générale, la réduisait à un état d'isolement complet, sans un appui sur qui elle pût compter, ni une main qui lui fût tendue. L'Angleterre offensée entraînait à sa suite une vaste clientèle formée de tous les États secondaires qui, en dehors ou en dedans de l'Allemagne, lui étaient unis, depuis le schisme de Luther, par

1. D'Arneth, t. IV, p. 382, 383.

une communauté de foi religieuse, et dont elle avait l'art d'entretenir la sympathie par d'utiles et constantes largesses. C'est l'hommage qu'elle allait porter au roi de Prusse, érigé ainsi par elle en chef de tout le parti protestant de l'empire. Mais était-on donc réellement enfermé dans cette redoutable alternative, une solitude absolue ou une fraternité d'armes compromettante? N'était-il aucun moyen d'y échapper? Pour la première fois le nom de l'alliance française, jusque-là murmuré à voix basse dans des entretiens privés, fut prononcé tout haut dans la conférence.

Kaunitz savait mieux que personne à quels auditeurs méfiants il avait affaire. Il n'ignorait pas non plus quelles préventions au moins égales régnaient dans les conseils de Louis XV, et quel lien formé par une complicité suivant lui criminelle tenait la politique française attachée, ou plutôt assujettie, aux caprices et aux convoitises du ravisseur de la Silésie. Il n'essaya pas de dissimuler les obstacles que ses tentatives de réconciliation et de rapprochement avaient rencontrés à Versailles. Mais il constata en même temps les indices de sentiments plus favorables qu'une observation sagace lui avait révélés ou fait pres-

sentir. Admis dans l'intimité royale, il avait pu démêler chez le souverain un ressentiment caché, mais amer, des procédés hautains et des railleries dont l'écho lui arrivait de Berlin; et chez tous les agents mêlés à la dernière guerre, il avait trouvé un souvenir impatient du prix que leur avait coûté et de la gêne que leur avait causée une alliance précaire toujours prête à faire défaut et rompue deux fois en pleine campagne. Enfin, il avait pu lire sur le visage des conseillers les plus fidèles à l'ancien système, toutes les fois que le nom de Frédéric était prononcé devant eux, l'expression de la peur plutôt que de la confiance. Tous ces sentiments d'inquiétude ou d'irritation ne pouvaient manquer d'être surexcités le jour où on pourrait démontrer, preuves en main, que l'allié suspect était entré de nouveau, mais cette fois avant toute épreuve, en intelligence secrète avec l'ennemi déclaré.

De cette découverte naissait d'ailleurs entre la France et l'Autriche un intérêt commun qui pouvait devenir la base d'un accord : car la même évolution politique qui laissait l'un des deux États dans l'isolement, condamnait l'autre à une privation du même genre. Délaissée par la Prusse, la France, à la veille d'une grande crise

restait aussi dénuée de tout auxiliaire que l'Autriche séparée de l'Angleterre. Situation, nécessité pareilles, quelle meilleure raison pour s'unir? En tout cas, nulle autre voie de salut ne pouvant être tentée, jamais on ne trouverait d'occasion plus favorable pour s'en faire ouvrir l'entrée.

Le plan développé alors par Kaunitz à l'appui de ces considérations était conçu avec la hardiesse d'un homme d'État qui, dédaignant l'insuffisance des solutions moyennes et mesquines, marche droit au but et sait proportionner l'importance des sacrifices à la grandeur du résultat. Il était temps, suivant lui, de sortir d'un système de temporisation qui laissait grandir le mal au lieu de le conjurer. Le moment était venu de tenter contre la Prusse un retour offensif en obtenant de la France, pour seconder cette audacieuse tentative, sinon son concours effectif, au moins son appui moral, constaté par une rupture éclatante avec son infidèle allié. La proposition devait en être faite directement à Louis XV, en lui offrant, sans tarder et sans marchander, des avantages assez éclatants pour entraîner et justifier son assentiment.

C'était d'abord au cœur du roi qu'il fallait parler, et Kaunitz avait appris à Aix-la-Chapelle

à en connaître le chemin. L'établissement de son gendre, l'infant Philippe, mari de sa fille préférée, avait été pendant toute la négociation, le point le plus vivement sollicité par les agents français aussi bien que par les Espagnols. C'était aussi le plus obstinément contesté par l'impératrice, qui craignait toute extension de la maison de Bourbon en Italie, et, à plusieurs reprises, faute de pouvoir obtenir d'elle cette condition *sine qua non*, tout avait failli être rompu. Finalement il avait fallu se borner à offrir à l'infant et à sa femme les petits duchés de Parme et de Plaisance, domaines de médiocre étendue, dotés de maigres revenus, sans relation directe avec la France et cernés de voisins hostiles. C'était une satisfaction très insuffisante pour une princesse ambitieuse, aimant le luxe, l'intrigue et le pouvoir, et qui, dans sa correspondance restée très fréquente avec son père, ne cessait d'exhaler ses regrets et ses plaintes sur l'ennui de son exil et le chétif éclat de sa cour. Kaunitz proposa sans hésiter de transporter le ménage princier de l'autre côté des Alpes, et aux portes mêmes de France, en lui assignant dans ces Pays-Bas, objet de tant de contestations, un territoire d'une étendue égale, d'une importance politique bien

préférable, et (pour ne rien négliger) d'un rapport pécuniaire supérieur à celui qui devrait être abandonné en Italie. C'était, en réalité, remettre à des mains filiales la clef d'une des plus importantes de nos frontières septentrionales. Pour la garder ou pour la reprendre, que de sang depuis des siècles n'avait pas été répandu! La céder aujourd'hui de bonne amitié et sans combat, c'était assurément le plus grand sacrifice que l'intérêt politique pût faire à l'affection paternelle.

Une seconde proposition, qui n'était pas de moindre conséquence, et dont j'avoue n'avoir pu prendre connaissance sans surprise, consistait dans la promesse de faciliter par tous les moyens l'avènement du prince de Conti au trône de Pologne. Rien de plus inattendu qu'une telle offre de la part d'un politique autrichien, car rien n'était plus contraire aux traditions de la cour de Vienne que de laisser former à ses portes un centre d'influence française. Varsovie, aux mains d'un prince français, n'aurait pas tardé à devenir une sorte de camp armé où l'indocile noblesse polonaise, toujours en quête de combats, viendrait se grouper autour d'un chef doué d'une autorité suffisante pour se faire obéir. Pour s'écarter ainsi d'une règle de prudence élémen-

taire il fallait donc que Kaunitz eût connaissance non seulement de la vague ambition du prince de Conti, que personne en France ne prenait au sérieux, mais de l'appui secret que lui prêtait Louis XV. Il connaissait donc l'existence et la formation toute récente de cette diplomatie occulte dont j'ai dû rapporter à cette époque même l'origine! C'était bien le fait : et j'ai dû m'en convaincre en trouvant annexée à une dépêche de Marie-Thérèse l'annonce d'un mémoire touchant la mission secrète du comte de Broglie. D'après les indications qui y sont données, ce document devait mentionner le nom des agents du comte, les fonds dont il disposait, la nature des relations qu'il avait su, en trois ans d'exercice, se créer en Pologne. Mon étonnement a été grand et n'a pas été exempt, j'en conviens, d'un peu de confusion. Les recherches que j'avais faites sur le *Secret du roi*, et que je croyais complètes, ne m'avaient mis sur la trace d'aucune révélation pareille. Le mystère de la pensée royale m'avait paru gardé, par tous ceux qui en avaient eu confidence, avec une religieuse fidélité, et j'étais d'autant plus fondé à le croire qu'au moindre indice qui l'eût trahi, le trouble eût été grand à Versailles, dans le ménage du

jeune dauphin et de la princesse saxonne, son épouse. A Berlin, l'émotion n'eût pas été moindre, et Frédéric, qui avait l'œil ouvert sur tout ce qui se passait en Pologne, se fût montré fort irrité de n'avoir pas été prévenu d'une résolution de ce genre aussi importante pour lui. Mais si à Versailles et à Berlin on n'en avait rien su, comment tout était-il parfaitement connu à Vienne? A quoi attribuer l'indiscrétion? à la trahison d'un secrétaire corrompu? à l'arrêt d'un courrier? à quelque dépêche interceptée dont on aura habilement dégagé le chiffre? Je l'ignore, mais le fait qu'une pratique secrète de Louis XV, qui s'est prolongée pendant tout son règne sans qu'aucun de ses ministres, même en la soupçonnant, ait pu la tirer complètement au clair et dont son successeur seul a été pleinement informé, ait été en quelque sorte notoire, dès la première heure, dans le conseil de Marie-Thérèse, c'est une curiosité historique qui a peu d'analogues. Quoi qu'il en soit, on comprend que Kaunitz, croyant s'être rendu maître de la pensée intime du roi, ait cru user envers lui d'une flatterie délicate, en allant, même au prix de quelque sacrifice, au-devant d'un désir qu'il n'osait avouer et en lui épargnant jusqu'à la peine de l'exprimer.

Un dernier point mettait le comble à des avances qui, à première vue, pourraient paraître excessives. L'Autriche devait consentir à mettre provisoirement les troupes françaises en possession de deux places des Pays-Bas, dont l'une au moins avait une sérieuse importance : Ostende et Niewport; et l'occupation pourrait durer pendant tout le temps de la guerre, la restitution ne devant avoir lieu qu'à la conclusion de la paix. On ne pouvait offrir plus loyalement la garantie des engagements pris et le gage anticipé des cessions promises. La prise de deux places maritimes serait de plus particulièrement sensible à l'Angleterre, et satisferait ainsi l'impatience de ceux qui, autour du roi, désiraient qu'on répondît par quelque mesure énergique aux insultes auxquelles la marine et le commerce français ne cessaient d'être en butte dans les parages fréquentés par les escadres britanniques. Une protestation apparente, faite par l'Autriche pour la forme et laissée sans suite, enlèverait à l'opération le caractère trop évident d'une connivence entre le détenteur provisoire et le propriétaire momentanément dépossédé.

En échange de tels avantages, dont l'étendue passait réellement toute créance, que deman-

dait-on à la France? Pour l'heure présente aucun concours armé, seulement l'adhésion donnée à un vaste plan de coalition formée contre la Prusse, dans laquelle chacun amènerait ses alliés, l'Autriche : la Bavière, la Saxe et la Russie; la France : ses clients habituels, la Suède, le Danemark et l'Électeur palatin. On chercherait et on avait l'espoir de réussir à entraîner l'Espagne qui, en ce moment, hésitait encore à se déclarer, mais qui ne résisterait pas à l'appât de la part qu'on pourrait lui promettre dans les résultats certains de la victoire : car, l'Autriche se contentant de rentrer dans son patrimoine héréditaire de Silésie, une fois la Prusse vaincue, il y aurait dans ses dépouilles de quoi indemniser tout le monde. La Poméranie irait naturellement à la Suède, le duché de Clèves au Palatinat. La Saxe trouverait facilement à sa porte et dans son voisinage l'annexion de provinces enlevées au duché de Brandebourg et qui consoleraient Auguste de la perte de sa royauté polonaise plus nominale que réelle. Enfin qui sait si, le Hanovre se trouvant placé de manière à s'agrandir sans peine, son électeur, oubliant sa qualité royale, ne céderait pas lui-même à la tentation? Ce serait d'ailleurs à l'Autriche et à la Russie, chacune

à la tête de cent mille hommes, à ouvrir la campagne à laquelle les autres ne viendraient se joindre que quand les premiers coups auraient été portés. Si de grands frais étaient nécessaires pour mener à fin l'opération, on demanderait à la France d'en prendre sa part. C'était le seul engagement qu'on réclamait d'elle [1].

Tel était le projet grandiose, embrassant un si vaste ensemble et descendant dans des détails si nombreux que, sans nul doute, les vieux conseillers devant lesquels Kaunitz dut les développer en auraient été en temps ordinaire plus éblouis et plus effrayés que séduits. Mais la crise était violente et le danger pressant. On craignait d'apprendre d'un jour à l'autre une marche triomphante des Français sur Bruxelles. La totalité des Pays-Bas semblait perdue d'avance : Kaunitz ne demandait le sacrifice que d'une partie et offrait en échange l'espoir d'une rentrée victorieuse en Silésie. De plus, ce qui serait cédé à l'influence française en Flandre, elle devait le rendre en Italie par l'abandon des duchés de Parme et de Plaisance. Sous la pression de ces motifs impérieux, fortement appuyés par l'impératrice, la

1. D'Arneth et Beer, *loc. cit.* Marie-Thérèse à Stahremberg, 21 août 1755 (Archives de Vienne).

décision fut prise, hâtive, presque contrainte, et Kaunitz ne perdit pas un jour pour la mettre à exécution. La dernière conférence eut lieu le 21 août. L'instruction adressée au comte de Stahremberg, au nom de Marie-Thérèse, porte exactement la même date, ce qui, vu l'étendue des développements, ne permet pas de douter que tous les termes en avaient été d'avance concertés avec elle. Mais en l'expédiant, le prudent Kaunitz eut soin de rédiger une longue note, destinée, dit-il, « à *laisser à la postérité* la connaissance complète des motifs sur lesquels était appuyée la résolution que venait de prendre la haute autorité impériale ». Contrairement à l'usage, il ne se contenta pas de soumettre cette pièce à l'impératrice, il voulut y faire reposer aussi le visa de l'empereur qui, en général, réservait sa signature pour les actes intéressant non pas l'Autriche seulement, dont il n'était pas personnellement souverain, mais l'empire dont il était le chef. Cette fois ce fut François qui, de sa propre main, peut-être mal assurée, inscrivit sur le document le mot *placet* [1].

L'instruction envoyée à Stahremberg est,

1. D'Arneth, t. IV, p. 390. Voir le texte de cette pièce. Appendice A.

comme tout ce qui émanait de la chancellerie autrichienne, longue, verbeuse et diffusé. On dégage cependant à travers ses détours la pensée dirigeante. L'essentiel était, avant de faire miroiter aux yeux de Louis XV les brillants avantages dont on le flattait, de mettre sa conscience à l'aise et de prendre la prudence de ses ministres en défaut, en lui révélant la défection que son volage allié était en train de préparer à Berlin. Sur ce point capital, les preuves positives manquaient (car à cette date les avertissements donnés de Hanovre par Colloredo étaient à peine arrivés à Vienne). Mais que de vraisemblances! « Il y a d'abord l'assertion de l'Angleterre qui considère comme un fait acquis, dont elle nous a donné l'assurance, que nous n'avons rien à craindre d'une agression prussienne et que nous pouvons, par conséquent, employer la majeure partie de nos forces contre la France : elle n'aurait pas donné une telle assurance sans un sérieux motif. » Il faut remarquer ensuite le retard que la Prusse met à renouveler son alliance avec la France. « Il n'a jamais été douteux, continue l'impératrice, que ce roi cherche notre écrasement; mais comme, d'une part, notre armée est encore réunie et que, d'autre part, un corps

considérable de troupes russes est prêt à entrer en campagne, comme il lui faut seulement des guerres où il y a peu à risquer et beaucoup à gagner, il est très probable qu'il a prêté l'oreille aux ouvertures secrètes de l'Angleterre. Il pourrait ainsi se tenir tranquille pendant un certain temps, surtout au commencement, et se contenter de voir la France nous affaiblir dans la prochaine guerre et lui procurer l'avantage d'être plutôt en état de parler en maître sur un autre point. Toutes ces circonstances ont dû faire réfléchir la France et expliquent l'hésitation qu'elle met encore à engager la guerre sur terre comme on l'en presse, et pourquoi elle se borne jusqu'ici à des préparatifs maritimes. Mais cette incertitude doit cesser, il n'y a donc pas un moment à perdre pour lui parler. »

Suit l'énumération des propositions à faire, qu'il ne faudra pourtant pas énoncer d'une manière trop complète et trop précise avant de savoir dans quelles dispositions elles seront accueillies. Une insistance particulière doit néanmoins être mise sur l'échange de situation offert à l'infant Philippe, et, chose assez remarquable, ce n'est qu'après avoir évalué l'avantage pécuniaire que tout domaine situé en Flandre pré-

sente sur un territoire de même étendue en Italie qu'on aborde le véritable intérêt politique de cette substitution. « Elle serait, dit la dépêche, d'une valeur inappréciable pour la France, celle-ci ayant principalement dirigé ses projets d'agrandissement sur cette partie des Pays-Bas, aussi bien pour assurer davantage sa nouvelle acquisition du duché de Lorraine que pour mettre sa capitale à l'abri d'une attaque ennemie en cas de guerre malheureuse. Lors de la guerre de la succession d'Espagne, le roi n'était pas en sécurité à Versailles, et il n'aura pas échappé à la cour de France qu'à l'époque où les armées commandées dans la dernière guerre par Belle-Isle et Maillebois se trouvaient engagées en Allemagne, l'armée combinée disponible dans les Pays-Bas aurait pu pénétrer en France et mettre fin à la guerre d'un seul coup, si les puissances maritimes avaient écouté les propositions de lord Stair... En réalité, ce sera comme si cet équivalent appartenait à la France; nous consentirions au besoin à en garantir d'avance, et par une clause secrète, le retour à la France, ou à ne donner qu'une partie de l'équivalent à don Philippe et le reste à la Maison de France. »

A l'égard de l'établissement du prince de Conti

en Pologne, Stahremberg devait faire remarquer que jamais un Français ne pourra régner à Varsovie tant que l'Autriche et la Russie seront d'accord pour s'y opposer, et qu'il est plus que douteux que la Prusse consente jamais à ce voisinage. Tout sera facile au contraire si, Frédéric une fois réduit à subir les conditions de la victoire, on assure au roi Auguste et à sa maison une compensation durable en Allemagne pour la perte d'une couronne élective.

Une observation faite en terminant, sans avoir précisément un caractère comminatoire, était de nature à faire réfléchir les politiques français sur les conséquences d'un refus qui réduirait peut-être l'Autriche à un parti désespéré dont la France aurait lieu de se repentir.

« L'utilité de l'alliance proposée, dit la dépêche, consisterait à la longue en ce que la France nourrit en ce moment un serpent dans son sein. Il est incompatible avec le véritable intérêt de la France de laisser augmenter la puissance dudit roi (de Prusse) et de fournir aux puissances maritimes l'occasion de le mettre avec le temps à la place de notre auguste Maison et de se servir de lui pour vaincre la suprématie de la France. Le roi de Prusse connaît bien l'exactitude de ce

raisonnement et il n'a pas l'espoir de pouvoir satisfaire son désir illimité d'agrandissement avec l'aide de la France, tandis qu'une alliance avec les puissances maritimes lui ouvrirait à cet effet une nouvelle voie. Cette seule réflexion devrait ouvrir les yeux à la France, surtout si elle considère que si nos offres bien intentionnées devaient rester vaines, il n'y aurait pas impossibilité de notre côté de céder au désir du roi d'Angleterre et de tranquilliser ledit roi en ce qui concerne la Silésie et de le décider par l'offre de nouveaux avantages à unir une grande partie de ses forces aux nôtres et à celles de l'Angleterre, pour combattre la France et à lui faire sentir combien peu elle a suivi jusqu'à présent les véritables règles de ses intérêts [1]. »

A l'instruction était jointe une lettre particulière dans laquelle Kaunitz, ne pouvant contenir sa joyeuse émotion, félicitait avec effusion Stahremberg du grand œuvre auquel il allait leur être donné à tous deux de concourir. « Je me représente facilement, disait-il, quelle foule d'idées doivent traverser l'esprit de Votre Excellence à la première lecture du rescrit ci-joint de l'impé-

1. Marie-Thérèse à Stahremberg, 21 août 1755 (Archives de Vienne).

ratrice. Quel beau thème il allait avoir à développer devant le roi de France. La perpétuité de la monarchie française et sa sécurité, la consolidation de la paix, la gloire et l'intérêt du roi, le meilleur établissement des princes de sa maison, l'augmentation du nombre de ses amis et leur agrandissement, la protection de notre sainte religion, la juste vengeance à prendre par suite de la défection répétée de la Prusse peuvent servir à Votre Excellence comme mobiles à l'appui de ses propositions... J'espère que la divine Providence réserve à Votre Excellence de remplir pleinement la mission dont je n'ai pas eu occasion de m'acquitter à Paris [1]. »

Enfin l'envoi était complété par un billet autographe donnant à l'expédition tout entière un caractère de solennité : « Je promets, foi d'impératrice et de reine, — écrivait Marie-Thérèse de sa propre main, — que de tout ce qui sera proposé de ma part au roi Très-Chrétien par le comte de Stahremberg il ne sera jamais rien divulgué et que le plus profond secret sera gardé à cet égard et pour toujours, soit que la négocia-

1. Marie-Thérèse à Stahremberg, 21 août 1755 (Archives de Vienne). — Kaunitz à Stahremberg, 21 août 1755 (Archives de Vienne).

tion réussisse ou ne réussisse point, bien entendu néanmoins que le roi Très-Chrétien donne une déclaration et promesse pareille à celle-ci. — Fait à Vienne le 21 août 1755 [1]. »

Mais alors à qui confier ce dépôt placé sous le sceau d'une double parole royale? Et pour commencer, par où aborder Louis XV, sans bruit et dans l'ombre? Il ne fallait songer à s'adresser à aucun des ministres. Par goût ou par peur, tous étaient Prussiens dans l'âme : autant aurait valu parler à Frédéric lui-même. Versailles, où nul esprit de discipline ne régnait plus, où toutes les langues étaient déliées et toutes les oreilles ouvertes, était peut-être le lieu du monde où un secret était le plus difficile à garder. Il y avait pourtant un confident naturellement désigné, puisqu'il était intéressé de sa personne à un projet qui devait lui assurer une couronne et qu'il avait déjà dans l'intimité du roi des entrées qui, bien que la cause en fût mystérieuse, étaient assez publiques pour qu'on en pût faire usage sans attirer l'attention. C'était le prince de Conti; aussi c'est bien à lui que Stahremberg eut tout d'abord l'ordre de s'adresser, et il eut même l'autorisation de faire

1. D'Arneth, t. IV, p. 550, 551.

savoir au prince que, toutes les manœuvres qu'il pratiquait déjà en Pologne étant parfaitement connues, il pouvait accepter l'entretien, sans craindre de tomber dans un piège et d'être amené à faire des révélations compromettantes. Ce ne fut qu'à la réflexion que Kaunitz se souvint que Louis XV avait une relation plus intime encore que celle d'aucun agent politique, et que, dans ses entretiens avec madame de Pompadour il l'avait trouvée curieuse de tout savoir, et l'avait encouragée lui-même à se mêler de tout. Elle pourrait bien être offensée de n'avoir pas été la première à connaître ce que tôt ou tard elle devait apprendre. Entre la favorite et l'agent secret le choix parut difficile à faire à distance; on prit le parti de laisser la décision à Stahremberg lui-même. Une lettre lui fut remise pour la marquise, conçue dans des termes assez vagues et dont il dut rester maître de faire à la dernière heure l'usage qu'il jugerait convenable.

« Madame, écrivait le chancelier, j'ai désiré souvent me rappeler à votre souvenir : il s'en présente une occasion qui, par les sentiments que je vous connais, ne saurait vous être désagréable... M. le comte de Stahremberg a des choses de la dernière importance à proposer au

roi, et elles sont d'espèce à ne pouvoir être traitées que par le canal de quelqu'un que Sa Majesté Très-Chrétienne honore de son entière confiance et qu'elle assignerait au comte de Stahremberg. Nos propositions, je pense, ne vous donneront pas lieu de regretter la peine que vous aurez prise à demander au roi quelqu'un pour traiter avec nous, et je me flatterai, au contraire, que vous pourrez me savoir quelque gré de vous avoir donné par là une nouvelle marque de l'attachement et du respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être [1], etc. »

Rien, dans ces paroles assez froides, qui rappelle un engagement antérieur; rien qui rattache cette épître à la suite d'une correspondance régulière qui aurait été entretenue entre le chancelier et la marquise. Toutes les versions accréditées à ce sujet tombent devant l'évidence. Un détail assez singulier achève d'en montrer l'inexactitude. La suscription de la lettre dut être laissée en blanc, parce que Kaunitz ne savait pas bien quelle adresse il devait y mettre. On voit que, si Marie-Thérèse eût écrit la fameuse lettre qui n'a jamais existé que dans l'imagina-

1. D'Arneth, *loco cit.*

tion de Frédéric (fidèlement suivie par les plus grands historiens français), elle aurait été embarrassée de savoir comment l'adresser à « *sa chère* amie et cousine [1] ».

1. Duclos, écrivant de mémoire, d'après la conversation de Bernis, dit bien qu'il y eut un billet flatteur de Marie-Thérèse pour la favorite. Mais Bernis lui-même n'en dit pas un mot. Du reste, voici la reproduction de la partie de l'instruction de Stahremberg relative au choix qui lui était laissé pour entrer en relation avec le roi, entre le prince de Conti et madame de Pompadour : il en ressort évidemment que, dans la pensée de Marie-Thérèse, la préférence devait être donnée au prince de Conti, et que dès lors il n'y avait pas lieu, pour elle, de s'adresser directement, à madame de Pompadour.

« Quant à la manière de présenter l'affaire à la cour de la façon la plus utile et la plus secrète, nous sommes d'avis que tu auras à te procurer sans retard, au moyen d'un billet ou autrement, un entretien secret avec le prince de Conti, et à lui faire savoir seulement à cette première occasion que tu as des communications très importantes à communiquer au roi en notre nom, informations qui exigent un secret absolu et ne peuvent être que très agréables au prince. Tu ajouteras que nous t'avons également muni d'une promesse de secret autographe, jointe à la présente, et que si le roi fait une promesse pareille avec désignation d'une personne de confiance à laquelle la suite des communications pourra être faite, tu n'hésiteras pas à te déclarer plus ouvertement. Ce qui nous fait *juger utile de confier la première démarche au prince de Conti*, c'est qu'il est le plus intéressé à l'issue heureuse de l'affaire et que par son crédit et par ses amis il peut, non seulement lui donner une bonne tournure, mais encore contribuer beaucoup à empêcher les dispositions changeantes de la cour, et à tout préparer dans le sens de ses désirs concordant avec les nôtres. Il ne serait pas impossible cependant que nos suppositions très vraisemblables ne fussent erronées et que le prince fût absent ou qu'il y eût d'autres circonstances d'après lesquelles tu ne jugerais pas prudent de recourir audit intermédiaire. Une lettre de M. le chanceller à madame de Pompadour, ainsi qu'une copie sera jointe à la présente, afin que tu puisses, *au besoin*, te servir de cette voie pour faire parvenir au roi des communications nécessaires. »

II

La dépêche, partie le 21 août, fut remise à un courrier qui, pour éviter de donner l'éveil, dut s'arrêter à Bruxelles et y attendre le retour d'un exprès expédié par le gouverneur des Pays-Bas. Le pli, dont l'origine restait ainsi inconnue du porteur lui-même, était le 29 entre les mains de Stahremberg qui, dès le lendemain, envoya le billet de Kaunitz à madame de Pompadour et demanda à être reçu par elle.

Entre les deux intermédiaires qui lui avaient été désignés comme pouvant lui servir à entrer en relation avec le roi, son choix, on le voit, n'avait pas été long à faire. En réalité l'hésitation n'était pas possible. Une hostilité très vive, dont Kaunitz n'avait peut-être pas été suffisamment informé depuis son départ de Paris, était déclarée entre madame de Pompadour et Conti. La marquise soupçonnait le prince d'avoir trempé dans une intrigue ourdie par son ennemi, le comte d'Argenson, pour lui substituer sa cousine et son amie madame d'Estrade dans la faveur royale. De plus, elle était très piquée de voir le roi persévérer dans une relation intime et en apparence confidentielle dont le secret lui

échappait. En ce genre, tout ce qui n'émanait pas d'elle l'inquiétait; admise en tiers dans les conférences du roi avec le ministre des affaires étrangères, elle souffrait de rester consignée à la porte quand c'était Conti qui était reçu. Sur ce point ses sentiments étaient partagés par tous les ministres, que troublait aussi une action dont ils ne mesuraient ni le but ni les effets. Conti, de son côté, ne ménageait pas les termes dont il se servait à l'égard de la favorite et faisait sans ménagement étalage de son crédit apparent. En se recommandant à lui, on risquait donc de trouver en face de soi une redoutable coalition d'influences féminine et ministérielle. Enfin on voyait bien Conti causer longuement avec le roi : mais rien n'était encore sorti de leurs conversations. Le temps pressait pourtant, il fallait agir : Stahremberg n'avait pas tort de croire que l'autre voie serait plus expéditive; et effectivement, si la négociation se fût engagée dans le canal de la diplomatie secrète, on peut être sûr, par ce que nous savons aujourd'hui, qu'on ne l'en aurait jamais fait sortir. L'ambassadeur, au contraire, n'eut pas plutôt frappé à la porte de madame de Pompadour qu'il la vit s'ouvrir.

La marquise lui fit savoir que le roi était disposé à entendre les propositions de l'impératrice, et lui désigna la personne choisie pour les recevoir et, s'il y avait lieu, y donner suite. Elle nomma l'abbé de Bernis.

Ce nom, la première fois que les historiens le rencontrent, est salué par eux avec un mélange de dédain et de surprise : un petit poète, auteur de vers médiocres, un abbé de cour, de mœurs légères, ce fut là, disent-ils, un confident singulièrement choisi pour recevoir le dépôt d'un secret dont pouvait dépendre la destinée de deux grands empires. La vérité oblige de constater que tel ne fut pas le sentiment des contemporains et que cette marque de confiance, quand elle fut connue, ne fut pas trouvée déplacée. C'est que celui qui en était l'objet, après une jeunesse agitée mais laborieuse, venait d'acquérir des titres assez sérieux pour paraître la mériter. L'abbé comte de Pierre de Bernis n'avait plus, en effet, aucune ressemblance avec le petit cadet de famille que, vingt-cinq ans auparavant, le coche du Vivarais avait déposé à la porte du collège des Jésuites : aussi léger alors d'argent que plein d'audace, et n'ayant en fait de moyens d'existence qu'une généalogie nobiliaire en règle,

et des recommandations vagues pour des protecteurs indifférents. Depuis ce temps déjà reculé, le séminariste inconnu qui semblait n'avoir à choisir qu'entre deux rôles également ingrats, celui de gentilhomme pauvre et celui d'abbé sans bénéfice, avait fait quelque chemin et pris sa place dans le monde.

Un mélange de deux qualités, qui ne sont ni l'une ni l'autre du meilleur aloi, la souplesse et l'assurance, mais dont l'union poussée à un certain degré fait une véritable force, l'avait aidé à tirer parti même des obstacles qui se trouvaient sur sa route. Engagé dans l'Église sans avoir consulté ni son goût ni ses mœurs, il avait recherché longtemps en vain un de ces postes lucratifs que le relâchement général permettait à la vérité d'accorder même aux ecclésiastiques les moins édifiants, mais qu'on avait pourtant d'assez fortes raisons pour lui refuser. Il courait risque de languir longtemps dans la foule obscure des solliciteurs : une réplique heureuse l'en fit sortir. Tout le monde connaît son piquant entretien avec le cardinal de Fleury, « L'abbé, dit le ministre nonagénaire, avec cette confiance dans l'avenir qu'ont parfois ceux qui ont dépassé la limite ordinaire de la vie humaine,

vous n'aurez rien de mon vivant. — Eh bien, monseigneur, j'attendrai », répond sans sourciller le jeune candidat. D'un mot il avait mis les railleurs de son côté, et intéressé tout le public et surtout le public féminin à son sort.

Des parents qui ne le connaissaient pas la veille, mais parmi lesquels il fallait compter des dames du plus grand monde, s'aperçurent, ce jour-là, que ce cousin avait l'esprit vif, était bien fait de sa personne, de manières agréables, et s'étonnèrent que ces mérites, joints à l'honneur d'être leur allié, ne parussent pas suffisants pour lui valoir un évêché ou une riche abbaye. Le sentiment de cette injustice, aidé par l'esprit de fronde qui commençait à régner dans toutes les classes, fut certainement pour beaucoup dans le succès exagéré qu'on se plut à faire à des productions littéraires d'un tour facile et d'une grâce molle, dont toute la saveur a disparu avec le milieu factice qui les avait inspirées. Il n'en fallut pas davantage pour faire entrer le jeune poète à l'Académie, avant l'âge de vingt-neuf ans. « Toute la bonne compagnie de Paris et de Versailles, dit-il, s'intéressa pour moi. » L'Académie n'était pas un état, dit un de ses biographes. C'était du moins un pas pour en acquérir

un. Sur ce terrain, où des gens de lettres qui commençaient à sentir leur importance rencontraient des gens de cour qui n'en étaient que plus sensibles à leurs hommages, Bernis, tenant aux uns par la réputation littéraire qu'il s'était acquise et aux autres par sa naissance, se trouva dans un milieu vraiment fait pour lui. Il suffit de lire dans ses *Mémoires* la peinture piquante qu'il fait de ces deux ordres de confrères pour comprendre avec quelle adresse il savait manœuvrer entre eux. Mais ce qu'on y voit aussi, c'est le parti qu'il sut tirer, avec les hautes relations que cette réunion lui valut, du don le plus précieux dont puisse être doué un aspirant à la fortune, l'art de garder l'apparence de la dignité, même quand le fond de la conduite en manque, de plaire sans paraître complaisant, de se courber sans saluer trop bas et de se pousser sans heurter personne. Ces qualités, jointes à la situation intermédiaire qu'il occupait entre les lettrés et la cour, étaient faites pour être appréciées par la châtelaine d'Étioles qui, devenue la marquise de Pompadour, n'oublia pourtant jamais la société des beaux esprits où elle avait paru et régné dans son premier éclat. Elle était restée des nôtres, disait d'Alembert encore après sa

mort. Et de fait, elle regretta toujours de n'avoir pu se faire suivre dans la sphère brillante où elle était montée de ses anciennes amitiés, d'autant plus qu'elle ne fut jamais complètement à l'aise avec les nouvelles. Elle revit donc avec plaisir dans Bernis un visage familier qu'elle pouvait retrouver à Versailles, un témoin de sa jeunesse assez bien né pour qu'elle pût lui faire obtenir d'abord un logement au château, puis une grande charge. Elle le fit ambassadeur, à peu près comme elle avait fait Voltaire chambellan et par les mêmes sentiments. Il n'est pas moins vrai que ce fut, madame de Pompadour aidant, l'Académie qui fut le point de départ de sa haute fortune. Grande nouveauté : car si on avait souvent vu des ministres se faire ouvrir la porte de l'Académie, on n'avait pas encore vu l'Académie conduire au ministère. Ce fait seul aurait dû valoir à Bernis quelque indulgence de la part des historiens dont la plupart ont siégé sur les mêmes bancs. Il faut reconnaître qu'il fut le premier à qui la littérature ait servi de marchepied pour atteindre le sommet du pouvoir. Ce n'est pas notre génération, après avoir vu ce genre d'ascension si souvent et si glorieusement opéré, qui pourrait reprocher, pas plus

au protégé qu'à la protectrice, de l'avoir inauguré.

Mais madame de Pompadour ne croyait peut-être pas si bien faire. En tout cas, elle ne prévoyait pas par quelle rapide transformation l'ambassadeur improvisé saurait suffire avec ampleur à toute l'étendue d'une tâche à laquelle rien ne l'avait préparé. Venise, où il fut envoyé pour ses débuts, déchue de son ancienne puissance, n'était pas un théâtre d'affaires bien actif, mais dans un temps où on voyageait peu, c'était le lieu de passage le plus fréquenté par tout le personnel royal et diplomatique d'Europe, et par là même un des meilleurs centres d'observation. Sa machine républicaine, bien qu'affaissée et vieillie, présentait encore le plus orignal et le plus curieux des spectacles. Les dépêches de Bernis, écrites d'un style coulant et pur, où on ne retrouve aucune trace de l'afféterie mignarde de ses écrits poétiques, montrèrent tout de suite un esprit plus réfléchi qu'on ne l'aurait supposé, sachant juger avec perspicacité tout ce qui passait devant ses yeux, institutions, lois, caractères et mœurs. Une tenue irréprochable, une gravité douce, furent aussi des emprunts inattendus qu'on lui vit faire avec surprise à cet état sacer-

dotal dont il avait si longtemps méconnu l'esprit et les règles. Cette métamorphose étonnait les nobles visiteurs. « Je vois souvent ici, écrivait à son maître un des fidèles de Frédéric, Algaroti, M. l'ambassadeur de France qui est bien fait pour représenter la plus aimable nation du monde. » Et il ajoute : « Je le verrais encore plus souvent, s'il n'avait pas un si bon cuisinier et moi un si pauvre estomac ». C'est là un détail qui, comme on sait, a toujours tenu une assez grande place dans une ambassade et, en ce point, comme à l'égard de beaucoup d'autres du même genre qui ne sont pas non plus à négliger, Bernis sut (ce que souvent ont peine à apprendre ceux à qui la fortune est venue tard) mettre le train de sa maison sur un pied d'élégance et d'abondance sans faste. « Ma maison, écrivait-il à son ami Paris-Duverney, est décente et bien meublée, on n'y trouve rien qui sente le cadet de Gascogne, mais je tâche aussi qu'elle soit bien rangée. » Bref, quand il revint à Paris, ses preuves étaient faites, non de génie assurément (le défaut de génie ne le distinguait d'aucun des conseillers de Louis XV), mais d'une capacité suffisante pour qu'il pût prétendre à tous les emplois et pour être consulté avec fruit sur toutes les affaires

importantes. Tous les ministres, quelle que fût la diversité de leurs opinions, le belliqueux d'Argenson comme les pacifiques Machault et Rouillé, lui témoignaient les mêmes égards, et le roi lui savait un gré particulier d'avoir su, en s'arrêtant à Parme sur la route de Venise, gagner le cœur de l'infante, sa fille favorite [1].

On parlait déjà assez couramment de lui pour remplacer Rouillé aux affaires étrangères, et personne n'aurait témoigné de surprise de cette préférence ni eût été tenté de s'en plaindre. En attendant ce poste élevé auquel on le croyait destiné, il venait d'être appelé à l'ambassade d'Espagne, où il avait une mission importante à remplir. Il devait décider Ferdinand VI à sortir d'une neutralité malveillante où ce prince tendait à se renfermer, sous l'influence d'un ministre anglais, secondé par une reine portugaise. Ses préparatifs de départ étaient déjà faits, quand madame de Pompadour lui fit dire de venir le lendemain à dix heures chez elle, sans y manquer,

1. On sait que l'amitié qu'elle lui témoignait fut assez marquée pour avoir donné lieu à quelques plaisanteries médisantes. Michelet n'a pas manqué d'enregistrer cette fable calomnieuse parmi toutes les autres dont son récit du règne de Louis XV n'est que la collection.

et à peine entré lui tendit le billet du comte de Stahremberg.

S'il dit vrai, à peine y eut-il jeté les yeux qu'il devina de quoi on voulait l'entretenir, et son effroi égala sa surprise : « Je ne vis, dit-il, dans ce commencement de négociation, qu'un piège tendu au roi; et il ajoute ingénûment : un écueil fort dangereux pour ma fortune et mon repos ». C'était s'engager dans une ténébreuse affaire, hérissée de difficultés, propre à exciter contre lui des préventions de toute sorte, grosse peut-être de désastres dont on le rendrait responsable, et dont il finirait par être le bouc émissaire. « Est-ce vous, dit-il à sa protectrice, qui m'avez proposé au roi pour recevoir cette confidence? — Non dit-elle, c'est bien le roi qui vous a choisi lui-même de préférence à tous ses ministres, parce qu'il connait leurs préjugés contre la cour de Vienne. »

Une marque de confiance était alors regardée comme un ordre auquel on n'était pas libre de se soustraire. Bernis essaya pourtant encore de détourner le calice. Il représenta à la marquise les dangers auxquels pouvait exposer (quels qu'en fussent le caractère et le succès) la négociation qu'il est encore temps de ne pas ouvrir.

Si l'Autriche était sincère dans ses offres d'alliance et réussissait à se faire écouter, c'était le renversement de toutes les traditions de la politique française, probablement une guerre générale, peut-être le fléau d'une guerre de religion, suite possible du trouble que causerait aux États protestants l'union des deux grandes puissances catholiques. Si ce n'était qu'un leurre destiné à gagner du temps et brouiller les cartes, le roi de Prusse ne manquerait pas d'en être averti et trouverait là le prétexte qu'il cherchait pour prolonger l'inaction dont on avait tant de peine à le faire sortir. La France restait alors sans allié. Il peignait ce tableau avec une sorte de chaleur quand la porte s'ouvrit et le roi entra. « Eh bien! dit-il brusquement, qu'est-ce que vous pensez de la lettre du comte de Stahremberg? » Bernis dut reprendre sa démonstration, non sans quelque trouble, car il se trouvait pour la première fois tête à tête avec le roi pour parler d'affaires. Il fut pourtant écouté jusqu'au bout, mais avec des marques visibles d'impatience. Quand il eut fini : « Je vois bien, dit le roi, d'une voix contrainte, que vous êtes, comme les autres, l'ennemi de la reine de Hongrie. Il faut donc faire un beau compliment à M. de Stahremberg

et lui dire qu'on ne veut rien écouter! » Un courtisan qui sait son métier ne se méprend pas sur les marques du déplaisir d'un maître. Bernis comprit qu'il y avait autant d'inconvénient pour lui à se dérober que de péril à s'engager; il revint donc adroitement sur ses pas et convint qu'il pouvait y avoir avantage à connaître les intentions de la cour de Vienne, à la condition de prendre bien garde à la réponse qui y serait faite. Le front du roi se dérida alors et sans laisser à Bernis le temps de respirer, il le chargea de recevoir cette communication, seul avec madame de Pompadour, qui ne devrait assister qu'à la première conférence. Tous les efforts de Bernis pour obtenir qu'au moins un des ministres lui fût associé et partageât avec lui la responsabilité furent inutiles; le roi ne voulut rien entendre; il ne consentit qu'à constater par écrit que c'était en vertu d'un ordre formel de sa part que cette communication à huis clos devait avoir lieu. Le modèle de cette attestation dut être rédigé sous ses yeux par Bernis lui-même. Le roi prit la minute, l'emporta dans son cabinet, et revint quelques minutes après le visage épanoui, et tenant la pièce copiée tout entière de sa propre main.

Il y eut ensuite une sorte de détente dans la conversation. Louis XV ne craignit pas de laisser voir le désir qu'il avait toujours eu de se rapprocher de l'impératrice, l'inquiétude que lui causaient les progrès de l'irréligion auxquels le roi de Prusse ne craignait pas de donner des encouragements publics et qui ne pouvaient être arrêtés que par le concert des deux puissances dont la contagion ne pouvait approcher. Il ne déguisa pas non plus son ressentiment des infidélités et des procédés injurieux de Frédéric. C'étaient comme des bouffées d'irritation et d'impatience longtemps contenues qui s'exhalaient de son âme. Quand il se fut retiré, madame de Pompadour, restée après lui, entra dans plus de détails, et sur les entretiens qu'elle avait eus avec M. de Kaunitz, et sur les torts reprochés au roi de Prusse. Si elle avait des griefs personnels, elle eut le bon goût de n'y faire aucune allusion, car Bernis, racontant cette scène à sa famille, longtemps après avoir encouru sa disgrâce et quand elle avait cessé de vivre, n'aurait pas manqué d'en faire mention. Il crut comprendre pourtant qu'il y avait sous jeu des considérations d'un ordre particulier qu'il fallait concilier, dit-il, avec la prudence et le bien de l'État. Il félicita

la marquise de la marque de confiance qu'elle recevait et de l'assurance qu'une si grande affaire confiée à ses soins devait lui donner de la durée de sa faveur, et se retira toujours très troublé. Comme il sortait, le roi, sortant lui-même du conseil, l'aperçut et l'appela pour lui raconter qu'il avait trouvé l'occasion de faire parler deux de ses ministres, d'une manière générale, de la possibilité ou de la convenance d'un rapprochement avec la cour de Vienne. « Vous serez bien content, dit-il, ils m'ont parlé absolument comme vous. » Il n'est pas sûr que ce fut la meilleure manière de lui rendre courage[1].

Du château, Bernis se rendit directement chez Stahremberg, qui le reçut avec effusion, en l'as-

1. Bernis, *Mémoires*, t. I, ch. XIV et suiv. On voit que ce récit, qui a un grand caractère de sincérité et où Bernis ne se donne nullement un rôle héroïque, contredit absolument le fait si souvent allégué d'un ressentiment personnel qu'il aurait porté dans cette négociation par suite d'une appréciation blessante que Frédéric avait faite de sa valeur poétique. En outre, il n'est nullement sûr que le vers de Frédéric dont on a dit que Bernis fut choqué :

Évitez de Bernis la stérile abondance

et qui se trouve dans une pièce de 1744, fût connu en France à ce moment. Bernis lui-même avait fait depuis lors hommage à Frédéric de plusieurs de ses compositions. Enfin il est notoire que depuis qu'il avait accepté des charges politiques, il n'aimait pas qu'on lui parlât de ses vers et ne paraissait plus attacher aucun prix à sa réputation littéraire.

surant (ce qui pouvait être vrai) qu'il avait pensé que le choix du roi s'arrêterait sur lui. Ils prirent rendez-vous pour le lendemain dans une petite maison de campagne, située au-dessous de Bellevue, et qu'on nomme indifféremment, dans les récits du temps, Brimborion ou Babiole. Chacun dut y arriver par des chemins différents après avoir renvoyé à quelque distance gens et voitures.

Quand Bernis arriva, madame de Pompadour et Stahremberg l'avaient devancé, mais rien n'indiquait qu'ils eussent échangé autre chose que des politesses. Stahremberg commença sur-le-champ la lecture d'un mémoire où étaient résumés (sans doute avec les ménagements qui lui avaient été indiqués) les principaux points du plan proposé par l'impératrice. Après chaque article, il levait les yeux pour lire l'impression de ses auditeurs sur leur physionomie. Mais ils étaient convenus de ne laisser trahir leur pensée ni par un mot ni par un geste, et Bernis affirme que, malgré la surprise que certaines propositions leur causaient, ils eurent assez d'empire sur eux-mêmes pour se tenir parole. La même attitude fut gardée aussi pendant que Stahremberg dictait mot pour mot ce mémoire à Bernis, puis en collationnait lui-même la transcription avec le texte.

On a bien quelque peine à croire à tant de calme. Il serait possible que devant des révélations si peu attendues, leur visage n'eût eu d'autre expression que celle de la surprise et d'une sorte d'éblouissement. C'est malheureusement ce qu'il est impossible de vérifier. On ne sait en effet par quelle mauvaise chance la dépêche de Stahremberg rendant compte de ce premier entretien n'a pu être retrouvée aux archives de Vienne. Il faut donc s'en tenir au témoignage de Bernis lui-même quand il affirme que ce qui l'étonna le plus, ce fut d'abord l'assurance qui y était donnée de la défection jusque-là à peine soupçonnée du roi de Prusse : ce fut ensuite la confiance presque téméraire avec laquelle l'impératrice livrait son secret, sans être sûre qu'on lui rendît la pareille. Quant au plan lui-même, il le jugea, dit-il, « grand, vaste, peut-être un peu compliqué, mais présentant des objets d'un réel intérêt pour la France, des moyens d'assurer la tranquillité de l'Europe sur des fondements solides, et quelques-uns capables d'émouvoir le cœur paternel et sensible du roi par rapport à ses enfants et à ses petits-enfants [1]. »

1. Bernis, dans ses *Mémoires*, n'entre dans aucun détail sur le projet qui lui fut soumis par Stahremberg. « Mon devoir,

On peut se demander si ce serait sur ce ton, et avec si peu d'émotion que les grands politiques des siècles précédents auraient jugé les offres inespérées qu'on faisait briller aux yeux de l'héritier de François Ier, d'Henri IV, et de Louis XIV. La barrière des Pays-Bas abaissée; deux places importantes livrées d'avance comme gages de cessions futures; un centre d'influence française créé par l'Autriche elle-même sur ses derrières et aux portes de l'Allemagne! je suis loin de penser qu'ils se fussent jetés sans réflexion sur des promesses dont la bonne foi était douteuse et l'exécution si peu sûre. Mais je doute qu'ils les eussent entendues sans tressaillir et sans se demander si leurs oreilles ne les trompaient pas. Auraient-ils été arrêtés par le scrupule d'abandonner le roi de Prusse et d'entrer même en conspiration contre lui avant de s'être assurés qu'il eût été le premier à leur fausser compagnie? C'est douteux, la délicatesse de conscience étant en général le moindre défaut des politiques. Ce qui

dit-il, m'empêche d'en dire davantage. Ce scrupule, dans un récit, fait trente ans au moins après l'événement et destiné à rester secret, est assez difficile à expliquer. On le comprend d'autant moins que le récit de Duclos contient à ce sujet des renseignements plus précis, qu'il ne pouvait tenir que de Bernis lui-même.

est certain, c'est que ce ne serait pas la pensée de se mettre en relation avec d'anciens ennemis de la France qui leur eût inspiré une trop forte répugnance. Louis XIV, au lendemain de Ryswick, n'avait-il pas négocié avec Guillaume III le partage de la monarchie espagnole!

Bernis n'ayant, en fait de génie comme de moralité, rien qui sortît de la moyenne, écrasé d'ailleurs d'avance par le fardeau dont on chargeait ses épaules, n'était pas de taille à se permettre de telles allures; aussi le conseil qu'il donna au roi fut-il d'une prudence et d'une bonne foi également recommandables, sans être pourtant dépourvu d'une certaine adresse. Nous en avons le texte précis dans une note rédigée par Stahremberg, après un second entretien avec Bernis lui-même, et que les archives de Vienne nous ont conservée. L'accueil le plus amical et le plus reconnaissant était fait aux ouvertures de l'impératrice; le désir d'en faire sortir un traité d'alliance intime et solide y était affirmé avec une sorte de chaleur. On y prenait acte avec art du peu d'intérêt que l'impératrice paraissait attacher aux griefs de l'Angleterre dont elle ne semblait pas se soucier de connaître la nature, mais ce qui était surtout exprimé en termes positifs, c'était

la surprise mêlée d'incrédulité causée par la révélation des prétendus pourparlers engagés entre la Prusse et l'Angleterre. « Fidèle — disait la note — aux engagements et aux lois de l'honneur, le roi ne pouvait, sans les motifs les plus graves et les preuves les plus claires, non seulement rompre avec ses alliés, mais mettre leur bonne foi en doute et les croire capables d'infidélité et de trahison. » L'impératrice ayant certainement eu les mêmes sentiments à l'égard de son alliée, l'Angleterre, et ne pouvant pas davantage vouloir, sans provocation, déroger aux engagements pris envers le roi de Prusse par le traité d'Aix-la-Chapelle, devait avoir des motifs décisifs et péremptoires pour dénoncer des projets formés par ces deux cours « au préjudice de la religion et au désavantage de l'Autriche et de la France ». On la priait donc instamment d'en faire part avec une entière confiance. Mais en attendant, puisqu'il y avait dans ces intentions suspectes un danger pour tout le monde, ne pouvait-on, dès à présent, s'entendre pour le prévenir? Ne pouvait-on pas, par une convention préliminaire et provisoire, déclarer que l'agresseur, quel qu'il fût, qui porterait atteinte aux conditions de la paix existante, rencontrerait

l'Autriche et la France unies pour lui résister? Les deux cours pourraient se proposer d'exiger de tous les combattants une suspension d'armes immédiate et d'intervenir, si besoin était, en offrant des termes d'accommodement raisonnable. A cette convention qui ne menacerait personne, pourraient être ensuite associées par un traité subséquent les puissances neutres alliées des deux cours, et c'est alors qu'il serait utile de débattre, à tête reposée et avec réflexion, les stipulations d'un intérêt plus général, comme l'échange proposé entre les possessions italiennes de l'infant et un équivalent pris dans les Pays-Bas. L'occupation provisoire de quelques places de Flandre pourrait également être concertée, comme un moyen convenable pour faire respecter la volonté commune des deux puissances. Ces arrangements, était-il dit en conclusion, seraient « un premier pas qui amènerait infailliblement une alliance solide et peut-être éternelle » et donnerait le temps aux deux cours d'en établir les fondements sans précipitation et sans danger [1].

Bernis, en faisant ces communications à Stah-

1. Réponse que l'abbé de Bernis m'a remise de la part du Roi Très-Chrétien aux propositions que j'ai faites de la part de S. M. l'Impératrice, 9 septembre 1755. — Stahremberg à Marie-Thérèse, 9 septembre 1755.

remberg, s'aperçut aisément de l'expression de dépit et de désappointement qui se peignait sur son visage. Il s'y attendait sans doute et n'avait pas lieu d'en être surpris. Répondre en effet à un plan de campagne dont le but évident était de saisir le roi de Prusse à la gorge pour lui faire restituer tout ce qu'il avait pris, par l'offre de garantir un *statu quo* dont les conquêtes prussiennes faisaient partie, c'était un procédé étrange qui, si on le prenait en mauvaise part, aurait pu être regardé comme une raillerie d'un goût douteux. Une chose pourtant était claire, que toute l'adresse et toutes les précautions de langage n'avaient pu dissimuler. C'était le trouble profond causé au roi, comme à ses confidents, par l'annonce de la défection supposée du roi de Prusse. Malgré l'énergie apparente et presque excessive des protestations d'incrédulité, les termes sévères par lesquels une telle conduite était qualifiée d'avance, pour le cas où elle serait démontrée, l'insistance mise pour en obtenir la preuve positive, attestaient que le coup avait porté. On voyait clairement que de ce point capital, si la certitude réclamée venait à en être obtenue, pouvait dépendre la reprise d'une négociation plus sérieuse. La

France, retenue par un lien d'honneur et d'habitude, ne voulait pas être la première à se séparer d'un ancien allié, mais si c'était cet allié même qui donnait l'exemple, on avait tout lieu de penser qu'elle ne se refuserait pas à le suivre.

C'est ce que Kaunitz, dans une note rédigée plus tard, se fait honneur d'avoir compris, et dès lors, à ses yeux, l'essentiel était de tenir, même au prix de concessions apparentes, le protocole ouvert jusqu'à ce que l'*infidélité* et la *trahison* (c'est ainsi que s'exprimait Louis XV lui-même par l'organe de Bernis) eussent été mises en évidence et au-dessus de toute contestation. Il ne se dissimulait pas que ce temps d'arrêt pouvait être assez long, la démonstration ne devant pas paraître complète tant qu'on n'aurait de Berlin aucun acte positif et officiel à signaler, et jusque-là, les indices les plus clairs pouvant être imputés à des interprétations malveillantes. Mais l'acte décisif et révélateur viendrait, il n'en doutait plus, il ne s'agissait que de l'attendre. D'ailleurs le seul fait qu'une négociation serait engagée, quelle qu'en fût la nature, éloignait tout danger d'une agression immédiate contre les possessions autri-

chiennes de Flandre, et dès lors il n'y avait aucun risque et tout avantage à gagner du temps [1].

Restait à faire accepter par Marie-Thérèse cette attitude patiente, et c'est à quoi le prudent conseiller dut avoir assurément quelque peine. Il était cruel pour la fière princesse, non seulement, après avoir tout offert, de ne rien obtenir de ce qu'elle souhaitait, mais d'avoir laissé lire au fond de son cœur et révélé sans fruit l'amertume de sa haine et sa soif de vengeance. Un point même en particulier paraît l'avoir surtout blessée : c'était le silence absolu gardé dans la note qui lui était remise sur l'offre qu'elle avait faite de faire monter le prince de Conti sur le trône de Pologne. Parfaitement au courant, comme elle l'était, des manœuvres pratiquées par les agents du roi à Varsovie, elle voyait dans cette affectation de n'y pas faire même la plus légère allusion, l'intention offensante de ne pas rendre confidence pour confidence et de garder des points réservés, tandis qu'elle parlait sans détour. Et de fait, après avoir pris, pour arriver au cœur du roi, la voie de ses amitiés les plus

1. D'Arneth, t. IV, p. 400-402. — Beer, p. 330-333.

intimes, elle ne pouvait deviner qu'il y avait un arrière-fond plus secret encore où la maîtresse elle-même ne pénétrait pas. C'était là une bizarrerie du tempérament royal que sa droiture ne pouvait comprendre. Aussi, en cédant à des conseils dont son esprit politique ne méconnaissait pas la sagesse, elle ne put s'empêcher, dans une réponse adressée à Stahremberg le 22 septembre, de laisser apercevoir, dans des termes d'une irritation mal contenue, le partage de ses sentiments. Plus de la moitié de cette longue épître est consacrée à réfuter avec une impatience hautaine tous les motifs allégués par Bernis et la Pompadour (comme elle l'appelle) pour décliner ses propositions, et elle les abandonne à leurs illusions obstinées sur le roi de Prusse dont l'événement se chargera de les détromper. Mais plus loin, on croit entendre Kaunitz prendre la parole quand elle conclut en déclarant qu'elle ne veut pourtant pas opposer au roi de France *un refus tout sec* (*platte abschlägige Antwort*) et finit par se ranger à la pensée d'un traité purement défensif, engageant les deux puissances à résister en commun à toute agression qui menacerait les conditions de la paix, telles que le traité d'Aix-la-Chapelle

les avait établies. On y apporterait seulement cette modification que la garantie ne serait opposée qu'aux attaques portées sur le continent. C'était rendre à Bernis ce qu'on appelle, par une expression vulgaire, la monnaie de sa pièce, car c'était laisser le champ absolument libre à l'ennemie déclarée de la France, l'Angleterre, sur mer, là où la fortune lui était la plus favorable, et en définitive on se serait trouvé ainsi avoir assuré au roi George la sécurité du Hanovre tout comme la note remise par Bernis garantissait à Frédéric la possession de la Silésie. On n'avait donc pas encore les éléments d'une négociation véritable et encore moins d'une entente définitive. Mais qu'importe? c'était un terrain de discussion, c'étaient des questions à étudier, des articles à débattre, l'occasion d'échanger des courriers, de piétiner sur place pendant des semaines, et de laisser couler le temps. Kaunitz, pour l'heure, ne demandait pas autre chose [1].

Si c'était là réellement son intention, il faut convenir qu'il fut merveilleusement servi par les circonstances et par les lenteurs et les hésita-

1. Marie-Thérèse à Stahremberg, 27 septembre 1755.

tions vraiment incroyables de Louis XV et de son ministère. D'abord les communications n'étaient pas alors ce qu'elles sont devenues de nos jours : peu de postes régulières, et à l'approche de la mauvaise saison, des routes à peine praticables. Chaque aller et retour de messager employait pour le moins deux semaines entières. De plus, à Vienne, les expéditions se faisaient toujours attendre, Kaunitz ayant soin de consulter la conférence et de la laisser délibérer longuement sur tous les points contestés. Puis tout fut suspendu pendant quelque temps par un événement qui arrivait à peu près régulièrement chaque année : les couches de l'impératrice. Singulier rapprochement et que M. d'Arneth a raison de faire remarquer. L'enfant qu'elle mit au monde était une princesse qui reçut le nom de Marie-Antoinette. Quarante ans après, devenue reine de France, elle était conduite à l'échafaud aux cris d'une foule qui l'insultait sous ce nom de l'*Autrichienne*. Elle devait être ainsi d'abord et gage et ensuite la victime de l'alliance qui se préparait au moment où elle voyait le jour.

A Paris une interruption d'une autre nature eut lieu également. Quand Bernis, prenant la

réponse de Vienne plus au sérieux peut-être qu'elle ne le méritait, crut tenir en main le fil d'une négociation véritable, il renouvela ses instances pour obtenir de n'en plus rester chargé seul. La tâche devenait trop lourde, même matériellement, obligé qu'il était de tout transcrire de sa propre main, aussi bien les communications remises à Stahremberg que celles dont l'ambassadeur lui faisait part et dont il ne permettait qu'à lui de prendre copie. Cédant, bien qu'à regret, à ses prières, le roi consentit à lui adjoindre quatre de ses ministres : le ministre des affaires étrangères, Rouillé; Machault, ministre de la marine ; le contrôleur général des finances Séchelles, et Saint-Florentin, préposé aux principaux départements de l'intérieur. Il eût été naturel d'y appeler aussi le ministre de la guerre d'Argenson; mais le roi le croyant trop hostile à l'Autriche et se souvenant qu'il avait à plusieurs reprises insisté pour l'invasion des Pays-Bas, se refusa absolument à s'ouvrir à lui.

« On peut se représenter, dit Bernis, la surprise des ministres du roi quand je leur racontai ce qui s'était passé depuis le mois de septembre. » (Notez qu'on était déjà arrivé aux derniers jours

d'octobre [1]). S'ils ne laissèrent voir sur leur visage que de l'étonnement, c'est qu'ils eurent l'art de cacher leur déplaisir. Quoi de plus blessant en effet, pour des hommes d'État pourvus d'un grand emploi qu'ils prenaient au sérieux, que de se voir associés, malgré eux, à une affaire d'une telle taille, contraire à tous leurs sentiments habituels, choquant tous leurs préjugés, et d'apprendre qu'elle était engagée si avant qu'on n'avait presque plus la liberté de reculer! Rouillé, en particulier, — apprenant qu'on avait changé derrière son dos, sans lui en dire mot, et en quelque sorte toute la direction de la politique qu'il était censé conduire, — devait sentir que son rôle prêtait à rire. Personne, il est vrai, n'osa murmurer, Bernis ayant pris la précaution de ne faire aucune démarche sans faire constater par écrit, et sur pièces, l'assentiment du roi; on ne pouvait donc se risquer à lui faire au moins du bout des lèvres autre chose que des compliments: mais le dépit de tous était visible, et il était difficile de ne pas accorder à des conseillers ainsi

1. Bernis ne fait dater que du mois de décembre le comité secret formé par l'admission des quatre ministres. Mais dès le 22 novembre, Marie-Thérèse, en réponse à une dépêche de Stahremberg des derniers jour d'octobre, se félicite de cette adjonction qui rend la négociation plus sérieuse.

pris de court, étonnés, tombant des nues, quelques jours pour se reconnaître et de se donner au moins l'apparence de l'examen et de la réflexion.

Quand le moment fut venu de se remettre à l'œuvre, Bernis tint encore, et, plus que jamais, à se mettre à l'abri contre des critiques, qui, de l'humeur dont il voyait ses collègues, ne pouvaient manquer de se produire. Il dut rester seul chargé de continuer à entretenir le comte de Stahremberg pour lui soumettre un projet de traité de défense et de garantie réciproques, conçu sur le principe arrêté et convenu, mais dont la base devrait être plus ou moins élargie suivant qu'on se placerait au point de vue de l'un ou de l'autre des contractants. Leur rencontre dut avoir lieu dans un petit appartement du Luxembourg, réservé à l'académicien Duclos en sa qualité d'historiographe du roi, mais qu'il n'occupait pas, et qu'il mit, sans savoir pour quelle sorte d'usage, à la disposition d'un confrère qui était son ami. Les deux négociateurs arrivaient, l'un par la rue de Tournon et l'autre par la rue d'Enfer. Mais Bernis ne consentait à quitter Versailles pour se rendre au rendez-vous qu'après avoir mis en poche un mémoire écrit tou-

chant chacun des sujets qui devaient être traités, document délibéré en conseil, où chaque ministre avait constaté son avis et dont le roi prenait connaissance. Au retour, nouvelle réunion pour entendre le compte rendu de la conversation, puis délibération nouvelle. Autant de journées perdues ou, pour mieux dire, employées à servir à souhait les vues du chancelier autrichien [1].

L'affaire restait ainsi en panne comme c'était son désir, jusqu'à l'incident qu'il attendait et qui en fait ne devait pas manquer. C'est de Berlin que cet incident décisif allait venir, et c'est là que, les diverses négociations engagées réagissant ainsi l'une sur l'autre, celui qui veut en suivre l'enchaînement doit maintenant se transporter. La suite des faits exigera du reste plus d'une fois que l'on passe ainsi d'une scène à l'autre.

III

Les délais exigés et ménagés par le ministre autrichien auraient pu, même au point de vue de l'intérêt que Bernis avait à soutenir, avoir

1. *Mémoires de Bernis*, t. I, chap. XVIII et XIX.

quelque avantage; mais c'était à une condition, c'est qu'ils fussent mis à profit pour tirer au clair, par une action pressante, ce qui était le véritable nœud de la situation, l'état d'esprit et les intentions prêtées au roi de Prusse. Les soupçons ou, pour mieux parler, la dénonciation de l'Autriche, était-elle, oui ou non, fondée? Si on s'écartait de l'ancienne alliance pour en rechercher une différente et presque contraire, serait-on en état de défense ou du moins de représaille légitime? Il n'y avait pas, avant de faire un pas dans la voie nouvelle, de question plus urgente à résoudre. Il semble bien que tel fut le sentiment de Bernis lui-même, s'il est vrai, comme il le raconte, que, dès l'ouverture même des pourparlers avec les Autrichiens, il ait représenté au roi la nécessité d'envoyer sur-le-champ auprès de Frédéric un ministre éclairé qui pût *demêler les sentiments de ce prince, lui tâter le pouls*, et permît d'éviter (comme il le dit par une très heureuse expression) le double risque soit de *se brouiller avec un ami fidèle, soit de rester dupe d'un ami perfide.* Il est vrai qu'il ajoute que ce fut lui qui désigna le duc de Nivernais pour aller remplir cette utile fonction d'éclaireur et s'attribue ainsi cette nomination. Cette

assertion n'est pas exacte : la mission de Nivernais, comme on l'a vu, était décidée déjà depuis plusieurs mois, annoncée d'avance, acceptée par Frédéric et connue de tout le monde en France aussi bien qu'en Prusse et même en Autriche. Mais puisque l'ambassadeur était déjà nommé, il était plus simple encore et plus facile de le faire partir. Pourquoi l'ordre ne lui en fut-il pas immédiatement donné et pourquoi plus de trois mois devaient-ils s'écouler avant, soit qu'il songeât lui-même, soit qu'on l'invitât à se mettre en route? C'est ce dont aucune explication raisonnable ne peut être donnée, et ce qui, en fait de maladresse et d'incapacité, passe vraiment toute imagination. Faut-il réellement croire, comme l'écrivait le ministre de Prusse à Paris, Knyphausen (qui s'étonnait lui-même de ce retard), que l'on voulait attendre le discours annuel du roi d'Angleterre à son parlement dans l'espoir qu'on y trouverait quelques excuses au sujet des violences exercées par la marine britannique et qu'on pourrait en faire sortir une lueur d'espérance pour le maintien de la paix? On a peine à prêter, même à un ministre aussi faible que Rouillé, un motif si misérable provenant d'un sentiment pusillanime

qui ne serait digne que de pitié. Et Frédéric aurait eu bien raison alors de dire « que ce ne serait pas Louis XIV qui attendrait à se décider en conséquence de ce qu'un parlement anglais aviserait, mais celui-ci qui serait obligé de régler ses délibérations en conformité aux entreprises de Louis ».

Une autre excuse a été présentée de cette incroyable incurie qui, bien qu'un peu plus plausible, n'est guère meilleure. Le conseil des ministres était divisé, on l'a vu, depuis l'origine de la crise, en deux partis qui n'avaient pas encore réussi à se mettre d'accord : l'un voulant borner la guerre aux opérations maritimes, l'autre pressé de la porter sur les champs de bataille du continent, au delà du Rhin et de la Meuse. Suivant que l'un ou l'autre système serait définitivement adopté, les instructions à donner à l'envoyé qui irait questionner Frédéric seraient différentes, et il paraissait naturel d'attendre que la résolution (qui changeait d'un jour à l'autre) fût définitivement prise. Ce serait alors à cette hésitation même qu'il faudrait s'en prendre et à cette incertitude d'esprits débiles qui, entre deux partis dont les événements et les avantages pouvaient être mis en balance, auraient dû

de bonne heure faire leur choix. Cette fâcheuse division des ministres, à laquelle Louis XV ne savait pas mettre un terme, ne pouvait que s'accroître quand quelques-uns d'entre eux devinrent dépositaires d'un secret très grave dont les autres n'avaient pas même le soupçon. De là une impossibilité de s'entendre sur un point quelconque, et par suite d'agir en commun, une sorte de paralysie qui frappait tous les regards et impatientait même les spectateurs indifférents. On se demandait assez généralement quand finirait cette *léthargie stoïque*, suivant l'expression de Frédéric, qui faisait supporter à la France toutes les insolences britanniques avec *un calme de mort*.

Et si on se montrait si peu pressé de connaître ce qui se passait à Berlin, ce n'est pas que les indices du rapprochement de Frédéric avec l'Angleterre ne devinssent assez nombreux et assez significatifs pour attirer l'attention, même quand l'éveil n'aurait pas été donné par les avertissements de l'Autriche. Le changement d'attitude du roi et des ministres anglais à Hanovre n'avait pas été remarqué seulement par l'envoyé de Marie-Thérèse. Dès le commencement de septembre une gazette semi-officielle de Berlin

racontait que la veille du départ du roi George, on avait bu à sa table, publiquement, à la santé du roi de Prusse; et dans les rapports où étaient la veille encore les deux souverains, c'était un fait qui ne pouvait passer inaperçu. L'envoyé, La Touche, s'étant ému de ce symptôme de réconciliation, le ministre Podewils, sans nier positivement l'incident, se borna à répondre que le gazetier était un jeune homme sans expérience, que le roi avait nommé sans consulter personne, et qu'on allait le remercier. La Touche, à qui son discrédit notoire ne permettait pas de se montrer difficile, eut la bonne grâce de se contenter de cette réponse; mais il ne put se dispenser d'avertir Rouillé, que tous les clients de Frédéric, — en particulier ses deux beaux-frères, les margraves d'Anspach et de Bayreuth, — suivaient l'exemple du duc de Brunswick et se mettaient en relation avec le ministre anglais, à ce point qu'il avait cru nécessaire de suspendre la remise des lettres de change envoyées de Paris pour payer le semestre des subsides qui leur étaient dus.

Un autre fait qui causa à Paris quelque surprise était de nature aussi à justifier tous les soupçons sur la fidélité de celui qu'on s'obstinait

à regarder encore comme un allié. Le nouvel envoyé de France en Saxe, le jeune comte de Broglie, chargé comme on a vu d'une double missive à la fois secrète et officielle, devant à la fois dans une de ces qualités maintenir les bons rapports entre la cour de France et le père de la Dauphine, et dans l'autre préparer l'avènement d'un prince français au trône de Pologne, avait, par un très rare tour d'adresse, trouvé manière de concilier ces deux tâches en apparence incompatibles. Pendant qu'il rassemblait le débris du parti national de Pologne — c'est-à-dire des adversaires de la maison de Saxe — il avait pourtant — à la faveur d'une intrigue de cour — réussi à se mettre en grâce auprès du ministre favori d'Auguste III, M. le comte de Brühl. Il est vrai qu'il y avait pour agir sur ce ministre avide et toujours besogneux des arguments étrangers à la politique qui manquaient rarement leur effet. Bref il avait à peu près réussi à le décider à renouveler avec la France le traité de subside qui avait existé pendant toute la durée de la dernière guerre et à repousser toutes les offres égales et même supérieures que l'Angleterre ne cessait de faire. Broglie était même venu à Paris, expressément mandé, dans le dessein de

veiller à la rédaction de ce traité et de recevoir les pouvoirs nécessaires pour procéder à la signature. Suivant toute vraisemblance, rien n'aurait dû entrer plus naturellement dans les vues de Frédéric, puisque c'était un moyen de tenir en bride la malveillance d'un voisin dont il redoutait l'inimitié. En payant Auguste, on le contenait, on le désarmait et on assurait ainsi la sécurité d'une des frontières les plus menacées de la Prusse. On ne devait donc attendre de Berlin à propos d'un acte qui servait l'intérêt commun l'expression d'aucune déplaisance, il n'y avait qu'à Londres qu'on pût y trouver à redire.

Quelle ne fut donc pas la surprise des ministres français, quand Frédéric ayant eu vent du projet que le comte de Broglie, de retour à Dresde, rapportait de Paris, déclara qu'il s'opposait formellement à toute espèce de rapprochement avec la cour de Saxe et y verrait dans le fait seul d'un traité passé avec Auguste une raison suffisante pour que le renouvellement du sien fût d'avance déclaré impossible. Confondu de cette notification inattendue, et qui aurait dû lui donner à penser, Rouillé au lieu de tâcher d'en tirer au clair le motif, se troubla, comme s'il était pris en faute, balbutia d'assez plates excuses, assura qu'il

n'avait pas cru déplaire, mais que, bien que la négociation fût assez avancée et presque un engagement pris, on chercherait quelque prétexte qu'il serait aisé de trouver pour ne pas pousser l'affaire plus avant. Et effectivement, Broglie reçut l'instruction de ne pas se presser de conclure [1].

Ces symptômes déjà significatifs furent encore confirmés par l'annonce généralement répandue de l'arrivée d'un ministre anglais porteur d'une missive importante : cette fois Frédéric crut nécessaire d'aller au-devant des soupçons. « Je ne veux pas vous laisser ignorer, écrivait-il à Knyphausen, et vous pouvez même en glisser quelque chose à M. de Rouillé, qu'on m'est venu faire des ouvertures assez singulières et importantes, dont je me réserve cependant de communiquer le détail au duc de Nivernais dès qu'il sera arrivé chez moi. »

La simple curiosité aurait dû suffire pour ne pas perdre un jour et se faire informer sans délai de ce que pouvaient être ces *ouvertures* dont *l'importance* égalait la singularité. Rouillé préféra voir dans cette indication la promesse que

1. *Pol. Corr.*, t. 81, p. 343. Knyphausen à Frédéric, 19 sept. 1755. — Cf. *Secret du Roi*, t. I, p. 93-140, 120-130.

rien ne se ferait en ce genre-là pas plus qu'en aucun autre avant l'arrivée de son ambassadeur, et que puisqu'on était disposé à l'attendre, il n'y avait pas de raison pour se hâter, Knyphausen n'ayant pas manqué en effet, dès sa première audience, *de glisser les quelques mots* dont on l'avait chargé de faire part : « Ce ministre, écrit-il, m'a paru certainement édifié de la bonne foi avec laquelle Votre Majesté agit avec sa cour, et a été d'autant plus touché de cette marque de confiance qu'on commençait à soupçonner (et qu'on croyait même l'avoir appris de Londres) que l'Angleterre avait entamé une négociation avec Votre Majesté : cette ouverture a produit ici très bon effet, et elle a entièrement rassuré le ministre des appréhensions qu'il avait conçues à cet égard, et dont il commençait à être inquiet depuis quelques jours. »

Frédéric, voyant qu'il avait affaire à des gens si faciles à se laisser convaincre, ne se fit pas faute de les entretenir dans cette humeur confiante et à propos de quelques signes de défiance que Knyphausen avait cru encore apercevoir

1. Frédéric à Knyphausen, 13 septembre, 2 décembre 1755. — *Pol. Corr.*, t. XI, p. 302-409. — Knyphausen à Frédéric, 2 octobre 1755 (Ministère des Affaires étrangères).

chez quelques-uns des ministres : — « Vous ne manquerez pas de vous ouvrir là-dessus envers M. de Rouillé, lui écrivait-il, en lui protestant que tout ce qui lui était revenu n'était absolument que des insinuations malignes et controuvées par mes ennemis, qui ne prétendaient mieux que de me désunir par là avec la France, mais dont il n'y avait pas un mot de vrai. »

On ne sait combien de temps encore se serait prolongé ce lamentable état d'indécision si le discours du roi d'Angleterre à son Parlement (qu'on avait eu tort d'attendre), n'était venu, comme un coup de foudre, dissiper toutes les illusions complaisantes dont on aimait encore à se bercer. Le langage de George dépassa, en effet, en fait de provocation, tout ce qu'on pouvait supposer. Il était loin de s'excuser, comme on en avait eu la sotte espérance, d'aucun des actes de violence auxquels la marine anglaise s'était portée avant toute déclaration de guerre (attaque des vaisseaux de guerre, arrêt des navires de commerce et séquestration de leurs marchandises, apparition des bâtiments armés en course sur les côtes de France), et encore plus loin de laisser entrevoir la pensée d'aucune sorte de réparation ou de restitution. Toutes ces

mesures (bien que contraires au droit international dès lors reconnu) étaient comprises sur un ton de glorification dans l'assertion générale que rien n'avait été fait que pour défendre les droits de la couronne d'Angleterre contre les usurpations de la France, et que d'autres moyens de soutenir cette légitime résistance allaient être demandés au Parlement. Des adresses passionnées des deux Chambres répondirent à l'appel du souverain, et une majorité se trouva même dans la Chambre des communes pour assurer le roi qu'on le défendrait contre toute attaque dont il pourrait être menacé, fût-ce dans celles de ses possessions qui ne dépendaient pas de la couronne de la Grande-Bretagne, et pour étendre ainsi même sur l'électorat allemand si mal famé la protection britannique.

Ce fut à Versailles, où à peine quelque surprise eût été naturelle, une véritable consternation, et comme le brusque réveil d'un sommeil auquel on s'arrachait à regret. Plusieurs mesures d'une énergie apparente furent rapidement décidées. Une réquisition formelle fut envoyée à Londres, exigeant la restitution immédiate des bâtiments saisis, le refus ou même le retard devant être considéré comme la déclaration

formelle de l'état de guerre; le commandement des côtes de l'Océan fut confié au maréchal de Belle-Isle, chargé de tenter avec un corps d'armée de quarante mille hommes l'entreprise tant de fois et toujours inutilement essayée d'un débarquement; toutes les forces maritimes de la Méditerranée furent mises sous les ordres du duc de Richelieu, récemment fait maréchal, et pour décider ce qu'on aurait à faire sur le continent, le départ de Nivernais fut enfin résolu. Le duc d'ailleurs lui-même, qui en avait d'abord pris un peu trop à l'aise, commençait à s'impatienter du retard.

Restait à rédiger ses instructions. Nous en avons le texte : c'est un cahier très volumineux, et quand on songe que le ministre qui dut le signer était le même qui, dans le comité secret de Versailles, devait en qualité de préposé aux affaires étrangères, prendre une part active et même principale à la discussion du projet autrichien, il est impossible d'en achever la lecture sans une véritable surprise. Assurément il n'était pas possible de faire confidence à Nivernais d'un projet encore informe et sur lequel un secret inviolable avait été promis à Marie-Thérèse [1]. On

1. L'aimable écrivain qui se cache sous le nom de Lucien Perey, et qui a consacré à la vie du duc de Nivernais un très

n'aurait pu le faire sans la prévenir et sans demander un consentement qu'elle n'aurait assurément pas donné à un voyageur partant pour causer d'une alliance à renouveler avec Frédéric; mais il y a en ce monde manière de tout dire et surtout de tout faire entendre. Il était possible de ne pas mettre en opposition directe le langage que Nivernais était chargé de tenir à Berlin avec celui de Bernis au Luxembourg. On pouvait éviter de donner ainsi, soit à l'un, soit à l'autre des deux représentants de la France, une apparence de duplicité blâmable ou de duperie ridicule. Cette réserve était d'autant plus facile à observer qu'il n'y avait au fond rien de contradictoire dans la double conduite prescrite à ces agents. La France s'était positivement refusée à prendre aucun engagement qui pût porter atteinte à la situation de Frédéric en Allemagne; et l'attitude de neutralité jusque-là observée par Marie-Thérèse dans la lutte qui allait s'engager rendait naturel qu'on n'eût pas voulu absolument fermer l'oreille à ses propositions. On pouvait donc négocier avec les deux cours, sans tromper ni

intéressant volume, ne veut pas croire qu'on ait laissé ignorer au duc la négociation avec l'Autriche. Le fait, bien que singulier, est pourtant certain. La correspondance de Nivernais avec Rouillé ne laisse à cet égard aucun doute.

l'une ni l'autre. De plus, pour être à la fois efficace et sincère, l'interrogation posée à Frédéric devait être pressante, de nature à le mettre dans l'embarras de garder une situation équivoque. Il fallait, en un mot, lui adresser, sous une forme courtoise, une véritable sommation à sortir d'un silence suspect, et c'était le cas de lui laisser deviner que, s'il continuait à se réserver, on saurait se passer de lui et au besoin se pourvoir ailleurs.

Mais pour marquer ces nuances de langage qui n'étaient pas sans délicatesse, il aurait fallu que le ministre se donnât la peine et fût en état de prendre la plume pour rédiger l'instruction lui-même. Rouillé, se méfiant non sans raison de son inexpérience, jugea plus commode et plus sûr d'en abandonner la composition à des commis qui, nullement au fait de la complexité de la situation, crurent à leur tour ne pouvoir mieux faire que de suivre des traditions séculaires et d'emprunter les formules en usage de longue date dans les chancelleries.

Aussi la pièce, conçue d'ailleurs en termes vagues, verbeux et incolores, après un exposé inutile et des griefs reprochés à l'Angleterre, passe immédiatement à un véritable réquisitoire

contre la triple alliance formée par l'Angleterre, la Russie et l'Autriche, et c'est cette dernière puissance qui, mise en cause plus que toute autre, est accusée d'avoir soufflé et d'attiser le feu de la guerre pour préparer sa revanche à la faveur du trouble général. C'est contre l'Autriche bien plus que contre l'Angleterre que Frédéric doit être engagé à renouveler le traité de 1741, rendu plus que jamais nécessaire par des circonstances analogues à celles qui l'ont fait conclure. C'est contre l'Autriche qu'il doit, de concert avec la France, former une ligue composée des princes indépendants de l'Empire, de la Suède, du Danemark, de la Pologne (si on peut l'affranchir du joug de la Russie) et de la Porte (si on peut la tirer de son engourdissement). C'est un vrai branle-bas à susciter contre l'héritière de Charles-Quint. A cela près, rien de pressant ni de net dans les demandes à faire à Frédéric. Aucun acte significatif, encore moins aucun concours militaire, n'est positivement réclamé de lui. C'est une simple signature à reproduire au bas d'un traité assez vague et qui ne l'avait, on le sait, jamais gêné; et cette marque d'intérêt est sollicitée comme une faveur qu'on attend, non comme une mesure dictée par

un intérêt commun, ou une dette de reconnaissance à acquitter. Le tout accompagné de protestations d'amitié qui, trop affectées pour être sincères, ont l'air plutôt dictées par le désir de ménager un tempérament irritable que par un espoir sérieux de réciprocité.

Pendant qu'on procédait au ministère à l'élaboration de ce triste document, le ministre de Prusse crut, à la faveur d'une indiscrétion, en avoir connu la substance et les points principaux, et il fit part de cette communication à Frédéric qui l'avait fort pressé de se la procurer. « J'ai été bien aise, répondit le roi, d'avoir été instruit par vous des points de l'instruction qu'on va donner au duc de Nivernais qui, quelque vague et misérable qu'elle soit, m'indique au moins ce que ces gens-là veulent [1]. » Qu'aurait-il dit, s'il avait connu le texte que nous avons sous les yeux?

C'est cette analyse anticipée (d'ailleurs assez inexacte) faite par le ministre prussien qui donne l'explication d'un fait dont j'avoue avoir été d'abord assez embarrassé. J'avais lu comme tout le monde dans l'histoire de la guerre de Sept ans

1. Frédéric à Knyphausen, 8 novembre 1755. — *Pol. Corr.*, t. XI, 372.

faite par Frédéric la petite historiette suivante que tous les écrivains, sur la foi d'une si haute autorité, n'ont pas manqué de textuellement reproduire. « L'argument le plus fort qu'employa le duc de Nivernais pour persuader au roi cette alliance et cette guerre, ce fut de lui offrir la souveraineté de l'île de Tabago... Cette offre était trop ridicule pour être reçue : le roi tourna la chose en plaisanterie et pria le duc de Nivernais de jeter les yeux sur quelqu'un qui fût plus propre à être gouverneur de l'île de Barataria. »

Or je ne trouvais dans l'instruction, dont je n'essaie pas (on le voit) de dissimuler la maladresse, aucune espèce d'allusion à cette petite île de l'Atlantique, ni même mentionné nulle part le nom de cette localité. Je ne le trouvais pas prononcé davantage dans les entretiens du duc avec le roi qui, comme on le verra, ne furent jamais engagés sur un terrain permettant d'aborder aucune proposition de ce genre. J'hésitais pourtant à croire que l'anecdote fût inventée de toutes pièces. C'est dans la lettre, tout à l'heure citée, de Knyphausen, que j'ai fini par découvrir quel pouvait en être le fondement, ou plutôt le prétexte. « Je sais, dit l'agent prussien, qu'on pensait à offrir à Votre Majesté

la garantie de la principauté d'Ostfriese, qui lui est contestée par l'électorat de Hanovre. Il m'a été assuré qu'on a proposé dans le conseil d'offrir à Votre Majesté la propriété des îles de Tabago, Saint-Vincent et Sainte-Lucie qui sont réputées neutres. Comme ces îles sont très propres à la culture de l'indigo, du tabac, du sucre et du coton, on a non seulement observé que Votre Majesté en les peuplant et en les faisant cultiver en retirerait de grands avantages relativement à son commerce, mais on a remarqué aussi que la France y trouverait son intérêt, vu que ce serait un poids de plus contre l'Angleterre dans la balance de l'Amérique, où toutes les puissances inférieures par leur commerce à la Grande-Bretagne ont intérêt de se réunir contre la France. Mais il *n'est point fait mention dans les instructions du duc de Nivernais, ni de l'une, ni de l'autre de ces propositions*, et elles ne renferment que des ordres vagues par lesquels il lui est enjoint de sonder Votre Majesté sur ce qu'elle pourrait désirer à ce sujet. »

Tout s'explique. Frédéric, prévenu de ces propos vaguement tenus dans le conseil de Louis XV et espérant trouver dans la conversa-

tion du duc de Nivernais quelque allusion à ce manque de tact et d'esprit, avait préparé une réplique qu'il trouvait piquante. L'occasion ne s'étant pas présentée de la placer, il n'a pas voulu en priver la postérité, il la lui a donc léguée comme sa réponse à *l'argument le plus fort* qu'eût apporté à Berlin l'envoyé de France. Et voilà justement, quand on est roi, comme on écrit l'histoire!

Lorsque Frédéric apprit que le départ du duc de Nivernais était enfin résolu, on raconte qu'il lui échappa de dire publiquement et en pleine table : « Je parie que Nivernais retournera juste aussi savant qu'il est venu [1] ». C'était une erreur. Nivernais n'était pas encore sorti de France, qu'atteint d'un accès de fièvre (mal auquel il était sujet), il revenait à Paris pour se faire soigner. Puis, quand il fut remis et en état de faire le voyage, il dut prendre tant de ménagements pour sa santé et subir tant de retards, suite du mauvais état des routes, qu'il n'arriva à Berlin

1. Ce propos, prêté à Frédéric, se trouve dans une lettre de Marie-Thérèse à Stahremberg, 22 novembre 1755. — L'impératrice paraît, d'après cette dépêche, avoir eu connaissance des instructions données à Nivernais, et elle exprimait l'espérance que le roi de Prusse n'en serait pas content. « Il serait étrange dit-elle, qu'il ne se commît pas quelques faute pendant le séjour du duc de Nivernais à Berlin. »

que le 12 janvier de la nouvelle année. Trois jours après, avant même qu'il eût remis ses lettres de créance, un fait se passa qu'on devait lui apprendre et qu'on ne pouvait pas même lui laisser ignorer. Pas plus tard que le 16 du même mois, on procédait, au palais de Westminster à Londres, dans le cabinet de lord Holderness, à la conclusion d'un traité de neutralité et d'alliance entre Leurs Majesté Britannique et Prussienne, et l'instrument, dûment signé par les plénipotentiaires, n'attendait plus que les ratifications royales.

CHAPITRE IV

LE DUC DE NIVERNAIS A BERLIN

Traité conclu entre l'Angleterre et la Russie pour assurer la sécurité de l'Allemagne. — La tzarine Élizabeth se décide à conclure ce traité dans un dessein d'hostilité contre le roi de Prusse. — Le roi de Prusse est effrayé de cette menace, et accepte la proposition de l'Angleterre de conclure lui-même une convention analogue. — Traité de Westminster par lequel il s'engage à s'opposer à l'entrée en Allemagne de toute troupe étrangère, même des troupes françaises. — Ce traité est signé trois jours avant l'arrivée du duc de Nivernais à Berlin. — Entretien du duc et de Frédéric. — Frédéric se justifie de sa conduite envers la France par la crainte qu'il a eue de la Russie. — Situation pénible et presque ridicule du duc à Berlin. — Il attend que des instructions nouvelles soient envoyées de Versailles à la suite de la connaissance du traité. — Effet du traité de Westminster à Versailles. — Entretien du ministre des affaires étrangères, Rouillé et du ministre de Prusse Knyphausen. — L'ambassadeur d'Autriche profite de l'effet produit par le traité pour faire reprendre la négociation du projet primitif de Marie-Thérèse. — Marie-Thérèse exprime publiquement son mécontentement du traité de Westminster. — Le bruit d'une négociation entre l'Autriche et la France commence à se répandre. — Frédéric cherche inutilement à en connaître le fond. — Nivernais prolonge son séjour à Berlin contre le désir et sans instructions nouvelles du ministre français. — Il est

complètement séduit par les politesses de Frédéric, il revient pour plaider sa cause à Paris. — Tendresse des derniers adieux du roi et du duc.

Ainsi tout était réglé, et, avant même que le duc de Nivernais eût mis le pied à Berlin, le but de sa mission était manqué d'avance. Loin de songer à rester ou à rentrer en alliance avec la France, c'était avec son ennemie déclarée que Frédéric venait de traiter à son insu.

Ce n'était pourtant pas que la transaction eût été aussi aisée à conclure qu'il avait peut-être pu le penser au premier abord : un retard dont il ne sera pas impossible de se rendre compte avait suspendu pendant quelques mois l'effet des premières ouvertures de l'Angleterre, et l'envoyé de France n'aurait pas eu besoin de beaucoup se hâter pour arriver encore avant l'affaire faite, et s'épargner au moins le désagrément de la surprise.

On peut se rappeler qu'en quittant le Hanovre, le secrétaire d'État britannique, lord Holderness, avait annoncé l'intention d'envoyer au roi de Prusse un exposé du différend américain destiné à lui démontrer la justice de la cause soutenue par l'Angleterre. On a vu aussi qu'avant même de partir, Holderness avait dû recevoir du duc de

Brunswick l'avis que Frédéric était disposé d'avance à entrer en arrangement, pourvu qu'on voulût bien lui faire quelque proposition *acceptable*. De retour à Londres, le ministre anglais ne manqua pas de faire parvenir sans délai le mémoire annoncé, mais il ajouta que, comme on ne pouvait savoir de quelle nature une proposition devait être pour paraître acceptable au roi de Prusse, le plus simple serait de députer à Berlin un agent anglais chargé de s'entendre avec le roi pour assurer la sécurité de l'Allemagne.

L'offre paraît avoir causé à Frédéric une désagréable surprise. L'arrivée d'un envoyé anglais chargé d'une mission spéciale à sa cour eût été, en effet, un fait d'une publicité retentissante qui aurait mis tous les spectateurs au courant d'un projet à peine ébauché et qui devait justement éveiller les susceptibilités de la France. Avec la défiance qui lui était naturelle, il ne vit, dans cette manière d'aller si vite en besogne, qu'une indiscrétion calculée pour le compromettre. Aussi se crut-il en droit d'y opposer une réponse pleine de vivacité et d'aigreur. Son humeur était même tellement excitée que, pour être sûr de ne pas dépasser la mesure en l'exprimant, il s'y reprit à

plusieurs fois, et on ne trouve pas moins, dans la collection des lettres royales de trois ébauches d'épîtres différentes, portant ces intitulés significatifs : *Projet de lettre à écrire avec ouverture; — Autre projet de lettre moins naturelle et plus circonspecte.* Mais la dernière, la seule qui dût parvenir à son adresse porte encore la trace d'une irritation mal contenue : — « J'ai reçu, écrit-il au duc de Brunswick, le factum des Anglais avec les cartes de Cayenne (*sic*) que vous avez eu la bonté de m'envoyer. C'est une cause très compliquée, et qu'il semble que le hasard ait pris plaisir à embrouiller... C'est à Dieu, le seul juge des rois, à décider du droit des nations... Je passe à présent de l'Amérique en Europe et de l'Europe à notre chère patrie. Si j'ai bien compris votre lettre, je crois y avoir entendu que le roi d'Angleterre exige de moi une déclaration de neutralité pour ses États de Hanovre. Quant à la Prusse, je peux lui répondre que nous n'avons jamais eu de dessein ni direct ni indirect sur les possessions allemandes du roi d'Angleterre, sur lesquelles nous n'avons ni droit ni prétention... mais comment le roi d'Angleterre veut-il prétendre de moi, qui ne suis ni en liaison ni en traité avec lui, que je réponde des événements

futurs, lui qui ne s'explique point de ses propres desseins et qui peut prendre telles mesures qui m'obligeraient à contre-cœur de sortir de l'inaction et de prévenir des conjonctures dont le danger pourrait retomber sur l'État que je gouverne?... *Je suis allié de la France; à la vérité notre traité est simplement et purement défensif : mais sous quel prétexte et avec quelles couleurs pourrais-je couvrir une démarche aussi singulière que serait de ma part celle de prescrire des bornes aux mesures qu'elle peut prendre? Ne m'accuserait-on pas avec justice d'ingratitude envers des alliés dont je n'ai pas à me plaindre* et d'étourderie de m'être engagé d'un côté à seconder les desseins du roi d'Angleterre? On exige beaucoup de moi, sans s'expliquer d'un autre côté. » — C'est à cette condition seulement faisait-il entendre en finissant, à savoir d'une explication réciproque et donnée d'avance, que l'envoi d'un ministre anglais pourrait utilement avoir lieu.

Et comme si ces déclarations n'étaient pas déjà d'un ton assez net, il les commente, suivant son usage, dans une lettre particulière, qui ne garde plus rien d'officiel. — « Je suis bien fâché, mon cher frère, de l'incommodité que vous cause la négociation dont le roi d'Angleterre vous a

chargé; mais comme elle est une fois en train, il faut voir à quoi elle mènera et si messieurs les Anglais n'ont pas envie de se moquer de vous et de moi. N'est-ce pas bien singulier que ces gens demandent que j'épouse leurs intérêts, lorsque actuellement j'ai de gros démêlés avec eux qui ne sont pas vidés? On dirait que toute la terre, aux dépens des intérêts propres de chacun, est obligée d'embrasser la défense de ce fichu pays... On exige de moi des déclarations dans un temps qu'on ne s'explique pas soi-même : *ils veulent que je plante là la France et que je me repaisse de la gloire d'avoir préservé leur pays de Hanovre, qui ne me regarde ni en noir ni en blanc...* Ces gens ou veulent me duper ou sont fols et imbus d'un amour-propre ridicule... » Ce qui n'empêche pas de conclure qu'il ne faut pas leur ôter toute espérance, mais bien les avertir que le duc de Nivernais est en route et qu'il peut arriver d'un jour à l'autre. C'est le post-scriptum qui, suivant l'usage, contient le vrai sens des deux lettres [1].

Six semaines s'écoulèrent encore, malgré le ton presque menaçant de cette sommation, sans

1. Frédéric au duc de Brunswick, 13 octobre 1755. — *Pol. Corr.*, t. XI, p. 334 à 337.

qu'aucune nouvelle fût échangée entre Londres et Berlin. L'impatience de Frédéric est alors portée au comble : peu s'en faut qu'il ne soupçonne que l'Angleterre est en train de se rapprocher sous main de la France par l'intermédiaire de madame de Pompadour, qui tient par des liens d'intérêts (c'est la conviction dont il ne veut pas démordre) au trésor, sinon au cabinet anglais, et que Louis XV va être informé du secret de leurs communications. A tout prix, il faut en finir, savoir à quoi s'en tenir, quel langage faire entendre au duc de Nivernais, qui finira bien par arriver, car on ne peut pas *toujours amuser la France*. C'est là ce qu'il prie le duc de Brunswick de faire bien nettement savoir à Londres, en ajoutant à la vérité : — « Il faut, mon cher duc, ne pas témoigner le moindre empressement, ni pour votre affaire ni pour la mienne, et voir si cela éveillera ces gens d'outre-mer : nous ne pouvons pas les forcer. Ainsi notre indifférence fera peut-être impression, et s'ils ont l'intention de nous tromper (ce que je soupçonne fort), ils en seront pour leur courte honte [1]. »

1. *Pol. Corr.*, Frédéric à Knyphausen, 1er et 15 novembre 1755, t. IX, p. 360, 372. Au duc de Brunswick, 24 novembre, 5 décembre 1755, p. 397, 413.

Cette fois la réponse arrive et le retard est expliqué. C'est le chargé d'affaires de Prusse à Londres, Michell, qui fait savoir qu'il a été mandé chez M. Fox, le secrétaire d'État chargé depuis la mort de Pelham de conduire la majorité parlementaire, et que ce ministre lui a communiqué un document dont il va donner connaissance aux Chambres. C'était le traité depuis si longtemps débattu et annoncé entre la tsarine Élisabeth et le roi George, destiné à unir dans une action commune, pour préserver la sécurité de l'Allemagne, les forces de la Russie à la protection de l'Angleterre. La signature est du 30 septembre à Saint-Pétersbourg; mais un délai de deux mois avait été assigné pour l'échange des ratifications et on a dû attendre, pour faire connaître le traité lui-même, que ce temps fût expiré. En vertu de ce traité, les deux États se donnaient réciproquement l'un à l'autre la garantie de toutes leurs possessions, y compris, et nominativement, les possessions allemandes du roi d'Angleterre. A cet effet, un corps de 55 000 hommes devait être maintenu par la Russie sur les frontières de la Livonie, aussi près de la frontière allemande que faire se pourrait, et cinquante galères, pourvues d'un équi-

page prêt à prendre la mer au premier ordre, devaient stationner sur les côtes de la même province. Pour assurer l'exécution de ces dispositions, un large subside était promis par l'Angleterre : soit 100 000 livres sterling payables par avance du jour de l'échange des ratifications, et 500 000 du jour où les troupes russes seraient appelées à se mettre en marche.

Le secrétaire d'État ajouta que cet accord des deux puissances n'avait d'autre but dans leur pensée que de préserver le territoire allemand des attaques que pourraient y porter des armées françaises. Rien donc qui dût inquiéter le roi de Prusse ni qui fût dirigé contre lui. Il dépendait de lui, au contraire, s'il voulait entrer dans leurs intentions, de préserver avec elle la paix de l'Allemagne et peut-être celle de l'Europe. « Votre maître, lui dit-il, est dans la plus brillante situation; il tient d'une main le glaive et de l'autre la branche d'olivier : qu'il dise un mot, et tous les différends que nous avons avec lui seront accommodés. » Les mêmes assurances furent confirmées le même jour par lord Holderness et par le premier ministre.

Les ministres anglais étaient sans doute sincères en affirmant qu'ils n'avaient songé qu'à la

France et n'avaient nulle intention de faire du traité qu'ils venaient de conclure un instrument de guerre contre la Prusse. Leur intérêt de n'avoir qu'un ennemi à la fois était trop évident pour qu'on leur soupçonnât une autre pensée. Mais pour être complètement dans la vérité, il aurait fallu ajouter que tout autre, et même directement opposé, était le sentiment de la tsarine leur associée. Au contraire, pour arracher à la capricieuse princesse une signature qu'elle avait longtemps refusée, il avait fallu lui laisser croire que le premier et même le seul usage qu'elle aurait à faire de ses troupes, si l'alliance venait à les requérir, ce serait de les diriger contre un voisin qu'elle avait fini par détester cordialement.

D'où venait à la fille de Pierre le Grand cette inimitié violente contre un prince qui au début de son règne avait toujours cherché à se mettre en coquetterie avec elle? L'incorrigible railleur avait-il cédé à la tentation d'exercer sa verve sarcastique sur les écarts d'une luxure sénile qui n'y donnait que trop d'occasions? M. d'Arneth l'affirme, et rien n'est plus vraisemblable, bien que j'avoue n'avoir rien trouvé de positif à cet égard, dans la chronique scandaleuse

(pourtant si riche) de cette période de l'histoire. Mais toujours est-il que, après avoir résisté pendant des années à toutes les instances qui lui étaient faites, aussi bien de Vienne que de Londres, — après avoir laissé son chancelier Bestucheff constamment surenchérir, sans jamais conclure, sur les subsides qui lui étaient offerts et sur la part proportionnelle qu'il aurait à y prendre, — la tsarine ne se décida à entrer réellement en affaire que quand un envoyé anglais, sir Charles Hanbury Williams, lui fut expédié tout exprès de Dresde, le milieu le plus hostile à Frédéric, tout plein d'une ardeur belliqueuse contre lui. Pour être plus sûr que Williams appuierait énergiquement sur la seule corde qui parût vibrer dans l'âme d'Élisabeth, le ministère anglais avait eu soin de laisser ignorer à son propre agent et ses pourparlers avec Frédéric et ses démêlés avec Marie-Thérèse.

L'éloignement où Saint-Pétersbourg était encore, à cette époque, de toutes les autres scènes politiques d'Europe aidait à cette illusion et ce fut de la meilleure foi du monde que Williams put persuader à Élisabeth que la coalition franco-prussienne était encore en vigueur, comme au lendemain de la prise de la Silésie. Frédéric

allait donc être chargé par Louis XV de se jeter sur le Hanovre, ce qui permettrait à soixante mille Russes et à cent mille Autrichiens d'entrer, mèche allumée, dans l'électorat de Brandebourg afin de mettre à la raison le trouble-fête qui mettait depuis trop longtemps l'Europe en branle. C'est dans ces conditions et avec cette espérance que le traité avait été souscrit après de laborieuses conférences, et que Williams tout triomphant venait de l'envoyer à sa cour [1].

Seulement le cabinet anglais l'attendait et le reçut avec l'intention d'en faire un usage absolument différent et de s'en servir, non comme d'une arme pour écraser un ennemi, mais comme d'une menace et d'un moyen de pression salutaire pour acquérir un allié. Il faut reconnaître qu'il y eut rarement dans les annales de la diplomatie un tour de passe-passe plus habile et qui ait été plus heureux. Frédéric n'eut pas plus tôt jeté les yeux sur les conditions qu'on lui faisait connaître, qu'il comprit que, s'il ne détournait pas le coup, c'est lui et lui seul qui en serait atteint. C'est contre lui et contre lui seul que les troupes russes, en armes et grassement payées,

1. Martens, *Traitée conclus par la Russie avec l'Angleterre*, p. 182-185. — Beer, p. 352-358.

allaient être massées sur sa frontière, prêtes à la passer à la moindre plainte, fondée ou non, que l'Angleterre ferait entendre contre lui. Et si (comme il n'en pouvait douter, vu l'intimité constante des deux impératrices) des conventions exactement pareilles existaient entre l'Autriche et la Russie, il voyait se former en partant de la Bohême à travers la Saxe hostile et la Pologne ouverte, l'anneau de fer qu'il avait toujours redouté. Si encore il pouvait espérer que, comme dans la guerre précédente, une partie des forces autrichiennes eût été envoyée au loin pour guerroyer en Flandre contre la France! ce serait une diversion dont il aurait pu profiter. Mais non : ni Autriche ni France ne veulent bouger et ne font même un geste l'une contre l'autre. L'Angleterre avait donc touché juste et n'avait rien perdu à le faire attendre. Elle le tenait maintenant à discrétion : dès lors il ne fut plus question ni de difficultés ni d'hésitations d'aucun genre. En quelques jours une convention fut libellée en trois articles dont le premier et le troisième ne contenaient que de vagues protestations d'alliance et d'amitié. Le second seul était important : c'était celui par lequel les deux rois, de Prusse et d'Angleterre, s'engageaient « quelque puis-

sance étrangère qui voulût faire entrer ses troupes en Allemagne, sous quelque prétexte que ce puisse être, à unir leurs forces pour s'opposer à l'entrée ou passage de telles troupes ». On ne nommait personne, disait-on, pour ne blesser personne. En réalité cela voulait dire : L'Angleterre écarte de la Prusse toute menace de la Russie; la Prusse en retour s'engage à défendre contre la France les possessions allemandes du roi d'Angleterre. Il ne s'agissait donc plus de se demander, comme le faisait Frédéric lui-même dans la lettre que j'ai citée, *sous quel prétexte et avec quelle couleur, étant encore l'allié de la France, il ferait une démarche aussi singulière que de prescrire des bornes aux mesures qu'elle pourrait prendre et si ce ne serait pas planter là la France.* Le temps de tels scrupules, s'ils avaient jamais été éprouvés, était passé.

L'essentiel était de conclure afin de ne pas laisser le temps au duc de Nivernais d'arriver. Le seul changement qu'on proposa, à Berlin, de faire au texte envoyé de Londres, ce fut de substituer le mot d'*Allemagne* à celui d'*Empire romain* qui avait d'abord été employé. Le but de ce changement était de ne pas comprendre les Pays-Bas dans la garantie de neutralité

assurée par le traité. Frédéric attacha tant d'importance à cette exception qu'il exigea qu'elle fût spécialement mentionnée dans un article séparé et secret. — « Je puis être l'allié du roi d'Angleterre, disait-il, mais non celui de l'impératrice : je ne lui demande et ne veux lui donner aucune garantie. » N'avait-il pas aussi pensé qu'en laissant les Flandres exposées sans défense aux attaques de la France, on donnait aux généraux de Louis XV une tentation à laquelle ils ne résisteraient pas, et n'était-ce pas jeter ainsi à tout hasard une pomme de discorde pour faire naître le conflit qu'il avait jusque-là vainement espéré voir s'engager?

Ainsi s'opérait, après une trop longue attente, entre deux États faits pour s'entendre, une réconciliation appelée par tant de vœux et tant d'affinités naturelles. La joie fut grande en Angleterre et éclata même avant que le fait fût certain et officiellement connu. Le traité russe et l'énormité du subside qui était promis avaient excité au premier abord de très vives rumeurs, et l'approbation du Parlement aurait souffert beaucoup de difficultés, si le ministère n'avait fait connaître que le roi de Prusse avait eu communication de cet acte : ce qui, sans rien ajouter

de plus, indiquait assez que tout se faisait d'accord avec lui, et qu'on n'allait pas partir en guerre contre le chef désigné de tous les protestants d'Allemagne. « Nos affaires, écrivait Horace Walpole avec une nuance d'humeur que son rôle d'opposant explique, prennent une meilleure figure qu'elles n'avaient encore eue : notre neveu nous demande pardon et nous lui donnons notre bénédiction. Je me trompe, c'est plutôt lui qui nous la donne, puisque c'est lui qui nous garantit l'Allemagne. » Le chargé d'affaires prussien devenait à la mode et était recherché par tout le grand monde.

La satisfaction de Frédéric, au moins à la première heure, ne s'exprima pas moins vivement : « Je crois, écrivait-il à son ministre à Vienne, qu'il va arriver des événements qui opéreront des visages bien mornes à la cour où vous êtes... Je puis vous avertir que, pour le présent, je puis envisager avec la plus grande indifférence ce que mes ennemis trament, et que, pourvu que le système d'Angleterre reste sur le même pied qu'il est actuellement, je n'aurai pas d'appréhension sur tout le reste [1]. »

1. *Pol. Corr.*, t. XI, p. 427, 452, 453. — Ranke, *Ursprung des siebenjährigen Krieges*, p. 486.

A la vérité, à mesure qu'approche le moment où le duc de Nivernais va arriver, cette sérénité paraît se troubler. De loin, la rencontre attendue pouvait paraître plaisante; la surprise réservée à l'illustre ambassadeur avait son côté comique dont le plus malicieux des politiques pouvait s'amuser d'avance. Le cas pourtant était délicat, et donnait lieu à des explications dans lesquelles un homme d'esprit (et Nivernais d'un commun aveu passait pour tel) pouvait retrouver son avantage. « Le roi de Prusse, écrit le ministre français La Touche (réduit en ce moment au simple rôle d'observateur), est plus inégal que jamais : il paraît gai, ouvert et de bonne humeur; mais d'autres qui l'approchent de plus près le trouvent sombre et chagrin », et, en attendant cette entrevue, qu'il commence à redouter, il dresse d'avance tout un plan de discussion pour le débat qu'il aura à subir. Dans une note écrite de sa main, il met en ligne tous ses arguments sous deux chefs différents : *Cause de droit* : obligations des traités antérieurs qui arrivaient tous à expiration et dont il a le droit de s'affranchir; *Cause de fait :* dangers qui menaçaient son État et dont il a eu le devoir de le préserver. Puis, pour savoir tout ce qui peut blesser ou flatter

celui qu'il attend, il s'informe avec soin auprès des Français résidant à Berlin, d'Argens, l'abbé de Prades, Maupertuis, de la famille, des parents et de tous les traits du caractère de Nivernais [1]. »

Si les renseignements qu'il dut recueillir furent exacts, ils ne furent pas de nature à le rassurer complètement, car tout devait le porter à croire, qu'en traitant avec Nivernais, il allait avoir affaire à forte partie. On dut lui dire que la situation du duc n'était pas grande seulement à la cour; elle n'était pas moindre dans l'opinion générale et dans l'estime publique. Un nom illustre porté avec dignité, un commerce agréable, les dons d'une intelligence souple et variée, avaient acquis au petit-neveu de Mazarin une autorité exercée avec tant de grâce que tout le monde se plaisait à y rendre hommage. Pour lui, comme pour Bernis (dont il restait l'ami après avoir été le protecteur), le choix que madame de Pompadour avait dicté au roi était approuvé, et la faveur, cette fois encore, par une exception

1. La Touche à Rouillé, 27 décembre 1755, 6 janvier 1756 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères). — *Pol Corr.*, t. XII, p. 49.

La note de Frédéric est datée du 24 janvier, jour où il la communique à son ministre Podewils; mais elle a dû évidemment être rédigée plusieurs jours avant.

toujours rare, paraissait bien placée. On espérait beaucoup de l'ambassade de Nivernais, que d'Argenson lui-même appelle le *bon faiseur*. L'événement, on va le voir, ne devait pas justifier cette attente, et, dans les conditions données, peut-être n'était-il pas raisonnable de la concevoir; mais, de plus, il faut bien reconnaître que pas plus dans cette occasion que dans aucune des phases de la carrière de ce noble personnage, l'histoire n'a pleinement confirmé le jugement des contemporains. Si de très bons esprits se sont appliqués, dans ces derniers temps à la faire revenir sur cette appréciation, je ne crois pas qu'ils y réussissent. Plus on connaîtra l'homme et plus on sera porté à penser que ni comme talent, ni comme caractère, ni comme politique, ni comme auteur d'œuvres littéraires, il n'a jamais dépassé ce qu'Horace Walpole appelait (en parlant de lui), par une expression piquante, le *sommet du médiocre*. Sainte-Beuve a cru tempérer ce que ce mot avait d'un peu dur en disant qu'il fut au moins l'homme comme il faut par excellence. C'est bien la définition qui lui convient et qui le juge en le caractérisant. Mais l'éloge ne serait suffisant que si la distance était moins grande de l'homme *comme il faut* à

l'homme d'État et même à l'homme de bien, c'est-à-dire si des agréments d'esprit tenaient lieu de capacité réelle, si le savoir-vivre pouvait combler les défaillances de la nature morale, enfin si cette expression, dont l'acception est élastique, n'était pas plus souvent attribuée à l'apparence qu'à la réalité du mérite. C'était le cas surtout à ce tournant du XVIIIe siècle, dans cette société vieillie, vivant de conventions, où, rien n'étant plus sérieux ni sincère, pas plus les sentiments que les idées, tout était de surface et manquait de fond. Nivernais était en accord parfait avec ce milieu frivole, ce qui explique qu'il en ait été l'idole et qu'il en soit resté le type achevé. Les correspondances qui nous ont révélé l'intérieur de sa vie privée nous ont fait voir dans ses relations avec les siens comme ami, comme père, comme époux, plus d'aménité gracieuse que d'affection véritable, le respect délicat des convenances couvrant l'oubli de graves devoirs, et, sous des protestations de tendresse, un accent qui perce souvent de légèreté égoïste. C'est ce même fonds de légèreté qui l'a aidé à traverser les graves épreuves de la fin du siècle, sans changer aucune de ses habitudes d'esprit, et a permis au citoyen Mazarin, dans

les prisons de la Terreur, de sourire et même de rimer et de chanter encore tout comme le duc de Nivernais à l'Œil-de-Bœuf; mais c'est une forme du courage qui suppose plus de force que de cœur et qui doit causer autant d'étonnement que d'admiration. Tel nous allons le revoir dans la mission (si grave en un moment critique) qu'il était chargé de remplir : occupé avant tout d'en sauver les dehors, se contentant de plaire pour se consoler d'avoir perdu sa cause, et plus sensible à son succès personnel qu'à l'affront fait à son pays. Il est vrai qu'il pourra dire qu'entre gens de bonne compagnie, quand on a joué et perdu, il est de mauvais goût de laisser voir son dépit, et que, si, même battu, il veut paraître content, c'est pour rester beau joueur jusqu'au bout.

L'épreuve commença dès le premier jour : car, à peine débarqué, Nivernais fut salué par la nouvelle déjà répandue des négociations en cours avec l'Angleterre (dont à la vérité les termes n'étaient pas connus) et de l'arrivée prochaine d'un ministre anglais. « On me dit, écrivait-il, que je dois le regarder comme venu. »

La première audience royale devait donc être assez contrainte, aucun des deux interlocuteurs

ne pouvant se soucier d'aborder le sujet délicat. Aussi, après les compliments échangés au nom des deux souverains (auxquels Nivernais joignit ceux de madame de Pompadour, que le roi accueillit cette fois de très bonne grâce), l'embarras aurait commencé, si Frédéric n'y avait coupé court en prenant le parti de détourner pour ce jour-là la conversation. « Vous savez, dit-il, que l'Angleterre m'a fait des propositions d'alliance : je vous en ai fait avertir; mais depuis cet avertissement on m'a fort pressé de ce côté : je vous communiquerai tout cela une autre fois. » Et il ajouta, dit Nivernais, qu'il n'y avait rien qui répugnât aux engagements qu'il a envers nous et qu'il ne pût montrer hautement. Il porta alors l'entretien sur la situation générale, et me garda, continue l'ambassadeur, cinq grands quarts d'heure, et pendant tout ce temps me fit parler et parla beaucoup. J'eus un grand plaisir à l'entendre, et il s'exprima avec toute l'éloquence, tout l'esprit et toute la sagesse imaginables. »

Nivernais, non plus, ne manqua pas l'occasion de faire preuve d'esprit, car, quelques doutes lui ayant été exprimés sur la légitimité des prétentions de la France en Amérique, « je lui

demandai la liberté de l'assurer avec une franchise qui ne se démentirait jamais que son procès avec la maison d'Autriche sur la Silésie, à la mort de Charles VI, était infiniment moins clair que n'était le nôtre sur l'Amérique septentrionale; qu'il avait gagné le sien et que nous gagnerions le nôtre ». Là-dessus la séance fut levée, et le duc sortit plus troublé peut-être qu'il ne voulait paraître, mais exprimant tout haut et avec une sorte d'effusion son contentement.

Dînant le soir chez La Touche avec deux ministres prussiens, il s'y répandit (écrivait l'un d'eux à Frédéric lui-même) « en louange et en admiration sur le personnel de Votre Majesté... sur sa façon de s'exprimer, jusqu'à son son de voix qu'il m'a dit être enchanteur, tel qu'il ne l'avait jamais entendu nulle part de personne. Il m'a dit qu'il avait choisi dans nos manufactures ce qu'il avait pu trouver de plus riche pour se faire un habit de gala pour le jour de naissance de Votre Majesté [1] ».

Les entretiens suivants furent plus pénibles, car, bien que la poste n'eût encore apporté ni le texte de la convention signée à Londres, ni

1. Nivernais à Rouillé, 17 janv. 1755 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères). — *Pol. Corr.*, t. XII. p. 43.

même la nouvelle officielle du fait de la signature, la conclusion était tellement certaine que le silence n'était pas possible plus longtemps. Frédéric se décida donc à faire venir le duc et à lui tout raconter avec un air d'ingénuité au moins apparente. Il lui fit connaître en détail comment l'affaire s'était engagée, le chemin qu'elle avait suivi, et mit sous les yeux la correspondance entretenue avec le ministère anglais par l'intermédiaire du duc de Brunswick (je pense bien qu'il eut soin de ne montrer que l'officielle). Il y joignit enfin l'énoncé exact des dernières propositions envoyées à Londres, dont il attendait la réponse. Nivernais, qui ne croyait ni les choses aussi avancées, ni l'opposition à l'entrée des troupes françaises en Allemagne promise par la Prusse en termes aussi positifs, resta un instant confondu.

« J'ai cru devoir, écrit-il, lui témoigner beaucoup d'étonnement, et je lui ai laissé voir, comme mon sentiment particulier, que je trouvais quelque chose de malsonnant dans cette démarche, que j'y voyais peu de gloire et peu d'utilité pour lui ». Fut-ce cette expression de surprise et de blâme qui déconcerta Frédéric, ou bien, s'attendant à un mouvement d'humeur et

d'irritation bien naturel, s'était-il préparé d'avance à tout prendre en douceur pour en laisser passer le premier accès? Toujours est-il qu'au lieu du ton sarcastique et hautain qui lui était habituel, ce fut sous la forme d'une excuse plaintive et presque humble qu'il essaya de présenter la justification de sa conduite. Il avait cédé à la peur, il en avait presque honte, il ne voudrait jamais laisser voir ce sentiment à l'Angleterre, mais avec le roi de France, à qui il n'avait rien à cacher, il devait en convenir. Mais n'était-ce pas une terreur naturelle que celle que lui causait l'annonce d'une armée russe rassemblée sur ses frontières? La Russie était une puissance formidable, inépuisable en hommes, à qui il ne pouvait faire aucun mal et qui pouvait ravager ses États en un tour de main. Entre la Russie, l'Autriche et l'Angleterre unies contre lui, il était *bloqué*, *assiégé*, il avait dû capituler. Mais quel tort faisait à la France ce qu'il avait promis à l'Angleterre? Évidemment la France n'avait pas l'intention d'attaquer le Hanovre; elle ne pourrait le faire sans rencontrer la résistance de tout le corps germanique que l'Angleterre ne serait pas en peine de soulever contre elle, car on ne se fait aucune idée *de ce que peuvent les Anglais*

en Allemagne : ils y sont regardés comme des dieux, et c'est à qui tendrait son chapeau et sa main pour recevoir des guinées. Ah! si on avait agi tout de suite comme il l'avait conseillé, l'occasion était belle, et lui-même aurait pu *agir sans crainte* [1] : maintenant il était trop tard. A défaut du Hanovre, est-ce qu'il n'y a pas les Pays-Bas, qu'il a eu soin de faire excepter de toute garantie? Que la France les prenne : personne ne les défend; cela vaut bien le Canada. Les Russes n'y viendront pas cette fois : cette convention dont on se plaint le leur interdit. Enfin cette convention même, elle ne règle qu'un point et pour un temps. Tous les grands intérêts généraux et permanents restent communs entre la France et la Prusse. Son affection pour le roi, son dévouement pour le bien de la France n'ont pas changé. On peut les consacrer dans un *bon et solide traité défensif* qu'il est prêt à signer quand on voudra : le duc n'a qu'à le rédiger lui-même. Et puis au fond, rien de définitif n'est fait : que

1. C'est ici la seule allusion que Frédéric ait faite à un secours qu'il aurait pu donner à la France, si elle avait attaqué le Hanovre, au moment où il en donnait le conseil. On voit qu'elle est très vague et ne ressemble nullement à la proposition d'action commune qui suivant Bernis et les historiens qui l'ont suivi, aurait été faite par la Prusse et repoussée par la France.

l'aspect général de la situation vienne à changer, — que le Danemark s'affranchisse du joug de la Russie, — que la Porte, se mettant en mouvement, la menace sur ses derrières, alors, la raison qui l'a déterminé lui-même à faire la convention venant à cesser d'être, il est prêt à s'en dégager, et les prétextes ne lui manqueront pas. Car tous ses différends avec l'Angleterre ne sont pas vidés : son oncle le déteste toujours, et lui-même ne l'aime pas davantage; rien de si aisé que de retrouver une occasion de querelle. Bien mieux, le traité de l'Angleterre avec la Russie, qui est la base et le motif de sa propre convention, celui-là n'est même pas encore ratifié, et on ne sait pas s'il le sera, la tsarine ayant la *bassesse* de réclamer, en sus du subside promis à ses troupes, 100 000 livres sterling pour elle-même qu'on ne veut pas lui donner. Rien n'est donc fait et tout peut se trouver annulé, et alors il n'en restera qu'un sujet de méfiance et de discorde jeté entre l'Autriche et l'Angleterre [1].

1. Nivernais à Rouillé, 22, 25, 28 janvier 1756 (*Correspondance de Prusse*, ministère des Affaires étrangères). — J'ai résumé ici les arguments présentés par Frédéric pour sa justification, tels qu'ils se trouvent dans trois dépêches de Nivernais, rendant compte de plusieurs entretiens, et trop longues pour être intégralement insérées. Mais le fond est rigoureusement

Un raisonnement de cette nature, aussi incohérent que superficiel, ne rendait pas à Nivernais la réplique difficile. Peu importait, en effet, de savoir si la France avait ou n'avait pas l'intention de porter plus tôt ou plus tard une attaque contre l'électorat de Hanovre. Le seul fait que l'incertitude sur ses desseins, et par suite la menace, subsistaient, obligeait l'Angleterre à réserver pour cette possession si chère à son souverain une part de ses forces et de son argent. La Prusse, en la délivrant de cette crainte, lui permettait de tout consacrer, hommes et écus, soit à la défense de son propre territoire, soit au développement de cette lutte maritime où elle jouissait déjà d'une supériorité si redoutable. Nul acte direct d'hostilité n'eût été plus avantageux pour elle, et n'eût porté à la France un coup plus sensible. L'envoi d'un corps d'armée sur le champ de bataille ou d'une escadre en mer eût été un auxiliaire moins efficace pour les desseins de l'Angleterre. De la part d'un ami, d'un allié, devait-on s'y attendre, et

exact et les paroles le plus souvent textuellement citées. On ne peut supposer ici aucune invention de Nivernais, qui était disposé, non à prendre en mauvaise part ce qui venait de Frédéric, mais à l'indulgence, à l'approbation, voire même à l'admiration pour lui.

n'avait-on pas le droit de s'en plaindre et même d'en être offensé? De plus, dans l'Allemagne, ainsi préservée de tout dommage, l'Angleterre pouvait puiser comme dans un réservoir des légions de mercenaires achetées à prix d'or de ces petits princes qui, d'après la vive expression de Frédéric lui-même, étaient toujours prêts à tendre leurs mains pour recevoir ses guinées. Admettant même que cette tranquillité de l'Allemagne fût nécessaire à la sécurité de la Prusse, on aurait pu en faire l'objet d'une transaction directe et secrète avec la France, qui lui aurait permis au moins de prendre toutes les précautions pour sa propre sûreté, au lieu d'en traiter derrière elle et à son insu avec son ennemie. C'était surtout ce mystère gardé jusqu'à la dernière heure, cette apparence de piège tendu dans l'ombre et en silence, puis cette apparition subite d'un ami et d'un ennemi réconciliés, et marchant de concert, la main dans la main, c'était là ce qui rendait le procédé aussi déloyal que blessant. Car il y a en politique (et il y avait déjà dès lors, quoique l'opinion publique fût moins en éveil et fût répétée par moins d'échos que de nos jours) des impressions morales dont la portée dépasse tous les effets matériels.

Entre tous ces griefs également fondés, Nivernais n'avait que le choix, et il les fit tous valoir avec un mélange assez heureux de mesure et de force. Il n'y a qu'un point que, par une réserve délicate, il se garda de toucher : c'était le désagrément personnel qu'on semblait avoir pris plaisir à lui infliger en le laissant arriver dans tout l'éclat de son rang et de sa qualité d'ambassadeur, quand un mot dit d'avance aurait suffi pour l'arrêter. Une seule fois, dans sa correspondance, il fait allusion à ce dégoût qu'il avait dû pourtant ressentir. Il fait remarquer qu'en calculant les dates il a dû reconnaître que la négociation n'est devenue active que le jour où on a su son départ effectif. « C'est un point, disait-il, que je dois faire connaître, mais sur lequel il ne convient pas d'insister », et c'est une des raisons qu'évidemment il se donne à lui-même pour ne paraître, disait-il, ni humilié, ni piqué.

Il s'était, du reste, si fort échauffé dans son plaidoyer, et son interlocuteur y opposait de si pauvres raisons, qu'il crut un instant avoir produit quelque effet. Il espéra qu'il pouvait arrêter la main qui n'avait peut-être pas encore donné la signature. Je ne crois pas devoir désespérer, écrivait-il le 25 janvier, d'empêcher le roi de

Prusse « de signer la convention avec l'Angleterre... Je crois avoir beaucoup ébranlé ce prince par les raisons ci-dessus, et il m'a paru que celles qui intéressent sa gloire faisaient sur lui une véritable impression ».

L'illusion ne fut pas longue. — « Le roi de Prusse, devait-il écrire trois jours après, m'a fait dire avant-hier soir qu'il avait à me parler et de me rendre chez lui le lendemain à midi. C'était pour m'apprendre que la convention avec le roi d'Angleterre était signée. En me donnant cette nouvelle, il me parut quelque embarras dans son maintien, et il me dit qu'il ne s'attendait pas que les ministres d'Angleterre le prissent au mot si promptement. Je lui répondis que je serais bien étonné qu'ils eussent laissé une telle occasion de s'en faire accroire en Europe et de se justifier aux yeux des bons patriotes anglais du traité de subsides fait par eux avec la Russie. » — Cette remarque amena quelques nouveaux et timides essais de justification sur le même thème que les précédents; après quoi, le roi témoigna le désir que le secret fût encore gardé sur un fait dont il lui donnait la première confidence. Nivernais eut la bonne grâce de le lui promettre, tout en l'avertissant que, comme à Londres on ne s'était pas

cru sûrement tenu à la même réserve, la discrétion qu'on lui recommandait serait aussi inutile qu'embarrassante et presque ridicule. Effectivement, il était à peine sorti du cabinet du roi qu'il trouvait le public mis au courant de tout par la même poste anglaise qui avait apporté la nouvelle. — « Vous concevez, écrivait-il à Rouillé, que ma disposition n'est pas plus satisfaisante que ma santé, surtout depuis avant-hier que les lettres de Londres ont rendu la convention à peu près publique, non pas suivant son exacte teneur, mais peu s'en faut. Vous sentez combien mon discours et mon existence doivent m'embarrasser dans une pareille circonstance : je m'en tirerai le mieux que je pourrai. » — Et dans une lettre écrite sur un ton plus intime, il ajoutait : — « Le public de Berlin prend la circonspection que j'ai observée jusqu'ici dans mes discours et mon maintien pour de l'ignorance. On a cru que le roi de Prusse m'avait tout caché, et peu s'en est fallu qu'on ne m'ait regardé comme un imbécile [1]. »

1. Nivernais à Rouillé, 3 février 1756. — Les dernières phrases sont tirées d'une lettre non datée, citée par M. Lucien Perey, *Un Petit-neveu de Mazarin*, p. 367. — Comme elle ne se trouve pas aux Affaires étrangères, elle doit être tirée des archives d'Havrincourt, dont cet écrivain a eu communication.

Enfin dans une lettre adressée presque le même jour au comte de Broglie, alors ministre à Dresde, mais de tout temps son ami, il lui disait : — « Votre patriotisme aurait été aussi ahuri que le mien si vous étiez arrivé ici le 12 janvier, pendant que la convention se signait à Londres le 16... Quant à la forme, c'est-à-dire à la manière et aux circonstances, je crois que le mieux à faire est de se taire, et c'est le parti que je prends. Il y a des choses qu'il faut laisser parler toutes seules[1]. »

Une susceptibilité bien naturelle aurait dû porter un homme donné d'un tact aussi délicat que le duc de Nivernais à se dégager au plus tôt, avec une juste fierté, d'une situation qui prêtait à rire. Mais eût-il éprouvé ce désir aussi vivement qu'on devrait le croire, il ne lui aurait pas été permis d'y donner une satisfaction immédiate. Il fallait bien prendre le temps nécessaire pour connaître l'impression qu'on aurait ressentie à Versailles en apprenant le changement de front à peine soupçonné avant son départ. De plus, si le but réel de sa mission avait été de

1. Le duc de Nivernais au comte de Broglie, 20 février 1756 (*Supplément à la Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères).

s'assurer du rôle que Frédéric comptait jouer dans la crise présente (point sur lequel il n'avait plus rien à apprendre), le but apparent était de faire revivre les clauses d'un ancien traité un peu oublié et dont l'échéance était prochaine; et Frédéric, loin de s'y refuser, offrait au contraire, on l'a vu, de renouveler le texte même du traité en lui donnant pour l'avenir une forme plus étendue. C'était la preuve assurément qu'il n'attachait pas grande importance à des engagements généraux, dont, à l'occasion, il savait toujours ne tenir que le compte qui lui convenait; mais il n'en fallait pas moins demander de nouvelles instructions appropriées à la nouveauté des circonstances. Puis Frédéric offrait toujours de se porter médiateur dans le conflit américain; proposition qui n'avait, il est vrai, jamais eu aucune chance d'être acceptée par l'ardeur belliqueuse de l'Angleterre et à laquelle il n'était pas probable que la France fût maintenant d'humeur à se prêter; sur ce point encore pourtant une réponse devait être attendue. Enfin, si le séjour de Berlin était gênant, le départ aurait eu ses inconvénients. Un retour précipité, en constatant la rapidité de l'échec, l'aurait rendu plus éclatant : c'était convenir qu'on avait été dupe et

qu'on était joué. Nivernais ne désespérait pas de trouver quelque moyen d'atténuer, soit pour sa cour, soit pour lui-même, l'amertume du déplaisir et de ne pas revenir absolument les mains vides. Il prit donc le parti de tarder jusqu'à la venue des ordres qu'il sollicitait, sauf à s'en tirer en attendant (suivant son expression) le mieux qu'il pourrait, c'est-à-dire avec la bonne grâce qu'il savait mettre en toute chose.

II

Comme on peut bien le supposer, ce ne fut pas par les dépêches de Nivernais qu'on apprit à Paris la nouvelle de l'acte qui privait la France de son meilleur et en réalité de son seul allié. Dès le lendemain de la signature de la convention, les gazettes de Londres prenaient les devants, et cette manière d'être informé par la voie publique n'était pas, de tous les procédés dont d'anciens amis pouvaient avoir à se plaindre, le moins désobligeant — « On peut juger, écrivait Knyphausen le 26 janvier, de la surprise et de la consternation qui règnent ici »; et ce diplomate était d'autant mieux en mesure de bien dépeindre

ce trouble général, qu'il n'était pas lui-même dans un état d'esprit beaucoup plus calme. Averti plusieurs jours auparavant du coup qui se préparait, effrayé de l'explosion de colère qu'il prévoyait et dont il devait être le premier à recevoir la décharge, il avait vainement supplié son maître de surseoir à l'exécution. Il lui demandait s'il ne pourrait pas substituer à sa transaction particulière avec l'Angleterre une offre faite aux deux puissances belligérantes d'assurer de concert, et par une stipulation commune, la neutralité du territoire germanique. Mais cette proposition, dans le fond assez sensée, n'étant pas arrivée à temps pour être accueillie, il fallut bien qu'il se décidât à aller affronter le premier assaut. Il fut heureux pour lui d'avoir affaire à un ministre tel que Rouillé, qui, n'étant pas sûr de lui-même, ne savait jamais prendre un langage conforme à la dignité de sa situation. Devant un acte dont la loyauté était pour le moins très douteuse, il y avait deux attitudes à adopter : une indifférence hautaine ou une juste irritation. Rouillé, craignant de pousser tout de suite à une extrémité irréparable, crut plus à propos de prendre le ton de l'affection blessée. Affectant de s'abstenir de tout jugement sur le fond de la con-

vention jusqu'au moment où il en connaîtrait les termes, — « ne voulant pas, dit Knyphausen, soupçonner Votre Majesté d'avoir pris des engagements contraires à la religion des traités qui la liaient à Sa Majesté Très-Chrétienne, la croyant trop sage pour être entrée dans une ligue qui pût seulement être implicitement contraire aux intérêts de la France, il me laissait à considérer combien il avait été douloureux pour Sa Majesté Très-Chrétienne d'apprendre la conclusion d'un pareil traité dans le même instant qu'elle avait choisi pour offrir à Votre Majesté les gages les plus précieux de son amitié et pour lui renouveler par une ambassade solennelle les sentiments de la confiance la plus tendre et la plus véritable; que Votre Majesté, à qui cette démarche avait été annoncée il y a plusieurs mois, aurait au moins pu épargner cette mortification à la gloire du roi et empêcher qu'un citoyen illustre, qui s'était particulièrement signalé par son attachement pour elle, ne servît en cette occasion de trophée aux ennemis de la France. » — Puis, toujours en ayant soin de suspendre son appréciation jusqu'à ce qu'on lui eût donné une connaissance plus exacte, l'incapable ministre se livra pourtant ce jour-là et dans quelques entretiens qui suivirent

à une discussion anticipée qui n'était que la reproduction très affaiblie des arguments présentés par Nivernais avec plus d'art et de force[1].

Le ton larmoyant n'était pas propre à faire effet sur un esprit et un caractère qui ne se piquaient d'aucun genre de sensibilité. Une repartie piquante de Nivernais avait pu être à craindre : les adjurations plaintives de Rouillé ne pouvaient que faire sourire. Aussi quand on rencontre à cette même date, dans la suite des lettres royales, une note ainsi conçue : *Réponse opposée par maître Rouillé à la justification de la conduite de maître Frédéric*, on croit lire l'expression moqueuse peinte sur le visage de celui qui tenait la plume. Et c'est en effet, en reprenant l'allure provocante qui lui était naturelle que Frédéric chargea Knyphausen de relever les observations de Rouillé. Les arguments qu'il lui donna à développer ne diffèrent pas dans le fond de ceux qu'il avait présentés lui-même dans ses entretiens avec Nivernais et n'étaient pas beaucoup plus convaincants. Mais en leur donnant une forme non plus défensive, mais agressive, et en changeant l'intonation, il en altérait

1. Knyphausen à Frédéric, 21, 23, 26, 30 janvier. — *Pol. Cor.*, t. XII, p. 70, 71, 93.

absolument le caractère. Les motifs de sentiment et de susceptibilité étaient surtout traités avec une hauteur dédaigneuse. Il était étrange, en vérité, quand on avait supporté avec une humeur si endurante les insolences de l'Angleterre, qu'on se montrât, avec lui, si prompt à se formaliser; et avait-il dû sacrifier tous ses intérêts parce qu'il avait plu à la France de lui envoyer un duc et pair qui s'était fait attendre? « Voilà, disait-il à Knyphausen, les considérations que je vous *suppédite* et que vous ferez valoir *s'ils se cabrent et font les revêches.* » A la vérité il l'avertit en même temps que la manière dont il s'y prendra pour faire goûter ces vérités aux ministres de France *servira de pierre de touche pour reconnaître s'il possède lui-même effectivement toutes les qualités requises d'un ministre habile dans les affaires*, et que c'est le cas de déployer toute l'adresse et tout le savoir dont il est capable. « Si vous réussissez en ceci, ajoute-t-il, vous vous insinuerez parfaitement dans mes bonnes grâces [1]. »

La tâche imposée dans ces conditions n'était pas, on en conviendra, facile à remplir, car tout le monde ne tenait pas le langage officiel dont

1. *Pol. Corr.*, t. XII, p. 72, 73, 85, 93-98, 114.

Frédéric se raillait si justement. C'était, au contraire, à Versailles et dans les cercles de Paris où on causait d'affaires politiques, un déchaînement général : ceux qui s'étaient toujours méfiés du roi de Prusse s'applaudissaient d'avoir bien prédit; ceux qui le défendaient la veille n'avaient que plus d'humeur de paraître avoir été pris pour dupes. On se riait des amis crédules qui (comme le marquis d'Argenson par exemple) ajoutaient encore foi aux assurances de Frédéric et tâchaient de donner une favorable interprétation aux effets de la convention. On disait couramment que, n'y eût-il rien d'hostile contre la France dans le texte lui-même, il y avait, à coup sûr, des articles secrets qui ne seraient pas communiqués. Rouillé lui-même (les tempéraments faibles sont mobiles et aisément irritables) n'était pas le moins ému, d'autant plus qu'à peine avait-il vu sortir le Prussien de son cabinet par une porte, que par l'autre entrait l'Autrichien Stahremberg.

Celui-là arrivait aussi joyeux, aussi triomphant de la nouvelle de la convention prussienne que les ministres en étaient consternés. La défection de Frédéric survenait en effet juste à point pour faire faire à la négociation secrète

suivie concurremment avec celle de Nivernais, le pas décisif attendu, je l'ai dit, par Kaunitz, mais qui ne pouvait guère être retardé plus longtemps. Quelques jours de plus et l'Autriche aurait dû se résigner à accepter l'alliance française dans les termes anodins proposés par Bernis, qui répondaient si mal aux visées réelles de Marie-Thérèse. On était à bout de lenteurs et de prétextes pour ajourner la conclusion. Un point en particulier qui avait fait la principale difficulté entre les deux cours venait, de guerre lasse, d'être accordé par le négociateur autrichien. Le plan dirigé par Bernis, tel qu'il l'expose dans ses *Mémoires* et s'en fait assez justement honneur, consistait à faire d'abord un traité engageant les deux puissances à se garantir réciproquement toutes leurs possessions, auquel ensuite chacune d'elles inviterait ses alliés à adhérer. On arriverait à former ainsi, sous le patronage de la France et de l'Autriche, une ligue pour le maintien de la paix générale et du *statu quo* européen. C'était un projet qui ne manquait pas de grandeur et dont personne n'aurait eu à se plaindre, la Prusse moins que tout autre, puisqu'elle eût été libre de s'y faire comprendre avec ses conquêtes récentes; extension à laquelle,

après s'être beaucoup récriée, l'Autriche avait fini par consentir. Mais où l'accord avait été plus malaisé à établir, c'était sur la question de savoir si le même appel serait adressé à l'Angleterre. Au nom de la France on s'y opposait absolument, au moins tant que durerait le conflit américain, par ce motif qu'on ne pouvait faire entrer dans une union pacifique deux puissances en guerre l'une contre l'autre. L'argument n'était pas sans valeur; il n'en était pas moins pourtant très dur pour l'Autriche de signifier son congé à une ancienne alliée, tandis que la France continuerait à ménager et à garder tous les siens. On comprend qu'il eût fallu à Kaunitz, pour se résigner lui-même à une telle inégalité, une confiance obstinée dans les avantages futurs de l'alliance française, et, pour la faire accepter à la conférence de Vienne, toutes les ressources de son habileté. Il y avait réussi cependant, et un courrier parti de Vienne le 27 janvier apportait à Stahremberg l'autorisation d'adhérer à cette condition vraiment léonine, avec la seule réserve de protester d'avance contre tout ce qui pourrait menacer l'intégrité du territoire germanique [1].

1. Bernis, *Mémoires*, t. I, p. 243. — D'Arneth, t. IV, p. 407.

Disons aussi, pour ne rien omettre, qu'à cet envoi était joint un billet de Kaunitz lui-même pour rappeler à madame de Pompadour *que certaine dame la plus aimable du monde* lui avait promis son portrait trois ans auparavant et qu'il l'attendait encore.

Kaunitz avait-il été averti à cette date, du 27 janvier, de ce qui se passait à Londres dix jours auparavant, le 16 du même mois? Il est assez naturel de le croire, le ministre autrichien dans cette capitale étant très en éveil sur tous les rapports de la légation prussienne et de la secrétairerie d'État britannique, et ayant à son service une police de renseignements très bien faite; et il n'avait, d'ailleurs, pour être au courant de tout, qu'à prêter l'oreille aux bruits des couloirs parlementaires et aux indiscrétions de la presse. Je m'abstiens pourtant d'une supposition dont M. d'Arneth n'a dû trouver aucun indice, puisqu'il n'a pas cru devoir la faire. Mais toujours est-il que le chancelier d'État aurait su dans quel état sa dépêche allait trouver la cour de France, que l'événement n'aurait pas mieux tourné à son gré.

414, 500. — Kaunitz à Stahremberg, 27 janvier 1756 (Archives de Vienne).

Quand le courrier arriva, en effet, tout était en rumeur à Versailles, et Stahremberg, avec beaucoup de décision et de coup d'œil, comprit que, la face des choses étant changée, il n'avait aucun compte à tenir de l'instruction qu'il recevait. Mettant résolument sa dépêche dans sa poche, il alla chercher tout droit Rouillé, qu'il était sûr de trouver (c'était mardi, jour de l'audience diplomatique), et il eut la bonne fortune de le rencontrer en compagnie de Séchelles, le contrôleur général, confident comme lui de la négociation secrète.

Il leur déclara très nettement qu'après ce qu'il venait d'apprendre, il n'avait plus ni à exécuter les ordres qu'il avait pu recevoir, ni, si on s'en tenait au plan en discussion, à en attendre ou en demander de nouveaux. Sa cour ne pourrait manquer de considérer la convention anglo-prussienne comme principalement dirigée contre elle. C'était l'ambition insatiable du roi de Prusse, qui, ne comptant plus pouvoir se satisfaire avec l'aide de la France, recourait à l'appui de l'Angleterre. Devant une telle provocation, dont le caractère ne pouvait être mis en doute, il devenait impossible d'offrir à la Prusse la reconnaissance et la garantie du fruit de ses

attentats passés et de donner ainsi soi-même un encouragement à ses tentatives futures. Ce serait une duperie à laquelle sa souveraine ne consentirait plus. Il restait à la France à voir si elle était assez satisfaite des égards qu'on lui témoignait pour étendre sa protection sur un allié qui la traitait de la sorte. Que si telle n'était pas son humeur, la seule chose à faire était d'en revenir au premier projet présenté par l'impératrice, le seul qui la mît en garde contre les dangers qui la menaçaient, et comme ce plan n'avait été écarté par la France que parce qu'elle ne voulait pas ajouter foi aux mauvais desseins du roi de Prusse, il ne devait plus soulever les mêmes objections maintenant que toute illusion à cet égard était dissipée.

Cette franche déclaration produisit sur les deux ministres (Stahremberg le constate avec plaisir) une très vive impression. Il est probable que ce qui les troublait surtout, c'était ce marché à la main si hardiment mis, et qui faisait craindre, si on voulait passer outre sans en tenir compte, une rupture immédiate du projet d'alliance auquel Louis XV prenait un intérêt visible et chaque jour croissant. Comment seraient-ils reçus par le roi, s'ils avaient à lui annoncer que

tout allait être fini aussi bien avec l'Autriche qu'avec la Prusse, et qu'il fallait se brouiller de nouveau avec Marie-Thérèse, parce que Frédéric, en le lâchant sans le prévenir, mettait le comble à ses outrages? Faut-il croire aussi que sous l'empire de l'impatience que cet embarras leur causait, ils étaient disposés à entrer eux-mêmes dans la pensée que Stahremberg leur suggérait et à voir dans cette convention de malheur, source de tant d'ennuis, le premier jalon posé par l'ambition prussienne dans une voie nouvelle de convoitises et de conquêtes? Stahremberg s'en flatte, et assure dans sa dépêche, qu'il avait, depuis l'ouverture de la négociation, si bien travaillé leur esprit dans ce sens, leur avait si bien fait peur de l'humeur turbulente et tracassière du roi de Prusse, qu'il s'était mis en mesure de profiter *du premier faux pas que ce prince pourrait faire et de la première prise qu'il pourrait donner contre lui.*

Quoi qu'il en soit, et quel que fût le motif de leur émotion, elle était telle que, tout en continuant à tenir sur la convention si sévèrement interprétée un langage officiel, — en affirmant qu'il fallait attendre de la connaître pour la juger, — en insistant même sur les protestations

amicales que le roi de Prusse prodiguait à Nivernais, ils laissèrent pourtant voir qu'ils avaient eux-mêmes peu de confiance dans ces réserves. Et, en fin de compte, ils ne repoussèrent nullement la pensée de revenir (si les craintes qu'on leur exprimait étaient justifiées) au premier projet autrichien, dont, à la vérité, n'ayant pas bien connu la nature, ils n'appréciaient peut-être pas suffisamment le caractère agressif. Quelques paroles dans ce sens échappées peut-être inconsidérément causèrent à Stahremberg trop de satisfaction pour qu'il ne fût pas pressé de les relever.

Mais il aurait voulu les voir confirmées par Bernis, dont le crédit et le jugement avaient plus de poids à ses yeux que l'opinion de ses médiocres collègues. Il l'attendait à dîner le lendemain, et aborda tout de suite le sujet avec lui, en commençant par lui montrer les dernières instructions qu'il avait reçues et qu'il n'avait pas fait voir à Rouillé, parce qu'évidemment elles ne convenaient plus à la situation. Mais il le priait de les mettre sous les yeux du roi, pour le faire juge du degré où l'impératrice avait poussé la condescendance pour ses désirs, puisqu'elle allait jusqu'à faire à l'Angleterre une grave injure qui

ne lui serait pas pardonnée. C'était au roi à voir maintenant si le premier projet qui lui avait été soumis et qui contenait tant d'avantages pour sa couronne, n'était pas véritablement conçu dans l'intérêt des deux puissances, également menacées par une ambition aujourd'hui mise à découvert, et si, éclairé par l'expérience, il n'était pas temps d'y revenir.

Bernis, tout en se montrant touché de la confiance, resta plus réservé, plus boutonné que ses collègues. Un regret personnel le retenait : il ne renonçait pas sans un véritable chagrin à la combinaison qu'il avait proposée et qui allait échouer ainsi au port. Peut-être aussi voyait-il plus clairement que d'autres le pas qui suivrait celui qu'on lui demandait de faire, et reculait-il encore devant la pensée d'une campagne offensive à engager contre la Prusse. — « Prenons garde, dit-il, d'aller trop vite : il ne faut faire qu'une besogne dont aucun de nous ait à se repentir; un ouvrage plâtré ne durerait pas : *il faut éviter de faire un trou à la lune.* » On ne peut le faire sortir de là, et huit jours se passèrent dans cette incertitude. Mais à l'audience du mardi suivant, Rouillé fit savoir à Stahremberg que, *comme apparemment sa cour voudrait*

revenir à son premier plan, il eût à demander, dans le plus bref délai, des instructions pour obtenir sur ce point un complément de détails indispensable. Il ajouta qu'il ne fallait pas perdre un moment, parce que le secret de la négociation commençait à s'ébruiter et qu'on ne pourrait peut-être pas le garder longtemps.

C'était accepter le nouveau terrain de la discussion; et telle avait été, en effet, la décision prise dans un petit conseil que le roi présidait. Bernis raconte qu'il avait été seul à la combattre. Le motif de son opposition était qu'à ses yeux la résolution n'était pas tout à fait sérieuse, personne ne voulant au fond s'associer jusqu'au bout aux ressentiments de l'impératrice, et tout le monde cherchant seulement à gagner du temps pour éviter une rupture immédiate. — « Ma voix ne fut pas la plus forte, dit-il, parce qu'elle était unique, et que d'ailleurs je me trouvais en opposition avec le cœur paternel du roi, qui cherchait depuis longtemps les moyens d'assurer le sort incertain de sa fille et de son gendre. » — Le plan primitif de Marie-Thérèse était, en effet, le seul qui pût promettre à l'infant et à sa femme un établissement dans les Pays-Bas. Mais faut-il qualifier sévèrement le désir assez naturel chez un

souverain de France de placer la frontière septentrionale de ses États dans des mains amies et dépendantes? Bernis ne nous dit pas d'ailleurs quel autre plan il aurait proposé de suivre, du moment où le sien n'était plus de mise, et rien ne prouve qu'il ait été jusqu'à conseiller à Louis XV de congédier tout le monde et de rester seul entre la Prusse qui l'abandonnait et l'Autriche qu'il aurait éloignée, en face de l'Angleterre en armes [1]?

Rouillé avait du reste raison de dire qu'il fallait se hâter si on voulait garder encore à la négociation elle-même une apparence de secret. A défaut d'autres indices, deux longues conversations de Stahremberg dans le cabinet de Rouillé, suivies du départ précipité de son courrier, auraient suffi pour avertir tous les observateurs, et ils étaient nombreux, surtout depuis que la connaissance de la défection prussienne mettait tous les curieux aux aguets pour savoir quelle réponse le ministère français allait y faire. De plus, la division pratiquée dans le conseil entre les dépositaires de la confidence et ceux qui en étaient exclus était loin de profiter au mystère :

1. Stahremberg à Kaunitz, 5 et 7 février 1766 (Archives de Vienne. — Bernis, *Mémoires*, t. I, p. 261).

ceux à qui on ne disait rien, devinant facilement qu'on leur cachait quelque chose, étaient à leur aise pour faire des suppositions et ne se croyaient pas obligés de les taire. Cet espionnage réciproque, que Bernis dépeint, faisait aux uns comme aux autres une situation ridicule et intolérable. Bref, le bruit d'un rapprochement entre la France et l'Autriche devint comme répandu dans l'air qu'on respirait à Versailles.

L'opinion ainsi accréditée ne tarda pas à être confirmée par l'attitude que prirent Marie-Thérèse et son ministre en apprenant l'alliance de la Prusse et de l'Angleterre, et qui fut tout de suite beaucoup plus dégagée et beaucoup plus nettement hostile que celle du ministère français. Depuis les dernières communications échangées entre Londres et Vienne, et dont le caractère avait été, on l'a vu, d'une aigreur extrême, c'est-à-dire depuis six mois déjà écoulés, les rapports entre les deux cours étaient restés froids et tendus. Ce ne fut donc qu'avec un embarras visible que l'envoyé anglais Keith vint communiquer à Kaunitz le texte de la convention dont il n'avait pu donner aucun avis auparavant, puisque à lui-même on ne lui en avait pas soufflé mot. Kaunitz reçut le docu-

ment, remercia de la connaissance qui lui était donnée, sans ajouter aucune observation. Puis, deux jours après : « L'impératrice, lui fit-il savoir, me charge de vous dire qu'elle s'attendait à cette communication et qu'elle espère que le roi d'Angleterre tirera de cette convention tout l'avantage qu'il s'est promis en la concluant ». On sut en même temps qu'après en avoir pris lecture, l'impératrice avait dit assez haut pour être entendue : « Il y a longtemps que je sais que l'Angleterre me boude : j'en ai pris mon parti ». Elle avait insisté surtout, avec une vivacité affectée, sur l'article de la convention qui, excluant les Pays-Bas de la neutralité, la désignait, disait-elle, aux attaques de la France. Mais ce qui fut plus significatif, c'est ce qui eut lieu, quelques jours après, dans une petite réunion tenue chez Kaunitz lui-même, et où se trouvait entre autres assistants le ministre de Prusse, Klingraeffen : — « J'ai été témoin oculaire, écrivait cet envoyé, il y a quatre jours, lorsque le comte Kaunitz s'empara du vicomte d'Aubeterre (l'ambassadeur de France) le soir à la petite assemblée, et le mit dans un coin (ce qu'il n'avait jamais fait ci-devant) où ils s'assirent. Le premier lui parla à l'oreille pendant

plus d'une demi-heure, avec un air comme s'il voulait l'endoctriner et le persuader, tandis que ce dernier ne fit qu'écouter avec attention, comme un homme qui ne sait trop que répondre, et il se trouva dans le cas (*sic*), ne pouvant savoir l'intention de sa cour. Après cet entretien fini, je me retirai, étant assez tard, mais je sais qu'après cela ils ont repris la conversation dans le même coin, au delà d'une demi-heure. Le sieur Keith en a été informé par une personne de ses amis qui en a été témoin oculaire [1]. »

Klingraeffen devait être assez bon physionomiste, car il avait parfaitement jugé, d'après l'expression peinte sur les visages, ce qui se passait dans l'entretien à la fois confidentiel et public, que Kaunitz avait tenu à avoir avec l'ambassadeur de France. Le moins surpris de cette marque de confiance n'était pas l'ambassadeur lui-même, qui ne devait savoir absolument qu'y répondre, n'ayant jamais été accoutumé à en recevoir de pareilles, et ayant été tenu strictement en dehors de ce qui se traitait à Paris entre Stahremberg et Bernis. Il en était encore à ses anciennes instructions, qui lui avaient recom-

1. Klingraeffen, ministre à Vienne, à Frédéric, 11 février 1756. — *Pol. Corr.*, t. XII, p. 127.

mandé la réserve avec la cour de Vienne et la confiance avec le ministre prussien. La convention de Londres l'avait confondu; la nature de la conversation de Kaunitz achevait de le surprendre, et c'était avec ce sentiment de naïf étonnement qu'il en rendait compte : — « M. de Kaunitz, écrivait-il à Rouillé, m'a témoigné qu'il n'y avait pas à s'y tromper : que l'impératrice était l'objet de ce traité; que l'Angleterre n'était venue à bout de détacher le roi de Prusse de la France qu'en lui faisant envisager un agrandissement considérable, et que cet agrandissement ne pouvait se faire qu'aux dépens de la maison d'Autriche; que l'Angleterre voulait avoir *une maison prépondérante en Allemagne pour nous l'opposer, qu'il lui était égal quelle qu'elle fût, pourvu qu'il y en eût une*; que si l'impératrice avait voulu se prêter aux vues de l'Angleterre, qui lui avait fait offrir toutes sortes d'avantages, le traité ne se serait pas fait. Je lui ai répondu que ces réflexions me paraissaient justes, que j'avais toujours cru qu'il était trop prudent pour conseiller à l'impératrice de se laisser aller aux vues de l'Angleterre, au risque de tout ce qui pourrait lui arriver du côté de la Prusse; que j'étais persuadé que, si mon maître,

de son côté, avait voulu se prêter aux desseins ambitieux du roi de Prusse, ce prince n'aurait pas songé à se lier avec l'Angleterre; qu'au reste cet événement était si imprévu que ma cour n'avait pu me donner aucune instruction à ce sujet; que j'allais dépêcher un courrier pour lui apprendre cette nouvelle, bien que je ne doutasse pas qu'elle la sût déjà d'ailleurs. Le moment me paraîtrait favorable, ajoutait l'ambassadeur, si le roi jugeait à propos de faire quelque chose avec cette cour-ci; époque bien singulière que je ne croyais pas si prochaine. »

Pour un homme pris au dépourvu, ce n'était pas trop mal sortir d'embarras, et il ne se tira pas moins bien de la première rencontre qu'il eut ensuite avec le ministre prussien lui-même : « Samedi soir, étant chez M. Kaunitz et y ayant beaucoup de monde, M. de Klingraeffen, auquel je n'avais pas encore parlé depuis la nouvelle du traité de son maître, m'a tiré dans une embrasure de fenêtre et a cherché à me justifier ce traité; mais je n'ai pas cru qu'il convenait à la dignité du roi que, dans une circonstance semblable, M. de Kaunitz et tout ce qui était là ayant les yeux ouverts sur moi, on me vît dans un entretien suivi avec le ministre de Prusse. J'ai

donc coupé court à tous ses propos, et j'ai répondu d'un air très indifférent que j'ignorais de quelle façon ma cour penserait sur ce traité; qu'il me paraissait bien difficile d'être à la fois l'allié de la France et celui de l'Angleterre; qu'au reste nous ne manquerions jamais d'alliés. J'ai remarqué que ces dernières paroles l'avaient consterné [1]. » Klingraeffen fut, en effet, tellement consterné par ce langage de d'Aubeterre qu'il se fit peu de jours après, auprès du ministre anglais Keith, l'écho des bruits les plus alarmants. L'alliance des deux cours française et autrichienne était faite, et on allait immédiatement passer à l'exécution. La France ferait entrer deux armées en Allemagne, dont l'une mettrait la main sur le duché de Clèves (possession du roi de Prusse), tandis que l'armée autrichienne entrerait en Silésie [2].

Recevant ainsi des avertissements et comme des sons de cloches d'alarme, à la fois, de Vienne et de Paris, Frédéric ne pouvait manquer d'en être très sérieusement préoccupé. On a beaucoup dit, en son nom, et lui-même, dans l'*His-*

1. D'Aubeterre à Rouillé, 4 février 1746 (*Correspondance de Vienne* : ministère des Affaires étrangères. Cf. *Pol. Corr.*, t. XII, p. 179).
2. Keith à lord Holderness, 4, 11 février 1756 (Record office.)

toire de mon temps, laisse entendre (s'il n'affirme pas expressément) que c'est parce qu'il avait été informé de ce qui se tramait contre lui entre Louis XV et Marie-Thérèse qu'il avait voulu prendre les devants; que son traité avec l'Angleterre n'était qu'une mesure préventive de défense légitime. Rien n'est moins fondé, puisque ce sont, au contraire, les pourparlers engagés avec la cour de Hanovre par l'intermédiaire du duc de Brunswick qui ont motivé les premières démarches de Marie-Thérèse auprès de Louis XV, et qu'il est encore fort à croire que, sans la convention signée à Londres, celle qui était débattue à Versailles n'aurait pas abouti. Mais de plus, quand il fit lui-même l'acte dont on a vu que Stahremberg tira si habilement parti, il était très loin de soupçonner ce qui se passait à Versailles dans les coulisses : tout au plus pensait-il qu'il pouvait y avoir un arrangement, ou, comme il disait, un *chipotage*, au moyen duquel la neutralité de l'Autriche dans le conflit américain serait payée par la promesse de la France de renoncer à l'invasion des Pays-Bas. Lorsque enfin, une fois la convention connue, tout fut à craindre de la part de la France, qui se croyait grièvement offensée; — lorsque son ministre

Knyphausen, qui s'était longtemps refusé à croire au rapprochement de deux cours si longtemps ennemies, sortit de son incrédulité et lui envoya des détails précis, sinon sur les conditions, au moins sur les principales circonstances de la négociation clandestine, — il persista (était-ce fausse confiance et bravade?) à ne paraître pas y attacher de véritable importance. Il ne pouvait croire, disait-il, que la France oubliât à ce point les traditions de sa politique, ses intérêts et ses vieilles haines. Que pouvait-elle promettre à l'Autriche? Peut-être le mariage d'une princesse avec l'archiduc, devenu roi des Romains? Mais que pouvait-elle en recevoir? D'une coalition véritable et surtout d'une entreprise sérieuse tramée contre lui-même il n'admettait pas la pensée. Ce qui se passait en France était un moment de rage, un éclat de colère qui se calmerait, et on finirait par le laisser en paix, lui comme les autres, comme l'Espagne, comme la Hollande, dans une neutralité qui ne blessait personne : car personne n'avait envie de suivre l'Angleterre et la France dans leur guerre de *merluches*.

A ceux qui lui témoignaient quelque inquiétude il répondait en souriant de leurs alarmes.

A d'Arget, par exemple, qui, voyageant en France, l'avertit du soulèvement que sa conduite cause autour de lui : « Je suis surpris, écrit-il, qu'un homme comme vous, accoutumé aux affaires, ait pris pour vrais des discours et des raisonnements de peuple. Soyez tranquille, ma convention ne troublera en rien la bonne harmonie avec laquelle j'ai vécu jusqu'ici avec la France, et vous pouvez faire en toute sûreté des vœux pour ma prospérité, sans trahir les intérêts de votre patrie. » Et à son frère, le prince de Prusse, qui s'effraye aussi : « Je ne nie pas que je sois encore dans un embarras dont peut-être je ne me tirerai qu'avec beaucoup de ménagements, et en maniant délicatement les matières; mais la preuve que j'ai bien agi, c'est qu'on ne saurait être plus capot à Vienne. Et comptez-vous pour rien d'avoir, d'un coup de plume, enrayé la reine de Hongrie, humilié la Saxe, et désespéré le chancelier Bestucheff[1]? »

En réalité, sous cette apparente indifférence, il n'aurait pas été fâché de tirer au clair ce qui se

1. *Pol. Corr.*, t. XI, p. 352-377, 389; t. XII, p. 100, 101, 107, 111, 122, 125, 127, 139, 149, 171, etc. — Knyphausen à Frédéric, 7 novembre, 1er décembre 1755; 13 février, 1 et 8 mars 1756 (Ministère des Affaires étrangères). — Frédéric à d'Arget, 16 février 1756 (*Correspondance générale*).

méditait, et l'un des moyens qui lui parut le plus sûr pour s'en informer sans trop laisser voir d'inquiétude, ce fut de tâcher de faire parler madame de Pompadour, qui devait tout savoir. Vaine et bavarde, comme il supposait que devaient être toutes les femmes, elle laisserait peut-être échapper un secret, ne fût-ce que pour montrer qu'il n'y avait rien de caché pour elle. Il recommanda donc très expressément à Knyphausen d'aller la voir sous prétexte de la remercier des compliments qu'elle lui avait fait porter par le duc de Nivernais. Cette démarche la mettrait peut-être en humeur de s'employer elle-même à calmer l'irritation générale, ou, tout au moins, en conduisant adroitement la conversation, on pourrait tirer d'elle ce qui se préparait en fait de revanche : « Allez sans affectation chez elle pour lui dire des obligeances de ma part au sujet desquelles je vous laisse l'entière liberté de les tourner de la façon qu'il convient et qu'elles sauront porter coup : je me persuade que, pourvu que vous vous preniez bien là-dessus, cela aplanira beaucoup d'aigreur qui tient peut-être au cœur des ministres et calmera les impressions vives qu'ils ont prises à mon sujet... Tâchez de la flatter pour voir si peut-être elle se lâchera et

dira par emportement ce que les ministres cachent par sagesse [1]. »

Par malheur, madame de Pompadour était, à cette heure-là même, très difficile à aborder. C'était le moment où elle venait d'être désignée comme dame du palais de la reine, et, pour faire accepter le scandale de cette nomination, elle avait entrepris de transformer, par des actes de piété et de pénitence ostensibles, ses relations avec le roi en une liaison épurée de confiance et d'amitié. C'était également une manière d'affermir sa situation en la régularisant, et de se mettre à l'abri des accès de dévotion dont le souvenir du sort de madame de Châteauroux lui faisait toujours craindre le retour. De malicieux témoins allaient jusqu'à prétendre qu'elle se préparait pour prendre, le cas échéant, la place de madame de Maintenon. Un confesseur facile, le père jésuite de Sacy, s'était prêté à cet accommodement et lui avait même fait écrire à M. d'Étioles, son mari, une lettre touchante de repentir. On sait quel fut le dénouement de la comédie : le mari, bien avisé, refusa de recevoir la lettre, et le directeur fut désavoué par ses supérieurs. Tout

1. *Pol. Corr.*, t. XII, p. 73, 99.

rentra ainsi dans l'ordre ou dans le désordre accoutumé. Il n'y eut que la Compagnie de Jésus qui dut quelques années plus tard, quand un orage s'éleva contre elle, payer cher son défaut de complaisance : se justifiant ainsi, aux yeux de la postérité chrétienne, de tous les reproches dont le relâchement prétendu de ses doctrines morales avait été l'objet. Mais, en attendant, la marquise, prenant au sérieux son rôle de pénitente, passait une partie de son temps en exercices religieux, ce qui l'obligeait à restreindre le nombre de ses visiteurs et la longueur de ses audiences. Knyphausen frappa plusieurs fois à sa porte, qui lui fut toujours refusée, et, désespérant d'être admis, il engagea son maître à écrire lui-même une lettre qu'il serait chargé de porter. Frédéric ne se refusa pas absolument à cet acte de déférence, pourvu qu'il fût assuré que son avance serait bien accueillie. Finalement, à une nouvelle instance, la marquise se décida à répondre qu'elle ne pouvait recevoir les ambassadeurs en particulier, qu'elle avait chargé le maréchal de Belle-Isle de se faire l'interprète de ses respects pour Sa Majesté prussienne, et qu'elle priait Knyphausen lui-même de se servir de cet intermédiaire s'il avait quelque communication à lui faire.

En même temps elle exprimait ses véritables sentiments dans un billet qu'elle adressait au duc de Nivernais pour lui annoncer le départ de leur ami commun, le maréchal de Richelieu, chargé d'une expédition maritine dans la Méditerranée : « Il n'y a que les partis bons et fermes, lui disait-elle, qui soient convenables à un aussi grand roi que le nôtre. Vous pouvez en informer Sa Majesté prussienne, ainsi que du peu d'intérêt que je prends à la banque anglaise, quoi que lui en ait dit son enragé de Chambrier. Ce n'est en vérité pas ma faute s'il a fait souvent de mauvaises digestions [1]. »

Mais Nivernais n'était plus en humeur de faire entendre à Sa Majesté prussienne aucune vérité désagréable, car, soit qu'il se fût laissé réellement séduire, soit que, malgré toutes les ressources de son esprit, il n'eût pas trouvé d'autre manière de déguiser l'embarras croissant de sa situation, il en était arrivé à ne plus jurer que par les mérites, les vertus et même la bonne foi du grand Frédéric. Ne recevant aucune réponse de sa cour sur les instructions qu'il avait demandées au

1. *Pol. Corr.*, t. XII, p. 140, 160, 164. 170, 189. Madame de Pompadour au duc de Nivernais, 28 février 1756. Lucien Perey, *Le Petit-neveu de Mazarin*, p. 354.

sujet de l'alliance définitive que le roi de Prusse proposait de renouveler, — averti par le bruit public, et probablement aussi par des correspondances privées qui ne lui manquaient pas, de ce qui se tramait à Versailles dans un sens tout opposé, — il n'y avait, ce semble, pour lui qu'une seule conduite à suivre : c'était de se tenir sur une froide réserve, de faire sans bruit, mais assez ouvertement, ses préparatifs de départ, puis de s'expliquer avec son ministre par la voie la plus prompte et la plus directe sur la fâcheuse figure que lui faisait faire la prolongation du silence et du mystère. Sa grande situation à la cour, l'amitié de madame de Pompadour, lui permettaient une franche déclaration de ce genre. Il semble que la prudence et plus encore la dignité la lui commandaient.

Il n'en jugea point ainsi, je ne sais, en vérité, par quelle aberration d'esprit. Les instructions qu'on ne lui donnait pas, il y suppléa lui-même, et crut devoir rédiger, puis expédier à sa cour un projet de traité qu'on ne lui demandait pas. Ce n'était que l'ancien traité de 1741, légèrement modifié, mais toujours avec un caractère vaguement et exclusivement défensif, n'offrant à la France aucun concours pour la guerre présente,

mais seulement une garantie éventuelle contre le cas très peu probable où son territoire européen serait attaqué. C'est ce que Bernis, dans ses *Mémoires*, appelle avec raison, il faut en convenir, une véritable dérision. Il était dérisoire, en effet, au lendemain du jour où la Prusse venait d'apporter à notre ennemie un concours actif et immédiatement utile, de réclamer d'elle une garantie contre un genre d'agression que rien ne faisait craindre et des dangers qui ne pouvaient naître que dans un avenir éloigné et indéfini. Moins sérieux encore que la proposition elle-même étaient les motifs présentés par Nivernais pour la justifier. Il se bornait à dire que la Prusse, en paraissant se retourner du côté de la France, annulerait l'effet moral causé par le pas qu'elle avait fait vers l'Angleterre, et qu'on garderait ainsi une porte ouverte pour opérer un jour un retour à l'ancien système. Il allait même assez naïvement jusqu'à convenir que peu importait que cette démarche rétrograde fût de *bonne ou mauvaise foi* par Frédéric, pourvu que l'apparence fût sauvée et l'impression produite [1].

Mais il était un autre genre d'effet moral

1. Lucien Perey, p. 337.

auquel il était singulier qu'un ambassadeur de France n'eût pas songé : c'était celui du spectacle que donnerait le petit-fils de Louis XIV recherchant et serrant affectueusement la main qui venait de le frapper, et plaçant lui-même le petit-fils du margrave de Brandebourg dans une situation supérieure aux deux plus grandes puissances d'Europe, comme leur protecteur commun et l'arbitre chargé de leur tracer la limite où il leur était permis de se mouvoir. Qu'un tel rôle fût flatteur pour l'amour-propre de Frédéric, on le conçoit sans peine; mais il était moins naturel de l'imposer à la dignité du roi de France. Aussi, avant même que le projet ébauché par Nivernais fût arrivé à Paris, toute idée d'un renouvellement d'alliance avec la Prusse était repoussée dans le conseil à l'unanimité, moins la voix du maréchal de Belle-Isle, resté seul fidèle aux souvenirs de ses beaux jours, et, sans son intervention, un ordre de retour aurait été immédiatement envoyé à Nivernais. C'est Knyphausen qui rapporte cette délibération : comment Nivernais pouvait-il l'ignorer? Il aurait dû savoir aussi que de tous les avis, le plus net, le plus impatient dans le sens d'un refus absolu, était celui du roi lui-même. On ne peut pas dire que le sentiment

royal qui survivait chez Louis XV à tant de faiblesses l'ait mal inspiré dans cette occasion [1].

Comment un gentilhomme comme Nivernais fut moins délicat en fait d'honneur qu'un prêtre comme Bernis, un vieil intendant comme Rouillé et les financiers Séchelles et Machault, c'est ce qu'on s'expliquerait difficilement si on ne savait qu'il revenait de Potsdam, où il avait été convié à passer plusieurs jours. C'était un honneur insigne réservé en général aux princes et qui n'avait été conféré qu'au maréchal de Saxe, et il venait d'être comblé de caresses, de compliments et de flatteries auxquels une tête plus solide que la sienne aurait eu peine à résister. Frédéric n'avait rien négligé pour faire sa conquête : non qu'il attachât beaucoup de prix à signer avec lui une convention dont il aurait sans doute été flatté, — qui surtout ne l'aurait pas gêné, — mais qui au fond, maintenant que ses intérêts les plus importants étaient assurés, ne le touchait que médiocrement. Ce n'était pas là son but principal; mais la sévérité du jugement porté en France sur son dernier acte l'importunait, et il cherchait quelque moyen de la désarmer. Du

1. *Pol. Cor.*, t. XII, p. 119.

mécontentement de ceux qui détenaient le pouvoir il prenait assez aisément son parti. Mais il était un autre genre d'opinion dont il était le premier, presque le seul des hommes d'État d'Europe, à deviner l'importance et dont il tenait essentiellement à garder les suffrages : c'était l'opinion des lettrés, des écrivains, de ceux qu'on appelait déjà les philosophes, et qui, par l'éclat de leur talent, par leur mouvement d'idées, par la direction qu'ils imprimaient à l'esprit public, commençaient à exercer plus d'action que les dépositaires débiles de l'autorité royale. C'était parmi eux qu'il avait de longue date déjà cherché, acquis, soudoyé des amis et des serviteurs. Il ne faut pas que cette clientèle lui échappe, ou qu'une susceptibilité patriotique la lui dispute, car elle a la parole à la main, et c'est elle qui, si on l'attaque à la cour, doit plaider et gagner sa cause devant le pays. C'est là un genre de service que Voltaire, dans plus d'une circonstance critique, s'est déjà prêté à lui rendre. Si cet ami de sa jeunesse était là, ce serait bien simple et bientôt fait. Avec un pamphlet et une épigramme, Voltaire aurait déjà mis les rieurs de son côté. Et le public français, composé de spectateurs désœuvrés qui assistent à la politique comme à la comédie, est

aisément de l'avis de ceux qui le font rire. Par malheur, la vieille amitié du poète et du roi vient de se rompre, par suite d'une incompatibilité que la vie commune a fait éclater entre l'humeur agitée de l'un et la taquinerie despotique de l'autre. Choyé, encensé d'abord à Berlin, Voltaire en est parti hier en disgrâce et presque en fuite. Il n'y a plus rien à lui demander ni à compter sur lui. Mais voici un beau seigneur, membre de l'Académie française, qui se pique de lettres et même de poésie : si ses compositions littéraires sont faibles, l'éclat de son rang couvre la défaillance de son talent; il a su se faire une cour de beaux esprits flattés de le compter parmi les leurs et auxquels il témoigne autant d'égards qu'il reçoit d'eux de déférences. C'est un défenseur tout trouvé. Que, partant de Potsdam, il retourne en France ébloui du génie de son hôte, chantant ses louanges, présentant les faits comme on les lui a fait voir, il n'en faut pas davantage : Paris sera bientôt converti, et Paris c'est la France; Paris c'est surtout déjà plus qu'il n'en faut pour tenir tête à Versailles.

Aussi rien n'égale l'art souverain avec lequel, tenant Nivernais sous sa main, Frédéric s'appliqua à le charmer, en mêlant habilement à

des discussions politiques où il tâchait de le convaincre, — tout en se laissant contredire et en le faisant briller — des fêtes où il avait soin de le faire paraître aussi à son avantage. « Nous avons ici, écrivait-il à son frère le prince de Prusse, le duc de Nivernais : il y a eu, comme vous pouvez l'imaginer, beaucoup de politique sur le tapis, ce qui n'est guère amusant à la longue... Pour varier la matière, nous avons eu deux intermèdes qui au moins nous font rire. »

Rien n'était mieux entendu que ce mélange pour le charme qu'il voulait exercer : car l'aisance à passer sans effort des plaisirs aux affaires était précisément le genre de mérite où Nivernais avait la réputation d'exceller, et dont plus tard un malicieux secrétaire qui l'avait observé de près (le fameux chevalier d'Éon) lui faisait compliment dans ce portrait qui ne lui aurait pas déplu : « C'est le plus enjoué et le plus aimable des ministres d'Europe; il a passé dans toutes les places et ambassades qu'il a eues comme Anacréon couronné de roses, chantant le plaisir même au milieu des plus pénibles travaux. » Rien de mieux fait pour éblouir une société germanique que cette grâce avec laquelle Nivernais savait passer sans peine du plaisant au

sévère, tenant toujours les reparties prêtes sur tous les sujets, sachant donner la réplique à Frédéric même dans cette langue poétique qu'ils se plaisaient à manier l'un et l'autre, et faisant éclore à propos du moindre incident un impromptu ou un madrigal. Avec cet agrément que rien n'altérait, Nivernais ravit réellement tout le monde et ne put manquer de s'en apercevoir : on est aisément content des autres quand on l'est de soi-même [1].

Un des moyens encore que Frédéric employa pour gagner Nivernais, ce fut de lui témoigner en plusieurs occasions une apparence de parfaite confiance. Ainsi, le hasard fit que ce fût précisément pendant la courte durée de ce séjour qu'arriva à Potsdam la cassette qui contenait l'instrument original de la convention anglaise, celui qui portait la signature des plénipotentiaires et qui devait être revêtu des ratifications royales. Avant d'y toucher, Frédéric manda Nivernais dans son cabinet afin de l'ouvrir en sa présence, et lui tendit la pièce, sans prendre le temps d'y avoir jeté les yeux lui-même, pour

1. *Pol. Corr.*, t. XII, p. 132. — Frédéric au prince de Prusse 22 février 1756. — J'ai cité le portrait de Nivernais par le chevalier d'Eon dans le *Secret du Roi*, t. II, p. 106.

qu'il pût se convaincre qu'il n'y trouverait aucun article secret dont (comme on l'avait prétendu) il n'eût pas donné communication à la France, et dont elle pourrait s'alarmer : « Je me regarderais, disait-il, comme le plus infâme et le dernier des hommes si vous y trouviez un mot de plus que ce dont je vous ai donné connaissance [1]. »

Enfin, soit pour lui montrer qu'il n'était aucun sujet, quelque délicate qu'en fût la nature, qu'il ne fût à l'aise de traiter avec lui, soit pour le sonder et le faire parler à son tour, il ne craignit pas d'aborder lui-même le bruit répandu des négociations en cours entre Versailles et Vienne, mais il s'y prit d'une manière si étrange qu'il vaut mieux laisser Nivernais en rendre compte lui-même : « Le roi de Prusse, écrit-il, m'a proposé une idée qu'il a nommée singulière, en me disant qu'il croyait que nous pourrions en tirer un grand parti dans la circonstance présente. Ce serait, m'a-t-il dit en propres termes, que vous voulussiez amadouer la cour de Vienne en la leurrant de l'élection du roi des Romains et que nous fassions avec elle un traité qui ne manquerait

1. *Pol. Corr.*, XII, p. 162. — Frédéric à Knyphausen, 2 mars 1756.

pas de choquer vivement la cour d'Angleterre et l'éloignerait de celle de Vienne; qu'alors il profiterait de cette aigreur pour engager l'Angleterre à retirer la Russie de l'alliance de la cour de Vienne, et que, une fois la triple alliance dissoute, ce serait le plus grand bien qui pourrait arriver à notre système. Vous sentez bien, monsieur, que j'ai apprécié ce roman politique pour ce qu'il vaut, et j'ai compris sans peine que cela voulait dire qu'il soupçonne que nous traitons avec la cour de Vienne. »

Nivernais n'avait pas tort de ne pas prendre cette ouverture si singulièrement faite au sérieux, car quelques jours après, le roi étant revenu sur le même sujet, mais cette fois avec une humeur mal déguisée, quand il voulut lui rappeler que c'était lui-même qui avait regardé comme possible un arrangement de la France avec la cour d'Autriche et en avait même tracé le plan : « Oui, ce serait bien, dit-il vivement en détournant la conversation, mais à une condition : c'est que ce fût fait de concert entre nous [1]. »

Le résultat de ces conversations et de ces confidences, prises, interrompues et reprises

1. Nivernais à Rouillé, 27 février-9 mars 1756 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères).

avec tant d'art, fut que, quand Nivernais revint à Berlin, il était dans un véritable état d'enchantement. Le ministre Podewils, en particulier, qu'il dut entretenir de ce qui s'était passé dans ses entretiens avec le roi, ne constatait pas sans surprise combien son langage était différent de celui qu'on tenait à Versailles. — « J'ai cru entrevoir, écrivait-il à Frédéric, quoique dans des discours très enveloppés du duc de Nivernais, qu'il y a (*suivant lui*) trop d'humeur dans les entretiens du Sr Rouillé avec le baron de Knyphausen, dont il a cru peut-être avoir été dupe dans cette affaire; et il m'avoua, quoique dans la plus grande confidence, qu'il lui semblait que M. de Rouillé n'était pas à son aise vis-à-vis du baron de Knyphausen... Enfin il m'a promis de faire un rapport fidèle à sa cour et le meilleur usage du monde de la confiance sans borne qu'on lui avait marquée; qu'il en attendrait la réponse en continuant d'agir en ministre bien intentionné et véritable, fidèle et zélé serviteur de Votre Majesté, dont il m'a paru plus content que jamais... »

Une seconde conversation laissa à Podewils la même impression. Comme il s'était plaint que la mauvaise humeur durait toujours à la

cour de France, et que Knyphausen en recevait les éclats : — « M. de Nivernais convint de tout, dit-il, et me fit entendre que la plaie était trop fraîche pour ne pas saigner encore de temps en temps, qu'il n'y avait certainement pas de sa faute. Je l'ai trouvé, comme à son ordinaire, fort raisonnable et fort doux [1]. »

A la vérité, les Français témoins de cet état d'esprit étaient loin de s'en montrer aussi satisfaits que le ministre prussien et ne se gênaient pas pour dire entre eux ce qu'ils en pensaient. La Touche, chez qui la disgrâce et une situation faussée éveillaient naturellement l'esprit critique, faisait confidence de ses sentiments au comte de Broglie qui, de Dresde, suivait la situation avec inquiétude. — « Ces distinctions et ces cajoleries qui inquiètent quelques-uns de mes collègues dans cette cour, disait-il, font sur moi une impression bien différente et je crains que cette coquetterie du roi de Prusse ne soit qu'une séduction. Tenez ceci, s'il vous plaît, pour vous seul. » Et le comte de Broglie, ainsi averti, écrivait à Nivernais lui-même : — « Prenez garde! Ceux qui connaissent le mieux le roi de

1. *Pol. Corr.*, t. XII, p. 145, 159.

Prusse ne regardent pas comme de bon augure les politesses distinguées qu'il a pour vous, et pensent qu'il ne faut jamais moins compter sur ce prince que quand il caresse, ou pour mieux dire quand il affecte de caresser [1]. »

En France même, enfin, on commença bientôt à s'étonner qu'il se plût à prolonger un séjour qui aurait dû lui être pénible : le ministre s'impatientait qu'il ne comprît pas ou ne voulût pas comprendre que le silence gardé sur le projet d'alliance dont il avait envoyé le texte était un refus tacite de s'y associer. On aurait voulu qu'il trouvât un prétexte honnête pour se retirer sans bruit et sans briser les vitres avec Frédéric. Sa santé, dont il se plaignait constamment et qui devait souffrir de l'hiver du Nord, en fournissait un tout naturel. On lui écrivit donc que, puisque le climat l'incommodait, le roi lui permettait d'abréger, à son gré, son ambassade. En remerciant de cette marque d'attention : — « J'en userai, répondit-il, mais je n'en abuserai pas. » Il fallut bien alors se résoudre à parler clairement, et le 13 mars il reçut de Rouillé ce billet

1. La Touche au comte de Broglie. — Le comte de Broglie à Nivernais (*Correspondance supplémentaire de Prusse* : ministère des Affaires étrangères).

dont la politesse déguisait mal un fond de sécheresse et de mécontentement : — « J'aurais cru, monsieur, que vous auriez compris par les lettres particulières que j'ai eu l'honneur de vous écrire que le roi ne croit pas devoir se presser de renouveler son traité avec le roi de Prusse. Il faut donc vous confier ce secret, afin que vous preniez vos arrangements pour votre retour de façon, cependant, que la cour où vous êtes n'en prenne aucun ombrage. Nous avons, monsieur, depuis près de deux ans, proposé de renouveler ce traité : le roi de Prusse a fait la sourde oreille jusqu'au temps où il a fait la convention avec le roi d'Angleterre. Actuellement il le désire, et Sa Majesté ne croit pas devoir se presser et se déterminer dans les circonstances présentes. Ce que j'ai l'honneur de vous marquer sera pour vous seul : je vous prie de brûler cette lettre et d'en oublier le contenu. (De ma main; billet lu et approuvé par Sa Majesté [1].) »

1. Lucien Perey, p. 392. — Stahremberg à Kaunitz, 4 mars 1756 Archives de Vienne). C'est Stahremberg qui raconte l'impatience causée au ministère par la durée du séjour de Nivernais à Berlin, et les efforts faits pour la lui faire comprendre. Il en tenait le détail de Rouillé lui-même. — Lucien Perey cite bien une lettre de ce ministre, approuvant complètement la conduite de Nivernais, mais cette lettre, dont on ne donne pas la date, a trait évidemment aux dépêches de Nivernais

Il semblait bien cette fois qu'il n'y eût plus qu'à se mettre en route; mais Nivernais, qui sentait qu'un froid accueil l'attendait en France, n'était pas pressé de s'arracher à l'atmosphère de flatteries dont il était entouré, La lettre officielle qui accompagnait le billet de Rouillé lui faisait savoir que, pour ne pas donner à son départ un caractère trop accusé de rupture, on lui envoyait un successeur, qui serait en même temps celui du ministre ordinaire, La Touche, reconnu insuffisant pour son poste; et le choix n'était pas fait pour déplaire à Frédéric, puisque c'était le marquis de Valori, déjà accrédité auprès de lui pendant plus de dix ans et avec qui il avait vécu dans des relations, quelquefois orageuses, mais toujours amicales. Le moyen était plus ou moins heureusement imaginé pour répondre à des politesses tardives sans trop en paraître dupe.

L'arrivée de Valori ne pouvant avoir lieu avant quelques semaines, Nivernais crut devoir l'attendre pour le présenter, bien qu'une vieille connaissance n'eût pas besoin d'introducteur, et il y gagna d'assister assez gauchement en tiers à une scène de comédie : le roi sautant au cou du

rapportant ses premiers entretiens avec Frédéric, dans lequel il avait effectivement d'abord bien maintenu son terrain.

nouveau ministre de France, comme s'il n'eût eu rien de plus cher au monde. « Excusez, monsieur le duc, dit-il en se retournant vers Nivernais, ce sont deux bons et anciens amis qui avaient désespéré de se revoir [1]. » Puis il ajouta : « Je lui dirai, comme à vous, que j'ai pu avoir des torts de forme, mais que je reste dévoué au roi. »

Mais enfin il fallait partir, et rien n'égala la tendresse des adieux. « Je dois, lui écrivait Frédéric, ménager votre modestie; mais rien ne m'empêchera de penser ni de dire ce que je pense. Vous pouvez être sûr que votre souvenir ne périra pas dans ce pays tant que je l'habiterai. La nature m'a donné une âme sensible et un cœur reconnaissant, et il ne faut que cela pour conserver une impression éternelle du séjour que vous avez fait ici. Soyez persuadé que vous conserverez dans ce pays-ci des amis qui ne le céderont point aux sentiments et aux parents que vous avez en France. J'espère que vous me compterez de ce nombre et que vous ajouterez foi à l'amitié et à l'estime que je vous ai vouées [2]. » Et en conversation il s'exprimait plus chaudement encore : « Je suis bien malheureux, disait-

1. Valori, *Mémoires*, t. I, p. 202.
2. Lucien Perey, p. 392.

il, que M. de Nivernais ne soit pas né à Berlin, je vous assure bien que je ne l'enverrais à aucune ambassade et qu'il ne sortirait pas de chez moi. Je dirai de lui ce qu'on disait à Rome de la mort de Marcellus : « Les dieux n'ont fait que le montrer à la terre. » Ce n'était pas la peine de faire sa connaissance pour le perdre pour toujours. » Enfin il écrivait à Knyphausen qu'il ne pouvait rien faire de mieux, une fois Nivernais de retour, que de prendre et de suivre ses conseils.

Il eût été difficile de répondre sans quelque émotion à de pareilles déclarations. Il y avait pourtant un excès qu'un homme de goût aurait, il semble, pu éviter. Était-il nécessaire de dire : « A peine arrivé à Versailles, à défaut du bonheur de faire sa cour à Votre Majesté, je jouirai du bonheur d'être témoin de la sensibilité extrême du roi mon maître pour les marques de votre amitié et de l'augmenter encore s'il est possible? » et était-on forcé d'ajouter : « Il n'y a point d'expression dans la langue pour rendre les sentiments que Votre Majesté m'inspire et dont mon cœur est vraiment pénétré. Je ne forme pas le souhait d'être d'une autre patrie que la mienne, je serais indigne d'elle; mais j'avoue que la distance qui la sépare des États de Votre Majesté ne

me permettra pas d'y être heureux désormais. Je la supplie de compter sur la sincérité des sentiments, qui est gravée dans mon cœur et qui durera autant que moi [1]. »

On sait comment Voltaire a raconté dans ses *Mémoires* la mission dont on vient de lire le récit exact. « Le roi de France, voulant retenir le marquis de Brandebourg dans son alliance, lui avait envoyé le duc de Nivernais, homme d'esprit et qui faisait de très jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair et d'un poète semblait devoir flatter le goût de Frédéric : il se moqua du roi de France et signa son traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à Berlin, joua très joliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poète. »

D'épigramme il n'y en eut point, et il n'en fut jamais question. Mais la raillerie a plus d'une forme. Et est-il bien sûr qu'en comblant Nivernais de tendresses, comme en lisant sa prose ou ses vers, Frédéric n'ait jamais souri? Voltaire, grand connaisseur en fait de malice, ne s'y était pas trompé.

1. Nivernais à Frédéric, 19 mars 1756 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères).

CHAPITRE V

LE TRAITÉ

Situation des deux cabinets de Vienne et de Versailles. — La défection de la Prusse met la France à la discrétion de l'Autriche. — Reprise de la négociation sur la base des premières propositions faites par Marie-Thérèse. — Difficulté de s'entendre. — La Russie se montre favorable et promet son concours à la négociation engagée entre la France et l'Autriche. — L'Autriche demande la conclusion immédiate d'une convention de neutralité et d'un traité défensif, renvoyant à une négociation ultérieure les propositions plus étendues qu'elle avait faites. — Délibération dans le Conseil des ministres. — La demande de l'Autriche est acceptée. — Conclusion de la convention de neutralité et du traité défensif le 1er mai 1756. — Un mémoire remis par Bernis à l'ambassadeur prépare la négociation future qui doit compléter ces deux actes.

Caractère du traité du 1er mai — il n'est défensif qu'en apparence; — une guerre prochaine en est la conséquence certaine. — Étrange illusion du public et même du ministère français à cet égard. — On ne prend aucune précaution pour se préparer à la guerre. — Surprise et incertitude de la diplomatie française. — Marie-Thérèse fait avec activité ses préparatifs d'agression. — La Russie se montre toujours prête à la seconder. — Frédéric, se croyant menacé par l'alliance de la Russie et de l'Autriche, veut les prévenir. — Ultimatum envoyé à Marie-Thérèse. — Elle y répond avec hauteur. — Frédéric se décide à la guerre et entre en Saxe. — Conclusion.

Le retour de Nivernais mettant fin à l'une des deux négociations que le ministère de Louis XV

avait engagées et tentait de poursuivre simultanément, l'autre demeurait seule et devait marcher rapidement à une solution qui, dans quelque sens qu'elle eût lieu, ne pouvait plus se faire attendre.

Ce récit est donc arrivé à l'instant où fut prise la résolution qui, de la part de presque tous les historiens, a été l'objet d'un blâme sévère. Pour bien apprécier dans quelle mesure ce jugement est fondé, il importe de se rendre un compte exact de la situation dans laquelle se trouvaient placées, à ce moment suprême, les deux cours appelées pour la première fois depuis des siècles à faire alliance.

I

Dans la conférence tenue à Vienne au mois d'août 1755 et qui avait précédé l'envoi des propositions faites à Louis XV, Kaunitz, on peut s'en souvenir, avait tenu à établir que, par suite des exigences excessives de l'Angleterre et de sa réconciliation suspecte avec la Prusse, l'Autriche n'avait plus que le choix entre un complet isolement ou un rapprochement avec la France.

Par le rappel de Nivernais, la France se trouvait réduite à son tour à une alternative pareille. Du moment où elle avait dû renoncer à renouveler avec Frédéric une alliance dont l'esprit était dénaturé, et qui n'aurait présenté qu'une apparence sans dignité, il ne lui restait plus à choisir qu'entre l'isolement ou un rapprochement avec l'Autriche.

C'était cette similitude de position, aperçue d'avance par le chancelier autrichien, qui lui avait inspiré la confiance de mettre la main à l'exécution du grand dessein dont il méditait depuis tant d'années l'accomplissement. L'alliance des deux cours de Vienne et de Paris leur était, suivant lui, conseillée, presque commandée par un intérêt égal et des dangers de même nature auxquels ni l'une ni l'autre ne pouvait rester insensible.

Il y avait pourtant sous cette ressemblance, si justement prévue par le coup d'œil politique de Kaunitz, deux différences considérables, tout à l'avantage de l'Autriche.

D'abord, on n'avait à Vienne aucune nécessité de se préoccuper pour l'heure présente d'une lutte armée à soutenir. Si la solitude en face d'un voisin hostile et sans scrupule était regardée

à juste titre comme un état incommode et inquiétant, on avait le temps de se préparer au danger encore éloigné qui pouvait en sortir, et de se pourvoir d'avance de toutes les ressources possibles pour y faire face. La France, au contraire, était sous le poids d'une charge très lourde : c'était une guerre déjà engagée contre un ennemi redoutable avec des chances douteuses et dans des conditions inégales. L'issue même en fût-elle heureuse, le lendemain trouverait le vainqueur épuisé d'hommes et d'argent, hors d'état pour longtemps de soutenir aucune épreuve nouvelle. C'était l'avenir seul qui menaçait l'Autriche : la tâche imposée à la France était présente et pressante.

De plus, la convention conclue à Westminster entre la Prusse et l'Angleterre causait à la France un dommage grave et immédiat, puisque son adversaire se trouvait par là délivré du soin de veiller à des possessions germaniques qui lui étaient chères, et recouvrait la libre disposition des auxiliaires de toute nature qu'il pouvait recruter en Allemagne. C'était, en réalité, une intervention indirecte faite en pleine guerre en faveur d'un des combattants contre l'autre.

Le tort causé par la même convention à

l'Autriche, sans être nul assurément, était loin pourtant de présenter le même caractère. Sans doute il était pénible pour Marie-Thérèse de voir son ancienne alliée rechercher l'intimité d'un rival qui l'avait dépouillée : c'était un dangereux encouragement donné à des visées ambitieuses qu'elle n'avait que trop de motifs de craindre. Souveraine d'un État catholique, elle avait aussi raison de s'alarmer de l'ébranlement que pouvait causer à l'équilibre religieux, toujours instable, de l'Allemagne, l'union des deux grandes puissances protestantes. Mais c'était là, soit affaire de sentiment, soit vues de prudence lointaine. Prise à la lettre dans ses termes exprès et dans son application immédiate, la convention de Westminster ne contenait rien qui atteignît directement l'impératrice, rien qui fût contraire aux conditions qu'elle avait dû accepter elle-même à Aix-la-Chapelle, et à la place encore très considérable que le nouvel état de l'Europe et de l'Allemagne assurait à sa maison impériale. L'Angleterre prétendait même et se croyait en mesure de lui démontrer que rien n'avait été fait ni signé qu'en vue de prévenir toute agression prussienne contre ses États et de faire respecter le territoire de l'empire dont son époux

était le chef. Aussi tenait-on avec soin, à Londres, le protocole ouvert pour attendre une adhésion de l'Autriche que le ministre britannique à Vienne ne cessait pas de solliciter. Et de fait, une vaste coalition, où la Prusse et l'Autriche auraient siégé aux deux côtés de l'Angleterre et dont une hostilité commune contre la France eût été le lien, c'était le rêve de tous les politiques anglais, car c'eût été l'accord complet fait à Londres entre les prédilections royales et les sympathies populaires : en sorte qu'à l'argumentation favorite de Kaunitz, un contradicteur aurait pu répondre que, si l'Autriche était réduite à l'isolement, c'est qu'il lui avait convenu de s'y mettre et qu'il lui convenait d'y rester.

Tant que la négociation commencée avec la France se poursuivait avec un espoir de succès, l'Angleterre frappait inutilement à la porte et avait peu de chance d'être écoutée. Une trop forte répugnance éloignait l'impératrice d'une combinaison dont la condition préliminaire et indispensable eût été la franche acceptation d'un état de choses qui lui était odieux, l'oubli de ses injures passées, la perte de tout espoir de vengeance. Mais que la France intimidée, hési-

tante ou dominée par des habitudes de méfiance invétérées, vînt, à la dernière heure, à refuser ou à mettre à trop haut prix sa signature, il était certain qu'à l'instant tout devait à Vienne changer de face. Les vieux conseillers, qui n'étaient entrés qu'à regret dans des voies nouvelles, et dont l'événement aurait justifié les fâcheuses prévisions, allaient relever la tête : l'empereur, resté au fond de l'âme en sympathie avec eux, eût peut-être cette fois, par extraordinaire, élevé la voix dans son intérieur conjugal. Et qui pouvait répondre de ce qu'aurait ressenti l'impératrice elle-même en voyant ses avances repoussées, sa confiance méconnue, ses espérances trompées, ses intentions mises en suspicion à Versailles par un parti pris de froide et incrédule hostilité? Après tout, malgré son génie, elle était femme, c'est-à-dire impétueuse et mobile, une blessure nouvelle faite à son orgueil pouvait lui faire oublier, au moins pour un jour, de plus profondes et de plus anciennes. Si la France se détournait d'elle avec dédain, elle pouvait, de dépit ou par découragement, dût-elle s'en repentir peut-être plus tard, se jeter dans les bras toujours ouverts que lui tendait l'Angleterre. Le sort de Kaunitz eût été

alors celui qui attend tous les novateurs malheureux : son crédit n'aurait pu se maintenir contre la réaction des préjugés qu'il avait froissés, et la conjuration des rivaux qu'importunait sa faveur, et l'ancien système rentrait au conseil aulique avec les honneurs de la victoire.

Que ce retour d'opinion fût possible et sérieusement à craindre, il n'en faut d'autre preuve que l'émotion ressentie par Kaunitz, quand il vit que le moment était arrivé où de la dernière résolution de la France allait dépendre le succès de l'œuvre à laquelle il avait attaché sa fortune et son nom. Sa correspondance avec Stahremberg, ordinairement froide et réservée, prend alors un caractère inaccoutumé d'irritation et d'impatience. A la première nouvelle de la convention prussienne, il saluait cet événement comme « le plus heureux et le plus décisif qui pût arriver pour le bien de l'Autriche »; mais il ajoutait déjà : « Il est probable que nous allons voir l'Angleterre s'efforcer d'entraîner la Russie dans son accord avec la Prusse et réaliser ainsi son ancien projet, de faire du roi de Prusse le médiateur commun et de l'installer comme l'arbitre de l'Europe (*als den arbitra von Europa darzustellen*). Tout indique, disait-il quelques jours

après, que nous allons voir se former une formidable ligue protestante qui sera naturellement opposée à la cour de France... Il faudrait donc que le ministère français fût frappé par le ciel d'aveuglement, s'il ne voit pas clairement l'intérêt commun de la Prusse et de l'Angleterre et les conséquences qui doivent s'ensuivre. C'est de quoi, ajoute-t-il avec une indifférence affectée, nous avons moins à prendre souci que la France elle-même : puisque dans le cas où la France persisterait dans ses préjugés haineux et voudrait se moquer de nous, il nous resterait toujours un parti à prendre, *ce serait de nous rallier aux gros bataillons et d'entrer dans les idées de l'Angleterre.* » — Et puis le 22 février : « Si l'idée du danger immense pour la France dans l'exécution de la ligue entre l'Angleterre, les cours de Vienne et de Pétersbourg, le roi de Prusse, les États-Généraux et plusieurs autres puissances pour lesquelles la cour de Londres se donne actuellement beaucoup de mouvement et qu'elle poussera avec son impétuosité accoutumée, n'ouvre pas les yeux de la cour où vous êtes et ne lui fait pas sentir que pour faire échouer ce projet, il n'y a pas de temps à perdre, il semble qu'il faudra renoncer à lui

voir prendre jamais un parti conforme à son intérêt d'état et à la gloire d'une grande monarchie. On ne devrait pas avoir à lui supposer un tel excès d'aveuglement : *sed vestigia terrent.* »

Un peu plus tard enfin, le 3 avril, il décrit encore l'effort considérable tenté par le gouvernement anglais dans toutes les cours pour amener une réconciliation générale de toutes les puissances, Prusse et Autriche comprises, mais dont la France serait exclue, prélude évident d'une coalition qui serait bientôt dirigée contre elle. « La susdite cour, dit-il (l'Angleterre), travaille à Pétersbourg, à Madrid, à Turin, à Dresde, pour amener sa réconciliation avec nous. Le ministre de Russie, le comte Kaiserling, qui n'est pas informé des vrais sentiments de sa cour, et ne connaît pas notre secret, se donne à cet effet toute sorte de peines, et a demandé une audience à Leurs Majestés Impériales. La même demande a été faite par le comte Canale et M. Burmania (les ministres de Sardaigne et de Hollande). On attend le ministre de Hanovre d'un jour à l'autre, qui n'épargnera certainement rien pour soutenir les vues de l'Angleterre... Quoique nous ne faiblissions pas sur nos principes et renvoyions toutes ces cours avec des réponses négatives, il y

a pourtant contre moi personnellement un orage qui est déjà très fort et le deviendra plus encore à mesure que le bruit de nos négociations secrètes se répandra davantage. On en est même déjà à chercher un moyen de me renverser : je m'en ris et désire seulement que notre traité défensif soit fait bientôt pour que je puisse tranquilliser certains esprits [1].

La fortune ministérielle de Kaunitz n'intéressait que très indirectement la France; ce n'étaient donc pas ses inquiétudes personnelles qui auraient dû l'émouvoir et qu'elle aurait pu partager. Mais il est impossible de méconnaître qu'à un point de vue plus général, les prévisions du chancelier étaient justes et que si, le traité débattu à Ver-

1. Kaunitz à Stahremberg, 4, 22 février, 3 avril 1756 (Archives de Vienne). — Le dessein de l'Angleterre de former une coalition contre la France est signalé par Marie-Thérèse elle-même dans une lettre écrite (après la conclusion du traité avec la France) à son beau-frère, Charles de Lorraine, où elle lui explique les motifs qui l'ont empêchée d'y entrer. — « Peu s'en faut, dit-elle, qu'on ne m'ait formellement proposé d'entrer dans cette alliance, sous le faible prétexte de former une ligue formidable contre la France. » (Marie-Thérèse à Charles de Lorraine, 14 mai 1756. — Archives de Bruxelles.) — Bernis, de son côté (*Mémoires*, t. I, p. 260), mentionne la crainte de cette chance parmi les motifs qui amenèrent le traité dont il fut l'auteur. « Si le roi, dit-il, refusait l'alliance de la cour de Vienne, il risquait de voir l'impératrice prendre des mesures avec l'Angleterre, et ne pouvant plus compter sur l'alliance de Berlin, il se trouvait par là exposé à la ligue des principales puissances d'Europe. »

saillcs venant à manquer, l'Autriche eût été ramenée par l'Angleterre dans le giron de l'ancienne union antifrançaise, le danger qui aurait alors menacé la France était le plus grave peut-être qu'elle eût couru depuis les derniers jours de Louis XIV. Délaissée par la Prusse, dont elle ne pouvait plus attendre qu'une neutralité perfide, elle aurait vainement promené ses regards sur toute l'Europe sans y rencontrer un visage ami. L'Allemagne entière lui était fermée, tous les clients qu'elle y avait comptés dans les guerres précédentes étant aussi ceux de Frédéric et livrés par lui à la dévotion de l'Angleterre. L'Espagne elle-même, dont l'alliance lui avait été souvent onéreuse, mais lui garantissait autrefois la sécurité d'une de ses frontières et le repos d'une partie de l'Italie, n'aurait pas cette fois répondu à son appel : car un habile ministre anglais avait presque entièrement ruiné notre influence à Madrid, et il était aidé dans son travail souterrain par une reine portugaise qui, n'ayant pas de postérité, ne portait que peu d'intérêt à la maison de Bourbon représentée par des héritiers nés d'un autre lit que son époux. C'était Bernis, on l'a vu, qui allait être envoyé pour regagner le terrain perdu, mais ce n'était pas en se présen-

tant tout meurtri d'un échec personnel, au nom d'une cour universellement délaissée, qu'il aurait eu chance de le reconquérir. L'Espagne était faible, et les faibles ne croient et ne vont qu'à la fortune et à la force.

Enserrée ainsi dans un cercle d'hostilités ouvertes ou sourdes qui se serait étendu depuis les rives de la Baltique jusqu'au détroit de Gibraltar, — sous les yeux d'une Europe attentive où personne n'aurait fait de vœux pour elle, — la France aurait dû aborder le terrible duel où elle était sûre de rencontrer la supériorité reconnue des forces navales de l'Angleterre. Le jour où le revers qui était à craindre serait arrivé, c'était à qui se serait mis en mesure de tirer parti de son malheur. Car l'expérience a trop souvent prouvé que ceux qui n'ont pas d'alliés la veille d'un désastre n'ont plus que des ennemis le lendemain. En tout cas, ce ne serait pas l'Autriche qui eût été la moins empressée à profiter de notre abaissement. Le moins qu'elle eût réclamé pour se venger du mépris qu'on aurait témoigné à ses offres et pour compenser la renonciation définitive qu'elle aurait dû faire de la Silésie, eût été une extension de ses frontières partout où, comme en Flandre, ou sur les rives supérieures

du Rhin, ses domaines bordaient le territoire français. La guerre que la France a soutenue avec l'Autriche, contre l'Angleterre et la Prusse unies, a sans doute été très malheureuse : mais laissée seule en face d'une coalition européenne, aurait-elle eu meilleure chance? C'est le revers de la médaille, et l'on n'y a pas songé suffisamment en traitant sans ménagement les auteurs du traité de 1756. La fâcheuse condition de ceux qui tiennent en main les affaires humaines les condamne souvent à n'avoir le choix qu'entre deux partis dont aucun n'est sûr. Celui qu'ils préfèrent est le seul mis à l'épreuve et dont la postérité leur demande compte. Des maux ou des périls, qu'ils ont écartés la crainte disparaît avec le souvenir. Il est si commode de juger après l'événement.

« On a prétendu, dit Voltaire dans son *Précis du siècle de Louis XV*, que l'union de la France et de l'Autriche était monstrueuse. Puisqu'elle était nécessaire, sans doute elle était naturelle. » Voilà le vrai mot qui n'a pas moins de justesse et de force pour avoir été dit par un ami, longtemps courtisan, et toujours admirateur de Frédéric.

II

J'en ai dit assez pour faire comprendre que dans le débat qui allait s'engager sur les conditions du traité destiné à consacrer l'alliance des deux cours, l'Autriche se présentait avec un réel avantage, puisque rien ne la pressait d'agir et qu'elle gardait, en cas d'échec, une ligne de retraite qui manquait à la France. Il ne serait pas juste de ne pas tenir compte aux négociateurs français et à Bernis, en particulier, de cette infériorité qui, à chaque résolution qu'ils avaient à prendre, ne pouvait manquer de se faire sentir.

C'était malgré Bernis, on l'a vu, et par une démarche peut-être un peu précipitée que, sous l'influence de l'irritation causée par la convention prussienne, la négociation avait été subitement reportée sur le terrain des premières propositions de Marie-Thérèse; les mêmes que (soit timidité, soit prudence) les conseillers de Louis XV avaient d'abord écartées. Kaunitz, qui n'espérait pas un retour si prompt à ses idées favorites, ne se fit pas (on le pense bien) prier

pour rentrer dans la voie si heureusement rouverte par la manœuvre improvisée de Stahremberg. En réponse à la demande d'instructions complémentaires qui lui était adressée, il envoya, à peu près textuellement, la reproduction de son plan primitif, dont on peut se rappeler les traits principaux : renonciation explicite de la France à tout renouvellement d'alliance avec la Prusse, formation par son aide et avec ses soins d'une vaste coalition d'États (Espagne, Suède, Danemark, Saxe, Bavière et Palatinat), en vue d'aider l'Autriche à reconquérir la Silésie : concours de la France non pas armé, mais pécuniaire, au moyen d'un subside fourni pour subvenir aux frais de l'entreprise : en retour de ces facilités prêtées aux vues de la cour de Vienne, un établissement princier assuré dans les Pays-Bas, à l'infant gendre de Louis XV, pour remplacer les duchés de Parme et de Plaisance que le traité d'Aix-la-Chapelle lui avait conférés. Une seule des offres précédentes fut omise : c'était la promesse de favoriser l'élection du prince de Conti au trône de Pologne; le roi de France (par une indifférence surprenante, difficile à concilier avec son action secrète) n'ayant paru y attacher aucun prix, et ce point

étant particulièrement malaisé à faire accepter par la Russie.

A cette communication, qui ne devait rien ajouter à ce qui était déjà connu, Bernis se vante dans ses *Mémoires* (et cette assertion est pleinement confirmée par les dépêches de Stahremberg) d'avoir opposé tout de suite une demande en quelque sorte reconventionnelle très difficile à écarter, mais qui en altérait sensiblement l'économie. C'était la reconnaissance préalable d'une parfaite réciprocité établie sur tous les points, entre les deux parties contractantes. Si la France renonçait explicitement à toute alliance avec la Prusse, l'Autriche de son côté se détacherait d'une manière tout aussi formelle et dans la même mesure, de toute alliance avec l'Angleterre. L'insistance de Bernis à cet égard fut même singulièrement pressante, car, Stahremberg ayant déclaré, en réponse à une première ouverture, que ses instructions ne lui permettaient pas de satisfaire à une exigence à laquelle il n'était pas préparé, il dut rester convenu entre eux que rien de ce qu'ils pourraient arrêter ne serait regardé comme définitif, tant que cette condition *sine qua non* ne serait pas remplie. La réciprocité ainsi entendue entraînait

deux conséquences qui, bien que l'une et l'autre assez difficiles à accepter pour l'Autriche, n'étaient pourtant pas également graves.

En premier lieu, si la France s'engageait à laisser, en regardant faire et en se croisant les bras, les armées autrichiennes entreprendre d'enlever la Silésie à Frédéric, — malgré la garantie qu'elle avait promise à Aix-la-Chapelle et, depuis lors, renouvelée à plusieurs reprises, — l'Autriche, à son tour, devait assister avec la même indifférence à toute attaque portée par la France contre les possessions du roi d'Angleterre, fût-ce même celles qui faisaient partie du corps germanique dont l'empereur avait la garde officielle. C'était une promesse dont l'exécution aurait pu être pénible à l'accomplir devant l'Allemagne inquiète et soupçonneuse. Au fond cependant, comme il ne s'agissait que du Hanovre et comme il était peu probable que la France songeât encore à attaquer cet électorat depuis que le traité de Westminster l'avait placé sous la protection prussienne, on glissa sans trop appuyer sur ce point délicat.

Mais une autre suite du même principe avait une plus grande importance. L'Autriche ne voulant et ne pouvant en réalité apporter à la

France aucune aide matérielle dans sa lutte avec l'Angleterre, réciproquement Louis XV et Bernis en son nom durent se refuser péremptoirement à tout concours même indirect prêté à la campagne agressive que l'Autriche méditait contre la Silésie. Louis XV se croyait dégagé de tout lien d'honneur envers Frédéric et voulait bien le laisser prendre à partie sans le défendre, mais il se refusait à s'associer à l'exécution. Tout devait se borner de la part de la France à laisser faire et laisser passer. Dès lors, il n'y avait pas à entendre parler de cet appui détourné qui aurait consisté à engager les puissances secondaires sur lesquelles pouvait s'exercer l'influence française à prendre part à des opérations militaires dont la France elle-même se serait tenue à l'écart. Sur ce point ce fut le roi surtout qui fut inabordable. Il déclara nettement qu'à tant faire que de se mêler de la lutte, il aimerait mieux se battre lui-même que de faire battre les autres et surtout les faibles à sa place. Il aurait pu ajouter que le procédé qui manquait de noblesse n'aurait pas présenté non plus de sécurité véritable : car le tuteur qui aurait mis ses clients en avant, n'aurait pu, s'il leur arrivait malheur, se dispenser de leur porter secours : en sorte que ce

n'eût été que partie remise et on n'y aurait gagné que d'avoir laissé échapper le succès de la première heure dont l'effet moral, dans une entreprise audacieuse, est souvent décisif.

Ce fut sur ce point cependant qu'on faillit rompre parce qu'on se mit des deux parts à suspecter les intentions mutuelles. L'Autriche, pour maintenir sa demande, alléguait qu'elle ne serait pas sûre de réussir si elle n'était appuyée que par les forces de la Russie dont — depuis la convention faite entre la tsarine et l'Angleterre — elle n'était même plus sûre de pouvoir disposer à son gré et elle affirmait qu'elle ne pourrait se mettre en campagne à moins d'être secondée par une troisième armée qui lui permettrait de faire attaquer la Prusse de tous les côtés à la fois. Mais la France pouvait très bien soupçonner que cette troisième armée levée sur de petits États n'était destinée qu'à former un rideau derrière lequel se tiendrait toute l'armée française elle-même, prête à accourir si ceux qu'elle avait compromis étaient menacés. D'autre part il était clair qu'on ne pouvait intéresser ces États secondaires à une affaire qui avait ses périls, que par l'appât du gain et en leur promettant une part des dépouilles de la Prusse. Ce n'était donc pas seu-

lement la restitution de la Silésie, mais la réduction et même le démembrement du patrimoine de la maison de Brandebourg qu'il fallait dans ce système se proposer comme résultat de la victoire. Or, c'était là, supposait à son tour Stahremberg, ce que la France ne voulait à aucun prix. Elle consentait bien que Frédéric fût châtié de son ingratitude en se voyant forcé de rendre ce qu'elle l'avait aidé à prendre, mais elle ne voulait ni le ruiner, ni même le saigner à blanc; un succès trop complet ne lui aurait pas moins déplu qu'un échec. C'était un calcul que l'Autrichien avait d'autant moins tort de soupçonner qu'à le bien prendre le Français n'aurait pas eu absolument tort de le faire.

Le débat, qui dura plusieurs jours, fut d'autant plus épineux que, comme Stahremberg ne tarda pas à s'en apercevoir, les deux négociateurs français à qui il avait affaire, Rouillé et Bernis, étaient loin de s'entendre et même d'être animés d'intentions pareilles; ce qu'on obtenait de l'un, on n'était jamais sûr de ne pas le voir refuser par l'autre. Rouillé, d'un esprit naturellement étroit, difficultueux et méfiant comme l'est la médiocrité qui sent sa faiblesse, aurait vu échouer sans peine une négociation dont, bien

que ministre titulaire, il n'avait pas eu la première confidence et ne garderait pas l'honneur. Son humeur contre l'adjoint qu'on lui avait imposé était visible. L'échec surtout eût été bien vu du premier commis de son ministère, l'abbé de La Ville, avec qui il avait dû s'ouvrir. Cet agent très distingué, mais tout imbu des habitudes et des préjugés de la politique traditionnelle, lui suggérait tout bas les moyens d'entraver l'affaire, et surtout de placer sur le chemin de son collègue les obstacles propres à le faire trébucher. Ce fut, sans doute, à la suite de quelque conversation avec ce confident qu'il échappa au ministre de dire, à portée d'être entendu de Stahremberg, « que la Prusse était un allié nécessaire de la France qu'il faudrait retrouver tôt ou tard et qu'il ne fallait pas la laisser écraser. C'était se confesser tout haut; le lendemain, à la vérité, il courait après sa parole, mais le mot était lâché et volait déjà sur la route de Vienne.

Heureusement Bernis était là et arrivait à temps pour réparer les maladresses et panser les blessures. A celui-là ne manquait ni l'art ni la souplesse, et d'ailleurs son amour-propre et l'espoir de son crédit futur étaient engagés à

justifier la confiance qui l'avait fait admettre dans l'intimité royale; il aurait fait pauvre figure, en effet, reparaissant les mains vides devant le conseil ministériel où il n'était encore qu'un intrus et dont une équipée malheureuse ne lui aurait pas ouvert l'entrée.

C'est grâce à cette intervention conciliante qu'on avait fini par imaginer une sorte d'accommodement. Tout concours militaire, soit directement prêté par la France, soit conseillé et suggéré par elle à des tiers, étant déclaré impossible, il sembla qu'une assistance pécuniaire, à la condition d'être justifiée par une direction d'intention un peu subtile, serait de nature à soulever moins de scrupules. L'argent de la France ne devrait pas alors être employé à soudoyer des troupes pour les mettre au service de l'Autriche, mais seulement à barrer le chemin aux propositions du même genre que l'Angleterre ne manquerait pas de faire. Nul doute, en effet, que l'Angleterre engagée désormais à rendre service à la Prusse, ne s'efforçât de détourner par ses largesses les auxiliaires dont l'Autriche aurait pu espérer quelque appui : et si on laissait une fois (suivant la vive expression que nous avons vu employer par Frédéric) les guinées anglaises

tomber dans le chapeau toujours tendu des princes allemands, l'Autriche n'aurait plus su en réalité à quelle porte frapper. Moyennant une subvention égale promise par la France, on pouvait soustraire les faibles à cette tentation. Leur neutralité ainsi assurée, ils seraient libres de la transformer ensuite à leur gré en secours effectif sans avoir besoin de prendre l'avis et même de demander l'assentiment de la France. Restait à trouver une forme convenable pour ôter à cette avance l'apparence (vraie ou fausse) d'une participation à la campagne agressive dont Louis XV tenait à ne pas rester responsable. Après en avoir cherché et débattu plusieurs, la meilleure paraissait être de donner à la somme versée l'étiquette d'une soulte à payer pour ramener à des conditions tout à fait équivalentes l'échange à opérer entre les duchés italiens et la principauté flamande promise à l'infant Philippe. Et de fait, bien que ce genre de calcul, appliqué à des souverainetés politiques, fût assez singulier, il n'y avait rien d'excessif à considérer un territoire de Flandre comme d'une valeur vénale très supérieure à la même quantité prise en Italie [1].

1. Stahremberg à Kaunitz, 27 février, 11 mars 1756 (Archives de Vienne).

Mais sur l'étendue même et la situation du territoire qui devait être abandonné à l'infant, était-on bien assuré de s'entendre ? La France ne promettant plus son aide que dans des conditions très inférieures à ce qui lui était demandé, il était à craindre que l'Autriche ne voulût réduire ses concessions dans la même proportion. Le seul fait de reculer et de dégarnir la frontière des Pays-Bas ne pouvait-il pas déjà être regardé comme un sacrifice bien considérable pour un si mince avantage? Aussi l'Autriche commençait-elle à dire qu'il faudrait trouver quelque moyen de faire en sorte que la cession consentie en Flandre ne fût que conditionnelle et pût être révoquée si, la campagne venant à échouer, la Silésie n'était pas rendue à ses possesseurs héréditaires. Enfin l'opération elle-même n'était pas sans présenter quelque difficulté. Plaisance et Parme pouvaient être considérés comme des apanages attribués à la couronne des rois catholiques pour une branche cadette de leur maison. La même qualité serait-elle reconnue à la nouvelle principauté tout différemment assise? Que se passerait-il si l'infant était appelé à la succession soit de la couronne d'Espagne, soit de celle de Sicile, actuellement possédée par son frère

Charles, l'aîné des fils d'Élisabeth Farnèse? La mort de Ferdinand VI, sans postérité, pouvait l'appeler à régner à Madrid d'un jour à l'autre? Autant de points délicats qui ne pouvaient être réglés que de concert avec la cour d'Espagne elle-même dans une négociation préalable, ce qui ne simplifierait pas les rapports déjà très tendus que Bernis était chargé d'aller rendre plus faciles. Il y avait là matière à des débats douteux et à des retards indéfinis dont le moindre inconvénient eût été d'ébruiter les conditions de l'alliance longtemps avant qu'elle fût conclue. Ainsi les difficultés naissant l'une de l'autre, on ne voit pas comment on serait sorti de cet embarras, si Marie-Thérèse et Kaunitz, avec leur netteté de résolution accoutumée, n'avaient offert de commencer par conclure et constater l'alliance par une entente publiquement établie sur les points où l'accord était facile, sauf à renvoyer à une négociation ultérieure et à un traité subséquent les points qui resteraient à débattre.

Au nombre des motifs qui les portèrent à trancher ainsi dans le vif pour arriver promptement à une solution dont on pût faire part au public, il faut, assurément, placer une nouvelle qui leur fut transmise au même moment par le

ministre autrichien à Saint-Pétersbourg et qui leur inspira une confiance dont ils voulurent sur-le-champ profiter.

Si amicales que fussent, en effet, les relations établies entre les deux cours impériales, — quelque crédit que Marie-Thérèse se crût assurée d'exercer sur l'esprit d'Élisabeth, — elle n'avait pas pourtant jugé convenable de lui faire part, dès le début, des pourparlers qu'elle engageait avec la France. Cette confidence eût été périlleuse, nul secret n'étant en sûreté dans un lieu où tout était à vendre, et comme aucune relation diplomatique n'était rétablie depuis la dernière guerre entre la France et la Russie, — comme entre les deux pays eux-mêmes, les rapports privés et les correspondances étaient rares, — on était resté à Saint-Pétersbourg dans une complète ignorance de ce qui se méditait à Versailles. Le dénouement approchant cependant, il fallait bien mettre la tsarine au courant d'une évolution politique à laquelle rien ne la préparait, d'autant plus qu'on lui réservait un rôle important à jouer dans l'entreprise qui devait en assurer le succès final; mais de l'humeur mobile qu'on lui connaissait, on n'était pas complètement rassuré sur l'impression que lui causeraient et la sur-

prise elle-même, et le procédé peut-être un peu cavalier avec lequel on se permettait de disposer d'elle, sans l'avoir ni prévenue ni consultée.

Le bonheur voulut que, quand la communication lui fut faite, c'était d'un tout autre côté qu'étaient tournés son déplaisir et même son irritation. C'est contre l'Angleterre et le représentant britannique à sa cour qu'elle se livrait à de véritables accès de fureur. Et ce qui l'exaspérait, à assez juste titre, c'était la convention de Westminster dont allait bénéficier la Prusse et dont la sienne propre, conclue peu de jours auparavant avec l'Angleterre, avait été, comme je l'ai raconté, la cause déterminante. Elle voyait dans cette coïncidence un artifice dont elle avait été dupe et qu'elle ne pouvait pardonner. On lui avait subtilisé sa signature, en lui laissant croire que c'était le préliminaire indispensable d'une lutte qu'elle aurait à soutenir avec Frédéric, et une fois obtenue, on l'avait employée au contraire comme un moyen de pression pour entrer, en meilleures conditions, en alliance avec un voisin qu'elle détestait. On s'était, à la fois servi et joué d'elle; c'était elle ainsi en définitive qui se trouvait avoir mis la main du roi Georges dans celle de son neveu. Et ce qui rendait le tour

plus piquant, c'est que, la ratification de l'acte qui l'engageait elle-même ayant été retardée par diverses causes, le sceau impérial n'avait pas été apposé depuis plus de deux jours à côté de celui de l'Angleterre quand elle avait appris l'usage, ou plutôt l'abus qu'on faisait à Londres de son nom. « Si j'avais su cela il y a quarante-huit heures, s'écriait-elle, il n'y aurait rien de fait. » C'était surtout au ministre anglais, Williams, qu'elle s'en prenait. Elle avait tort, car cet agent, on l'a vu, nullement averti du revirement que préparait sa cour, était resté dans la bonne foi jusqu'à la dernière heure, et c'était avec une parfaite sincérité qu'entretenant la tsarine des noirs desseins du roi de Prusse, il l'avait enflammée sur la nécessité d'y résister. Aussi déconfit que personne du résultat auquel il avait travaillé sans le savoir, il ne pouvait balbutier que d'assez pauvres excuses en réponse aux reproches sanglants qui lui étaient adressés. On raconte même que, dans une des scènes violentes qu'il avait à subir, il perdit tout à fait contenance et alla jusqu'à verser des larmes.

Un accueil tout différent était réservé au ministre autrichien quand il vint faire l'ouverture dont il était chargé sur le projet de traité

avec la France. La princesse irritée voyant une voie nouvelle ouverte à ses ressentiments, ce serait trop peu dire qu'elle y entra, elle s'y précipita. Comme elle en voulait autant (plus peut-être) à l'Angleterre qu'à la Prusse, elle accepta avidement l'idée de faire pièce en même temps à l'une et à l'autre de ces alliées. Elle réunit à l'instant son conseil, où personne n'osa lui tenir tête, pas même son chancelier Bestucheff dont les sympathies anglophiles aussi bien que leur mobile nullement désintéressé étaient bien connus. Elle fit adopter une résolution portant que l'agrandissement de la Prusse étant le danger le plus sérieux qui pût menacer l'intérêt de la Russie, il convenait de prêter aide à tout ce qui pouvait le prévenir. Dès lors elle ne pouvait que faire des vœux pour que sa bonne alliée et sœur Marie-Thérèse menât à bonne fin la négociation qu'elle suivait avec la France, et si un conflit armé devait en résulter, elle mettait à sa disposition quatre-vingt mille hommes, prenant l'engagement de ne pas poser les armes avant qu'on eût fait restituer à l'Autriche les duchés de Silésie et le comté de Glatz. Puis elle confirma cette promesse par la plus grande preuve de sincérité qu'elle pût donner. Le ministre Williams lui

ayant offert de payer la première échéance des cent mille livres sterling qui lui avaient été promises, elle refusa de les recevoir, en disant que, comme le traité qui avait stipulé cette subvention n'avait plus d'objet, elle n'avait rien à réclamer. Un refus d'argent pour une cause quelconque à la cour d'Elisabeth était un fait dont on n'avait jamais connu d'exemple [1].

Agréablement surprise d'une telle ardeur, Marie-Thérèse qui connaissait le tempérament de son amie, jugea qu'il était prudent de ne pas la laisser refroidir. Ce fut un motif de plus ajouté à l'impatience qu'elle éprouvait déjà de répondre par une prompte conclusion à des bruits trop répandus pour qu'on pût laisser plus longtemps les esprits en suspens. Une solution rapide et surtout publique, fût-elle incomplète et laissant en dehors même des points qui lui tenaient au cœur — par le seul fait qu'elle présenterait le spectacle de l'alliance des deux cours si longtemps ennemies et derrière toutes deux l'appui chaleureux promis par la grande cour du Nord, — causerait une impression profonde. Le moins utile effet qu'on pût s'en promettre serait

1. D'Arneth, t. IV, p. 434-435. — Beer, p. 361 et suiv. — Martens, *Traité de la Russie avec l'Angleterre*, p. 206 et suiv.

d'effrayer et d'irriter la Prusse et de rompre ainsi tous les liens qui pouvaient encore l'attacher à la France. Il y avait lieu d'espérer aussi, vu le tempérament irritable qu'on connaissait à Frédéric, que voyant dans cette union dont il avait toujours voulu douter une menace contre lui-même, il se porterait à quelque acte de violence qui rendrait contre lui toutes les représailles légitimes et lèverait ainsi les derniers scrupules de Louis XV. « Nous réussirons tôt ou tard dans notre grand projet, écrivait Stahremberg, et c'est peut-être le roi de Prusse lui-même qui nous en fournira les meilleurs moyens. » En tout cas un acte public et irrévocable, une fois fait, en entraînerait d'autres dans la même voie ou plutôt sur la même pente.

Dans cette pensée, l'impératrice se serait contentée pour cette première mise en scène d'une simple convention de neutralité par laquelle elle s'engagerait à ne prendre aucune part à la guerre présente, et on lui promettrait en retour de s'abstenir de toute attaque contre aucune de ses possessions. Bernis prétend que cette combinaison lui aurait aussi convenu et que c'est malgré lui qu'elle fut rejetée par le comité auquel il dut en rendre compte. J'ai quelque

peine à le croire, car les raisons de ce refus étaient très valables et de telle nature qu'il aurait dû y être plus sensible que personne. Un si mince résultat, nullement en rapport avec l'attente générale et avec la gravité de la démarche elle-même, aurait paru dérisoire. Les critiques (et il n'en aurait pas manqué) auraient trouvé que la France, n'ayant rien à craindre en réalité de l'hostilité de l'Autriche, lui garantissait à trop bon marché la sécurité des Pays-Bas. La fable de la montagne en travail eût été présente à l'esprit de tout le monde, et c'était Bernis surtout qui eût été l'objet de la raillerie.

Quand ce refus, bien que très naturel, fut connu à Vienne, il y causa quelque contrariété, non pas, je crois, comme le dit Bernis, parce qu'on crut y voir une arrière-pensée de menace possible contre les Pays-Bas (on n'en était en réalité plus là), mais parce que c'était une cause de retard nouveau, et que la hâte d'en finir croissait d'heure en heure. La prolongation de l'attente paraissait même d'autant plus fâcheuse, que Stahremberg annonçait en même temps que, par suite d'une forte indisposition de Bernis, et d'une maladie beaucoup plus grave du financier Séchelles, le comité soi-disant secret, qui

ne l'était plus guère, paraissait complètement détraqué ; l'affaire demeurait ainsi presque entièrement confiée à Rouillé qui n'épargnait rien pour la faire manquer. Ordre fut donc envoyé à Stahremberg d'obtenir à tout prix une solution, en joignant à la convention de neutralité, puisque celle-là paraissait insuffisante) un traité purement défensif, de défense et de garantie réciproques, s'étendant à toutes les possessions des deux cours. C'était, en apparence, revenir au projet que Bernis avait proposé dans la première phase de la négociation, mais la réalité était très différente. D'abord, il ne pouvait plus être question d'appeler indifféremment toutes les puissances à y adhérer, et si on recherchait l'accession de quelques-unes, ce serait celles sur lesquelles l'impératrice pourrait compter pour entrer dans les vues d'avenir auxquelles elle n'entendait nullement renoncer. Puis, il devait être convenu que la discussion sur ces vues elles-mêmes n'était que momentanément ajournée et serait reprise dès que le traité défensif, qui n'était que le premier acte de ce grand drame, aurait été conclu et connu.

Ces termes durent être communiqués par Stahremberg, et on lui enjoignit d'y donner un

caractère d'ultimatum, plus pour la forme que pour le fond, moins pour prévenir un nouveau refus qui n'était guère à craindre que pour pour mettre fin à tout débat et pour s'opposer à toute temporisation nouvelle.

« Je me souviendrai toute ma vie, dit Bernis, que ce fut le vendredi saint que le comte de Stahremberg vint me faire part des dépêches qu'il avait reçues ; j'avais été saigné quatre fois, j'étais d'une faiblesse extrême : c'est dans cet état que le ministre impérial me déclara que sa cour, justement alarmée du refus que nous avions fait de l'acte de neutralité, demandait pour se rassurer sur les intentions du roi, que non seulement la convention de neutralité fût signée, mais aussi un traité d'alliance défensif, faute de quoi l'impératrice également exposée du côté de la cour de Prusse et du côté de celle de Londres, dont elle avait refusé d'adopter les mesures, se verrait obligée de renouer avec ses anciens alliés [1]. »

Il n'y avait, comme je crois l'avoir fait comprendre, rien à répondre à cet argument ou plutôt à cette menace, la faiblesse de la situation de la

1. *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 264.

France étant de n'en pouvoir opposer de pareils puisqu'elle n'avait point d'anciens alliés avec qui il lui fût possible de renouer. Aussi le vendredi saint tombant cette année le 16, moins de trois jours après, le 19, un conseil était solennellement convoqué chez le roi, auquel durent prendre part tous les ministres, aussi bien ceux qui avaient le secret de la négociation que ceux qui n'en avaient encore aucune connaissance. A ces conseillers ordinaires, dont le maréchal de Belle-Isle ne faisait que récemment partie, étaient joints le maréchal de Noailles, éloigné maintenant par son grand âge de tout service actif, et Puisieulx, l'auteur même du traité d'Aix-la-Chapelle, appelé à voir sortir de son œuvre cette conséquence inattendue [1].

Bernis eut la parole pour faire connaître l'objet du conseil. « Je rendis compte, dit-il, avec tant de détail et de précision de ce qui s'était passé entre le roi et l'impératrice que les ministres nouvellemment admis furent aussi au fait que

1. Il n'y eut, comme on voit, entre la notification faite par Stahremberg à Bernis et la convocation du Conseil, qu'un intervalle de trois jours. C'est donc à tort que Bernis soutient qu'il passa plus d'une semaine à s'épuiser en efforts pour amener d'avance les membres du Conseil à ne pas faire d'opposition à la signature du traité défensif. Ce n'est pas la seule inexactitude que j'ai eu à relever dans le récit de Bernis.

les anciens. » Il dut indiquer ainsi successivement les trois points sur lesquels devait porter la délibération, si on peut appeler ainsi un entretien où, le roi s'étant prononcé et tout le monde connaissant son désir, personne n'osait contredire; c'était en premier lieu la convention de neutralité, ensuite le traité de défense et de garantie, enfin le plan d'ensemble, qui contenait les véritables desseins de l'impératrice et dont Stahremberg avait, dans plusieurs mémoires donné par écrit le développement.

Sur les deux premiers objets aucune difficulté ne s'éleva : le maréchal de Noailles insista seulement pour que rien dans le traité défensif ne parût porter atteinte au droit reconnu et au devoir imposé à la France de protéger les libertés germaniques. Il ne fallait pas, dit-il, que les États allemands que la France avait depuis un siècle couverts de son patronage, pussent se croire livrés sans défense au bon plaisir de la maison d'Autriche : on lui promit que le traité de Westphalie serait mentionné par son nom dans un article spécial et expressément confirmé.

Le troisième article, ouvrant des perspectives bien plus étendues que les deux autres, ne fut pas abordé sans un peu d'effroi. On se sentait

confusément à la veille de s'engager dans une grande aventure, pleine de chances inconnues, exposant à des périls et à des frais qui ne pouvaient êtres calculés : si le succès n'était pas heureux, ce pouvait être un bouleversement général. Personne cependant n'osait élever la voix, peut-être par un sentiment que Bernis avait déjà remarqué dans plusieurs de ses collaborateurs du comité secret et qu'il décrit ainsi : « On était effrayé de la grandeur de l'entreprise, de la complication des moyens, des dépenses et des risques dans lesquels un pareil projet pouvait nous jeter... mais on se flattait que la décision de tant d'objets considérables mènerait fort loin, et qu'en gagnant du temps on gagnerait tout... système, dit-il avec raison, qui avait pour base la fausseté et la finesse...

Puisieulx, cependant, fit remarquer que la chose étant en soi excellente, et lui-même y étant très porté, il fallait user de beaucoup de prudence dans le choix des moyens. Le comte d'Argenson prit alors son parti de parler et fut plus net. Ceci, dit-il, n'est point la paix comme nous l'aurions désirée. *C'est le commencement d'une guerre générale et peut-être d'une guerre de religion.* Il peut être de l'intérêt du roi de

s'y prêter, si le concert des puissances est établi avec équité et réciprocité, mais alors il ne faut *pas faire les choses à demi et il n'y a pas un instant à perdre.* Le traité défensif peut être conclu dans la huitaine, et on peut commencer tout de suite après l'examen des préliminaires du grand objet. Ce langage était-il bien sincère, et d'Argenson qui, la veille encore, ne respirait que la guerre contre l'Autriche, ne prenait-il pas un moyen détourné pour faire sentir à ses collègues tout le poids que l'alliance nouvelle allait leur faire porter? En tout cas, c'était parler en homme politique qui voit venir les événements, et en ministre de la guerre qui sent la responsabilité de sa charge.

Je ne sais si ces franches paroles auraient causé quelque ébranlement dans l'esprit des auditeurs : mais Bernis avait en réserve un moyen irrésistible d'enlever tous les suffrages. Il tira de sa poche une pièce qu'il avait reçue le matin même de Stahremberg. C'était une lettre de Kaunitz. Le chancelier faisait savoir à son ambassadeur que le ministre anglais, Keith, venait de recevoir un courrier de Londres, et qu'à la suite de cette arrivée, il avait demandé une audience solennelle à l'impératrice : c'était sans doute pour lui

demander une explication sur des choses (disait le ministre) dont je vous ai entretenu souvent et que vous pouvez comprendre. Tout le monde comprenait, en effet, de quelles choses il était question, et chacun sentit peut-être, sans oser le dire, que la réponse de l'impératrice au ministre anglais dépendait essentiellement de celle qui allait lui être envoyée de Versailles.

« Cette lettre, écrivait Stahremberg lui-même peu de jours après, produisit un effet admirable : on loua de toutes parts la sincérité et la franchise de mon procédé, et on décida qu'il fallait absolument lier les mains à ma cour et empêcher qu'elle ne pût renouer avec l'Angleterre. Quand l'abbé de Bernis me rendit la lettre, comme je le lui avais demandé, il me dit qu'elle lui avait été bien utile. »

Effectivement, il fut résolu que Rouillé et Bernis, restant chargés de rédiger avec Stahremberg les deux conventions dont la signature pouvait avoir immédiatement lieu, prépareraient en même temps un mémoire où seraient posées toutes les questions que faisaient naître les autres propositions de Marie-Thérèse. Par là seraient déterminées la mesure exacte et les conditions dans lesquelles il conviendrait au roi de

s'y associer. Le mémoire serait remis à l'ambassadeur le lendemain même de la conclusion du traité défensif et serait ainsi, en réalité, le premier acte d'une négociation nouvelle [1].

La rédaction de la convention de neutralité et du traité défensif ne prit guère plus d'une semaine et ne donna lieu à aucun débat important. Un trait caractéristique était à remarquer pourtant dans le second de ces documents. Au lieu de se borner à des promesses de garantie vagues et générales, comme c'est l'usage dans les traités dont l'application ne doit avoir lieu qu'à longue échéance et sous des conditions incertaines, on crut devoir entrer avec une extrême précision dans le détail de la nature et de l'éten-

1. Bernis, *Mémoires*, t. I, p. 265, 266. — Stahremberg à Kaunitz, 2 mai 1756 (archives de Vienne). — Bernis affirme que ce mémorandum, où toutes les questions relatives à la négociation future devaient être traitées, avait été exigé de lui par Stahremberg qui aurait même voulu en être mis en possession avant la signature du traité défensif, et qu'il eut beaucoup de peine à le faire départir de cette exigence. Il y a quelque exagération sans cette assertion. Je n'ai pas aperçu, dans les dépêches de Stahremberg, trace de cette prétention, ni de l'effort qui aurait été nécessaire pour l'écarter. Mais il est moralement certain que la remise du mémoire, comme indice de la négociation à poursuivre sur des bases plus larges, était convenue, et que, sans cette assurance, la signature du traité défensif n'aurait pas eu lieu. C[illegible] que paraissaient avoir ignoré, avant l'ouvrage de M. [illegible] et avant la publication des *Mémoires* de Bernis, to[illegible] [illegible]as qui avaient fait le récit du traité de 1756.

due du secours que chacune des deux parties devrait, en cas d'agression, prêter à l'autre. Ce secours dut consister en dix-huit mille hommes d'infanterie et six de cavalerie qui durent être tenus prêts dans un délai de deux mois à partir du jour où il en serait fait réquisition. Si la partie attaquée préférait recevoir le secours en argent, on en réglait d'avance l'équivalent de la manière suivante : huit mille florins pour chaque mille hommes d'infanterie et vingt-quatre mille pour chaque mille hommes de cavalerie, le tout payé comptant et par avance. Ce n'est en général qu'à la veille d'entrer en campagne que des règlements d'une telle exactitude paraissent nécessaires. Une agression prochaine qui rendrait la résistance obligatoire, semblait donc à prévoir dans un délai rapproché. C'était un souffle de guerre qui s'élevait et qui, en passant sur le timide conseil de Louis XV, dut y causer quelque malaise : suivant une expression vulgaire, cela sentait la poudre.

Deux articles séparés et destinés à rester secrets attestaient aussi que les deux cours alliées avaient à se préoccuper de dangers futurs à prévenir et de desseins nouveaux à poursuivre. Par le premier, il était stipulé que, bien que la neutralité convenue dût s'appliquer à tous les incidents de

la guerre déjà engagée entre la France et l'Angleterre, « si, cependant, à l'occasion de ladite guerre, *d'autres puissances que l'Angleterre venaient à attaquer même sous prétexte d'auxiliaires* » les provinces ou possessions de l'une ou de l'autre des parties contractantes, il y aurait lieu d'appliquer la garantie promise par le traité défensif. Quel était donc *cet auxiliaire de l'Angleterre* dont l'intervention paraissait à craindre? Ce n'est pas à l'Autriche qu'il était besoin de le demander.

L'autre disposition, également secrète, était plus vague, mais par là même encore plus significative : Les deux puissances, désirant « que *la bonne correspondance et la parfaite intelligence qui subsistent heureusement entre elles soient rendues inaltérables, s'engagent à s'entendre et à s'arranger sur le pied d'une convenance réciproque, juste et équitable... sur les différends territoriaux et autres objets qui pourraient troubler la tranquillité de l'Europe... comme aussi sur les objets qui pourraient intéresser en particulier le repos de l'Italie.* » La pensée était ainsi naturellement dirigée vers cette entente nouvelle et déjà préparée, dont l'une des conséquences, — la plus chère à Louis XV — ne pouvait avoir lieu que par

un changement opéré dans la répartition territoriale de la Péninsule.

Les traités ainsi préparés, ce fut le 1er mai 1756 que les trois plénipotentiaires y apposèrent leur signature au château de Jouy-en-Josas, situé dans le voisinage de Versailles et appartenant à Rouillé, qui avait tenu à choisir ce lieu pour la réunion définitive. On dit même qu'il aurait voulu que le traité portât le nom de Jouy. Si, en donnant à cet acte à jamais mémorable la date de sa demeure, Rouillé avait cru rehausser la part insignifiante qu'il y avait prise, il se trompa. L'importance même du fait n'a pu sauver de l'oubli ni le domaine ni le possesseur.

III

Je pourrais, je devrais peut-être interrompre ici ce récit, puisque le but de ces études est atteint et que j'espère avoir réussi à faire voir par quel enchaînement de causes, — naissant l'une de l'autre, et la plupart impérieuses — et à travers combien d'hésitations, de délais et de scrupules, — s'est accomplie cette union de la France et de l'Autriche qu'une légende historique

avait représentée comme improvisée dans l'ombre et dans une heure de surprise par des passions féminines. Quelques pas sont pourtant encore à faire pour bien comprendre dans quelles relations le traité du 1er mai 1756 laissait les deux puissances qui se tendaient pour la première fois la main, et les conséquences qui devaient sortir pour elles-mêmes, comme pour l'Europe entière, des conditions où s'opérait leur rapprochement.

Nominalement, et à en prendre à la lettre les termes positifs, le traité était purement défensif : c'était une assurance mutelle échangée entre les deux États pour se garantir, en commun, contre toute atteinte portée par des tiers à leur sécurité ou à leurs droits.

La réalité, on l'a vu, était différente; l'une de ces deux puissances, l'Autriche, annonçait tout haut, dès le premier jour, l'intention de diriger contre un rival détesté une attaque justifiée à ses yeux par le souvenir d'injures passées et par le soin de sa propre sûreté, mais qui n'en devait pas moins constituer, dans l'état des conventions internationales qu'elle avait elle-même souscrites, un acte d'agression effective. Le traité défensif n'avait de valeur à ses yeux que pour lui laisser le temps et lui fournir les moyens de réunir les

forces nécessaires à l'exécution de ce dessein. A d'autres conditions et pour une moindre espérance, Marie-Thérèse n'y aurait assurément pas donné son adhésion : même donnée, elle ne l'aurait pas maintenue. Le dessein de se faire restituer la Silésie étant la seule cause de son rapprochement avec la France et le seul point aussi qui la séparât de l'Angleterre, si on ne l'eût pas au moins laissée libre d'y prétendre, l'alliance française n'avait plus de prix à ses yeux et elle retournait, suivant le désir de la majorité de ses conseillers et de son époux, à ses anciennes liaisons. C'était à prendre ou à laisser.

L'autre signataire du traité, la France, tout en refusant de s'associer directement au projet agressif de sa nouvelle alliée, en avait si bien reconnu ou subi la nécessité que, non seulement elle avait promis de n'y mettre aucun obstacle, mais qu'elle cherchait par des artifices un peu puérils un moyen d'y venir en aide, afin d'être en droit de réclamer d'avance une part à sa convenance dans le fruit de l'opération.

To utes deux enfin étaient convenues de se concerter à nouveau pour concilier les points de dissentiment qui les séparaient encore et aborder ensemble l'entreprise de l'avenir.

Ainsi commenté ou plutôt complètement altéré par elles-mêmes, le caractère défensif et pacifique du contrat qui les liait n'était plus qu'une apparence propre à tromper seulement ceux qui auraient bien voulu s'y laisser prendre. C'était, sans contestation possible, une campagne offensive qui se préparait : c'était la guerre à courte échéance que le traité portait dans ses flancs. « La paix ne tenait plus qu'à un cheveu, dit très justement Frédéric, il ne s'agissait que d'un prétexte, et quand il ne faut que cela, la guerre est autant que déclarée. » Il aurait dû seulement ajouter que, sachant la guerre inévitable et pressé d'y recourir, si le prétexte était trop lent à se produire à son gré, il saurait au besoin le faire naître lui-même, un excès de patience et de scrupule étant le moindre des défauts qu'il ait jamais eu à se reprocher.

Dès lors, du moment où la perspective d'une lutte à soutenir contre un ennemi aussi sérieux que la Prusse, qui ne pouvait manquer d'être appuyée par l'Angleterre, — hardiment acceptée par l'Autriche, — n'était plus que très faiblement éloigné par la France, il ne devait y avoir, aussi bien à Versailles qu'à Vienne, aucun soin plus pressant que de se mettre à tout événement en

mesure d'y faire face. C'était l'œuvre à laquelle, dès le lendemain du traité conclu, auraient dû travailler, toute affaire cessante, aussi bien Louis XV que Marie-Thérèse. Mais c'est de ce jour-là aussi et par la manière différente dont l'un et l'autre comprirent cette nécessité, qu'on dut se convaincre d'une vérité que la suite des événements ne devait que trop complètement démontrer, c'est qu'il n'y a point d'alliance qui puisse subsister à des conditions équitables pour deux associés, si entre eux subsiste une trop grande inégalité morale et intellectuelle. La plus forte partie domine et entraîne la plus faible par un ascendant irrésistible. Je crois avoir montré le tort qu'avait fait aux conditions de l'alliance le désavantage de la situation politique de la France. Un tort plus grand encore devait résulter dans l'application d'une triste comparaison entre la médiocrité des vues et la débilité du caractère chez l'un des souverains, et chez l'autre la supériorité du courage et du génie.

Les préparatifs d'une grande guerre ont, on le sait, en tout temps deux formes différentes : l'une militaire et l'autre diplomatique. Il faut réunir et armer les combattants : il faut, sur le théâtre où on les envoie, leur préparer des auxiliaires,

s'y prêter, si le concert des puissances est établi avec équité et réciprocité, mais alors il ne faut *pas faire les choses à demi et il n'y a pas un instant à perdre.* Le traité défensif peut être conclu dans la huitaine, et on peut commencer tout de suite après l'examen des préliminaires du grand objet. Ce langage était-il bien sincère, et d'Argenson qui, la veille encore, ne respirait que la guerre contre l'Autriche, ne prenait-il pas un moyen détourné pour faire sentir à ses collègues tout le poids que l'alliance nouvelle allait leur faire porter? En tout cas, c'était parler en homme politique qui voit venir les événements, et en ministre de la guerre qui sent la responsabilité de sa charge.

Je ne sais si ces franches paroles auraient causé quelque ébranlement dans l'esprit des auditeurs : mais Bernis avait en réserve un moyen irrésistible d'enlever tous les suffrages. Il tira de sa poche une pièce qu'il avait reçue le matin même de Stahremberg. C'était une lettre de Kaunitz. Le chancelier faisait savoir à son ambassadeur que le ministre anglais, Keith, venait de recevoir un courrier de Londres, et qu'à la suite de cette arrivée, il avait demandé une audience solennelle à l'impératrice : c'était sans doute pour lui

demander une explication sur des choses (disait le ministre) dont je vous ai entretenu souvent et que vous pouvez comprendre. Tout le monde comprenait, en effet, de quelles choses il était question, et chacun sentit peut-être, sans oser le dire, que la réponse de l'impératrice au ministre anglais dépendait essentiellement de celle qui allait lui être envoyée de Versailles.

« Cette lettre, écrivait Stahremberg lui-même peu de jours après, produisit un effet admirable : on loua de toutes parts la sincérité et la franchise de mon procédé, et on décida qu'il fallait absolument lier les mains à ma cour et empêcher qu'elle ne pût renouer avec l'Angleterre. Quand l'abbé de Bernis me rendit la lettre, comme je le lui avais demandé, il me dit qu'elle lui avait été bien utile. »

Effectivement, il fut résolu que Rouillé et Bernis, restant chargés de rédiger avec Stahremberg les deux conventions dont la signature pouvait avoir immédiatement lieu, prépareraient en même temps un mémoire où seraient posées toutes les questions que faisaient naître les autres propositions de Marie-Thérèse. Par là seraient déterminées la mesure exacte et les conditions dans lesquelles il conviendrait au roi de

s'y associer. Le mémoire serait remis à l'ambassadeur le lendemain même de la conclusion du traité défensif et serait ainsi, en réalité, le premier acte d'une négociation nouvelle [1].

La rédaction de la convention de neutralité et du traité défensif ne prit guère plus d'une semaine et ne donna lieu à aucun débat important. Un trait caractéristique était à remarquer pourtant dans le second de ces documents. Au lieu de se borner à des promesses de garantie vagues et générales, comme c'est l'usage dans les traités dont l'application ne doit avoir lieu qu'à longue échéance et sous des conditions incertaines, on crut devoir entrer avec une extrême précision dans le détail de la nature et de l'éten-

1. Bernis, *Mémoires*, t. I, p. 265, 266. — Stahremberg à Kaunitz, 2 mai 1756 (archives de Vienne). — Bernis affirme que ce mémorandum, où toutes les questions relatives à la négociation future devaient être traitées, avait été exigé de lui par Stahremberg qui aurait même voulu en être mis en possession avant la signature du traité défensif, et qu'il eut beaucoup de peine à le faire départir de cette exigence. Il y a quelque exagération sans cette assertion. Je n'ai pas aperçu, dans les dépêches de Stahremberg, trace de cette prétention, ni de l'effort qui aurait été nécessaire pour l'écarter. Mais il est moralement certain que la remise du mémoire, comme indice de la négociation à poursuivre sur des bases plus larges, était convenue, et que, sans cette assurance, la signature du traité défensif n'aurait pas eu lieu. C'est ce que paraissaient avoir ignoré, avant l'ouvrage de M. d'Arneth et avant la publication des *Mémoires* de Bernis, tous les écrivains qui avaient fait le récit du traité de 1756.

due du secours que chacune des deux parties devrait, en cas d'agression, prêter à l'autre. Ce secours dut consister en dix-huit mille hommes d'infanterie et six de cavalerie qui durent être tenus prêts dans un délai de deux mois à partir du jour où il en serait fait réquisition. Si la partie attaquée préférait recevoir le secours en argent, on en réglait d'avance l'équivalent de la manière suivante : huit mille florins pour chaque mille hommes d'infanterie et vingt-quatre mille pour chaque mille hommes de cavalerie, le tout payé comptant et par avance. Ce n'est en général qu'à la veille d'entrer en campagne que des règlements d'une telle exactitude paraissent nécessaires. Une agression prochaine qui rendrait la résistance obligatoire, semblait donc à prévoir dans un délai rapproché. C'était un souffle de guerre qui s'élevait et qui, en passant sur le timide conseil de Louis XV, dut y causer quelque malaise : suivant une expression vulgaire, cela sentait la poudre.

Deux articles séparés et destinés à rester secrets attestaient aussi que les deux cours alliées avaient à se préoccuper de dangers futurs à prévenir et de desseins nouveaux à poursuivre. Par le premier, il était stipulé que, bien que la neutralité convenue dût s'appliquer à tous les incidents de

la guerre déjà engagée entre la France et l'Angleterre, « si, cependant, à l'occasion de ladite guerre, *d'autres puissances que l'Angleterre venaient à attaquer même sous prétexte d'auxiliaires* » les provinces ou possessions de l'une ou de l'autre des parties contractantes, il y aurait lieu d'appliquer la garantie promise par le traité défensif. Quel était donc *cet auxiliaire de l'Angleterre* dont l'intervention paraissait à craindre? Ce n'est pas à l'Autriche qu'il était besoin de le demander.

L'autre disposition, également secrète, était plus vague, mais par là même encore plus significative : Les deux puissances, désirant « que *la bonne correspondance et la parfaite intelligence qui subsistent heureusement entre elles soient rendues inaltérables, s'engagent à s'entendre et à s'arranger sur le pied d'une convenance réciproque, juste et équitable... sur les différends territoriaux et autres objets qui pourraient troubler la tranquillité de l'Europe... comme aussi sur les objets qui pourraient intéresser en particulier le repos de l'Italie.* » La pensée était ainsi naturellement dirigée vers cette entente nouvelle et déjà préparée, dont l'une des conséquences, — la plus chère à Louis XV — ne pouvait avoir lieu que par

un changement opéré dans la répartition territoriale de la Péninsule.

Les traités ainsi préparés, ce fut le 1er mai 1756 que les trois plénipotentiaires y apposèrent leur signature au château de Jouy-en-Josas, situé dans le voisinage de Versailles et appartenant à Rouillé, qui avait tenu à choisir ce lieu pour la réunion définitive. On dit même qu'il aurait voulu que le traité portât le nom de Jouy. Si, en donnant à cet acte à jamais mémorable la date de sa demeure, Rouillé avait cru rehausser la part insignifiante qu'il y avait prise, il se trompa. L'importance même du fait n'a pu sauver de l'oubli ni le domaine ni le possesseur.

III

Je pourrais, je devrais peut-être interrompre ici ce récit, puisque le but de ces études est atteint et que j'espère avoir réussi à faire voir par quel enchaînement de causes, — naissant l'une de l'autre, et la plupart impérieuses — et à travers combien d'hésitations, de délais et de scrupules, — s'est accomplie cette union de la France et de l'Autriche qu'une légende historique

avait représentée comme improvisée dans l'ombre et dans une heure de surprise par des passions féminines. Quelques pas sont pourtant encore à faire pour bien comprendre dans quelles relations le traité du 1er mai 1756 laissait les deux puissances qui se tendaient pour la première fois la main, et les conséquences qui devaient sortir pour elles-mêmes, comme pour l'Europe entière, des conditions où s'opérait leur rapprochement.

Nominalement, et à en prendre à la lettre les termes positifs, le traité était purement défensif : c'était une assurance mutelle échangée entre les deux États pour se garantir, en commun, contre toute atteinte portée par des tiers à leur sécurité ou à leurs droits.

La réalité, on l'a vu, était différente; l'une de ces deux puissances, l'Autriche, annonçait tout haut, dès le premier jour, l'intention de diriger contre un rival détesté une attaque justifiée à ses yeux par le souvenir d'injures passées et par le soin de sa propre sûreté, mais qui n'en devait pas moins constituer, dans l'état des conventions internationales qu'elle avait elle-même souscrites, un acte d'agression effective. Le traité défensif n'avait de valeur à ses yeux que pour lui laisser le temps et lui fournir les moyens de réunir les

forces nécessaires à l'exécution de ce dessein. A d'autres conditions et pour une moindre espérance, Marie-Thérèse n'y aurait assurément pas donné son adhésion : même donnée, elle ne l'aurait pas maintenue. Le dessein de se faire restituer la Silésie étant la seule cause de son rapprochement avec la France et le seul point aussi qui la séparât de l'Angleterre, si on ne l'eût pas au moins laissée libre d'y prétendre, l'alliance française n'avait plus de prix à ses yeux et elle retournait, suivant le désir de la majorité de ses conseillers et de son époux, à ses anciennes liaisons. C'était à prendre ou à laisser.

L'autre signataire du traité, la France, tout en refusant de s'associer directement au projet agressif de sa nouvelle alliée, en avait si bien reconnu ou subi la nécessité que, non seulement elle avait promis de n'y mettre aucun obstacle, mais qu'elle cherchait par des artifices un peu puérils un moyen d'y venir en aide, afin d'être en droit de réclamer d'avance une part à sa convenance dans le fruit de l'opération.

Toutes deux enfin étaient convenues de se concerter à nouveau pour concilier les points de dissentiment qui les séparaient encore et aborder ensemble l'entreprise de l'avenir.

Ainsi commenté ou plutôt complètement altéré par elles-mêmes, le caractère défensif et pacifique du contrat qui les liait n'était plus qu'une apparence propre à tromper seulement ceux qui auraient bien voulu s'y laisser prendre. C'était, sans contestation possible, une campagne offensive qui se préparait : c'était la guerre à courte échéance que le traité portait dans ses flancs. « La paix ne tenait plus qu'à un cheveu, dit très justement Frédéric, il ne s'agissait que d'un prétexte, et quand il ne faut que cela, la guerre est autant que déclarée. » Il aurait dû seulement ajouter que, sachant la guerre inévitable et pressé d'y recourir, si le prétexte était trop lent à se produire à son gré, il saurait au besoin le faire naître lui-même, un excès de patience et de scrupule étant le moindre des défauts qu'il ait jamais eu à se reprocher.

Dès lors, du moment où la perspective d'une lutte à soutenir contre un ennemi aussi sérieux que la Prusse, qui ne pouvait manquer d'être appuyée par l'Angleterre, — hardiment acceptée par l'Autriche, — n'était plus que très faiblement éloigné par la France, il ne devait y avoir, aussi bien à Versailles qu'à Vienne, aucun soin plus pressant que de se mettre à tout événement en

mesure d'y faire face. C'était l'œuvre à laquelle, dès le lendemain du traité conclu, auraient dû travailler, toute affaire cessante, aussi bien Louis XV que Marie-Thérèse. Mais c'est de ce jour-là aussi et par la manière différente dont l'un et l'autre comprirent cette nécessité, qu'on dut se convaincre d'une vérité que la suite des événements ne devait que trop complètement démontrer, c'est qu'il n'y a point d'alliance qui puisse subsister à des conditions équitables pour deux associés, si entre eux subsiste une trop grande inégalité morale et intellectuelle. La plus forte partie domine et entraîne la plus faible par un ascendant irrésistible. Je crois avoir montré le tort qu'avait fait aux conditions de l'alliance le désavantage de la situation politique de la France. Un tort plus grand encore devait résulter dans l'application d'une triste comparaison entre la médiocrité des vues et la débilité du caractère chez l'un des souverains, et chez l'autre la supériorité du courage et du génie.

Les préparatifs d'une grande guerre ont, on le sait, en tout temps deux formes différentes : l'une militaire et l'autre diplomatique. Il faut réunir et armer les combattants : il faut, sur le théâtre où on les envoie, leur préparer des auxiliaires,

ou écarter du moins toute autre résistance que celle de l'ennemi qu'ils vont chercher. De ces deux ordres de précautions également indiquées et indispensables à la veille d'un grand conflit, on ne saurait, en vérité, dire laquelle allait être le plus complètement négligée par l'incurie incorrigible des ministres de Louis XV.

D'apprêts militaires d'abord, à la suite du traité du 1er mai, il ne fut pas même question en France, et ce qu'on aura peine à concevoir, c'est que ni dans le public, ni à la cour, ni chez les ministres la nécessité ne paraît s'en être présentée à la pensée de personne. Telle est, en effet, la puissance de l'habitude sur l'imagination des hommes que le changement politique qui devait ouvrir une ère de si longues agitations fut reçu au contraire en France, quand il fut connu, comme un gage inespéré de paix. On ne vit à la première heure qu'une chose: c'est que le traité désarmait l'hostilité du plus ancien ennemi de la France et enlevait à l'Angleterre l'amitié de sa plus ancienne alliée. La séparation consommée de la vieille coalition parut une compensation plus que suffisante opposée à l'éloignement ou au refroidissement de la Prusse. L'Angleterre nous prenait notre allié; nous la privions du sien. C'était bien joué, partie

et revanche, et les rieurs applaudissaient. Il n'y avait pas de Français d'ailleurs qui, dès l'enfance, quand il entendait parler de bataille ou de prise d'armes, ne tournât ses regards vers les campagnes de Flandre ou les rives du Rhin, et ne s'attendît à y voir le léopard britannique et l'aigle impériale unis, comme aux temps de Marlborough et du prince Eugène, de Malplaquet et de Dettingue : c'était de là toujours, et sous cette forme, qu'étaient venus tantôt le péril, tantôt la gloire. Dès qu'aucun nuage ne pouvait plus se dessiner de ce côté de l'horizon, le repos paraissait assuré. D'une autre réunion d'ennemis formée d'autres éléments, la mémoire ne fournissant pas d'exemple, la crainte ne naissait dans aucun esprit.

« Le nouveau système (écrivait un seigneur à la vérité très bien en cour, mais que ses Mémoires récemment découverts font regarder comme un homme de sens et de bon jugement) culbute toute la politique ancienne pour en former une dont la base est que les deux maisons les plus fortes de l'Europe, n'ayant plus de raison de se faire la guerre, prennent le parti de s'unir pour en imposer à l'Europe. Si elle est suivie dans l'avenir, il ne peut plus y avoir de

guerre... C'est la France et l'Autriche qui ferment à jamais au reste de l'Europe le temple de Janus... » Pendez votre épée au croc, écrivait l'abbé de La Ville lui-même à un officier distingué de ses amis [1].

La satisfaction et la confiance furent entretenues et avivées par la nouvelle qui arriva au même moment d'un coup de main très heureux opéré par le maréchal de Richelieu dans la Méditerranée. Douze vaisseaux de ligne, cinq frégates et six chaloupes canonnières, partis de la rade de Toulon et escortant des bâtiments de transport, avaient réussi à tromper la vigilance des croisières anglaises. Un corps de douze mille hommes était ainsi débarqué à l'improviste sur les côtes d'une des plus importantes des îles Baléares, celle de Minorque, qui, bien que naturellement dépendante de l'Espagne, avait été, par le traité d'Utrecht, laissée entre les mains de l'Angleterre. Le gouverneur anglais, surpris sans défense suffisante, dut abandonner

1. Je trouve cette appréciation de la situation dans le journal tenu chaque jour pendant plus de trente années par le prince, depuis maréchal, de Croy, document très curieux qui languissait ignoré dans la bibliothèque de l'Institut, et que M. le vicomte de Grouchy y a véritablement découvert. Il se propose, et tout le monde lui en saura gré, d'en faire connaître au public au moins les parties les plus intéressantes.

l'île elle-même pour se réfugier dans le fort Saint-Philippe qui dominait la ville de Mahon. Le siège de cette citadelle fut commencé immédiatement par Richelieu avec la même vigueur qui avait fait le succès de la première attaque : la résistance du fort ne pouvait durer que le temps nécessaire pour laisser arriver des secours apportés par une escadre anglaise. C'était bien ce qu'essaya de faire l'amiral Byng, mais rencontrant une escadre française qui avait sur lui l'avantage du nombre et du vent, il n'osa l'attaquer de front et se retira après quelques faibles et vaines menaces. Mahon succombait peu de jours après et la nouvelle de la capitulation était apportée par le fils de Richelieu, le duc de Fronsac, puis annoncée au public par sa fille, la comtesse d'Egmont, dans une représentation du Théâtre-Français où les clameurs enthousiastes du public l'accueillirent.

L'ivresse alors (c'est l'expression de l'historien Duclos) fut générale, et, bien que l'alliance autrichienne ne fût en réalité que pour peu de chose dans ce succès, elle en partagea momentanément du moins le bénéfice. L'Angleterre à la fois délaissée sur terre et humiliée sur mer, réduite prochainement à capituler (Bernis lui-

même le croyait), c'était plus que l'orgueil national le plus exalté n'aurait osé espérer. Tout réussissait donc à souhait au nouveau système, et la meilleure preuve c'est que Rouillé, qui se défendait d'abord d'y avoir pris part, et avait tout mis en œuvre pour le faire échouer, en revendiquait maintenant l'honneur. Le roi, au comble de ses vœux, n'avait jamais montré un visage plus souriant, et madame de Pompadour réclamait plus peut-être qu'elle n'y avait droit sa part de compliments [1].

Le seul qui ne dût pas partager ces illusions optimistes, c'était le ministre de la guerre lui-

1. M. d'Arneth fait remarquer en effet (et j'ai pu vérifier cette assertion par la lecture des dépêches de Stahremberg) que la part prise par madame de Pompadour dans cette première phase de la négociation fut presque nulle. Après la première conférence tenue à Babiole, elle ne paraît plus, et son nom n'est plus prononcé dans aucune des entrevues de Stahremberg avec Rouillé et avec Bernis. A la vérité, Flassan, dans l'*Histoire de la diplomatie française*, t. VI, p. 47, cite une pièce qu'il dit avoir été remise par Stahremberg à la marquise le 20 avril, jour même du conseil où la signature du traité défensif fut résolue. Mais il ne donne pas l'origine de ce document dont M. d'Arneth conteste très légitimement l'authenticité. La pièce ne contient en effet que des raisons très générales en faveur du traité, et à cet égard madame de Pompadour n'avait aucun besoin d'être convaincue. La véritable influence de la marquise s'exerça un peu plus tard quand il s'agit de faire entrer Bernis au ministère au lieu de Rouillé, et là Stahremberg ne conteste pas qu'il eut alors besoin de faire appel à tout son crédit. Les questions personnelles étaient, en effet, essentiellement de la compétence de la favorite, et les seules auxquelles elle prît un véritable intérêt.

même, le comte d'Argenson, puisqu'il avait annoncé dans le conseil, avec un sens prophétique, le péril qu'on devait rencontrer au bout de la voie inconnue où on s'engageait. Mais lui aussi, dans ses prévisions et ses préparatifs, n'avait jamais pensé avoir autre chose en tête qu'une armée austro-anglaise manœuvrant dans les plaines de Flandre, ni d'autres chemins à ouvrir que ceux qui avaient conduit Villars ou Maurice de Saxe à la victoire. Avec la politique nouvelle, qui faisait des Pays-Bas un territoire inviolable, toutes ses mesures, tous ses plans de campagne étaient déroutés : il restait parfaitement désorienté. S'il avait senti confusément venir l'orage, il ne savait pas mieux que d'autres d'où pourrait souffler le vent. En attendant, auprès de lui, le brillant état-major d'officiers ardents et ambitieux dont il était entouré était plongé dans le découragement. La guerre indéfiniment ajournée, plus de fortune ni de gloire à attendre. Aussi Knyphausen, informant Frédéric de l'effet produit par le traité, ne compte parmi les mécontents que ceux qui tiennent à l'armée, « le ministre lui-même qui voit réduit à une inaction perpétuelle le département dont l'administration lui est confiée... le maréchal de

Belle-Isle inquiet que les ressentiments de la cour de Vienne ne nuisent à sa situation et à l'avenir du comte de Gisors, son fils », et les officiers en général, « que le nouveau système menace d'une paix à laquelle le parti de la cour attribue une durée qui les révolte à l'excès [1] ».

A la vérité, il aurait suffi de passer la frontière pour trouver chez d'autres serviteurs de la France, ministres, résidents, chargés d'affaires envoyés auprès des diverses cours une impression bien différente. Là c'était, je ne dirai pas le mécontentement (on ne blâme que ce qu'on comprend), mais la surprise qui dominait. Le traité, qui renversait toutes leurs habitudes, tombait sur leur tête, sinon comme la foudre, au moins comme une douche inattendue qui les laissait étourdis et stupéfaits. Des rumeurs vagues avaient pu les y préparer, mais outre qu'elles avaient toujours été officiellement démenties, en l'absence de toute liberté de langage laissée à la presse et avec la lenteur et la rareté des communications, les nouvelles politiques, sans caractère de certitude, ne circulaient que dans les centres de quelque importance. Il n'était, au

1. *Pol. Corr.*, t. XII, 424.

contraire, si petit poste en Europe où un agent français, pénétré des notions qu'il avait puisées, dès sa jeunesse, dans les chancelleries, ne se regardât comme une sentinelle chargée de surveiller et de dénoncer les menées astucieuses de la politique autrichienne, et ne se crût aussi chargé de faire partager ses méfiances à l'État, quel qu'il fût, faible ou fort, auprès duquel il était accrédité. Chacun avait en ce genre sa tâche marquée d'avance, dont il s'attendait qu'on lui demanderait compte. A Constantinople, c'était le chevalier de Vergenne qui devait secouer l'engourdissement du Sultan et le décider à tenir ses armées prêtes pour menacer, le jour venu, sur leurs derrières, les cours impériales toujours unies de Vienne et de Saint-Pétersbourg. C'était contre la même union de l'influence et de l'ambition austro-russes que le marquis d'Havrincourt à Stockholm, le président Ogier à Copenhague, devaient défendre l'indépendance souvent compromise de la Suède et du Danemark. A Dresde, le comte de Broglie avait deux missions à remplir, mais toutes deux dirigées dans le même sens et visant des objets analogues : l'une publique qui consistait à détacher de l'Autriche et de l'Angleterre le roi

Auguste, père de la dauphine, et son favori le comte de Brühl : l'autre secrète, destinée à préparer l'avènement d'un prince français à la couronne élective de Pologne, pour tenir tête au parti russe; à Ratisbonne, l'abbé Lemaire, représentant le roi de France auprès de la Diète, devait mettre tous ses soins à y maintenir une majorité indépendante du conseil aulique. Le mot d'ordre était partout le même : lutter par conseils, par dons, par menaces contre la prédominance autrichienne en attendant le conflit armé. Et maintenant voici qu'à un jour donné et à l'improviste les deux rivaux s'embrassent au lieu de se combattre! Est-ce bien possible? Que croire, que penser et surtout que dire? Comment opérer soi-même, comment expliquer à d'autres ce changement de front? Comment rassurer tous les amis et les protégés de la France qui, ne voyant plus où on les menait par ces sentiers ignorés, allaient se croire égarés ou abandonnés? Le maréchal de Noailles n'avait pas eu tort, en effet, de prévoir le trouble que ressentiraient, devant une manœuvre inexpliquée, les États secondaires qui, depuis la paix de Westphalie, croyaient leurs libertés confiées à la garantie de la France. Ces vieux clients de nos

rois, pensant être livrés à la discrétion de l'Autriche, éprouvèrent un instant de consternation, et beaucoup d'entre eux étant protestants, ce furent les plaies religieuses de l'Allemagne si mal cicatrisées qui parurent prêtes à se rouvrir; en un mot ce qu'on appelait, dans la langue diplomatique du temps, la balance de l'Europe, agitée d'un sursaut inattendu, semblait devenir folle.

Pour imprimer un tournant si court à la direction d'une politique séculaire, il n'aurait pas fallu moins que le mélange de fermeté et d'adresse qui fait les grands ministres. Ce n'était pas une œuvre d'une exécution facile que de se faire comprendre de ses propres agents, avant de les faire obéir. Il était nécessaire de leur expliquer par des traits assez nets pour être accessibles à tous les esprits, la cause, le but, la portée exacte du mouvement qui les surprenait, afin de leur inspirer la confiance qu'ils devraient ensuite communiquer autour d'eux. C'était toute l'œuvre de la royauté à reprendre en sous-œuvre et à remanier pour l'appliquer au nouveau système. Quel était le ministre de Louis XV qui fût à la hauteur d'une telle tâche? Bernis, avec l'ouverture d'esprit dont il était doué, en aurait au moins compris la

nécessité, mais Bernis n'était pas ministre, et Rouillé, plus jaloux que jamais de ses prérogatives, ne lui laissait pas jeter un regard, encore moins donner un conseil ou un ordre en dehors soit de l'affaire spéciale où il l'avait bien malgré lui pour associé, soit de l'ambassade d'Espagne où il était pressé de l'expédier. Et quant à ce piteux ministre lui-même, pour indiquer aux autres où ils devaient tendre, il ne lui manquait que de le savoir. Lui, comme tout le monde (mais moins excusable que d'autres parce que le fond des choses lui était connu), se laissait aller à l'illusion de croire que, parce que le traité du 1er mai ne contenait rien d'agressif dans sa forme extérieure, la paix allait être plutôt confirmée que troublée. La Prusse intimidée n'oserait bouger : on ajournerait indéfiniment par une délibération prolongée les vues grandioses de l'Autriche et on pourrait encore dormir quelques jours dans une nouvelle espèce d'équilibre. Aussi, après avoir prolongé le silence aussi longtemps qu'il lui fut possible et laissé les représentants de la France dans une incertitude pleine d'angoisse et dans une ignorance qui les couvrait de ridicule, quand il se décida à leur faire part des deux conventions dont le texte

était déjà imprimé et publié dans toutes les gazettes d'Europe, il n'appela leur attention que sur le caractère purement défensif de ces actes. C'était bien le seul, en effet, qu'ils dussent, pour le moment, faire ressortir, mais, pour leur intelligence personnelle, il aurait dû être accompagné de quelques commentaires. « Vous déclarerez, disait-il dans sa circulaire, que les cours de France et de Vienne n'ont eu d'autre but dans ces deux actes que de suppléer aux mesures qui manquaient pour mieux assurer la tranquillité de l'Europe; que ces traités ne tendent à l'offensive de personne et qu'ils ne changent rien à ce système d'équité et de justice que ces cours ont pris pour règle de leur conduite. Mais, ajoutait-il, comme l'union dont le roi et l'impératrice viennent de resserrer les nœuds ne saurait être ni plus forte ni plus sincère, Leurs Majestés veulent qu'elle paraisse publiquement par l'intelligence de leurs ministres. Je ne doute pas que Sa Majesté Impériale en ait déjà prévenu son ministre à la cour où vous êtes, et l'intention du roi est que vous donniez à ce ministre toute sorte de marques de confiance et d'amitié et que vous viviez avec lui dans la plus parfaite intelligence. » Il ne s'était pas évidemment demandé s'il était

possible, entre rivaux qui s'étaient tenus la veille encore en suspicion, de faire naître la confiance à volonté et par commande. Point d'indication d'ailleurs d'une précaution à prendre pour un conflit possible. Quand la crise éclatera (et ce sera demain) elle trouvera la diplomatie française dévoyée, prise au dépourvu, privée de ses appuis naturels et posant en l'air.

Comment concilier pourtant cette sotte confiance dans un avenir pacifique, qui s'était emparée de tous les esprits en France, avec la nouvelle négociation promise à l'Autriche et qui ouvrait des perspectives toutes différentes? C'est que, si cette transaction avait bien été reprise dans les termes convenus, elle n'avançait pas et, effectivement, tant qu'elle restait dans les conditions où on s'obstinait des deux parts à la placer, elle n'avait guère de chance d'aboutir. Louis XV tenait toujours, par une subtilité de conscience qu'il n'appartiendrait qu'à un moraliste expert en casuistique d'apprécier, à ne prendre personnellement aucune initiative contre la Prusse et à ne seconder les desseins agressifs que l'Autriche ne se cachait pas de préparer, que par un concours indirect, tel que subvention pécuniaire, conseils ou subsides donnés à des tiers. Il consentait tout

au plus à diriger sa propre campagne contre l'Angleterre, de telle manière que, toutes les troupes de terre dont cette puissance disposait se trouvant occupées, elle ne pût envoyer aucun auxiliaire au secours de son nouvel allié. Cette situation, si difficile à bien définir, avait pourtant été habilement réservée par Bernis dans le mémoire qu'il avait dû tenir prêt pour être remis à Stahremberg dès le lendemain même de la signature du traité : « Le traité défensif qui vient d'être signé ne remédie qu'aux maux qui pourraient naître des circonstances présentes, il s'agit donc de prévenir ceux que les événements ou les vicissitudes des choses humaines peuvent un jour occasionner », et parmi ces dangers de l'avenir qu'on voulait prévenir, le mémoire signalait « les inquiétudes jetées dans l'esprit public par les ennemis déclarés ou cachés des deux puissances, sur le trouble porté par leur union dans la balance de l'Europe, *et les intrigues, les cabales, peut-être les ligues auxquelles ces discours artificieusement semés pouvaient donner lieu.* » Il était difficile de s'y mieux prendre pour donner au nouveau traité, si on venait à le conclure, l'apparence d'être non pas la contradiction, mais au contraire la conséquence du précé-

dent. Le tour était si adroit que Stahremberg ne put s'empêcher d'en faire compliment peut-être avec une pointe d'ironie à Bernis, en lui disant qu'on voyait bien que la rédaction était d'un et même de deux membres de l'Académie française (l'abbé de la Ville, premier commis des Affaires étrangères, était aussi du nombre des Quarante). Mais quand il s'agit de prendre des résolutions au lieu de tourner des phrases, l'embarras véritable reparut. Au fond, la France et surtout Louis XV désiraient obtenir la plus grande partie possible des Pays-Bas, peut-être même la totalité, au moindre prix possible de concours effectif. L'Autriche, de son côté, se montrait disposée à restreindre ou à étendre ses promesses en proportion de la mesure plus ou moins grande, ou de la nature plus ou moins utile du secours qui lui serait prêté. De là une sorte de marchandage qui se prolongeait et un cercle vicieux dont il devenait, après quelques semaines de discussions, assez difficile de savoir comment on pourrait sortir [1].

A force de débattre sans avancer, on ne pou-

1. D'Arneth, t. IV, p. 446-454, 465-468. — Rapport du comte de Stahremberg : Réponse du roi très chrétien, 2 mai 1756 (archives de Vienne). Voir appendice B.

vait manquer de reconnaître qu'il y avait un événement, en soi nullement impossible, peut-être même aisé à prévoir, et qui mettrait tout le monde d'accord : ce serait le cas où le roi de Prusse lui-même, mal conseillé ou perdant patience, prendrait le premier le rôle d'agresseur. Le traité défensif entrant alors en vigueur, les scrupules de Louis XV tomberaient d'eux-mêmes, changeraient même de nature et feraient place à l'obligation de tenir loyalement sa promesse. Marie-Thérèse de son côté, disposant des troupes françaises dans la mesure qu'elle avait elle-même calculée d'avance, n'aurait plus de regret à se montrer généreuse.

Une provocation de Frédéric était donc la seule solution d'un débat qui ne semblait pas pouvoir en avoir d'autre. Si l'hypothèse n'avait rien d'attrayant pour la France, qui n'était pas pressée de courir aux armes, elle n'effrayait assurément pas Marie-Thérèse, dont une guerre prompte et réparatrice était le désir ardent et le dessein arrêté. Ce n'est donc pas lui faire tort que de supposer qu'au fond de l'âme elle faisait des vœux pour que l'ennemi, dont elle croyait connaître et non calomnier les intentions, se laissât emporter à un acte de témérité qui ne

ferait que montrer le fond de son cœur à découvert. « Ce sera peut-être, écrivait déjà, on l'a vu, le 27 avril, Stahremberg à Kaunitz, une faute du roi de Prusse qui nous permettra d'atteindre notre grand objet [1]. »

En attendant cet événement qu'il n'était pas en son pouvoir de provoquer, mais qu'elle ne fit rien pour prévenir, l'impératrice n'avait garde d'imiter l'insouciante inaction de la France, et ne perdit pas un jour pour se préparer à la crise suprême qu'elle voyait venir sans effroi. Sa tâche d'ailleurs était plus simple que la nôtre. N'ayant jamais considéré la paix d'Aix-la-Chapelle que comme une trêve, après avoir refait ses troupes épuisées, elle n'avait, dès le lendemain, rien négligé pour les maintenir sur le pied d'une prochaine mise en campagne. Sans se faire illusion sur leurs forces, et trop cruellement éprouvée pour se croire en état de tenir tête à elle seule à l'habileté de Frédéric comme à son incomparable organisation militaire, elle croyait pourtant avoir lieu d'espérer que le jour où elle devrait envoyer son armée sur le champ de bataille, elle ne tromperait l'attente d'aucun des alliés qu'elle appellerait à son aide.

1. D'Arneth, t. IV, p. 469.

Nul embarras non plus pour le choix et le maintien de ses alliances. A sa clientèle allemande, composée pour la plus grande partie d'États et de souverains catholiques, le traité qu'elle venait de signer ne causait aucun ombrage. Chacun comprenait, sans qu'elle eût besoin de l'expliquer, à quelle adresse il était dirigé, et c'était tout profit pour les protégés de l'Autriche de voir sa puissance accrue par l'appui moral et au besoin par le secours effectif de la France. De ce côté, elle n'avait pas de commentaire à ajouter et seulement des félicitations à recevoir. D'explication elle n'en devait qu'à ses deux alliés de la dernière guerre, l'Angleterre et la Russie, et elle ne tarda pas à la donner dans deux sens à la vérité bien différents.

Pour l'Angleterre, elle l'attendit dans une attitude de véritable défi. Le 9 mai, huit jours après la signature du traité de Versailles, et quand elle était seule encore à en avoir connaissance, elle donnait au ministre Keith une audience qu'elle lui avait fait longtemps attendre, et comme il voulait reprendre avec elle la justification, plusieurs fois essayée déjà, du traité de Westminster et son insistance pour obtenir qu'elle fît adhésion : — « C'est inutile, dit-elle, il

y a incompatibilité entre le roi de Prusse et moi, et rien sur la terre ne me fera entrer dans une alliance dont il fait partie. » Puis, quand il essaya de faire allusion aux bruits qui couraient de son rapprochement avec la France : — « Pourquoi serait-on étonné, dit-elle encore en l'interrompant, que je prenne des engagements avec la France après l'exemple que vous m'avez donné? — Quoi, dit le ministre, vous lier avec le mortel et constant ennemi de votre personne et de votre famille! je ne croirai jamais rien de pareil tant que je n'aurai pas vu de mes propres yeux la signature de Marie-Thérèse au bas d'un traité avec la France. » — « Sa Majesté m'a répondu, continue Keith, qu'elle était loin d'être Française par ses sentiments, qu'elle reconnaissait que cette cour a été son ennemie et en a usé mal à son égard, mais que dans la situation où on l'a laissée, par la paix d'Aix-la-Chapelle, par les cessions qu'on a exigées d'elle, alors et auparavant, *on lui avait coupé bras et jambes*, que n'ayant plus rien à perdre, elle n'a plus rien à craindre de la France, qu'elle n'est plus en état d'agir avec vigueur de ce côté, et qu'elle n'a plus qu'à prendre les arrangements nécessaires pour garder le peu qu'on lui a laissé. J'ai répondu

que je continuerais à ne pas croire possible qu'elle, impératrice et archiduchesse d'Autriche, pût s'humilier jusqu'à se jeter entre les bras de la France. — Non pas dans les bras, reprit-elle vivement, mais à côté de la France. »

Keith sortit dans un véritable état de confusion et de désespoir, déclarant qu'il n'avait rien pu contre l'influence de Kaunitz qui ensorcelait réellement l'impératrice [1].

Avec la Russie, dans l'état d'irritation où était Élisabeth, une seule chose était à craindre, c'est que, partant trop tôt et avant l'heure, elle ne se fît écraser par les forces prussiennes sans qu'on eût le temps de lui venir en aide. Cette précipitation devait lui être d'autant plus naturelle que, son propre traité avec l'Angleterre l'autorisant à rapprocher ses troupes de la frontière prussienne, elle trouvait piquant de faire de cette faculté un usage tout opposé à celui qu'avaient prévu ses perfides alliés. Des conseils de prudence lui furent envoyés, et on eut même quelque peine à les lui faire accepter. Elle aurait voulu régulariser au moins et préciser, par des

1. Keith à Holderness, 16 mai 1756 (*Record office*). — La dépêche est très longue et contient beaucoup de détails curieux, en particulier une plainte de Marie-Thérèse sur le peu d'égards qu'on témoigne généralement à l'empereur.

dispositions expresses, le concours qu'elle avait promis. On lui persuada d'attendre que le concert, sur ce point comme sur d'autres, fût établi avec la France. Mais elle n'en continua pas moins à abreuver de dégoûts le ministre anglais Williams et choisit même ce moment pour prendre une résolution inattendue qui ne laissait aucun doute sur ses sentiments. Elle admit officiellement, à sa cour, un envoyé français, ce qui n'avait pas eu lieu depuis la dernière guerre, et afin de rendre le contraste plus sensible à Williams, ce représentant de la France fut aussi un Anglais, mais un émigré jacobite, le chevalier Douglas, qui était déjà venu l'année précédente en Russie, chargé d'une mission secrète qu'il n'avait pu remplir. On le reçut cette année à bras ouverts, présenté officiellement en audience publique par le chancelier Bestucheff, qui déguisait mal sa rage d'y être contraint [1].

De tous les signes précurseurs d'une crise prochaine qui pouvaient éclairer et alarmer Frédéric, ce fut peut-être celui-là qui lui causa le plus d'émotion. Quand le fait de l'alliance lui avait été connu, quelque impression qu'il en res-

1. D'Arneth, t. IV, p. 460. — *Pol. Corr.*, t. XII, p. 482; t. XIII, p. 15.

sentit au fond de l'âme et bien que l'on dît assez haut, autour de lui, que *le coup tombait d'aplomb sur sa tête*, il avait conservé assez d'empire sur lui-même pour ne donner aucun indice de trouble. Avec Valori, qui vint lui communiquer officiellement le texte des deux conventions non sans quelque embarras, il feignit de prendre au sérieux les protestations banales contenues dans la circulaire de Rouillé et témoigna son contentement de voir que, par suite de la neutralité convenue entre toutes les puissances, le fléau de la guerre serait épargné au continent de l'Europe. La même attitude d'indifférence un peu dédaigneuse fut prescrite à ses ministres à Paris et à Vienne. La seule marque d'impatience qu'il ne put contenir, ce fut un désir empressé de savoir si l'Angleterre était encore bien sûre, malgré ce changement inattendu, de tenir la Russie enchaînée par les engagements qu'elle lui avait fait prendre. Ce fut la première question qu'il posa au ministre anglais qu'on lui envoya, Mitchell, dans l'audience même qui suivit son arrivée, et il la renouvela sans relâche pendant les entretiens qu'il eut avec cet envoyé les jours suivants et qui ne tardèrent pas à devenir tout à fait intimes.

Les réponses de l'Angleterre témoignèrent d'abord d'une pleine confiance dans les promesses de la Russie, sentiment qu'elle ne pouvait pourtant guère éprouver, avertie comme elle devait l'être par les plaintes de son ministre à Pétersbourg. Mais il lui en coûtait de convenir qu'ayant obtenu la signature d'Élisabeth par une sorte de surprise et en abusant de son ignorance, elle n'avait pas le droit d'être trop difficile sur l'exécution d'une parole due à des moyens d'une loyauté si douteuse. Aussi Frédéric, cessant bientôt d'ajouter foi à ses dénégations, mit-il en œuvre lui-même tous les procédés directs ou détournés, toutes les pratiques d'espionnage et de corruption alors en usage, pour découvrir ce qui pouvait le menacer sur cette frontière du nord dont il ne détachait jamais son regard sans inquiétude : et nulle discrétion ne régnant à Pétersbourg, la tsarine, elle-même, ne mettant nulle mesure dans ses paroles, il ne fut pas longtemps sans savoir ce qu'il avait à craindre. La trahison d'un secrétaire d'ambassade autrichien à Berlin même, la correspondance interceptée du ministre de Saxe à Vienne, lui firent savoir (avec quelque exagération peut-être, comme c'est le cas de tous les

donneurs d'avis officieux) que, si rien n'était encore menaçant pour le présent, tout se préparait contre lui entre les deux cours impériales dans un avenir rapproché [1].

Son irritation fut extrême d'autant plus qu'un peu de confusion y était mêlé. Cette action commune de l'Autriche et de la Russie était, on l'a vu, le péril qu'il avait toujours redouté, et dont la crainte l'avait jeté dans les bras de l'Angleterre. Le fantôme reparaissait maintenant sous une autre forme, et à une démarche un peu précipitée, qu'autour de lui plus d'un censeur lui reprochait, il n'avait gagné que de doubler les deux armées impériales d'une arrière-garde de troupes françaises. Son parti fut pris à l'instant. *Prævenire*, s'écria-t-il, *et non præveniri*. Marcher droit sur la conjuration qui le menaçait, avant qu'elle eût eu le temps de se consolider et de s'affermir, pouvoir ainsi prendre successivement à partie ses deux ennemies, l'une après l'autre, sans attendre que leur jonction fût faite et devancer les décisions toujours lentes du débile cabinet de Versailles, tel fut le plan

1. Valori à Rouillé, 11 mai, 12, 19 juin 1756 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères). — *Mémoires*, I, p. 302-304. — D'Arneth, t. IV, p. 460-476, 489. — *Pol. Corr.*, t. XII, p. 327, 338, 356.

rapidement formé dans son esprit. Quelques semaines lui suffirent pour masser ses troupes sur les deux frontières qui pouvaient être menacées. Puis, tout étant mis en règle, il manda à Potsdam, le 16 juillet au soir, l'envoyé anglais Mitchell et le pria de faire savoir à sa cour que, dès le lendemain, il enverrait à l'impératrice une sommation d'avoir à s'expliquer sur ses intentions, et que si sa réponse n'était pas satisfaisante, il entrerait sur-le-champ en campagne. Mitchell, tout étourdi, se récria vivement et lui fit remarquer que, portant ainsi le premier coup, il permettait à l'impératrice d'invoquer les traités qui obligeraient ses alliés à la secourir et que c'était la guerre générale. — « Regardez-moi bien, dit alors le roi, en se mettant en face de lui, que voyez-vous sur mon visage : ai-je un nez fait pour recevoir des nasardes? Par Dieu, je ne m'en laisserai pas donner. » — Puis le conduisant devant un portrait de Marie-Thérèse : — « Cette dame veut la guerre, elle l'aura ! » — « Ma chère sœur, écrivait-il presque au même moment à la margrave de Bayreuth, je me réjouis beaucoup de savoir que vous vous occupez d'un opéra qui vous amuse. J'ai ici un opéra qui m'occupe un peu plus sérieusement... J'ai un pied dans

l'étrier et je crois que l'autre ne tardera guère à y être [1]. »

La sommation que son ministre fut chargé de faire à Vienne était ainsi conçue : — « Vous demanderez une audience particulière à l'impératrice, et quand vous y serez admis, après les compliments ordinaires, vous lui direz en mon nom, qu'apprenant de beaucoup d'endroits les mouvements que ses troupes faisaient en Bohême et en Moravie et le nombre de régiments qui s'y rendaient, je demandais à l'impératrice si cet armement se faisait pour m'attaquer... Si elle vous répond que chacun était maître de faire chez soi ce qu'il veut, tenez-vous-le pour dit et contentez-vous de sa réponse [2]. »

C'était, comme on voit, le prétexte habituel et banal qui précède toutes les déclarations de guerre; nous n'en avons vu de nos jours même que trop d'exemples, et ce que nous savons aussi, c'est que, quand une rupture éclate entre des voisins aigris et rivaux, cette dénonciation d'armements excessifs et menaçants est faite en générale avec une égale conviction, au moins

1. Schœffer, *Siebenjährige Krieg*, p. 196.
2. *Pol. Corr.* Frédéric à Klingraeffen, ministre à Vienne, 18 juillet 1756. — *Pol. Corr.*, t. XIII, p. 90.

apparente, par les deux partis qui se mettent en guerre; il est aussi également vrai que l'un et l'autre ont pris des précautions défensives pour fortifier la barrière qui les sépare. C'est alors question de mesure et surtout de date, il s'agit de savoir qui a commencé et imposé à l'autre la nécessité de se mettre en garde. C'est un point que les contemporains eux-mêmes ont de la peine à décider et qu'à la distance des siècles il serait impossible de résoudre. Naturellement dans le cas présent c'est, entre historiens de Prusse et d'Autriche, le sujet d'une controverse interminable, et Dieu me garde de me faire juge de leur différend [1].

Ce qu'il y a de certain, c'est que, si Frédéric armait jusqu'aux dents la frontière de la Silésie, Marie-Thérèse n'avait nulle intention de dégarnir celle de Bohême. Aussi, quand le ministre prus-

1. Au moment où ce travail était sur le point d'être terminé, j'ai eu connaissance d'un écrit publié tout récemment à Berlin et où se point est discuté avec des renseignements nouveaux, pour aboutir à une conclusion différente de celle qui est généralement soutenue par les écrivains prussiens. M. Max Lehmann (*Friedrich der Grosse und der Ursprung des Siebenjährigen Krieges*) se propose, à la vérité, de réfuter sur plusieurs points ce qu'il appelle la légende de Frédéric, et il établit que les armements de Marie-Thérèse en Bohême étaient sans aucune proportion avec ceux que Frédéric avait faits en Silésie, et que de plus, l'entrée de la Bohême étant plus difficile à garder que celle de la Silésie, des précautions défensives étaient, de ce côté, beaucoup plus nécessaires.

sien arriva à Schœnbrunn porteur de sa sommation, tout était déjà prêt pour le recevoir. Il avait ordre de demander à voir l'impératrice en tête à tête, à part de tous ses ministres; mais Kaunitz avait pris les devants, et devinant la nature du message, avait recommandé fortement à sa maîtresse de ne pas laisser échapper une syllabe qui pût être interprétée comme une promesse ou une obligation de désarmer. C'était jour de fête, anniversaire de la naissance d'un des archiducs. L'antichambre que Klingraeffen dut traverser était pleine de gens de cour dont tous les yeux furent fixés sur lui. Il trouva l'impératrice assise tenant un papier à la main. Quand il eut fait sa communication « dans les termes, écrit-il, les plus convenables et les plus décents, elle me répondit que cette affaire était si délicate qu'elle avait jugé convenable afin d'agir sûrement de coucher sa réponse par écrit et qu'elle allait me la lire elle-même; elle me dit alors que les affaires générales étant en crise, elle avait jugé à propos de prendre des mesures pour sa propre sûreté et celle de ses alliés, qui ne tendaient au préjudice de personne ». — Si la mise en demeure était sèche, la réponse ne l'était pas moins [1].

1. Ranke, p. 218. — *Pol. Corr.*, t. XIII, p. 163-215.

Pendant que Frédéric attendait le retour de son courrier avec impatience, mais sans beaucoup de doute sur la nature du message qu'il rapporterait, il reçut de son côté une demande d'audience du ministre français Valori : c'était la France qui se réveillait et Rouillé lui-même qui secouait enfin sa torpeur. La nouvelle des armements opérés en Prusse sans mystère arrivait de tous côtés à Versailles, signalés surtout par le comte de Broglie, jeune diplomate aussi ardent qu'intelligent, qui, du poste intermédiaire de Dresde où il résidait, tenait l'oreille au vent, et entendait retentir des deux côtés le bruit des armes. On parut songer alors pour la première fois que deux têtes aussi fières et aussi chaudes que celles qui se faisaient face ainsi l'une à l'autre, pouvaient échanger autre chose que des compliments. Un défi lancé d'une part et relevé de l'autre, c'était assez pour qu'un appel fût fait au secours promis par le traité. Il était vraiment temps d'y songer. Valori fut donc chargé de prévenir le roi de Prusse que, s'il attaquait l'allié de la France, la France se verrait obligée de le défendre. Une commission désagréable était toujours difficile à accomplir auprès de Frédéric, et Valori, qui connaissait l'épreuve, le savait mieux

que personne. Il se présenta donc timidement et fit sa commission d'un ton bas et d'une voix hésitante. « Voilà qui est bien, monsieur, dit le roi, voilà qui est bien », et il lui tourna le dos. A la vérité, le lendemain il lui fit parvenir, par son ministre Podewils, une justification en assez bons termes de sa conduite et un exposé de ses griefs contre l'impératrice. Mais, Valori ayant voulu profiter de cet intermédiaire plus poli pour faire parvenir encore quelques conseils de modération : « Les propos de Valori sont d'un sot, répondit le roi, communiquez-lui la réponse de Vienne [1]. »

Elle était arrivée, en effet, cette réplique hautaine, et ce ne fut pourtant pas encore la dernière parole échangée dans cette suprême veillée des armes. Il y eut une dernière sommation adressée à l'impératrice, mais celle-là si singulièrement outrageante qu'il n'était pas même besoin de la relever. On a peine vraiment à comprendre par quel plaisir de bravade et de cynisme inutile Frédéric osa faire dire à une femme, et à une souveraine, qu'il exigeait d'elle « une déclaration formelle et catégorique donnée par écrit ou en pré-

1. Rouillé à Valori, 15 juillet. — Valori à Rouillé, 29 juillet 1756 (*Correspondance de Prusse* : ministère des Affaires étrangères). — *Mémoires de Bernis*, t. II, p. 200. — *Pol. Corr.*, t. XIII, p. 130, 133-138, 169.

sence des ministres de France et d'Angleterre, qu'elle n'avait nulle intention de l'attaquer ni cette année ni la suivante ». Quelle valeur (autre que le plaisir d'humilier une ennemie) aurait pu avoir à ses yeux une parole donnée dans des conditions qui en auraient fait une sorte de pénitence et de confession publiques? Une dénégation dédaigneuse était commandée à Marie-Thérèse par le soin de sa dignité. Elle s'appliqua cependant encore à la rédiger en termes assez bien ménagés pour laisser à la question insolente qui lui était posée son caractère odieux de provocation, et en envoyant le texte à Stahremberg, elle ne manqua pas d'ajouter que, sans se dissimuler les périls d'une lutte à laquelle rien ne la préparait, « elle aimait mieux pourtant que les choses se fussent passées de manière que, le roi de Prusse étant incontestablement l'agresseur, les cours de France et de Russie ne pussent se soustraire à l'obligation qu'elles avaient contractée de la secourir [1] ».

Effectivement, le 26 août 1756, trois mois après la conclusion du traité de Versailles, le roi de Prusse passait en armes la frontière de Saxe,

1. *Pol. Corr.* t. XIII, p. 165. — D'Arneth, p. 484.

mettant le comble à son audace par l'invasion d'un territoire neutre, appartenant à un voisin faible et sans défense. Le dé était jeté et la lutte s'engageait de nouveau, comme déjà à deux reprises, entre les mêmes combattants, animés des mêmes passions et se donnant rendez-vous sur les mêmes champs de bataille. C'était chez Frédéric même dédain de tout scrupule, même élan dans l'attaque, même rigueur intraitable dans l'exécution; chez sa fière rivale, un tel sentiment de son droit qu'une fois violé, rien ne pouvait lui faire oublier l'injure. Étaient-ce pourtant les mêmes scènes qu'on allait revoir?

Non, il y avait une différence, une seule, mais suffisante pour changer toute la face des événements. Les tenants du duel étaient bien pareils, mais leurs seconds avaient interverti leurs rôles. La France prenait aux côtés de l'Autriche la place occupée par l'Angleterre, qui allait la remplacer elle-même auprès de la Prusse.

J'aurais bien mal fait saisir le sens des faits dont j'ai présenté la suite, s'il n'était facile au lecteur de comprendre comment ce croisement s'est opéré sous l'empire d'une nécessité qu'Angleterre et France ont dû également subir, mais

dont l'une a eu le bon esprit de tirer parti de bonne heure, tandis que l'autre ne s'y est prêtée que tard et maladroitement.

Les alliances politiques n'ont qu'un temps : fondées sur des intérêts communs, elles se refroidissent et se relâchent quand les intérêts se séparent, et sont rompues bientôt, qu'on le veuille ou non, dès que les intérêts se contrarient.

L'alliance de l'Autriche et de l'Angleterre était fondée sur l'intérêt de poursuivre un ennemi commun, la France. Elle a dû cesser quand l'Autriche a vu s'élever en face d'elle un autre ennemi plus redoutable qui la menaçait dans sa grandeur et même dans son existence, qu'elle avait toute raison de craindre, mais que l'Angleterre n'avait aucun motif ni de combattre ni de haïr.

L'intérêt commun qui fondait l'alliance de la France et de la Prusse, c'était le désir et le dessein d'abattre la domination autrichienne : elle devait cesser quand, cette puissance autrefois si redoutable étant suffisamment atteinte, la France n'avait nul motif de tendre à l'affaiblir davantage; tandis qu'une ambition naturelle portait la Prusse à pousser plus loin un amoindris-

sement nécessaire pour établir sa propre prépondérance en Allemagne.

Entre l'Autriche et l'Angleterre, la dissidence éclata de bonne heure et la rupture se fit ouvertement. Les ménagements et les retards répugnaient au caractère impétueux de Marie-Thérèse, et la publicité était commandée par la nature même des institutions anglaises qui soumettaient tous les actes d'un cabinet responsable au contrôle d'un parlement.

La dissimulation naturelle à Frédéric, l'indécision de Louis XV et de ses conseillers, rendirent la séparation de la France et de la Prusse plus tardive et moins apparente, mais elle était faite, en réalité, et consommée avant d'être produite au jour.

Dès lors tous les liens qui tenaient unie jusque-là la société européenne se trouvant usés ou brisés, et l'isolement n'étant pas longtemps possible aux États plus qu'aux individus, rien de plus simple que deux groupes se soient formés précisément opposés à ceux qui venaient de se dissoudre.

Le traité de Westminster n'eut pas d'autre cause ni d'autre origine. C'était, de la part de l'Angleterre, la déclaration qu'elle ne comptait

plus sur l'Autriche, et de la part de la Prusse, qu'elle n'avait plus rien à demander à la France. De là, pour l'une comme pour l'autre, un vide à combler, un auxiliaire à remplacer, une balance de forces à rétablir : la nouvelle union était destinée à y pourvoir. C'est le mouvement naturel du corps qui, lorsqu'un appui lui manque, se porte instinctivement d'un côté à l'autre pour retrouver son équilibre. Si Frédéric eût mis plus de franchise à prévenir la France de sa séparation, quand il la préparait, et, quand elle fut consommée, une insolence moins blessante à la faire connaître, tout État ayant le droit de penser avant tout à soi-même, aucun reproche n'aurait pu lui être justement adressé.

L'alliance autrichienne présentait pour la France le même caractère et pouvait se justifier par les mêmes motifs : et c'est bien ainsi qu'elle était offerte par Kaunitz, quand il vint, au nom de sa souveraine, la proposer à Paris. Nulle action immédiate, nulle association à une entreprise précipitée et périlleuse, n'était alors réclamée de la France en retour du secours éventuel qui lui était assuré contre l'infidélité déjà prévue de la Prusse. D'ailleurs la France était alors en situation de ne payer ce service qu'au prix qu'il lui

aurait convenu de fixer. Elle sortait d'une grande guerre dont les résultats matériels avaient pu paraître insuffisants, mais dont les victoires de Maurice de Saxe avaient relevé l'effet moral. Son armée s'y était montrée à la hauteur de ses meilleurs jours. Un instant ébranlée, sa puissance maritime et coloniale lui avait été restituée tout entière, et l'Angleterre fatiguée ne paraissait encore nullement pressée de rentrer en lice. Si la France eût eu à ce moment un gouvernement et un souverain dignes d'elle, il n'y a point d'alliance où elle ne fût entrée en maîtresse, en choisissant son rôle et sa place à son gré, soit pour attendre, soit pour agir. L'ardeur que Marie-Thérèse mettait à rechercher les bonnes grâces de Louis XV donne la mesure des sacrifices qu'elle aurait faits pour les obtenir.

Mais une fois cette occasion perdue, lorsque, après des tergiversations et des temporisations de toute nature, la France se décida à prêter l'oreille aux paroles qui lui furent glissées en secret et dans l'ombre et à y répondre elle-même du ton le plus bas comme si elle eût eu peur de l'écho de sa voix, le temps avait marché, la face des choses était changée et tous les rôles étaient renversés. La France avait une guerre redoutable

à soutenir, et à la veille de l'aborder, l'abandon de la Prusse, que sa crédulité n'avait su ni prévenir ni prévoir, la condamnait à un isolement d'autant plus mortifiant et plus cruel que, s'il était inattendu, il n'aurait pas dû l'être. L'alliance autrichienne, d'utile secours qu'elle était encore la veille, devenait une impérieuse nécessité. Marie-Thérèse acquérait par là le droit d'en régler les conditions. Il n'est pas étonnant qu'elle en ait usé pour tenir à sa disposition l'armée française en se réservant à elle-même, dès qu'elle pourrait se croire ou se dire attaquée, le choix du jour et du lieu du combat. Le texte du traité de 1756 porte l'empreinte de cette sujétion de la dernière heure. L'exécution devait, on le sait, s'en ressentir plus tristement encore.

Dans l'opinion commune qui a condamné cet acte fameux, il y a, comme dans l'expression de la plupart des sentiments populaires, une distinction à faire et une confusion à dissiper. S'agit-il du principe même qui a dicté alors la ligne politique adoptée par le gouvernement de Louis XV? Rien de moins fondé que la censure dont on l'a frappé. L'intérêt aurait conseillé de le suivre, quand même on n'aurait pas fait la faute de s'y laisser contraindre par la

nécessité. Mais la faiblesse et l'impéritie qui en ont retardé, compromis et dénaturé l'application, expliquent si elles ne justifient pas complètement la sévérité de l'histoire.

FIN

APPENDICES

APPENDICE A

Page 187.

MÉMOIRE ADRESSÉ PAR LE COMTE DE KAUNITZ A L'EMPEREUR SUR LA PROPOSITION D'ALLIANCE AVEC LA FRANCE, ARRÊTÉE EN CONFÉRENCE DU 28 AOUT 1756 ET TRANSMISE AU COMTE DE STAHREMBERG A PARIS.

Très gracieux Empereur, Roi et Seigneur,

Seigneur !

L'objet des deux conférences fermées, qui ont été tenues les 19 et 21 de ce mois en la Très Haute Présence de Votre Majesté et de Sa Majesté l'Impératrice Reine, puis devant les Ministres de conférence : comte de Ulfeld, Colloredo, Khevenhüller, Batthyani et Kaunitz-Rittberg, a été tellement important, et le développement de toutes les considérations s'y rapportant tellement circonstancié, que les protocoles qu'il y aurait à en dresser devraient remplir plusieurs feuilles de papier, s'il en fallait repro-

duire, tous les détails dans leur enchaînement successif.

Mais dans la première conférence, il a été rédigé un exposé de la discussion qui permet de comprendre parfaitement les questions; et, dans la seconde, en conséquence de la précédente conclusion de conférence, il est intervenu une instruction au comte Starhemberg expédiée le même jour : or l'exposé, l'instruction et toutes ses annexes ont été lus en totalité, et Votre Majesté a très gracieusement daigné les approuver, ainsi que Sa Majesté l'Impératrice Reine; on s'est donc cru tout particulièrement obligé de chercher à s'inspirer dans les deux présents Mémoires, des plus essentielles parmi les considérations soumises avec le plus profond respect au souverain jugement de Votre Majesté dans les deux conférences précisées.

Les protocoles de ces conférences ne sauraient donc présenter que des répétitions aussi superflues que fastidieuses; et, comme je ne saurais pousser la hardiesse jusqu'à abuser ainsi de la très haute patience de Votre Majesté, je me borne à signaler très respectueusement quelques-uns des points qui ne peuvent trouver place dans ces documents.

Ainsi, lors de la conférence du 19 de ce mois, il a été d'abord très respectueusement exposé que, dans celle du 16, on avait délibéré sur les mesures à prendre. Quatre solutions étaient proposées. On se demandait, en effet :

1° S'il y avait lieu de se conformer au désir des puissances maritimes, et de prendre part à la guerre qui est éminente;

2° Ou de s'en tenir à la garantie d'Aix-la-Chapelle;

3° Ou de se déclarer formellement neutre vis-à-vis des prétentions que la France viendrait à exprimer;

4° Ou au contraire de n'entrer en accord avec aucune des deux parties, de rester inactif et d'attendre tranquillement l'issue des événements.

Votre Majesté a donné la préférence à la quatrième solution parce que, toute mauvaise qu'elle soit en elle-même, c'est cependant la moins fâcheuse, et la seule qui ait semblé compatible avec la sécurité de toute la Monarchie.

Toutefois, cette solution, moins mauvaise que d'autres, engendrerait encore, suivant toute apparence, les résultats les plus préjudiciables :

1° Les Pays-Bas demeureraient exposés à un danger évident, et il faudrait, d'un œil tranquille, se les laisser enlever;

2° Le même danger menacerait le Hanovre;

3° La complète inaction d'une puissance comme la très auguste maison d'Autriche, surtout dans le temps qu'une partie considérable de ses possessions est envahie par l'ennemi, l'amoindrirait extrêmement et affaiblirait beaucoup le prestige qu'elle a su acquérir auprès de ses amis comme de ses ennemis;

4° Cette inaction exciterait aussi chez nos alliés, surtout chez l'Angleterre, le plus extrême dépit, au même point presque que si l'on se fût décidé à une neutralité formelle, et :

5° Dans aucun cas, elle ne saurait procurer un véritable avantage; bien au contraire;

6° Elle fournirait l'occasion et le meilleur des prétextes pour sacrifier, lors de la future paix, une partie des Pays-Bas, et favoriser, de la sorte, l'intérêt

particulier de l'Angleterre, au plus grand préjudice de la Très Auguste Maison d'Autriche.

Toutefois, malgré que tout cela donne lieu aux plus sérieuses réflexions, il serait bien plus dangereux, dans les circonstances actuelles, de prendre une part quelconque à la guerre contre la France et d'exposer la Très Auguste Maison d'Autriche au danger évident d'une ruine totale; c'est ce que Votre Majesté a bien voulu reconnaître déjà dans sa sagesse comme une vérité incontestable.

Il se pourrait difficilement imaginer quelque chose de plus triste que se trouver entre deux extrémités fâcheuses; il ne saurait donc rien arriver de plus heureux à la Très Auguste Maison d'Autriche que de trouver une autre solution, de laquelle, non seulement on n'aurait pas à craindre tous ces maux, mais dont encore on pourrait attendre bien des avantages, sinon avec certitude, du moins avec beaucoup de vraisemblance.

On a donc été poussé, non moins par le sentiment du devoir, que par le zèle le plus pur pour le service de Votre Majesté, à rechercher avec le plus grand soin une solution de cette nature : ce serait dans une conjoncture aussi décisive commettre contre l'État un crime impardonnable que de soustraire à l'appréciation éclairée de Votre Majesté, fut-ce le plus petit détail pouvant mériter l'attention; cette considération est le véritable motif pour lequel on a sollicité avec le plus profond respect une nouvelle délibération en conférence, et pour lequel on présente, pour en faire l'objet d'une mûre réflexion, une proposition qui, par sa nature, doit entraîner les plus importantes conséquences.

de la proposition à faire à la France, et l'on a ensuite verbalement expliqué en détail, comment on s'est efforcé de résumer avec toute la brièveté possible les principales raisons de décider. On a voulu donner à l'affaire une forme telle qu'il ne soit pas porté atteinte au prestige de Votre Majesté et à ses habitudes de confiance et de loyauté; la proposition tout entière repose sur le soupçon qu'inspire l'entente étroite du Roi de Prusse avec l'Angleterre et le Hanovre, et, par là, on amène la Cour de Versailles, de la manière la plus naturelle, ou à accepter la même raison de décider, à saisir la même occasion pour l'exécution du plan, ou à déclarer simplement que les suppositions que l'on fait ici à l'égard du roi de Prusse ne sont pas fondées, et à donner par suite une réponse négative qui n'ait rien d'offensant.

Si l'on a ajouté dans cette circonstance qu'il est équitable de se préoccuper du maintien de la religion catholique, ce n'est pas que l'on ait eu en aucune façon que des motifs de ce genre fissent habituellement une grande impression sur la cour de Versailles, cela a tenu à la considération que cette cour est, par contre, convaincue de la pureté du zèle de Votre Majesté, comme aussi de Sa Majesté l'Impératrice Reine, pour la religion, et n'en serait que moins disposée à douter des propositions et des assurances venues d'ici.

On voit, par le texte du projet susmentionné, que l'on s'est demandé s'il convenait de la communiquer en entier à la Cour de Versailles, dès le commencement, ou de ne lui en communiquer que la première partie et d'ajourner les offres. Celles-ci, en effet

de revoir ce document et d'ouvrir, sur les objections possibles, une discussion plus détaillée, écrite et verbale.

Votre Majesté a bien voulu, dans sa sagesse, tenir compte de la situation forcée dans laquelle la Maison d'Autriche est placée par l'accroissement de la puissance du roi de Prusse. Elle a daigné notamment remarquer que l'issue de la dernière guerre, en particulier lors du passage de son armée en Alsace, ne doit être attribuée qu'à la Divine Providence, et que le Roi de Prusse, d'après le propre aveu qu'il en a fait depuis, a commis la grande faute de s'attarder en Bohême à la conquête de la ville de Prague, et de ne pas marcher directement sur Vienne. Votre Majesté en a tiré cette conclusion, absolument logique, que de pareilles erreurs ne se renouvelleront plus, que le Roi de Prusse mettra à profit, pour exécuter ses dangereux projets, la première de ces guerres contre les Turcs, où il a fallu, de tout temps, agir avec tant de rigueur, et qui occupent toutes les forces de la Très Auguste Maison d'Autriche : conséquemment il faut songer, en temps opportun, à tous les moyens de salut possibles.

Mais c'est là précisément le but de la présente proposition qui, suivant toutes les apparences, loin de pouvoir entraîner des résultats fâcheux, n'en aura que d'extrêmement satisfaisants. Votre Majesté veut donc bien l'agréer, et il y a lieu de passer à l'exécution.

Votre Majesté a également donné sa très gracieuse Approbation à l'acte de garantie relative au secret à observer en cette occasion.....

Il a été donné lecture du projet également joint,

de la proposition à faire à la France, et l'on a ensuite verbalement expliqué en détail, comment on s'est efforcé de résumer avec toute la brièveté possible les principales raisons de décider. On a voulu donner à l'affaire une forme telle qu'il ne soit pas porté atteinte au prestige de Votre Majesté et à ses habitudes de confiance et de loyauté; la proposition tout entière repose sur le soupçon qu'inspire l'entente étroite du Roi de Prusse avec l'Angleterre et le Hanovre, et, par là, on amène la Cour de Versailles, de la manière la plus naturelle, ou à accepter la même raison de décider, à saisir la même occasion pour l'exécution du plan, ou à déclarer simplement que les suppositions que l'on fait ici à l'égard du roi de Prusse ne sont pas fondées, et à donner par suite une réponse négative qui n'ait rien d'offensant.

Si l'on a ajouté dans cette circonstance qu'il est équitable de se préoccuper du maintien de la religion catholique, ce n'est pas que l'on ait eu en aucune façon que des motifs de ce genre fissent habituellement une grande impression sur la cour de Versailles, cela a tenu à la considération que cette cour est, par contre, convaincue de la pureté du zèle de Votre Majesté, comme aussi de Sa Majesté l'Impératrice Reine, pour la religion, et n'en serait que moins disposée à douter des propositions et des assurances venues d'ici.

On voit, par le texte du projet susmentionné, que l'on s'est demandé s'il convenait de la communiquer en entier à la Cour de Versailles, dès le commencement, ou de ne lui en communiquer que la première partie et d'ajourner les offres. Celles-ci, en effet

de revoir ce document et d'ouvrir, sur les objections possibles, une discussion plus détaillée, écrite et verbale.

Votre Majesté a bien voulu, dans sa sagesse, tenir compte de la situation forcée dans laquelle la Maison d'Autriche est placée par l'accroissement de la puissance du roi de Prusse. Elle a daigné notamment remarquer que l'issue de la dernière guerre, en particulier lors du passage de son armée en Alsace, ne doit être attribuée qu'à la Divine Providence, et que le Roi de Prusse, d'après le propre aveu qu'il en a fait depuis, a commis la grande faute de s'attarder en Bohême à la conquête de la ville de Prague, et de ne pas marcher directement sur Vienne. Votre Majesté en a tiré cette conclusion, absolument logique, que de pareilles erreurs ne se renouvelleront plus, que le Roi de Prusse mettra à profit, pour exécuter ses dangereux projets, la première de ces guerres contre les Turcs, où il a fallu, de tout temps, agir avec tant de rigueur, et qui occupent toutes les forces de la Très Auguste Maison d'Autriche : conséquemment il faut songer, en temps opportun, à tous les moyens de salut possibles.

Mais c'est là précisément le but de la présente proposition qui, suivant toutes les apparences, loin de pouvoir entraîner des résultats fâcheux, n'en aura que d'extrêmement satisfaisants. Votre Majesté veut donc bien l'agréer, et il y a lieu de passer à l'exécution.

Votre Majesté a également donné sa très gracieuse Approbation à l'acte de garantie relative au secret à observer en cette occasion.....

Il a été donné lecture du projet également joint,

de la proposition à faire à la France, et l'on a ensuite verbalement expliqué en détail, comment on s'est efforcé de résumer avec toute la brièveté possible les principales raisons de décider. On a voulu donner à l'affaire une forme telle qu'il ne soit pas porté atteinte au prestige de Votre Majesté et à ses habitudes de confiance et de loyauté; la proposition tout entière repose sur le soupçon qu'inspire l'entente étroite du Roi de Prusse avec l'Angleterre et le Hanovre, et, par là, on amène la Cour de Versailles, de la manière la plus naturelle, ou à accepter la même raison de décider, à saisir la même occasion pour l'exécution du plan, ou à déclarer simplement que les suppositions que l'on fait ici à l'égard du roi de Prusse ne sont pas fondées, et à donner par suite une réponse négative qui n'ait rien d'offensant.

Si l'on a ajouté dans cette circonstance qu'il est équitable de se préoccuper du maintien de la religion catholique, ce n'est pas que l'on ait eu en aucune façon que des motifs de ce genre fissent habituellement une grande impression sur la cour de Versailles, cela a tenu à la considération que cette cour est, par contre, convaincue de la pureté du zèle de Votre Majesté, comme aussi de Sa Majesté l'Impératrice Reine, pour la religion, et n'en serait que moins disposée à douter des propositions et des assurances venues d'ici.

On voit, par le texte du projet susmentionné, que l'on s'est demandé s'il convenait de la communiquer en entier à la Cour de Versailles, dès le commencement, ou de ne lui en communiquer que la première partie et d'ajourner les offres. Celles-ci, en effet

à soutenir, et à la veille de l'aborder, l'abandon de la Prusse, que sa crédulité n'avait su ni prévenir ni prévoir, la condamnait à un isolement d'autant plus mortifiant et plus cruel que, s'il était inattendu, il n'aurait pas dû l'être. L'alliance autrichienne, d'utile secours qu'elle était encore la veille, devenait une impérieuse nécessité. Marie-Thérèse acquérait par là le droit d'en régler les conditions. Il n'est pas étonnant qu'elle en ait usé pour tenir à sa disposition l'armée française en se réservant à elle-même, dès qu'elle pourrait se croire ou se dire attaquée, le choix du jour et du lieu du combat. Le texte du traité de 1756 porte l'empreinte de cette sujétion de la dernière heure. L'exécution devait, on le sait, s'en ressentir plus tristement encore.

Dans l'opinion commune qui a condamné cet acte fameux, il y a, comme dans l'expression de la plupart des sentiments populaires, une distinction à faire et une confusion à dissiper. S'agit-il du principe même qui a dicté alors la ligne politique adoptée par le gouvernement de Louis XV? Rien de moins fondé que la censure dont on l'a frappé. L'intérêt aurait conseillé de le suivre, quand même on n'aurait pas fait la faute de s'y laisser contraindre par la

nécessité. Mais la faiblesse et l'impéritie qui en ont retardé, compromis et dénaturé l'application, expliquent si elles ne justifient pas complètement la sévérité de l'histoire.

FIN

APPENDICES

APPENDICE A

Page 187.

MÉMOIRE ADRESSÉ PAR LE COMTE DE KAUNITZ A L'EMPEREUR SUR LA PROPOSITION D'ALLIANCE AVEC LA FRANCE, ARRÊTÉE EN CONFÉRENCE DU 28 AOUT 1756 ET TRANSMISE AU COMTE DE STAHREMBERG A PARIS.

Très gracieux Empereur, Roi et Seigneur,

Seigneur !

L'objet des deux conférences fermées, qui ont été tenues les 19 et 21 de ce mois en la Très Haute Présence de Votre Majesté et de Sa Majesté l'Impératrice Reine, puis devant les Ministres de conférence : comte de Ulfeld, Colloredo, Khevenhüller, Batthyani et Kaunitz-Rittberg, a été tellement important, et le développement de toutes les considérations s'y rapportant tellement circonstancié, que les protocoles qu'il y aurait à en dresser devraient remplir plusieurs feuilles de papier, s'il en fallait repro-

duire, tous les détails dans leur enchaînement successif.

Mais dans la première conférence, il a été rédigé un exposé de la discussion qui permet de comprendre parfaitement les questions; et, dans la seconde, en conséquence de la précédente conclusion de conférence, il est intervenu une instruction au comte Starhemberg expédiée le même jour : or l'exposé, l'instruction et toutes ses annexes ont été lus en totalité, et Votre Majesté a très gracieusement daigné les approuver, ainsi que Sa Majesté l'Impératrice Reine; on s'est donc cru tout particulièrement obligé de chercher à s'inspirer dans les deux présents Mémoires, des plus essentielles parmi les considérations soumises avec le plus profond respect au souverain jugement de Votre Majesté dans les deux conférences précisées.

Les protocoles de ces conférences ne sauraient donc présenter que des répétitions aussi superflues que fastidieuses; et, comme je ne saurais pousser la hardiesse jusqu'à abuser ainsi de la très haute patience de Votre Majesté, je me borne à signaler très respectueusement quelques-uns des points qui ne peuvent trouver place dans ces documents.

Ainsi, lors de la conférence du 19 de ce mois, il a été d'abord très respectueusement exposé que, dans celle du 16, on avait délibéré sur les mesures à prendre. Quatre solutions étaient proposées. On se demandait, en effet :

1° S'il y avait lieu de se conformer au désir des puissances maritimes, et de prendre part à la guerre qui est éminente;

2° Ou de s'en tenir à la garantie d'Aix-la-Chapelle;

3° Ou de se déclarer formellement neutre vis-à-vis des prétentions que la France viendrait à exprimer;

4° Ou au contraire de n'entrer en accord avec aucune des deux parties, de rester inactif et d'attendre tranquillement l'issue des événements.

Votre Majesté a donné la préférence à la quatrième solution parce que, toute mauvaise qu'elle soit en elle-même, c'est cependant la moins fâcheuse, et la seule qui ait semblé compatible avec la sécurité de toute la Monarchie.

Toutefois, cette solution, moins mauvaise que d'autres, engendrerait encore, suivant toute apparence, les résultats les plus préjudiciables :

1° Les Pays-Bas demeureraient exposés à un danger évident, et il faudrait, d'un œil tranquille, se les laisser enlever;

2° Le même danger menacerait le Hanovre;

3° La complète inaction d'une puissance comme la très auguste maison d'Autriche, surtout dans le temps qu'une partie considérable de ses possessions est envahie par l'ennemi, l'amoindrirait extrêmement et affaiblirait beaucoup le prestige qu'elle a su acquérir auprès de ses amis comme de ses ennemis;

4° Cette inaction exciterait aussi chez nos alliés, surtout chez l'Angleterre, le plus extrême dépit, au même point presque que si l'on se fût décidé à une neutralité formelle, et :

5° Dans aucun cas, elle ne saurait procurer un véritable avantage; bien au contraire;

6° Elle fournirait l'occasion et le meilleur des prétextes pour sacrifier, lors de la future paix, une partie des Pays-Bas, et favoriser, de la sorte, l'intérêt

particulier de l'Angleterre, au plus grand préjudice de la Très Auguste Maison d'Autriche.

Toutefois, malgré que tout cela donne lieu aux plus sérieuses réflexions, il serait bien plus dangereux, dans les circonstances actuelles, de prendre une part quelconque à la guerre contre la France et d'exposer la Très Auguste Maison d'Autriche au danger évident d'une ruine totale; c'est ce que Votre Majesté a bien voulu reconnaître déjà dans sa sagesse comme une vérité incontestable.

Il se pourrait difficilement imaginer quelque chose de plus triste que se trouver entre deux extrémités fâcheuses; il ne saurait donc rien arriver de plus heureux à la Très Auguste Maison d'Autriche que de trouver une autre solution, de laquelle, non seulement on n'aurait pas à craindre tous ces maux, mais dont encore on pourrait attendre bien des avantages, sinon avec certitude, du moins avec beaucoup de vraisemblance.

On a donc été poussé, non moins par le sentiment du devoir, que par le zèle le plus pur pour le service de Votre Majesté, à rechercher avec le plus grand soin une solution de cette nature : ce serait dans une conjoncture aussi décisive commettre contre l'État un crime impardonnable que de soustraire à l'appréciation éclairée de Votre Majesté, fut-ce le plus petit détail pouvant mériter l'attention; cette considération est le véritable motif pour lequel on a sollicité avec le plus profond respect une nouvelle délibération en conférence, et pour lequel on présente, pour en faire l'objet d'une mûre réflexion, une proposition qui, par sa nature, doit entraîner les plus importantes conséquences.

Cette proposition est basée entre autres sur cette considération : à supposer que l'on soit forcé d'abandonner ses alliés, sans secours, en excitant ainsi chez eux le plus extrême dépit, cela doit tout au moins se faire de telle sorte que la Très Auguste Maison d'Autriche en retire un autre avantage essentiel, et que l'on sache, dans tous les cas, pourquoi on s'est exposé à ce danger.

Tel serait le sens d'une nouvelle et cinquième solution qui consiste, à proprement parler, à savoir s'il ne serait pas possible, et extrêmement avantageux, étant données les circonstances actuelles, particulièrement favorables, de se lier étroitement avec la France de manière à arracher la Silésie au Roi de Prusse, comme à l'ennemi le plus dangereux, et à lui enlever par avance l'occasion d'exercer dans l'avenir une vengeance quelconque.

Mais un tel plan se relie nécessairement à diverses idées, et doit être apprécié dans sa suite et dans son ensemble. Pour cela, un exposé verbal ne saurait suffire, et d'ailleurs il convient de laisser à la postérité l'explication complète des motifs sur lesquels ont été basées les très hautes décisions actuelles de Votre Majesté.

On a donc rapidement mis sur le papier le développement de cette cinquième solution. On en a donné lecture dans cette conférence sur la très gracieuse permission de Votre Majesté, et on s'est efforcé de mieux mettre le tout en lumière verbalement. On a également fait observer qu'en tout cas la gravité et la portée de la proposition exigent un examen spécial et qu'il conviendrait, par conséquent de laisser aux autres ministres de conférence le soin

de revoir ce document et d'ouvrir, sur les objections possibles, une discussion plus détaillée, écrite et verbale.

Votre Majesté a bien voulu, dans sa sagesse, tenir compte de la situation forcée dans laquelle la Maison d'Autriche est placée par l'accroissement de la puissance du roi de Prusse. Elle a daigné notamment remarquer que l'issue de la dernière guerre, en particulier lors du passage de son armée en Alsace, ne doit être attribuée qu'à la Divine Providence, et que le Roi de Prusse, d'après le propre aveu qu'il en a fait depuis, a commis la grande faute de s'attarder en Bohême à la conquête de la ville de Prague, et de ne pas marcher directement sur Vienne. Votre Majesté en a tiré cette conclusion, absolument logique, que de pareilles erreurs ne se renouvelleront plus, que le Roi de Prusse mettra à profit, pour exécuter ses dangereux projets, la première de ces guerres contre les Turcs, où il a fallu, de tout temps, agir avec tant de rigueur, et qui occupent toutes les forces de la Très Auguste Maison d'Autriche : conséquemment il faut songer, en temps opportun, à tous les moyens de salut possibles.

Mais c'est là précisément le but de la présente proposition qui, suivant toutes les apparences, loin de pouvoir entraîner des résultats fâcheux, n'en aura que d'extrêmement satisfaisants. Votre Majesté veut donc bien l'agréer, et il y a lieu de passer à l'exécution.

Votre Majesté a également donné sa très gracieuse Approbation à l'acte de garantie relative au secret à observer en cette occasion.....

Il a été donné lecture du projet également joint,

de la proposition à faire à la France, et l'on a ensuite verbalement expliqué en détail, comment on s'est efforcé de résumer avec toute la brièveté possible les principales raisons de décider. On a voulu donner à l'affaire une forme telle qu'il ne soit pas porté atteinte au prestige de Votre Majesté et à ses habitudes de confiance et de loyauté; la proposition tout entière repose sur le soupçon qu'inspire l'entente étroite du Roi de Prusse avec l'Angleterre et le Hanovre, et, par là, on amène la Cour de Versailles, de la manière la plus naturelle, ou à accepter la même raison de décider, à saisir la même occasion pour l'exécution du plan, ou à déclarer simplement que les suppositions que l'on fait ici à l'égard du roi de Prusse ne sont pas fondées, et à donner par suite une réponse négative qui n'ait rien d'offensant.

Si l'on a ajouté dans cette circonstance qu'il est équitable de se préoccuper du maintien de la religion catholique, ce n'est pas que l'on ait eu en aucune façon que des motifs de ce genre fissent habituellement une grande impression sur la cour de Versailles, cela a tenu à la considération que cette cour est, par contre, convaincue de la pureté du zèle de Votre Majesté, comme aussi de Sa Majesté l'Impératrice Reine, pour la religion, et n'en serait que moins disposée à douter des propositions et des assurances venues d'ici.

On voit, par le texte du projet susmentionné, que l'on s'est demandé s'il convenait de la communiquer en entier à la Cour de Versailles, dès le commencement, ou de ne lui en communiquer que la première partie et d'ajourner les offres. Celles-ci, en effet

s'étendent peut-être plus loin que les demandes de la France, et il est toujours plus avantageux de laisser venir à soi l'autre partie.

Mais on a particulièrement considéré, par contre, qu'à des ouvertures générales, il ne pourrait guère être fait que des réponses générales; que la plus grande difficulté pour la France consisterait dans l'abandon de l'alliance prussienne, que, pour lever cette difficulté et pour que, dès l'abord, notre proposition produise l'impression qu'elle doit produire, il paraît tout à fait nécessaire de mettre devant les yeux du Roi et du Prince de Conti qui, peut-être ne s'attendent pas de notre part à des décisions de cette importance, des avantages qui les puissent attirer; que ces avantages sont bien plus grands du côté de Votre Majesté, qu'on les peut donc offrir, et qu'il s'agit, avant tout, de gagner du temps. Sur quoi aussi, Votre Majesté et Sa Majesté l'Impératrice Reine ont daigné très gracieusement agréer le projet susmentionné, et l'usage qu'on propose d'en faire, et ont également permis la lecture de quelques réflexions rédigées en langue française, et résumant les principaux motifs à faire valoir auprès de la France.

On a donc, en se conformant, comme on le devait, à cette souveraine conclusion de conférence rédigé en toute hâte le Rescrit portant instructions..... avec toutes ses annexes pour le comte Starhemberg, et il a plu à Votre Majesté, dans sa souveraine bonté, de le faire lire en sa présence et en celle de Sa Majesté l'Impératrice Reine, puis devant tous les Ministres de conférence et d'honorer de son très gracieux agrément le contenu desdites instructions : pourquoi l'on s'est empressé de renvoyer dès le

même soir deux exprès des Pays-Bas porteurs du dit Rescrit.

En souhaitant du fond du cœur que cette grande entreprise ait le plus heureux succès, je sollicite très humblement la continuation de la Souveraine Faveur et Grâce de Votre Majesté.

Vienne, le 28 août 1755.

Signé : KAUNITZ-RITTBERG.

Au-dessous.

PLACET.
FRANÇOIS.
MARIE-THÉRÈSE.

DÉVELOPPEMENT DE LA CINQUIÈME SOLUTION

Il est exact que la Prusse doit être très abattue, si l'on veut que la Très Auguste Maison d'Autriche reste debout. Autrement nous sommes inutiles à nous et à nos alliés.

Le danger est là, permanent; nous avons moins d'influence et de crédit dans toutes les affaires européennes. Dans l'Empire, la Prusse s'oppose ouvertement à l'Autorité Impériale, et nous savons avec certitude qu'elle n'attend que notre perte et qu'elle y arriverait d'après les prévisions humaines, si nous ne la prévenions pas.

Il est exact que nous ne pouvons point l'attaquer sans le plus grand danger, si nous n'avons aucune aide et si nous ne sommes pas assurés du côté de nos autres voisins.

Il est exact que nos propres alliés ne nous aideront jamais en cette circonstance, et surtout pas maintenant; au contraire, il y a tout lieu de supposer qu'Ils sont d'accord avec la Prusse, au moins pour son inaction.

Il est exact qu'en outre du danger permanent du côté de la Prusse, nous nous trouvons encore présentement dans un grand embarras, causé spécialement par l'imminence de la guerre, et que chacune des quatre voies dans lesquelles nous pouvons entrer conduirait aux plus fâcheuses conséquences.

Il est exact que la Hollande ne veut rien faire du tout, et que l'Angleterre veut faire trop peu, en nous imposant à nous la plus grande partie du fardeau de la guerre contre la France.

Il est exact que, seuls, nous ne sommes pas de force à lutter contre cette puissance, que nous perdrions les Pays-Bas, et que dans le cas le plus heureux, il nous faudrait ruiner nos États, nos forces militaires et nos finances, sans avoir à espérer le plus léger avantage, tandis que notre plus dangereux voisin jouirait du repos, ménagerait ses forces et attendrait l'occasion de nous attaquer dans toute sa puissance.

Il est exact qu'il serait impardonnable de s'exposer à de pareils événements, et de courir de gaieté de cœur à sa perte. Mais, si nous voulons éviter cela, il est également exact qu'en abandonnant au hasard les Pays-Bas et le Hanovre, nous dégoûterions nos alliés, si nous ne les perdions pas complètement, que nous ruinerions notre crédit et notre prestige et que nous courions le risque que la paix se fît à nos dépens.

Comme il est d'ailleurs exact qu'il faut choisir une de ces deux extrémités, mais que l'un comme l'autre parti est très dommageable et plein de dangers, on se demande s'il ne serait pas possible de trouver un autre moyen, non seulement d'éviter le dommage, mais encore, sans doute, de tirer d'une situation dangereuse un grand avantage.

Ce moyen serait trouvé à la condition que :

1° Nous pourrions déterminer la France par des motifs suffisants à abandonner l'alliance prussienne, et que :

2° On pourrait amener la Russie à attaquer en même temps la Prusse avec une armée de plus de quatre-vingt mille hommes.

Il est exact que la France a les raisons politiques les plus sérieuses pour ne pas laisser tomber la Prusse, et tenir, au contraire, notre puissance en échec par la sienne; il est donc exact que si l'on veut qu'il soit possible de gagner la France à une telle idée, il faut qu'il se rencontre en même temps une situation et des avantages, sinon plus grands, au moins égaux.

Or cette situation semble présentement exister :

1° Car l'idée ci-dessus indiquée ne peut être réalisée que dans le temps d'une guerre. En paix, la France, aussi bien que l'Angleterre, s'opposerait à nos vues. Mais, présentement, la guerre a déjà commencé entre les deux puissances qui pourraient les contrarier, sans que nous soyons encore engagés, et la France ne peut pas, quand même elle le voudrait bien, rester honorablement en repos.

2° Elle a bien rabattu de la première idée d'une guerre générale, et cherche, si c'est possible, à ne pas augmenter le nombre de ses ennemis. Une occa-

sion lui serait donc très agréable que lui procurerait un avantage en nous arrêtant.

3° Il est certain que la France n'a pas confiance dans le Roi de Prusse, et qu'elle a conçu de grands soupçons à son égard, ce qui est d'autant plus naturel présentement que la véritable politique de la Prusse et son intérêt lui commandent l'inaction, de quoi doivent naître nécessairement le mécontentement et le soupçon. S'il fallait maintenant y ajouter la supposition qu'il a même été établi entre la Prusse et l'Angleterre un accord secret, cet accord ne saurait demeurer caché à la France; les faits, tout au moins le révéleront et la France a ainsi d'autant moins de raisons de s'opposer à nos vues.

4° Elle devrait bien plutôt reconnaître que l'avantage qu'elle se figure recueillir de l'alliance de la Prusse tombe complètement; car si celle-ci reste inactive et permet que nous employions contre la France la plus grande partie de nos forces, il est bien certain que le bénéfice consistant à nous tenir en échec n'existe plus. Il est vrai que Votre Majesté a déjà résolu de rester inactive si, de son côté, la Prusse demeure en repos. Mais la France ne peut pas savoir cela et doit plutôt croire le contraire, puisque même nos propres alliés se sont attendus à ce que nous nous tournerions contre la France si, par l'intervention des Russes, ils nous garantissaient contre la Prusse. A cela, il faut encore ajouter :

5° Que la conduite de nos alliés, extraordinaire et contraire aux traités, nous autorise pleinement à cette entreprise. Le traité des Barrières défend, à la vérité, d'aliéner une partie quelconque des Pays-Bas, mais les puissances maritimes ne peuvent pas l'invo-

quer, puisqu'elles-mêmes, toutes les premières, ont agi contrairement à ce traité, et, les autres à leur tour. Car, sans parler des anciennes contraventions au traité de commerce, la Hollande, au lieu de porter ses troupes dans les Pays-Bas à 16 000 hommes, le danger de guerre étant apparent, les a, pour la plus grande partie, retirées, et prendrait très volontiers le parti de rester neutre, pourvu que la France acceptât cette neutralité; conséquemment, elle agirait contre le fondement le plus essentiel de tout le traité des Barrières. L'Angleterre en a fait autant depuis qu'elle a refusé son assistance *totis viribus* sur le continent. Comment donc Votre Majesté pourrait-elle être strictement liée par les traités dans un temps où les alliés agissent ouvertement à leur encontre?

Une telle complication de circonstances ne se reproduira sans doute pas de sitôt, peut-être jamais. Si donc, nous savions bien en profiter, et si nous offrions en même temps à la France de ces avantages essentiels qui lui tiennent fort au cœur, il y a beaucoup de probabilité qu'elle entrerait dans nos vues plus qu'elle ne l'a jamais fait et qu'elle nous aiderait à atteindre ce que nous souhaiterons le plus, ce à quoi est attachée la prospérité de la Monarchie tout entière, mais que nous ne pourrions jamais espérer de l'aide de nos propres alliés.

Les avantages à offrir à la France seraient les suivants :

1° Nous concéderions à Don Philippe, à la place de ses trois duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, un autre établissement d'un meilleur rapport dans les Pays-Bas;

2° Nous ne nous opposerions pas à ce que le Prince

de Conti arrivât au trône de Pologne; au contraire, nous l'y aiderions;

3° A cette fin, nous travaillerions, en y contribuant de notre part de la manière la plus loyale, à ce qu'une entente étroite fût établie entre la France, l'Espagne, Naples et la Russie, et à ce que les voies fussent préparées en temps opportun aux projets sus-indiqués;

4° D'un autre côté, pour que la France soit d'autant plus assurée à l'avance que nous accomplirons religieusement nos promesses, nous consentirions à ce qu'elle se mît en possession de Nieuport et d'Ostende, en déclarant toutefois formellement et publiquement qu'elle n'agit pas ainsi par hostilité contre nous, mais seulement par nécessité, pour pouvoir faire la guerre contre l'Angleterre et la déterminer à donner une satisfaction équitable pour l'offense faite à la France; que, dans ce but, l'occupation des ports sus-désignés est inévitable; que, toutefois la France n'a pas l'intention de les conserver, mais de les évacuer et de nous les rendre à la paix, et que, d'ici là, elle ne nous en enlèvera pas les revenus qui, après comme avant, continueront d'être perçus par nos receveurs;

5° Il faudrait se concerter sur les moyens de procurer à quelques alliés et amis de la France, comme la Suède, la Saxe, le Palatinat, des avantages réels;

6° Pour toutes ces conditions, extrêmement avantageuses à la France, on ne demanderait pas autre chose que la renonciation complète à l'alliance avec le Roi de Prusse, et une entente avec nous pour faire face aux frais nécessaires à l'exécution du plan tout entier.

Avant d'en étudier point par point les détails, il faut poser quelques principes :

1° Il est certain qu'il y a dans ce plan de nombreuses et grandes difficultés, des dangers qui donnent à réfléchir; mais il ne les faut pas examiner isolément et d'une manière abstraite; il les faut, en même temps, mettre en balance avec toutes les difficultés qui existent dans les autres solutions possibles et choisir le parti où il y a le moins de difficultés et le plus grand bénéfice.

2° Si donc l'on veut porter sur la présente proposition un jugement fondé, il faut constamment avoir égard, d'une part, au danger, à l'embarras et à toutes les situations fâcheuses où nous nous trouverions, non seulement pour le présent, mais aussi pour l'avenir, et, d'autre part, aux grands avantages de la proposition, et considérer le tout dans son ensemble.

Si l'on veut que le plan ne soit pas chimérique, mais réalisable et bon, il faut qu'il serve, non seulement notre intérêt, mais encore l'intérêt français; sans quoi, on se flatterait vainement de faire entrer la France dans nos idées. Il est vrai que tous les avantages qui sont attribués à d'autres puissances, et, en particulier, à la France, donnent à réfléchir et nous sont, dans une certaine mesure, préjudiciables; mais, si on ne peut obtenir soi-même un beaucoup plus grand avantage, sans favoriser ses ennemis, on peut bien s'y résigner.

4° Ce que l'on veut faire, il faut le faire bientôt; car les circonstances favorables ci-dessus indiquées peuvent changer en peu de temps. Si nous attendons jusqu'à ce que la France réclame une déclaration et nous menace, nos offres perdent tout leur mérite, et

ressemblent à un effet de la crainte ou à un acte de dissimulation, inspirant moins de confiance que des propositions libres et spontanées. De plus, il faut se préoccuper tous les jours de ce que l'Angleterre nous menacera de ne pas ratifier la convention russe si nous ne prenons pas part à la guerre contre la France, et alors nous nous trouverions « entre la porte et le gond »; mais une fois que nous saurons si les choses peuvent marcher avec la France, il ne sera pas difficile de se déterminer dans un sens ou dans un autre.

De plus, la France ne s'est pas encore fait un système bien arrêté pour ses opérations futures: il n'en serait donc que plus facile de faire concorder le sien avec notre plan. Mais une fois que la France aura fixé son plan d'opération, il ne restera que peu ou plus d'espoir de pouvoir le changer.

En ce qui concerne le premier point du plan, à savoir l'établissement de Don Philippe dans les Pays-Bas, on a été conduit à cette idée parce qu'elle semble la plus avantageuse à nous d'abord, puis ensuite à la France, à l'Espagne et à Naples. Nous recevrions les trois Duchés, à l'exception de la partie du Plaisantin qu'il y aurait lieu, en tout cas, de restituer au Roi de Sardaigne; nous consoliderions les possessions que nous avons là-bas, nous les protégerions, ainsi que la Toscane, nous éloignerions du cœur de l'Italie une branche dangereuse de la maison de Bourbon; et, s'il est vrai que nous céderions, en échange, des revenus plus considérables dans les Pays-Bas, on doit aussi considérer que nous recouvrerions toute la Silésie, et que, peut-être nous pourrions faire tourner les choses de façon à obtenir, en outre, la Gueldre prussienne.

Quand la Lorraine n'était pas encore dans les mains de la France et que l'Empire était autrement constitué, nous avons dû jadis y regarder de plus près lorsqu'il s'est agi du Luxembourg. Mais à présent que cette contrée est trop éloignée de nous, dans une certaine mesure, elle nous est une charge. Les alliés ne prennent pas à sa conservation un intérêt particulier, et nous ne pourrons jamais enlever la Lorraine des mains de la France si nous n'avons pas préalablement écrasé la Prusse.

Dans une autre direction, toutes les acquisitions dans les Pays-Bas sont pour la France d'un prix inestimable; les causes n'ont pas besoin d'en être démontrées; elles sont connues.

Lors du congrès pour la paix d'Aix-la-Chapelle, et surtout à l'occasion de la négociation relative à l'affaire de Kauderbach, Saint-Séverin et du Theil se sont plusieurs fois exprimés dans ce sens que leur Cour, dans la crainte d'exciter la jalousie, et à cause de l'étroite union de la plupart des puissances européennes, n'avait aucunement en vue de se rendre maîtresse tout d'un seul coup de tous les Pays-Bas, ni même seulement de s'étendre trop loin du côté de la mer; qu'au contraire les acquisitions successives dans l'intérieur du pays et en particulier celles qui avaient été déjà reconnues à la France par des traités de paix, ne produiraient pas une si grande impression et seraient plus facilement agréées lors de la future paix.

C'est notamment aussi par cette considération que l'on a été amené à la proposition de donner à Don Philippe un équivalent dans les Pays-Bas. Ce serait pour la France presque autant que si les pays cédés

se trouvaient entre ses mains; Don Philippe devrait obéir à ses indications, et l'impression serait moins grande, ce prince étant espagnol.

Il ne s'agit pas seulement pour la France de quelques revenus de plus : on serait, en tout cas, forcé de se décider à lui assurer à l'avance, et, par un article secret, la réversion des pays cédés, pour le cas d'extinction de la descendance masculine de Don Philippe; ou encore il faudrait, dès à présent, céder à Don Philippe le Luxembourg, et à la France le pays rétrocédé avec Chimay et Beaumont.

La plus grande difficulté consiste en ce que cet équivalent paraîtra peut-être trop avantageux pour Votre Majesté. Car si nous pouvions abattre le Roi de Prusse et recouvrer toute la Silésie, cela serait infiniment avantageux pour la Très Auguste Maison d'Autriche, quand même nous devrions perdre autant et même plus de revenus dans les provinces éloignées. Mais, d'après la proposition actuelle, nous atteindrions les résultats les plus importants et nous augmenterions encore nos revenus.

Maintenant, il est, à la vérité, aussi naturel, que juste de penser surtout à l'avantage de Votre Majesté, et de chercher à aller aussi bien que possible à cet égard. Mais un zèle exagéré pourrait gâter toute l'affaire, et faire, à la fin, manquer le but principal. S'il arrivait donc que la France insistât en vue de faire consentir à elle où à Don Philippe d'autres avantages encore, il faudrait, à la vérité, se défendre de son mieux, mais cependant, dans le cas le plus défavorable, mettre les avantages en balance et se demander jusqu'où on pourrait céder.

On n'est pas non plus d'avis d'ouvrir à la France

la perspective de l'équivalent projeté avant d'être assuré de ses bonnes dispositions à l'égard du plan tout entier; au contraire le comte Starhemberg devrait faire tous ses efforts pour l'amener d'abord à s'expliquer sur les conditions.

L'Espagne et Naples seraient très satisfaites de la translation de Don Philippe dans les Pays-Bas; il y a d'autant moins lieu d'en douter que, comme on le sait, il prétend tirer de la paix d'Aix-la-Chapelle un droit de succession au trône de Naples pour le cas où son frère Don Carlos arriverait à la couronne d'Espagne.

Mais, comme celui-ci n'a jamais été partie contractante à la paix d'Aix-la-Chapelle, et qu'il n'y est même pas nettement exprimé qu'au dit cas Don Philippe devrait recevoir Naples et la Sicile, on sait par avance que Don Carlos, même dans le cas où il succéderait en Espagne entend, ou conserver pour lui Naples et la Sicile, ou les transmettre à son second fils et aux descendants de celui-ci au titre de secondogéniture. De là naîtraient nécessairement les plus grandes difficultés entre ces princes de la Maison de Bourbon, et comme on en a déjà recueilli divers indices par des informations secrètes, il pourrait bien arriver ensuite, sur la proposition de la France, que celle-ci et les deux frères s'entendissent aux dépens de Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice Reine, et procurassent à Don Philippe, pour le dédommager, un meilleur établissement en Italie, auquel cas Votre Majesté perdrait, sans aucune compensation, non seulement son droit de réversion sur Parme, Plaisance et Guastalla, mais encore une partie de ses pays italiens.

Mais si Don Philippe était transféré dans les Pays-Bas, toute contestation serait très facilement écartée ; et l'Espagne, ainsi que Naples, auraient le très grand avantage de fixer sans danger leur ordre de succession. On aurait ainsi la plus belle occasion de faire entrer complètement dans nos vues ces deux cours. Quant à Don Philippe, il pourrait d'autant mieux se consoler de la perte du droit du succession qu'il se figure avoir sur Naples que, par le fait, il n'a aucun droit de ce genre, qu'il aurait de plus grands revenus et que même sans cela, il lui faudrait obéir à la direction de la France et de l'Espagne.

Le second point de la proposition, à savoir que Votre Majesté ne s'opposerait pas à ce que le Prince de Conti arrivât aux trône de Pologne, et, au contraire l'y aiderait, doit faire le contrepoids de l'intérêt politique que la France trouve dans l'alliance prussienne et le ressort le plus puissant pour l'heureux succès du plan tout entier.

Comme on le sait, ce prince est très bien noté auprès du roi, et est arrivé à le faire complètement entrer dans ses vues au sujet du trône de Pologne : le Roi dépense déjà d'assez fortes sommes pour tout préparer en avance en Pologne, et a jusqu'ici tenu cachée à tout son ministère cette négociation secrète.

Si donc le Roi et le Prince apercevaient un moyen aussi sûr et aussi facile de mener à fin un projet qui, en lui-même, va si loin, et qui est si plein de difficultés, et cela non seulement sans aucune résistance de votre part, mais, au contraire avec la coopération de Votre Majesté, on n'en pourrait qu'espérer davantage un bon accueil pour notre proposition, et le Pricne serait l'agent le meilleur et le plus zélé pour

écarter tous les obstacles, préparer les esprits à les maintenir dans les dispositions voulues, si des circonstances fortuites ou une plus mûre réflexion venaient à les faire chanceler.

Le plus grand danger dans tout le plan consisterait sans aucun doute en ceci : il se pourrait que la France entrât bien au commencement dans nos vues, mais que, lorsqu'elle y verrait son avantage, elle ne tînt pas sa parole, qu'elle contrecarrât même dans sa complète exécution notre projet de mettre le roi de Prusse au pied du mur, et qu'elle se réconciliât avec l'Angleterre à notre préjudice.

Mais tout cela pourrait tout aussi facilement arriver si Votre Majesté persévérait dans la résolution déjà prise, — et nécessaire en elle-même — de rester inactive, au moment où la guerre éclaterait et où les Pays-Bas seraient envahis, et de ne pas diviser ses forces; par contre, il y aurait cette différence dans la proposition actuelle, que celle-ci contient, pour la France, deux espèces d'avantages, dont quelques-uns peuvent être bientôt réalisés et servir provisoirement à sa sécurité, tandis que d'autres ne pourraient venir à accomplissement que dans l'avenir.

Or, c'est de cette dernière espèce qu'est notre promesse en faveur du Prince de Conti. La France voudrait la voir remplir; dès lors un brusque revirement de sa part serait moins à craindre, et, dût-il avoir lieu, contre notre espérance, Votre Majesté alors, ne pourrait pareillement pas être liée par sa promesse, et nous ne serions pas dans une situation pire que celle où nous trouvons déjà sans cela.

Il n'y a, il est vrai, pas à contester à ce sujet, qu'un

roi de Pologne, prince français, et soutenu par l'argent étranger, soit pour la très auguste Maison d'Autriche, un mauvais et dangereux voisin, surtout s'il s'entendait avec les Turcs. Mais il faut considérer, d'autre part, que ce danger éloigné n'est pas, à beaucoup près, à comparer avec celui qui est effectif et imminent du côté du roi de Prusse; que le prince de Conti peut arriver au trône de Pologne, même sans notre coopération et que, tant que le roi de Prusse sera debout, il serait beaucoup plus dangereux, vu que, tout au moins il y a à craindre, à l'occasion de la future élection au trône de Pologne, une guerre pouvant aller fort loin, qui pourrait, au contraire, être évitée par notre proposition. Il semble, dès lors, que ce doute se résout de lui-même.

Quant au troisième point de la proposition, à savoir qu'il faudrait travailler à une entente étroite la France, l'Espagne, Naples et la Russie, il est une suite nécessaire des deux précédents, lesquels ne pourraient pas être réalisés sans le troisième; et celui-ci serait nécessairement un puissant motif pour détacher la France de l'alliance prussienne; car la France serait d'autant plus portée à la sacrifier qu'elle serait, d'autre part, fortifiée par tant d'autres alliances utiles et bien plus sûres. A la vérité, cela paraît d'autant plus digne de réflexion que notre intérêt d'État s'accorde moins avec l'augmentation des amis de la France. Mais cette difficulté peut naître, même sans notre coopération et sans aucune compensation pour nous; et, si l'on veut réaliser le but le plus important, à savoir la séparation de la France d'avec la Prusse, il faut vouloir aussi les moyens à ce nécessaires, pas trop agréables assuré-

ment, mais qui n'auront, d'ailleurs, qu'un temps, et ajourner le surplus.

C'est sans doute sur l'entente avec l'Espagne et Naples qu'il y aura le moins de difficultés; ici les voies sont frayées par la proposition relative à la translation de Don Philippe dans les Pays-Bas, par le zèle de l'Espagne pour la religion et par la véritable amitié de cette cour pour Votre Majesté : dernière circonstance dont il y aurait à tirer un très bon parti pour déterminer la France par son entremise à accomplir loyalement ses promesses, pour empêcher la négociation d'une paix désavantageuse, et même pour diminuer, de la part de l'Angleterre, l'hostilité aux mesures par nous prises.

Pour la Russie, il paraît beaucoup plus difficile d'agir sur elle : mais cela est pourtant possible en lui payant un fort subside, en lui représentant quel est son véritable intérêt d'État, et en gagnant entièrement cinq à six personnes des plus capables de favoriser nos vues. On la déterminerait ainsi à attaquer le roi de Prusse au printemps prochain avec une armée de plus de 80 000 hommes, dans le même temps que Votre Majesté en ferait autant de l'autre côté; on déterminerait également la Russie à se rapprocher de la France et, tout au moins, en apparence, à entrer dans les vues du Prince de Conti en ce qui touche sa future élévation au trône de Pologne. Mais, comme pour le moment la discussion de cette question prendrait trop de développement, elle demeure ajournée pour être jointe à d'autres, et l'on se borne à faire remarquer que la proposition comprend non seulement des pensions considérables à distribuer dès à présent en proportion de leur situation, au Grand

Chancelier et au Vice-Chancelier, à Pierre Schubalow, à Olsufief et à Wolkow, mais encore à promettre aux trois premiers d'importantes seigneuries dans la Silésie à reconquérir avec l'aide de la Russie : de la sorte, on pourrait être plus assuré de l'activité et de la persistance de leur zèle et tout conduire d'après nos vues.

Le quatrième point de la proposition, à savoir quel genre de déclaration la France devra faire en se mettant en possession de Nieuport et d'Ostende, repose sur ces trois idées principales :

1° Donner provisoirement à la France quelque garantie de l'accomplissement de nos promesses et faire ainsi grandement avancer la question principale ;

2° Réserver à Votre Majesté les revenus des Pays-Bas, qui se montent bien à cinq millions de florins, comme aussi les moyens de trouver par le crédit des ressources plus considérables, ce qui serait très nécessaire pour faire face aux dépenses de la guerre ;

3° Trouver un honnête prétexte pour pouvoir dissimuler, non seulement nos préparatifs de guerre contre la Prusse, mais encore le secret de toute l'affaire, jusqu'au moment où elle éclatera en réalité.

A ce sujet, il semble, au premier abord, il est vrai que l'idée de donner soi-même à la France l'occasion de se mettre en possession de ces deux villes, et les risques à courir quand il s'agira de leur évacuation, méritent qu'on y réfléchisse beaucoup.

Mais comme il dépend déjà sans cela, du bon plaisir de la France de s'emparer de ces deux villes des Pays-Bas et de s'en approprier tous les revenus, cette offre de notre part serait un moyen très avan-

tageux de convertir un mal plus grand, inévitable et imminent en un moindre, et si plus tard la France ne voulait pas tenir la parole par elle donnée, si elle voulait faire des difficultés pour l'évacuation de ces deux villes, cela n'en serait que plus facile dans le cas où rien absolument ne serait prévu de notre part en vue d'un accord à cet égard.

Le cinquième point de la proposition, à savoir que les alliés de la France devraient être favorisés par des acquisitions de territoire, a son fondement dans le grand projet qui consiste non seulement à reprendre au roi de Prusse toute la Silésie et le pays de Glatz, mais encore à le resserrer avec l'agrément et la coopération de la France, dans des limites étroites, de façon à le replacer dans la situation où il se trouvait avant la guerre de Trente Ans et à lui enlever la possibilité d'exercer dans l'avenir une vengeance quelconque.

Si Sa Majesté l'Impératrice Reine attaquait la Prusse au printemps prochain avec 100 000 hommes et la Russie avec une armée presque aussi forte, la Suède, la Saxe, le Palatinat, une portion du cercle de Franconie, et peut-être le Hanovre lui-même, ne se feraient sans doute pas longtemps prier pour employer tout ce qu'ils ont de forces en vue de l'absention des avantages à espérer pour les satisfaire : on donnerait à la Suède, Stettin et toute la la Poméranie antérieure, à la Saxe le pays de Magdebourg; le pays de Clèves, avec le comté de la Marck à l'électeur Palatin, ou peut-être au duc des Deux-Ponts, s'il épousait une « Madame de France » pour le cercle de Franconie, on écarterait le danger du côté de Bayreuth ; on donnerait au Hanovre le pays de

Halberstadt ou d'autres territoires à sa convenance; on pourrait, sans doute aussi, faire avoir à l'électeur un accroissement de ses possessions dans le Holstein.

De cette façon, plus de 150 000 hommes pourraient, dès l'année prochaine, entrer en campagne contre la Prusse. Votre Majesté aurait les mains libres pour employer à la même fin, non seulement toutes les forces de l'Archiduché, mais encore une partie considérable des troupes italiennes, et peut-être toutes les troupes des Pays-Bas, qui pourraient opérer contre lui en Prusse, dans la Gueldre, et aussi dans le pays de Clèves et le comté de la Marck.

Les avantages importants que la Saxe, et peut-être l'Électeur de Hanovre obtiendraient par l'exécution du plan actuel ouvriraient une nouvelle voie pour déterminer les deux cours à seconder loyalement les vues du Prince de Conti, soit en renonçant aux leurs sur le même objet, soit en agréant les siennes; en même temps, on ferait clairement voir à la France comment nos propositions sont rattachées les unes aux autres par le lien le plus étroit, et donnent les moyens d'accomplir les promesses faites de part et d'autre, pourvu que l'on procède avec l'entente la plus loyale, la discrétion la plus absolue, et le zèle le plus prudent.

Le sixième point de la proposition résume en peu de mots nos désirs. On ne demande de la France rien absolument qui la touche essentiellement, l'abandon seulement d'un allié auquel, d'ailleurs, on ne saurait se fier, et qui a déjà donné des sujets suffisants de soupçon. Dans quelle dangereuse situation ne se trouverait donc pas la France au cas, possible, où Votre Majesté entrerait dans les vues de l'Angleterre,

se mettrait complètement du côté du Roi de Prusse, et le déterminerait, en faisant valoir auprès de lui de grands avantages d'une autre nature, à attaquer la France, contre laquelle toutes les forces seraient unies, et à lui porter ainsi un coup au cœur!

Au lieu de tout cela, on lui présente la perspective des avantages les plus agréables et les plus sûrs. La France pourrait, sans guerre, et sans s'affaiblir à l'intérieur, obtenir sur le continent tout ce qu'elle pourrait espérer de la paix la plus heureuse. Il est vrai, qu'en attendant, sa marine et son commerce pourraient être complètement ruinés; mais ceci ne serait pas moins à craindre si notre proposition n'eût jamais existé; et, au contraire, cette proposition prouve une grande facilité pour continuer énergiquement la guerre maritime.

De l'autre côté, les immenses avantages résultant pour Votre Majesté de la proposition, apparaissent par eux-mêmes, surtout si on les compare à la situation présente et future, extrêmement dangereuse et forcée.

Il semble donc que le plan actuel est l'application complète de ce principe essentiel, d'après lequel il faut mettre d'accord les intérêts politiques des deux parties. En ce qui concerne la prétention qu'aurait la France de ne pas entrer dans les dépenses nécessaires, l'avenir seul dira comment on doit régler ce point, quant à la quotité aussi bien que quant au mode d'exécution, et, également si dans le cas le plus défavorable, on ne pourrait pas obtenir satisfaction avec quelques fortes avances.

Il se comprend, d'ailleurs, de soi, que tout cela demande à être étudié d'une manière complète, et

que, lorsqu'on se mettrait à l'œuvre, il y aurait tel ou tel détail à changer, à développer et à régler suivant les vues des deux parties. Mais tout cela ne pourrait avoir lieu qu'une fois nettement résolue du côté de la France la question principale, et lorsque la France aurait exactement indiqué quel est le but essentiel vers lequel tendent ses désirs.

Il faut maintenant toucher aussi, en quelques mots, à la manière de présenter la chose à la France, et de la conduire le plus utilement et le plus exactement possible. A cet égard, on conclut à instruire d'abord complètement de tout l'ensemble de la proposition, le comte Starhemberg, qui possède une habileté et une prudence suffisantes pour la traiter, et à lui envoyer une déclaration de la main des deux Majestés Impériales, ou tout au moins de celle de Sa Majesté l'Impératrice Reine.

Le comte Starhemberg devrait alors amener, par un billet, ou une autre manière, un entretien secret avec le Prince de Conti et confier à celui-ci qu'il a, lui, comte de Starhemberg, à révéler au roi des secrets très importants et tels qu'ils ne pourraient être autrement que très agréables au Prince, pourvu que le Roi donnât à Sa Majesté une déclaration pareille et désignât la personne de confiance à laquelle tout pourrait être confié.

Cela fait, il faudrait lire plusieurs fois à cette personne le premier projet de la proposition, lequel est également, et doit d'abord être examiné avec le plus grand soin; mais il ne faudrait absolument pas le communiquer par écrit sans avoir reçu préalablement l'ordre souverain de Votre Majesté. La réponse du Roi, seule devra montrer si, et sous quelle forme

la France serait disposée à entrer dans nos vues.

L'intention dans laquelle on songe à faire cette première ouverture confidentielle n'est pas difficile à deviner. Comme néanmoins tous les obstacles ne peuvent être prévus et que le comte Starhemberg peut juger sur place mieux que personne de la meilleure voie à suivre, il ne faudrait pas à cet égard lui lier trop étroitement les mains, et on pourrait bien lui envoyer, en outre, une lettre pour la Madame Pompadour, pour, au besoin, se servir d'elle, au lieu du Prince de Conti, en vue de la première ouverture à faire au Roi.

Aussitôt qu'on serait arrivé avec la France à quelque chose de positif, à ce moment, mais pas plus tôt, on pourrait nouer la négociation avec la Russie et la pousser aussi activement que possible; toutefois, on ne lui confierait pas au commencement tout le secret; on lui dirait seulement que la Prusse a plusieurs fois agi ouvertement contre les traités de paix et, qu'avec la guerre actuelle entre la France et l'Angleterre, la meilleure occasion apparaissait d'humilier le Roi de Prusse; que Votre Majesté était donc bien décidée à l'attaquer au printemps prochain avec toutes ses forces, si la Russie voulait, en vertu du 4e article secret du Traité de 1746 entrer en campagne avec une armée d'au moins 80 000 hommes, et donner à cet égard les assurances convenables. Mais l'exécution ne serait possible qu'à la condition du secret le plus étroitement gardé, et il y aurait d'autant moins lieu de s'ouvrir de quoi que ce soit à l'Angleterre sur ce sujet, que celle-ci n'est aucunement disposée à faire du mal à la Prusse et à payer à la Russie le subside de guerre de 500 000 livres

sterling. Il faudrait ici se servir de tous les autres moyens de persuasion, et n'aller plus loin dans les ouvertures relatives à l'entente à établir avec la France et la Suède que lorsque tout aurait été suffisamment préparé dans cette voie, et qu'il n'y aurait à redouter de ce côté aucunes conséquences fâcheuses.

Voici, d'une manière générale, la règle à laquelle nous conformerions notre conduite vis-à-vis de toutes les autres puissances de l'Europe :

1° La discrétion la plus absolue sera observée sur tout ce qui pourrait trahir le secret et nous ne nous découvririons en aucune facon avant le temps; aussi, en vue de la rédaction des mémoires relatifs au plan actuel, on ne devra employer que le Référendaire d'État avec l'official de Dorn et l'archiviste Rochstetter pour les expéditions;

2° On tiendra vis-à-vis des cours qui ne sont pas encore dans le secret le même langage que si Votre Majesté en restait purement et simplement à la quatrième solution, déjà très gracieusement agréée, c'est-à-dire l'inaction.

S'il arrivait que la France donnât son approbation à la proposition, il faudrait que, d'un côté comme de l'autre, il ne fut rien fait sans entente et examen préalables, pour éviter des mesures qui se contrarieraient et gâteraient toute l'affaire. Loin de là il faudrait, des deux côtés, apporter la plus grande attention à ce que la proposition produisît un éclat soudain comme un coup de tonnerre.

Une fois que la France se sera mise en possession de Nieuport et d'Ostende, personne ne pourra trouver étonnant que Votre Majesté mette ses troupes sur le pied de guerre et les concentre.

La Russie est autorisée à des préparatifs semblables en vertu de la convention à conclure avec l'Angleterre; et, quoique les soupçons de l'Angleterre, de la Prusse et d'autres cours encore puissent aller jusqu'à supposer que Votre Majesté travaillerait à établir une attitude de neutralité vis-à-vis de la France ou une étroite entente avec elle, il ne sera cependant facile pour personne de deviner le plan tout entier et son véritable enchaînement, ni d'attendre de la Maison d'Autriche d'aussi énergiques résolutions qui, dans une certaine mesure entraînent une séparation d'avec ses anciens alliés et une réconciliation avec son plus puissant ennemi.

Mais, si l'on considère la proposition tout entière dans ses conséquences sans idée préconçue, on voit qu'elle tourne, par le fait, au plus grand avantage de l'alliance, de l'intérêt commun, qu'elle réalise ce à quoi les puissances maritimes auraient dû, en vue de leur propre intérêt, contribuer de tout leur pouvoir.

Car, comme Votre Majesté ne peut, sans danger évident, employer contre la France la plus grande partie de ses forces, aussi longtemps qu'il y a à craindre une irruption du roi de Prusse, violant la paix, au cœur de la Monarchie autrichienne, l'allié, le plus utile et le mieux armé, devient ainsi inutile pour lui-même et pour l'intérêt commun, et chaque jour, le système tout entier peut s'écouler.

Si, au contraire, notre plan arrivait à sa réalisation, l'alliance se retrouverait dans la même situation qu'avant la dernière guerre, et les puissances maritimes auraient à attendre de la très auguste

Maison d'Autriche une assistance d'autant plus complète que sa puissance devrait être moins partagée.

C'est donc la propre faute des puissances maritimes si, par leur conduite extraordinaire, elles ont, pour ainsi dire, contraint Votre Majesté à employer des moyens qui, pour elle aussi, doivent être onéreux, et au commencement désagréables; sur quoi cependant il pourrait d'autant moins y avoir lieu à un reproche fondé, que les représentations les plus vives ne leur ont certainement pas manqué, et que les sentiments invariables de Votre Majesté leur ont été exprimés dans plusieurs Mémoires, et spécialement dans la dernière réponse verbale.

On s'est efforcé, dans la rédaction des présentes explications, non pas tant d'embellir l'affaire et d'épuiser complètement le sujet que de résumer, aussi brièvement et aussi clairement que possible, les points essentiels de la proposition. Elle semble d'ailleurs appuyée par cette considération qu'une ouverture faite à la France, de la manière indiquée, entraînerait bien difficilement la moindre conséquence fâcheuse et aurait, au contraire, l'effet le plus avantageux. Car, dût la France donner une réponse négative, son propre honneur et son intérêt lui commanderaient un silence absolu, comme ç'a été le cas pour la négociation secrète d'Aix-la-Chapelle, et elle serait du moins pleinement convaincue de nos bonnes dispositions, ce qui pourrait avoir un résultat avantageux pour la suite. Si elle voulait, au contraire, prendre loyalement sa part sans la propositions, il y aurait à espérer avec autant de vraisemblance qu'en permet l'appréciation de l'avenir, que le plus dangereux ennemi de la très auguste Maison d'Au-

triche tomberait dans ses propres pièges, qu'il serait par conséquent bientôt abaissé, et qu'on préviendrait en même temps deux causes de guerres très dangereuses qui pourraient avoir lieu si les rois d'Espagne et de Pologne venaient à mourir.

APPENDICE B

Page 392.

RAPPORT DU COMTE STAHREMBERG, 2 MAI 1756
RÉPONSE DU ROI TRÈS CHRÉTIEN

Le roi n'a suspendu sa réponse aux derniers mémoires qui lui ont été communiqués au nom de Leurs Majestés Impériales et Royales que pour donner à Leurs dites Majestés la preuve la plus complète de son amitié et de sa confiance en concluant l'acte de neutralité et le traité d'union défensif dont le projet lui a été remis par ordre de Sa Majesté l'Impératrice Reine d'Hongrie et de Bohême.

Les deux actes importants qui assurent la paix entre les États et les sujets respectifs des deux puissances, deviendront le plus ferme appui de la tranquillité générale, si les deux cours animées d'une égale confiance agissent toujours de bonne foi et de concert.

Ce que la politique croyoit impossible à conclure par les ministres vient d'être heureusement exécuté par les souverains. Ils ont senti que les tems et les circonstances avoient changé, et que d'anciens préjugés ne devoient plus diriger leurs conseils ni servir de règle à leur conduite : ils n'ont eu besoin que de

se parler eux-mêmes pour être d'accord, et c'est en se communiquant leurs pensées qu'ils ont trouvé dans la droiture de leurs intentions et dans la grandeur de leur âme des sûretés, qu'ils auroient vainement cherché ailleurs.

Quoique l'Europe semble être préparée à la Grande Alliance qui vient de se conclure, Leurs Majestés Très Chrétienne et Impériales ne doivent pas se dissimuler toutes les craintes, les jalousies et les défiances que ce traité peut faire naître en différentes cours.

Les ennemies déclarés ou cachés des deux puissances affecteront bientôt de publier que la balance de l'Europe est rompue par l'union de forces si redoutable, et que l'Allemagne surtout doit trembler pour sa liberté.

Ces discours artificieusement semés exciteront d'abord une grande fermentation dans les esprits, et ils pourront occasionner dans la suite des intrigues, des cabales, et peut-être même des ligues, qu'il est de la prudence des deux cours de prévoir et de prévenir.

Sa Majesté Très-Chrétienne et Sa Majesté l'Impératrice ne sauroient employer des moyens plus assurés pour éviter ces inconvéniens et ces dangers, qu'en continuant à se parler *elles-mêmes* à cœur ouvert, et surtout en concertant ensemble, et sur tous les points, leurs démarches et leur langage.

C'est dans cette confiance réciproque et sans bornes, qu'Elles trouveront toujours des expédients et des ressources que la sagesse même et la prévoyance de leurs ministres ne sauroient leur procurer.

Mais comme la confiance ne peut subsister éternellement entre deux cours, que lorsque leurs intérêts respectifs s'accordent parfaitement pour le présent

et ne sont susceptibles pour l'avenir d'aucune opposition ou contrariété, il paroit nécessaire pour l'avantage des deux cours qu'Elles puissent convenir incessamment d'articles préliminaires qui serviroient pour ainsi dire de base au traité secret, pour l'entière conclusion duquel il ne seroit plus question ensuite que d'obtenir de concert l'accession et le consentement des différentes cours qui doivent y prendre part.

Le traité défensif qui vient d'être signé ne remédie qu'aux maux qui pourroient naître des circonstances présentes, il s'agit donc de prévenir ceux que les événemens, et la vicissitude des choses humaines peuvent un jour occasionner.

D'après ces principes Sa Majesté Très Chrétienne ne balance pas à répondre avec une entière confiance et sous le sceau du secret promis de part et d'autre aux dernières ouvertures de Sa Majesté l'Impératrice Reine d'Hongrie et de Bohême.

Mais quoique ces mêmes ouvertures puissent être regardées comme l'explication des propositions faites par Sa Majesté l'Impératrice, au mois de septembre dernier, et que le Roi ait trouvé dans les dites ouvertures, de nouvelles marques bien flatteuses de la confiance et de l'estime de l'Impératrice, les objets néanmoins en sont si importans, les conditions et les moyens si dignes de toute l'attention du Roi, et les conséquences qui en peuvent résulter si intéressantes pour l'Europe, que Sa Majesté Très Chrétienne avoue qu'elle a besoin avant que d'entrer dans aucune mesure relative à ce grand projet, d'un plus ample éclaircissement sur plusieurs points, et notamment sur ceux qui suivent :

1° Sa Majesté Très Chrétienne demande, quelles peuvent être en totalité les sommes que Sa dite Majesté seroit obligée de fournir dans le cas du traité secret?

2° Dans quel tems et de quelle manière Sa dite Majesté seroit tenue de payer les dites sommes?

3° Quelles places lui seroient données pour la sureté des sommes convenues, et dans quel tems les dites places seroient remises entre les mains du Roi?

4° De quelle manière entend-on, que Sa Majesté Très Chrétienne pourrait tellement occuper les puissances maritimes que les dites puissances ne fussent plus dans la possibilité de fournir des secours contraires aux vues de Sa Majesté l'Impératrice?

5° De quelles troupes seroit composée la troisième, armée que Sa Majesté l'Impératrice croit nécessaire au succès de son entreprise? Quelles puissances sevoient engagées à fournir les dites troupes, et par quel moyen espère-t-on de gagner les dites puissances?

Sa Majesté Très Chrétienne a besoin d'être principalement éclaircie sur tous ces points dans l'intention où Elle est d'éviter à ses sujets, et s'il se peut à l'Europe les malheurs d'une guerre. Elle ne peut contracter par conséquent aucun engagement, sans en bien connaître l'étendue et les suites, étant dans la ferme résolution d'employer de préférence à tout autre objet ses forces et ses revenus pour parvenir à tirer une juste satisfaction des insultes et des injustices avérées de l'Angleterre, et n'ayant rien tant à cœur que la gloire de sa couronne et le soulagement de ses peuples dont elle ne peut ni ne veut sacrifier les intérêts au désir de procurer au Sérénissisme Infant Don Philippe un établissement plus digne de sa naissance, dans le cas où Sa dite Majesté seroit obligée de

fournir à raison d'indemnité ou autrement des sommes indéfinies dont elle n'aurait pu d'avance comparer le montant avec les produits de ses royaumes et les obligations dont elle est chargée.

Si Sa Majesté l'Impératrice, comme on n'en doute pas, donne sur tous ces articles des lumières satisfaisantes, rien n'empêchera Sa Majesté Très Chrétienne d'arrêter incontinent les préliminaires du traité secret.

Le Roi consentira même que l'établissement du Serénissime Infant Don Philippe dans les Pays-Bas soit convenu sous la condition exigée par Sa Majesté l'Impératrice, pourvu toutefois qu'en attendant qu'on parvienne à assurer à ce prince le susdit établissement, Leurs Majestés Impériales et Royales garantissent de la manière la plus expresse dans tous les cas et pour toujours au Sérénissime Infant Don Philippe et à sa postérité les trois duchés qu'il possède actuellement en Italie, afin qu'il ne puisse être troublé sous quelque prétexte que ce soit dans la possession des dits États.

De même Sa Majesté Très Chrétienne s'attend qu'après la signature des articles préliminaires du traité secret, Sa Majesté l'Impératrice consentira à l'introduction de troupes françaises dans Ostende et Nieuport, conformément à une des propositions faites au mois de septembre dernier, avec la réserve que Sa Majesté Très Chrétienne ne prétendra aucun droit de propriété sur les dites places, et que le tout sera exécuté de la manière et dans le temps dont il sera convenu entre leurs dites Majestés.

En conséquence des dites premières propositions faites au mois de septembre les deux cours travaille-

ront de concert au moyen d'assurer d'une manière juste et équitable, et dans tous les cas la liberté des Polonais et la libre élection de leur rois; Elles employeront de même tous les soins à faire goûter aux cours de Madrid, de Naples, de Parme, et autres cours le plan qui sera rédigé et arrêté entre Leurs dites Majestés.

Le roi se flatte que Sa Majesté l'Impératrice en partant du principe d'égalité et de réciprocité, adopté de part et d'autre, sera contente et satisfaite des dispositions de Sa Majesté Très Chrétienne, et qu'Elle reconnaîtra que la France comme une bonne amie et fidèle alliée est dans la sincère intention de contribuer autant qu'il est en elle pour le présent et pour toujours, à tout ce qui peut faire l'avantage de la cour de Vienne, et assurer la paisible possession de ses États.

J'ai copié mot à mot la présente réponse du Roi Très Chrétien, telle qu'elle m'a été dictée par Monsieur l'abbé comte de Bernis, lui en ayant ensuite fait la lecture et lui ayant demandé, si ce que j'avois écrit, étoit conforme à la réponse dont le Roi l'avoit changé, il m'a répondu qu'oui.

Signé :

Le comte DE STAHREMBERG.

Fait à Versailles ce 1er de mai 1756.

FIN

TABLE

CHAPITRE PREMIER

KAUNITZ A PARIS

Situation et griefs réciproques des diverses puissances après la paix d'Aix-la-Chapelle. — Marie-Thérèse consulte ses conseillers sur la direction à donner à la politique de l'Autriche. — Kaunitz conseille le rapprochement avec la France. — Avances faites par Marie-Thérèse, au chargé d'affaires de France, Blondel, puis à l'ambassadeur, le marquis d'Hautefort. — Inquiétude que cette conduite cause au roi d'Angleterre et au roi de Prusse. — Dissentiments à la cour et dans le ministère français sur le choix à faire entre Marie-Thérèse et Frédéric. — Arrivée de Kaunitz à Paris comme ambassadeur. — Son caractère. — Habileté de sa conduite. — Fragments de sa correspondance. — Nature de ses relations avec madame de Pompadour. — Il quitte Paris sans avoir rien obtenu. — Maintien de l'alliance entre la France et la Prusse..... 1

CHAPITRE II

LA GUERRE D'AMÉRIQUE

Différend survenu entre l'Angleterre et la France en Amérique et dans les Indes orientales. — Rixe sanglante et siège d'une forteresse anglaise sur les bords de l'Ohio. — Irritation du public anglais qui désire le renouvellement de la guerre. — Sentiment opposé de la France. — Difficultés intérieures. — Embarras des finances :

lutte du clergé et des parlements. — Nomination de l'intendant Rouillé au ministère des Affaires étrangères. — Infériorité à peu près certaine de la France, si elle ne soutient que sur mer la guerre avec l'Angleterre. — Frédéric lui conseille d'attaquer le Hanovre. — Le ministère français demande à Frédéric de s'associer à l'exécution de ce conseil. Il s'y refuse. — Combat entre les escadres anglaise et française, et prise de deux bâtiments français. — Le ministre de Prusse pousse la France à attaquer l'Autriche dans les Pays-Bas. — Incertitude sur les sentiments du roi de Prusse lui-même. — Le duc de Nivernais est désigné pour aller en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Berlin. — Dissentiments entre l'Angleterre et l'Autriche. — L'Angleterre demande l'envoi d'un corps de trente mille hommes pour la défense des Pays-Bas. — Marie-Thérèse s'y refuse..... 79

CHAPITRE III

L'ENTREVUE DE BABIOLE

L'opinion du public anglais force le roi George, malgré sa répugnance, à se rapprocher de la Prusse. — Négociation engagée entre le cabinet anglais et Frédéric par l'intermédiaire du duc de Brunswick, et premiers indices de réconciliation entre les deux cours. — Inquiétude que cette nouvelle cause à Vienne. — Délibération de la Conférence. — Kaunitz propose de répondre au rapprochement de l'Angleterre et de la Prusse par l'alliance de l'Autriche avec la France. — Offre qu'il conseille de faire à Louis XV. — Le projet est adopté. — Instruction envoyée à l'ambassadeur à Paris, Stahremberg. — On lui laisse le choix de s'adresser au prince de Conti ou à madame de Pompadour. — Il s'adresse à madame de Pompadour qui désigne l'abbé de Bernis pour négocier avec lui. — Naissance et caractère de Bernis. — Entretien de Bernis et de madame de Pompadour. — Il veut décliner la tâche qui lui est confiée. — Le roi la lui impose. — Entrevue de Bernis et de madame de Pompadour et de Stahremberg à Babiole. — Lecture du projet de Kaunitz. — Contre-proposition de Bernis dont Kaunitz a peine à faire adopter la discussion à Marie-Thérèse. — Intérêt de connaître les vrais sentiments du roi de Prusse. — Après beaucoup de délais, le duc de

Nivernais part pour remplir sa mission. — Ses instructions. — Étrange commentaire qu'y a donné le roi de Prusse dans l'*Histoire de mon temps*..... 151

CHAPITRE IV

LE DUC DE NIVERNAIS

Traité conclu entre l'Angleterre et la Russie pour assurer la sécurité de l'Allemagne. — La tsarine Élisabeth se décide à conclure ce traité dans un dessein d'hostilité contre le roi de Prusse. — Le roi de Prusse est effrayé de cette menace, et accepte la propositioa de l'Angleterre de conclure lui-même une convention analogue. — Traité de Westminster par lequel il s'engage à s'opposer à l'entrée en Allemagne de toute troupe étrangère, même des troupes françaises. — Ce traité est signé trois jours avant l'arrivée du duc de Nivernais à Berlin. — Entretien du duc et de Frédéric. — Frédéric se justifie de sa conduite envers la France par la crainte qu'il a eue de la Russie. — Situation pénible et presque ridicule du duc à Berlin. — Il attend que des instructions nouvelles soient envoyées de Versailles à la suite de la connaissance du traité. — Effet du traité de Westminster à Versailles. — Entretien du ministre des affaires étrangères, Rouillé, et du ministre de Prusse, Knyphausen. — L'ambassadeur d'Autriche profite de l'effet produit par le traité pour faire reprendre la négociation du projet primitif de Marie-Thérèse. — Marie-Thérèse exprime publiquement son mécontentement du traité de Westminster. — Le bruit d'une négociation entre l'Autriche et la France commence à se répandre. — Frédéric cherche inutilement à en connaître le fond. — Nivernais prolonge son séjour à Berlin contre le désir et sans instructions nouvelles du ministre français. — Il est complètement séduit par les politesses de Frédéric, il revient pour plaider sa cause à Paris. — Tendresse des derniers adieux du roi et du duc..... 249

CHAPITRE V

LE TRAITÉ

Situation des deux cabinets de Vienne et de Versailles. — La défection de la Prusse met la France à la dis-